PUBLICATION DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE DE VERDUN

LA
Cathédrale de Verdun

ÉTUDE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

avec

PLANS, DESSINS DANS LE TEXTE & VINGT PLANCHES HORS-TEXTE

PAR

M. l'Abbé Ch. AIMOND

Licencié d'Histoire, Professeur à l'École Saint-Louis

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE



NANCY

ROYER & CIE, GRAVEURS-IMPRIMEURS

3, Rue de la Salpêtrière

—

1909

LA

CATHÉDRALE DE VERDUN

La Société ne prend pas la responsabilité des doctrines et théories contenues dans les MÉMOIRES *dont elle vote l'impression. Il en sera fait mention en tête de chacune des publications de la Société.*

PUBLICATION DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE DE VERDUN

LA
Cathédrale de Verdun

ÉTUDE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

avec

PLANS, DESSINS DANS LE TEXTE & VINGT PLANCHES HORS-TEXTE

PAR

M. l'Abbé Ch. AIMOND

Licencié d'Histoire, Professeur à l'École Saint-Louis

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE



NANCY

ROYER & CIE, GRAVEURS - IMPRIMEURS

3, Rue de la Salpêtrière

—

1909

TABLE

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DE LA CATHÉDRALE

CHAPITRE I

La Cathédrale, des origines au XIIe siècle.

CHAPITRE II

La Cathédrale pendant le XIIe siècle.

CHAPITRE III

La Cathédrale pendant la période gothique (XIIIe-XVIe siècles).

CHAPITRE IV

La Cathédrale pendant la période moderne (XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles).

CHAPITRE V

L'époque révolutionnaire.

DEUXIÈME PARTIE

DESCRIPTION DE LA CATHÉDRALE

CHAPITRE I

Renseignements généraux.

CHAPITRE II

L'abside occidentale ou Vieux-Chœur et ses dépendances.

CHAPITRE III

Nef et collatéraux.

CHAPITRE IV

Les Chapelles latérales.

CHAPITRE V

Le transept oriental.

CHAPITRE VI

L'Abside orientale.

TROISIÈME PARTIE

DÉCORATION ET MOBILIER

CHAPITRE I

Le Grand Chœur et le transept oriental.

CHAPITRE II

Nefs et chapelles.

CHAPITRE III

Le transept occidental et le Vieux-Chœur.

QUATRIÈME PARTIE

LES DÉPENDANCES DE LA CATHÉDRALE

CHAPITRE I

CHAPITRE II

Le Cloître.

CHAPITRE III

APPENDICE

TABLE DES ILLUSTRATIONS

BIBLIOGRAPHIE (1)

I. — DOCUMENTS

A. — DOCUMENTS MANUSCRITS

I. — Bibliothèque municipale de Verdun.

Cartulaire de la cathédrale (XIIIe siècle), ms. no 5.
Obituaire de la cathédrale (XIII-XVIIIe siècle), ms. no 6.
Notes et documents relatifs au Chapitre de la cathédrale (copie), ms. 177.
Inventaire des archives de l'Évêché, de la Cathédrale (copie) ms. 386.
Verdun-Révolution (recueil de pièces originales et de copies), ms. 210, tt. II-III.
Chanoine Baleycourt : « La ville de Verdun et le pays verdunois » (XVIIe siècle), ms. 429.
Chanoine Chaligny de Plaine : « Journal de M. A. Chaligny de Plaine », 1717-1798, ms. 301.
Id. « Recueil de lettres et poésies », 3 vol., ms. 302.
Id. « Suite du Journal ou correspondance », 1787-1800, ms. 303.
Id. « Projets d'embellissements pour la cathédrale de Langres », 1769, ms. 321.
Chanoine Guesdon : « Cérémonial de la Cathédrale » (4 vol. in-folio), ms. 87.
Id. « Extraits des résolutions prises au Chapitre » (copie), ms. 183.
Id. (L'original complet en huit vol. dans la collection Am. Buvignier).
Id. « Journal du Chanoine Guesdon (copie), ms. 169.
Id. Inventaire » » ms. 183, fo 49.
Id. « Recueil des tombes, épitaphes et autres monuments qui existent dans la cathédrale de Verdun et dans le cloître de cette église » (avec plans et armoiries), copie, ms. 168. (Cité d'après la copie appartenant à Mgr Dubois). Cf. aussi Bibl. nat., collect. de Lorraine, 620, fo 22 et fo 74.
Chanoine Langlois : Copies de pièces et de biographies épiscopales, ms. 194.
Id. « Relation et notes sur la cathédrale », d'après le manuscrit de la Société philomathique.

---

(1) On n'a pas compris dans cette bibliographie les documents empruntés soit aux Archives nationales, soit à d'autres dépôts secondaires pour notre sujet. Quand on les utilisera, une note indiquera leur provenance.

II. — Archives municipales (à l'Hôtel-de-ville de Verdun).

Époque antérieure à la Révolution :

Série BB, 21, 26, 30, 32, 54.
Série GG, 70-77.
Cf. **Labande et Vernier** : « Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790 ». Verdun, 1891, in-4°.

Époque révolutionnaire :

Registres des délibérations du corps municipal et de la commission municipale provisoire et du conseil général de la commune. 6 registres (19 oct. 1792, an VIII), D. 2.
Registres de la permanence. — Série S (2 cartons).

III. — Archives départementales (à Bar-le-Duc).

Série G_4 — Évêché et chapitre de Verdun. Cartons 46, 47, 59, 60 (provisoires).
Série Q. — Verdun-Cathédrale et Verdun-Chapitre : 3 liasses.
Id. Verdun-Séquestre : 1 liasse.

B. — DOCUMENTS IMPRIMÉS

Gesta episcoporum virdunensium (Bertaire et continuat.).
Monumenta Germaniae. Scriptores, t. IV, 36-51 (Édit. Waitz).
Gesta episcoporum virdunensium et *abbatum sancti Vitoni.*
(Laurent de Liège et continuat.) t. X, 486-525 (Édit. Waitz).
Chronicon d'Hugues de Flavigny. t. VIII, 288-502 (Édit. Pertz).
D. Martène et D. Durand : Voyage littéraire de deux religieux bénédictins.
Paris, 1717. 2 in-4°. Seconde partie, pp. 92, ss.
D. Ruinart. *Iter litterarium* au t. III des œuvres posthumes de Mabillon, p. 428. (Trad. française au tome VII des « Documents sur l'histoire de Lorraine », Nancy, 1862.)

C. — DOCUMENTS FIGURÉS

Dessins et plans.

Cauyette (ancien architecte). Dessins et croquis. Bibl. de Verdun (non classé).
De Cotte. Plan de la cathédrale, du cloître et de l'évêché. Bibl. nationale.
aux Estampes. Topog. de la France. Meuse, Verdun, Va. 117, in-f°.
De Plaine. Collection de dessins et de plans concernant la cathédrale.
[Biblioth. de Verdun, ms. 321 (liasse)].
Guesdon. Plan annexé au recueil des épitaphes.
Id. Plan spécial des deux absides et de la nef principale d'après un dessin de la Bibl. nationale. Collect. de Lorr. (ms. 620, ff. 104 et 115).

Gravures.

P. Dony. Monographie des sceaux de Verdun. Cité et justice. Verdun, 1888.
P. Jacob. Vue perspective de la ville de Verdun en 1591 (et reproduction moderne en lithographie).
Is. Sylvestre. Veue et perspective de la ville et citadelle de Verdun (1669) [id.].
F. Liénard. Monographie de la Numismatique verdunoise (dans le tome XI des Mémoires de la Société philomathique et tirage à part).
Monstra te (gravure dite du), 1745.
P. Ch. Robert. Monnaies et jetons des Évêques de Verdun. Mâcon, 1886, in-8°.

II — LIVRES

A. — OUVRAGES GÉNÉRAUX

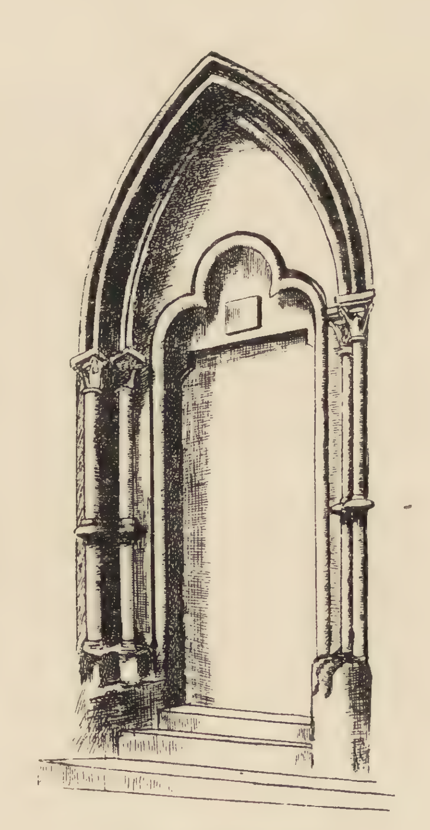
Caumont (A. de). Abécédaire d'archéologie. (Architecture religieuse), p. 153 (5e édit.)
Enlart (C.). Manuel d'archéologie française, 2 in-8°, t. I. Architecture religieuse.
« « t. II. Architecture civile et militaire,
Id. L'Architecture romane et l'Architecture gothique, dans « Histoire de l'Art », publié sous la direction d'A. Michel, 2 vol. gr. in-8°.
Viollet-le-Duc. Dictionnaire de l'Architecture française, 10 in-8°. (Sur la cathédrale de Verdun : t. I, pp. 209-210, avec plan.)

B. — OUVRAGES SPÉCIAUX

Barbier de Montault (Mgr). Journal d'un voyage archéologique dans le diocèse de Verdun. Nancy, 1890, in-8° (Tirage à part du Journal de la Société d'Archéologie lorraine).
Cajot (D.). Almanach verdunois pour l'année 1777 (1 vol. petit in-18).
Calmet (D.). Notice de la Lorraine. Réédition. Lunéville, 1844, t. II, pp. 450-1.
Cartier. « L'église cathédrale de Verdun » par un vieil habitué de la paroisse. Verdun, 1863, petit in-8° de 100 p.
Clouët (abbé). Histoire ecclésiastique de la province de Trèves (Verdun, 1844-51, 2 in-8°).
Id. Histoire de Verdun et du pays verdunois (Verdun, 1867-70), 3 in-8°. (Au t. II, pp. 553-592, notice sur la cathédrale avec plans et dessins de M. Thirion).
Frizon (abbé N.). Petite Bibliothèque verdunoise (Verdun, 1885-89, 5 in-12).
Gabriel (abbé). Verdun. Notice historique (Verdun, 1888, in-16, édition illustrée).
Liénard (F.). « L'époque romane à Verdun ». Bulletin monumental, 1850, pp. 581-586.
Mazilier (anc. architecte). Courte notice sur la cathédrale, au tome VIII des Mémoires de la Société philomathique, pp. 259-264.
Pionnier. Essai sur l'histoire de la Révolution à Verdun. Nancy, 1906, in-8°.
Robinet (abbé N). Pouillé du Diocèse de Verdun. T. I (Verdun, 1888, in-8°).
Roussel (chanoine). Histoire ecclésiastique et civile de Verdun.
(Réédition : Bar-le-Duc, 1864. 2 in-8°. Sur la cathédrale, voir t. II, pp. 117-157).
Wassebourg (archidiacre). Antiquitez de la Gaule Belgicque (2 tomes en 1 vol. Paris, 1549, in-f°).

TABLEAU DES ABRÉVIATIONS LES PLUS USITÉES

A. M. — Archives départem. de la Meuse.
AA. SS. — Acta sanctorum des Bollandistes.
B. N. — Bibliothèque nationale.
B. V. — Bibliothèque municipale de Verdun.
Cart. — Cartulaire de la cathédrale.
Guesdon Cer. — Cérémonial de Guesdon.
Guesdon Ep. — Recueil des épitaphes de Guesdon.
M. G. SS. — Monumenta Germaniae, Scriptores (Série in-f°).
Obit. — Obituaire de la cathédrale.
S. ph. — Mémoires de la Société philomathique de Verdun.
Wb. — Wassebourg.



Sacraire. Porte extérieure.

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE
DE LA
CATHÉDRALE

CHAPITRE Ier

LA CATHÉDRALE, DES ORIGINES AU XIIe SIÈCLE.

Fondation de la cathédrale. — La période mérovingienne. — Incendies et reconstructions pendant la période carolingienne. — La cathédrale au XIe siècle.

I

Il est impossible de déterminer d'une manière précise à quelle époque fut fondée la cathédrale de Verdun. En effet, tous les documents qui pourraient nous renseigner sur ce point ont été anéantis, dès les VIIIe et IXe siècles, par de multiples incendies. D'autre part, le consciencieux Bertaire, le premier en date des chroniqueurs verdunois (1), a gardé sur ce fait, comme sur les autres circonstances de la fondation de la cathédrale, le plus complet silence. Il est vrai que deux autres historiens de l'église de Verdun n'ont pas observé la même réserve; mais leur âge relativement récent, ainsi que l'inexactitude flagrante d'un certain nombre de leurs récits, nous obligent à discuter leur témoignage.

C'est d'abord Hugues de Flavigny, chroniqueur de la fin du XIe siècle, qui prétend qu'en l'an 104, saint Saintin, premier évêque de Verdun, dédia à la Vierge une église que l'on venait de bâtir dans l'intérieur de la ville (2). Plus tard, cet édifice aurait été élevé au rang

(1) Il écrit après 917. Cf. A. Molinier., *Sources de l'Histoire de France,* t. I., p. 142.

(2) M. G. SS., VIII., 294. *Nova edificatur æcclesia... et a beato pontifice in honore Dei Genitricis et Virginis consecratur a. dom. inc. 104..., et mater æcclesia in qua sit sedes episcopalis constituitur.*

de cathédrale. Il suffira de faire remarquer ici ce qu'il y a d'insolite dans la date proposée par le chroniqueur et dans le fait de la consécration d'une église à la Sainte Vierge, au milieu d'une cité gallo-romaine du IIe siècle (1).

Quant à l'autre historien, l'archidiacre Wassebourg, il nous raconte la fondation de la cathédrale, telle qu'on se la représentait dans la première moitié du XVIe siècle. D'après ses « Antiquitez de la Gaule Belgicque », l'apôtre de Verdun, saint Saintin, aurait d'abord érigé sur le mont Saint-Vanne, en dehors de la ville, un oratoire dédié aux apôtres saint Pierre et saint Paul, qui aurait été en fait la première cathédrale (2). Plus tard, au Ve siècle, cette église ayant été ruinée par les invasions des barbares, l'évêque saint Pulchrône l'aurait remplacée par un autre sanctuaire, établi cette fois dans l'intérieur de la ville, sous le titre de la Nativité de la Sainte Vierge. Le terrain choisi pour l'érection de l'édifice aurait été, d'après Wassebourg, celui qu'occupait la maison des parents de l'évêque. « Et pour ce que, ajoute le vieil historien, le lieu n'estoit assez capable, il trouva manière avoir les lieux circonvoisins, qu'estoient pour le plus en iardinages sur le déclin de la montagne. On trouve aux anciens munimentz de l'église, que pour lors y avoit quelque lignage de gens, citoyens, ausquelz appartenoient les dictz iardins, pour la pluspart, qui... aulmosnèrent grand partie desdictz lieux circonvoisins pour édifier ladicte nouvelle église » (3). Après avoir mentionné la dédicace de la cathédrale, Wassebourg ajoute que saint Pulchrône, « pour récordation et mémoire des décretz du sainct Concile de Calcédoine, où il avoit esté présent, feit insculper en ladicte église l'image de la vierge Marie, ayant un serpent soubz ses pieds... » (4). Telle est la tradition que Wassebourg a léguée aux historiens postérieurs et que le bréviaire verdunois a reproduite dans la légende de la fête de saint Pulchrône (5).

Si l'on a rapporté tout au long le récit du vieil historien, c'est qu'à côté d'erreurs manifestes, il renferme nombre de détails tout au moins vraisemblables, et que, dans son ensemble, il paraît assez conforme à ce que l'on sait de la succession des événements.

Tout d'abord, il est à peu près certain que le premier temple chrétien de Verdun s'éleva, en effet, non pas dans la ville encore païenne, mais bien dans le faubourg situé à l'ouest de l'enceinte, au

(1) Sur la date de la mission de saint Saintin à Verdun et sur sa participation au prétendu Concile de Cologne en 346. Cf. CLOUET. *Hist. ecclés. de la province de Trèves*, t. I., pp. 89 ss. En sens opposé : P.-Ch. ROBERT (*op. cit.*, pp. 16-17), d'après un renseignement communiqué par Mgr Duchesne.

(2) *Op. cit.*, f° 28, v°.

(3) Id. f° 55 (pour f° 53.)

(4) Id. *ibid.*

(5) A la date du 30 avril.



Cliché A. Drupt.

Tour Saint-Vanne.
(Emplacement de la Cathédrale primitive.)



Cliché A. Drupt.

Cathédrale. - Tympan de l'ancienne Porte Saint-Jean
(XII[e] siècle).

débouché de la voie romaine de Reims à Metz. De tout temps, on a considéré le sanctuaire du mont Saint-Vanne, dédié aux saints apôtres, comme l'église-mère de la région (1). Jusqu'en 1477, sa crypte ou confession abrita les reliques des premiers apôtres de Verdun, depuis transférées dans des châsses (2). Quand, au XIe siècle, le corps de saint Saintin fut ramené de Meaux dans la cité des Claves, il fut déposé non pas dans la cathédrale, mais dans l'ancienne église du Mont Saint-Vanne, où il resta jusqu'à la Révolution (3). Bien plus, même après la translation du siège épiscopal à l'intérieur de la cité, les évêques continuèrent de se faire enterrer dans la vénérable église des apôtres (4). Enfin, des trouvailles archéologiques ont confirmé l'ancienne tradition, d'après laquelle ce premier sanctuaire du christianisme verdunois se serait élevé sur les ruines d'un temple païen. En 1835, la démolition de la belle église abbatiale de saint Vanne amena la découverte — à la base de la tour méridionale — des restes d'un autel païen et celle d'un chapiteau corinthien d'une décoration très barbare, provenant, dit-on, d'un sanctuaire de l'époque mérovingienne (5).

D'ailleurs, il est remarquable que, dans toutes les autres cités de la province de Trèves, la première cathédrale se soit élevée également en dehors de l'enceinte, au-dessus du tombeau ou confession du premier évêque, et souvent aussi sur l'emplacement d'un temple païen. Notons encore qu'à Trèves et à Metz, comme à Verdun, le Prince des apôtres a été le premier titulaire de l'édifice (6).

Ce point important acquis, peut-on admettre, avec Wassebourg, que la cathédrale fut transférée, du faubourg où elle s'élevait d'abord, dans l'intérieur de la cité, au cours du Ve siècle ? A défaut de preuves positives, cette opinion a pour elle d'assez fortes vraisemblances. On sait que c'est à partir de l'an 400, environ, que les incursions des barbares obligèrent la plupart des cités gallo-romaines à sacrifier leurs faubourgs et leurs monuments extérieurs, pour se renfermer dans

---

(1) Cf. tous les textes réunis par Clouet, *Hist. eccl.*, pp. 103-104 et notes — spécialement Hugues de Flavigny, passage déjà cité. — De même D. Ruinart, dans l'*Iter litterarium*, t. III, des Œuvres posthumes de Mabillon, p. 428. *Ibi olim cathedralem ecclesiam fuisse ferunt, antiquam esse dubitare nefas est.*

(2) Cf. 41. Bertaire, dans M. G. SS, IV.

(3) Cf. Clouet. *Hist. eccl.*, p. 102 et pp. 139-144, pour la question curieuse des sépultures dites de *l'analogium* : — enfin, t. II, pp. 329-ss, pour les cryptes de saint Vanne.

(4) V.g. saint Vanne au VIe siècle, qui lui donna son nouveau vocable, et saint Madalvée, au VIIIe, qui aurait dû, semble-t-il, reposer dans la cathédrale qu'il venait de reconstruire.

(5) C'est du moins l'avis de Liénard. Cf., *Archéologie de la Meuse*, t. II., pp. 17, 38. Texte et planches correspondantes. t. II. pl. 21. Ces sculptures sont au musée de Verdun. On peut comparer le chapiteau à celui de saint Gildas de Rhuis, A. Michel, *L'Art roman*, p. 660. Cf. aussi Clouet, *Hist. eccl.*, t. I, 103.

(6) Sur cette question intéressante, étudiée au point de vue archéologique, voir le travail de L. Maitre, *Les cryptes de la province de Trèves.* (*Revue de l'Art chrétien*, 5e série, t. I. Livraisons 1 et 5.) Pour Verdun, le sujet est à peine effleuré.

l'étroite enceinte de remparts construits à la hâte (1). A Verdun, cette précaution était d'autant plus nécessaire que la ville se trouvait placée sur la route habituellement suivie par les envahisseurs. C'est ainsi qu'en 451, elle avait été saccagée par les hordes d'Attila. Quand, après le passage du « Fléau de Dieu », on songea à relever les ruines, il parut prudent — si on ne l'avait fait déjà — d'abriter l'église principale à l'intérieur des remparts (2). C'est alors, sans doute, que l'on choisit pour son emplacement l'angle sud-est de l'ancien « castrum », celui-là même qu'occupe encore aujourd'hui notre cathédrale. Et c'est ainsi que la nouvelle basilique — comme ses voisines de Reims, de Metz et de Trèves — reposa sur les ruines d'anciens édifices romains (3).

Pour donner plus d'extension à l'église et à ses dépendances, il fallut sans doute acquérir les vignes et les jardins qui garnissaient alors la déclivité de la colline et dont on voit encore aujourd'hui les restes. Mais il est permis de demeurer sceptique devant l'affirmation de Wassebourg, qui prétend avoir vu dans les « anciens munimentz de l'église » (4) les noms des premiers propriétaires de ces jardins. S'il est vrai que des documents de cette nature ont jamais existé, ils ne pouvaient évidemment se rapporter qu'aux agrandissements postérieurs de la cathédrale et non pas à sa première fondation.

On a vu que celle-ci était attribuée à l'évêque saint Pulchrône par le même Wassebourg, interprète d'une vieille tradition de l'église de Verdun. Il faut bien avouer qu'aucun texte ancien n'appuie cette opinion, d'ailleurs très respectable. Ni Bertaire, qui dit de saint Pulchrône comme de ses prédécesseurs « *nihil aliud scimus, nisi quod... merita Deo fuerint grata* » (5), ni Laurent de Liège et, à plus forte raison, la brève chronique de saint Vanne, ne représentent le saint comme le fondateur de la nouvelle église. Bien plus, l'ancien lectionnaire de la cathédrale, où l'on penserait trouver quelques indications à ce sujet, puisqu'il raconte les miracles de saint Pulchrône et fait allusion à l'invasion des Huns, garde sur ce point le plus complet silence (6). Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'un rapprochement de dates rend assez vraisemblable l'opinion de Wassebourg, étant

---

(1) Vg. Narbonne, Bordeaux.

(2) De même à Metz. Cf. *Die aelteste Kathedrale zu Metz*, par le Dr G. Wolfram, dans le *Jahrbuch* (annuaire) de la *Société* Lorraine de Metz. (1892, p. 242.)

(3) Ce n'est toutefois qu'une hypothèse, confirmée, il est vrai, par la découverte, aux environs de la cathédrale, de monnaies et de multiples objets datant de l'époque romaine. Cf. Liénard, *op. cit.*, t. II, et plan de l'ancien *castrum*.

(4) *Op. cit.*, fo 55 (53).

(5) M. G. SS., IV, 40.

(6) B. V. ms 118. Leçons de la fête de saint Pulchrône (30 mars). Ce manuscrit a été rédigé aux XIIIe-XIVe siècles.

admis que saint Pulchrône devint évêque de Verdun vers 457, soit six ans environ après les ravages commis par les barbares (1).

Il reste à se demander si la cathédrale de Verdun fut dédiée, dès l'origine, à la Sainte Vierge, sous le titre spécial de sa Nativité. Si l'on pouvait admettre l'authenticité de la vie de saint Désiré de Bourges, elle fournirait la preuve convaincante que, dès le VIe siècle, cette église était déjà placée sous l'invocation de la Mère de Dieu, puisque le biographe du saint évêque l'appelle *sanctæ Dei genitricis Mariæ oratorium* (2). Mais, à défaut de ce texte plus que suspect, un passage de Bertaire semble indiquer que, dès le VIIe siècle tout au moins, la cathédrale était connue sous son vocable actuel (3). Toutefois, peut-on remonter encore plus haut dans la période mérovingienne, jusqu'à la dédicace attribuée à saint Pulchrône?

Il suffit de remarquer que c'est à l'époque où vivait cet évêque, c'est-à-dire dans la seconde moitié du Ve siècle, que le culte de la Mère de Dieu, encouragé par les récents décrets d'Ephèse et de Chalcédoine, prit dans l'Église catholique la place importante qu'il a gardée depuis (4). De plus, si saint Pulchrône ne peut être décidément identifié avec l'un des deux Polychronius présents au concile de Chalcédoine (5), il est remarquable néanmoins, que la liturgie verdunoise du Moyen-Age ait constamment employé, pour désigner la Mère de Dieu, les termes grecs de *Theotocos* et de *Christotocos*, adoptés par les Pères de l'auguste assemblée (6). Il y a là, tout au moins, une forte présomption en faveur de l'antiquité du culte de la Vierge dans la cathédrale de Verdun.

Par contre, il est impossible que la Nativité ait été, dès le principe, le titre de l'église. On sait, en effet, que cette solennité, d'origine byzantine, ne fut introduite à Rome qu'au cours du VIIe siècle. Certains historiens prétendent même que l'Église de France l'ignora jusqu'à la substitution de la liturgie romaine à la liturgie gallicane, dans la seconde moitié du VIIIe siècle (7). A vrai dire, une ancienne tradition affirme que l'église

---

(1) D. CAJOT (*Op. cit.*, pp. 13-14) donne l'année 456 comme celle de la reconstruction de la cathédrale.

(2) AA. SS., t. II de mai, p. 301. A propos de la guérison d'un énergumène accomplie par saint Désiré. Mais la vie du saint n'est qu'un plagiat grossier de celle de saint Ouen de Rouen, qui aurait fait un miracle semblable dans une église de Verdun. Cf. infrà, p. 18.

(3) M. G. SS. IV. 43, à propos d'un événement survenu en 633.

(4) Dès les premières années du Ve siècle, au témoignage de Flodoard, saint Nicaise aurait dédié à la Sainte Vierge la cathédrale de Reims, jusqu'alors consacrée, comme celle de Verdun, aux saints Apôtres (dans MIGNE, Patrol. C. XXXV. 36-37).

(5) CLOUET, *Histoire ecclésiastique*, I. 180.

(6) On trouve ces deux mots grecs dans un bréviaire du XIIIe siècle décrit par ROUSSEL (p. 98 des preuves de l'ancienne édition) et dans les livres liturgiques plus récents (bréviaires de 1486 et de 1560), jusqu'à l'introduction de la liturgie gallicane. Cf. Une note des éditeurs de Roussel. (Nouv. éd., I. 48, n. a.)

(7) Mgr DUCHESNE, *Les Origines du Culte chrétien*, 2e édit., pp. 261-62 et notes.

de Verdun fut la première en France à célébrer cette fête (1), priorité qui lui est contestée, d'ailleurs, par l'église d'Angers (2). Quoi qu'il en soit, il semble impossible de fixer avant le VIIIe, ou, tout au plus, avant le VIIe siècle, la date de la célébration de la Nativité de la Vierge, dans la cathédrale de Verdun. Elle devait en rester la fête patronale jusqu'au jour où, dans les premières années du XIXe siècle, on lui substitua celle de l'Assomption. Celle-ci devait l'emporter sur la « Notre-Dame de Septembre », tant à cause de sa qualité de fête concordataire, qu'en raison de la coïncidence de la Saint Napoléon et de la procession du vœu de Louis XIII (3).

A peine construite, la nouvelle cathédrale de Verdun, s'il faut en croire Hugues de Flavigny (4), et l'auteur de la vie de saint Maximin ou Mesmin (5), aurait eu l'insigne honneur de recevoir la visite de Clovis. Ce prince, irrité contre les Verdunois, qui, peut-être, avaient bravé sa puissance, était venu assiéger leur ville. Il s'apprêtait à donner l'assaut, quand le saint vieillard Euspice, député par le clergé de la cité, alors privée de son évêque, parvint à calmer son courroux. Clovis consentit à entrer pacifiquement dans la ville, et, précédé du clergé, il pénétra dans la cathédrale pour y faire sa prière, ce qui suppose sa conversion comme un fait déjà accompli (6).

II

Quelle fut la destinée de l'église Notre-Dame de Verdun pendant le reste de la période mérovingienne ? Sur ce point, les trop rares documents sont d'un laconisme regrettable. Au VIe siècle, on trouve, dans une pièce de vers, dédiée par Venance Fortunat à l'évêque saint Airy (554-591), quelques détails qui semblent se rapporter à la cathédrale et à ses dépendances.

Le poète, dans une visite qu'il avait faite à l'évêque, avait admiré

---

(1) Cf. une longue note des continuateurs de Roussel (I. 49, n. a.).

(2) Dans son Mémoire sur la Procession dite des Huguenots, le chanoine Guesdon n'hésite pas à affirmer que la cathédrale de Verdun est « la première église de toutes les Gaules et peut-estre même de tout le monde chrétien, qui eût esté dédiée à cette Vierge naissante ». Dans Frizon, *Petite Bibliothèque verdunoise*, t. I, p. 60.

(3) En 1803, l'évêque de Nancy écrit encore au sujet de la cathédrale de l'ancien diocèse de Verdun, alors placé sous sa juridiction, qu'elle est « sub invocatione beatæ Mariæ in nativitate ». Clouet, II, 585, note. — Mgr Barbier de Montault (*op. cit.*, p. 36) suppose que l'Annonciation était le vocable primitif de la cathédrale, à cause du groupe qui orne un des contre-forts de l'abside. Il ajoute même qu'avant le Concordat, l'Annonciation était seule titulaire des édifices religieux consacrés à la Sainte Vierge. Ceci n'est pas exact, du moins en ce qui concerne la cathédrale de Verdun.

(4) M. G. SS. VIII, 527.

(5) A. A. SS. ordinis S. Benedicti, t. I, p. 583.

(6) Hugues de Flavigny (*loc. cit.*) dit *gratias in ecclesia Deo reddidit*.

son zèle pour l'embellissement des églises, et il l'en félicite, sur le ton un peu déclamatoire qui était alors de mode :

Templa vetusta novas, pretiosius et nova condis.
Cultior est Domini, te famulante, domus.
Egregios fontes sacri baptismatis exples,
Tam pia divino fonte repletus agis.
Candida sincero radiat hæc aula sereno,
Et si sol fugiat, hic manet arte dies.
Ad nova templa avidæ concurrunt undique plebes
Et tribuis populis plus in amore Deum (1).

D'après Fortunat, saint Airy aurait donc restauré avec magnificence les anciens temples et en aurait bâti de nouveaux. Or, vers le milieu du VIe siècle, à une époque où les grandes abbayes verdunoises n'étaient pas encore fondées, la cathédrale et la vénérable église Saint-Pierre et Saint-Paul étaient les seuls édifices religieux de la cité, ou, tout au moins, les plus anciens et les plus importants. Il n'est pas téméraire de penser qu'ils furent, avant tout autre, l'objet des restaurations et des embellissements dont parle le poète. De plus, le texte semble indiquer la construction d'un nouveau sanctuaire destiné à l'administration du baptême. Le baptistère primitif de la chrétienté verdunoise se trouvait, croit-on, en dehors de la cité, près de l'endroit occupé plus tard par l'abbaye Saint-Maur (2) Peut-être, saint Airy l'a-t-il reconstruit près de la cathédrale, où son emplacement était tout indiqué, et où, de bonne heure, il est connu sous le nom d'église Saint-Jean-Baptiste (3). On remarquera enfin, dans les vers cités plus haut, les éloges que le poète décerne au brillant éclairage, qui, la nuit venue, remplaçait dans le temple la lumière du jour.

Vers la fin de sa vie, saint Airy eut le chagrin d'assister à de tragiques événements, qui se déroulèrent dans l'enceinte de la cathédrale, et dont Grégoire de Tours nous a conservé le souvenir. En 587, un grand seigneur franc, Gontran Boson, fuyant la colère de la reine Brunehaut, vint chercher asile dans l'église de Verdun, *veredunensem eclesiam petiit* (4). Il devait en sortir bientôt pour aller mourir d'une façon misérable à Andelot, dans la maison occupée par l'évêque de Trèves. Vers le même temps, un seigneur austrasien, appelé Berthefried,

---

(1) Migne, Patr. lat. t. LXXXVIII, col. 147 et M. G. SS., IV. 42.

(2) Clouet, I. 63. Certains historiens prétendent que saint Airy rebâtit le baptistère au même endroit, c'est-à-dire en dehors de la ville, ce qui ne semble guère vraisemblable, étant donnés les usages liturgiques de cette époque.

(3) Cette église devint la paroisse des gens de service de la cathédrale et des officiers du chapitre. Jusqu'au XVIIIe siècle, son cimetière fut choisi comme lieu de sépulture par certains chanoines.

(4) Grég. de Tours (édit. Omont-Collon, II, 97).

vint aussi chercher, auprès de la cathédrale de Verdun, un abri contre le ressentiment de Brunehaut. Pour plus de sûreté, il s'enferma dans l'oratoire de la maison épiscopale, *in oratorio qui in domo accclesiastica erat* (1). Mais ses ennemis ne respectèrent point cet asile, et, montant sur la toiture, ils en enlevèrent les matériaux pour écraser Berthefried, qui périt au pied de l'autel, avec ses trois serviteurs.

C'est à des faits moins tragiques que l'histoire de la cathédrale de Verdun se trouve mêlée, au cours du VIIe siècle, et d'une façon d'ailleurs tout incidente. D'abord, le chroniqueur Bertaire mentionne cette église sous le titre de *sanctae Mariae in virduno,* à l'occasion de la donation qui lui fut faite, par Adalgise, de l'abbaye de Tholey, en 633 (2). D'autre part, il semble bien que c'est aussi de la cathédrale de Verdun qu'il s'agit, dans le trait suivant de la vie de saint Ouen. Le saint évêque de Rouen revenait de Cologne, quand, passant par Verdun, et étant entré dans l'église *ingressus ecclesiam* (3), il y guérit une femme possédée du démon. Ce trait de la vie de saint Ouen, la brève mention de Bertaire, voilà tout ce que l'on trouve à glaner dans un siècle et demi de l'histoire de la cathédrale.

III

A partir du VIIIe siècle, c'est-à-dire depuis l'avènement des Carolingiens, on est un peu mieux informé du passé de l'édifice, et à mesure que l'on avancera vers le XIIe siècle, les détails qui s'y rapportent deviendront à la fois plus abondants et plus précis. C'est que, dans les abbayes verdunoises récemment fondées, comme dans l'école de la cathédrale elle-même, l'histoire va être cultivée par une brillante pléiade de chroniqueurs (4). L'un d'eux, Bertaire, prêtre attaché au service de la cathédrale, essayera de remédier au désastre qui a anéanti les archives de l'église, en utilisant ses souvenirs et ceux de ses prédécesseurs immédiats. C'est surtout par lui que l'on connaîtra l'histoire des incendies qui ruinèrent la cathédrale, et la date de ses reconstructions successives.

Le premier incendie qui soit bien connu arriva par accident, vers 740, sous le pontificat de saint Madalvée. Bertaire se contente

---

(1) Ibid. 103.

(2) M. G. SS., IV. 43. Le testament d'Adalgise a été édité par CLOUET dans *Mémoires* S ph., t. III, p. 329, et par BEYER, *Mittel-rhein. Urkunden,* t. I, n°6. Sur le sens de cette donation, où d'ailleurs la cathédrale n'est pas énoncée sous son titre, voir dans le *Trierisches Archiv,* Heft II, p. 71, ss., un article de J. MARX.

(3) AA. SS., t. IV d'avril. 808. Cette vie du saint, d'aprés VACANDARD, a été écrite peu de temps après sa mort.

(4) Cf. A. MOLINIER : *Les Sources de l'Histoire de France,* t. II, 142, et t. V (introduction générale), p. LXXXIII.

de le mentionner en quelques mots (1). Mais le chroniqueur de saint Vanne, Hugues de Flavigny, dramatise l'événement, selon son procédé habituel (2). Il montre le désespoir de l'évêque et la douleur de la cité ; il fait même entendre les cris de la foule : *Turbantur plebes, tolluntur ad œthera voces* (3).

A peine remis de cette émotion, saint Madalvée songe à réparer le désastre et à se procurer pour cela les ressources nécessaires. S'il faut en croire Wassebourg (4), les évêques des cités voisines de Verdun, Ydulphe de Trèves, Jacques de Toul et le célèbre Chrodegang de Metz, vinrent au secours du prélat et lui procurèrent quelque argent. Aux noms de ces bienfaiteurs de la cathédrale, il faudrait joindre, d'après le même historien, celui de l'archevêque de Reims, Abel, qui, dit-il, « aulmosna grande somme d'argent audict Magdalvéus » (5).

Ces premiers secours permirent à l'évêque de réunir des ouvriers et de leur faire commencer immédiatement les travaux de reconstruction. Ensuite, après avoir pourvu à la surveillance des chantiers, il prit le bourdon de pèlerin et s'en alla à Rome, puis à Jérusalem. En Terre-Sainte, il se procura des reliques pour sa future cathédrale et le patriarche de Jérusalem lui fit don d'un calice de cristal *opere mirifico sculpto* (6). A son retour à Verdun, vers 754, Madalvée eut la joie de voir la construction de sa cathédrale en bonne voie d'achèvement et il en félicita les ouvriers. Peu de temps après, il pouvait procéder à la consécration solennelle de la nouvelle église.

Nous avons peu de renseignements sur cet édifice. Toutefois, il est permis de supposer qu'il occupait à peu près l'emplacement du Vieux-Chœur actuel, c'est-à-dire de l'abside occidentale de la cathédrale (7). Plus à l'Est, la déclivité — alors très prononcée — du terrain aurait été — pour l'inhabile architecte du VIIIe siècle — un obstacle, qu'a heureusement surmonté et utilisé le maître de l'œuvre du XIIe. Ajoutons que l'édifice — comme celui qui l'avait précédé — et comme la plupart de ceux qui l'ont suivi immédiatement — devait être, pour une bonne partie, construit en bois. Autrement, on ne s'expliquerait guère la fréquence des incendies survenus à cette époque, ni l'étendue des désastres qu'ils causèrent. Enfin, la nouvelle église possédait une

---

(1) M. G. SS. IV. 44.
(2) *Loquax nonnunquam et iusto verbosior*, dit de lui PERTZ dans l'introduction à l'édition des M. G. SS., VIII., p. 281.
(3) Edit. cit., 345.
(4) F° 132, où il cite « noz anciens chartulaires ».
(5) *Ibid.*
(6) BERTAIRE, dans M. G. SS., IV, 44.
(7) WB. (f° 127) prétend qu'en cet endroit s'élevait une chapelle dédiée aux apôtres Pierre et Paul, que remplaça le Vieux-Chœur actuel ; de son temps, le Chapitre y célébrait encore la fête des deux apôtres, et jusqu'au XVIIIe siècle, ils y étaient représentés par une fresque.

crypte ou confession, car les chroniqueurs nous apprennent que l'évêque y déposa les reliques, qui, dans l'ancienne église, étaient placées à la droite de l'autel. Quant aux nouvelles reliques, rapportées de Terre-Sainte [1], elles furent exposées dans l'abside principale *in principali absida*, dit Hugues de Flavigny [2], et la cathédrale les possédait encore au temps de Wassebourg [3].

L'église élevée par saint Madalvée devait être assez chétive, car, au siècle suivant, l'évêque Hatton entreprenait de la rebâtir. A son avènement (847), ce prélat avait trouvé le diocèse de Verdun — et spécialement les domaines de la cathédrale, dans le plus triste état. *Domnus Atto,* écrit Bertaire, *invenit tunicam sanctae Mariae per multa scissam et disruptam id est, res istius ecclesiae nimium subtractas et alienatas...* [4]. Grâce au crédit dont il jouissait auprès du roi de Lorraine, Lothaire II [5], Hatton parvint à reconstituer les domaines de son église. Il voulut profiter de cette circonstance pour rebâtir sa cathédrale. Mais il mourut (en 869 ou 870) avant la fin des travaux, qui furent repris et achevés par son successeur Bérard [6]. Les détails nous manquent sur l'architecture du nouvel édifice.

Sur son mobilier, en revanche, l'historien Bertaire — qui fut le disciple de Bérard à l'école de la cathédrale, nous a laissé d'assez nombreux détails. Dans sa jeunesse, il avait pu admirer les vêtements pontificaux, l'évangéliaire couvert d'or et de pierreries, les encensoirs précieux, la châsse pour la procession des reliques, dons de la munificence de Bérard. Mais il signale surtout les cloches, de dimensions variées et imposantes, que l'évêque fit placer dans le beffroi de la nouvelle basilique [7]. C'est la première fois qu'il est question, dans l'histoire de Verdun, de la sonnerie de la cathédrale, qui, dans la suite, fut toujours célèbre par sa variété et par sa puissance [8].

Le xe siècle, qui fut si désastreux pour l'évêché de Verdun, devait être non moins néfaste à la cathédrale rebâtie par Hatton et Bérard. Dès 915, les Normands, pénétrant par la vallée de la Meuse jusqu'à Verdun, avaient brûlé la vieille église de Saint-Pierre et Saint-Paul, l'ancienne cathédrale, située hors de l'enceinte de la cité. L'évêque Dadon (879-921 ou 22), qui était un lettré, déplora ces malheurs dans une

---

(1) Il y avait notamment une dent de sainte Madeleine. Voir dans WASSEBOURG, f° 132, le curieux passage où il essaye d'expliquer la présence des reliques de sainte Madeleine à la fois en Syrie et en France.

(2) M. G. SS., VIII, 347.

(3) WB., f° 133.

(4) M. G. SS., IV, 44-45.

(5) R. PARISOT, *Le royaume de Lorraine sous les Carolingiens*, p. 111, n° 1 et pp. 182-3.

(6) BERTAIRE, loc. cit., *Mémorial de Dadon dans* WB, f° 174.

(7) M. G., IV, 45, H. DE FLAVIGNY, *ibid.*, VIII, 356.

(8) *Infrà.* Appendice.

élégie dont Wassebourg nous a conservé un fragment [1]. Mais, quoi qu'en dise cet historien, les barbares ne prirent pas la ville elle-même et ne réduisirent pas en cendres l'église Notre-Dame [2].

Celle-ci ne devait pas échapper longtemps au malheureux sort de l'église des Apôtres. Deux ans après l'invasion normande (917), le comte Boson l'incendiait, à la suite d'une guerre dont les circonstances sont demeurées obscures [3]. Cependant, le chroniqueur Bertaire vivait alors, et comme Sarrovard au début de son *Pouillé*, il nous confie la douleur qu'il éprouva en voyant disparaître, avec la cathédrale, le précieux dépôt de ses archives et une partie de son trésor [4].

Si les historiens de l'école épiscopale se mirent à l'œuvre immédiatement pour réparer la perte des chartes et des titres de l'église, on fut plus longtemps à relever le temple de ses ruines. Les circonstances, par ailleurs, n'étaient guère favorables à cette entreprise. L'évêque Dadon avait survécu peu d'années au désastre de 917. Sous son successeur, Barnoin (922-939), les Hongrois vinrent à leur tour ravager les terres de l'évêché, et, s'ils n'entrèrent pas dans Verdun, comme le prétend Wassebourg [5], ils n'en causèrent pas moins d'immenses dommages à toute la région.

Après le départ des bandes hongroises, Barnoin put enfin réédifier sa cathédrale, grâce aux secours que lui procura le duc de Lorraine, Giselbert. Il faut remarquer que nous n'avons pour garant de ce fait que le seul Wassebourg [6], les chroniques verdunoises présentant à cette époque une regrettable lacune de soixante ans. Peut-être est-ce dans la cathédrale rebâtie par Barnoin que siégea le concile de 947, la seule assemblée de ce genre qui se soit jamais tenue à Verdun [7]. C'est aussi sans doute dans la même église que Bérenger, successeur de Barnoin (940-963) eut avec le prévôt du chapitre Bernier, l'aventure qu'a si joliment racontée Hugues de Flavigny, d'après le continuateur de Bertaire [8].

---

(1) Wb., f° 173, v°.
(2) Wb., *ibid.*, D. Cajot (almanach 1777, p. 13) admet aussi l'incendie. Hugues de Flavigny n'en parle pas. Clouet (I., pp. 278 et 281) le nie avec raison.
(3) Clouet, I, p. 290 et note 2. Sur Boson et l'incendie de Verdun, Cf. Parisot, *op. cit.*, p. 645, n. 1, et p. 667, n. 4.
(4) Début de la chronique de Bertaire, M. G. SS., IV, 40 et Sarrovard, préambule de son pouillé dans Roussel, t. II, pièces justif., p. II (Cf. M. G. IV, 38).
(5) F° 180, v°. D'après lui, Barnoin et son clergé abandonnèrent la cathédrale et même la ville. On peut lui opposer le silence de Laurent de Liège et de Sarrovard. Cf. aussi Clouet, I., p. 308.
(6) F° 181.
(7) Clouet, I, p. 313, sq.
(8) M. G. SS., VIII, L. I. L'évêque, étant entré à la cathédrale, avait donné un coup de pied à Bernier, qui priait prosterné sur le pavé. Celui-ci s'était levé sans rien dire; mais la nuit suivante, la Vierge apparut à l'évêque accompagnée de sainte Thècle, qui sur l'ordre de Marie toucha du pied le prélat, lequel demeura paralysé toute sa vie. Cette légende est évidemment embellie par H. de Flavigny.

Dans tous les cas, l'édifice eut bientôt besoin de réparations et d'agrandissements. Cette restauration fut l'œuvre des évêques Wicfrid et Heimon, successeurs de Bérenger et tous deux protecteurs des arts (1).

Le premier, Wicfrid, après avoir quelque peu réparé l'église, s'attacha surtout à en orner l'intérieur. Il fit confectionner, peut-être par des orfèvres verdunois, un devant d'autel en or, ou tout au moins en vermeil (3), que l'on admirait encore à la fin du XVIIe siècle (2). Au milieu du chœur, il avait fait suspendre, dit Wassebourg, « une grande coronne de cuyvre dorée, ou il y avoit plusieurs autres petites coronnes servans de chandeliers, faicte par un tel artifice, qu'en touchant l'une, toutes les autres se mouvoient et tournoient... et de laquelle coronne, je (qui escris ceste présente histoire) en ay veu encores de mon temps aucunes relicques en nostre église de Verdun » (4).

Sous l'évêque Heimon, qui fut élu en 993 (5), la cathédrale — qu'on trouvait sans doute trop petite — reçut des agrandissements et des transformations, qui en firent comme un nouvel édifice (6). Sa décoration attira ensuite l'attention du prélat, que l'Histoire nous représente comme un grand bâtisseur (7). Ajoutons que, de son temps, il est question d'une recluse qui vivait dans une étroite cellule, *ergastulo,* auprès de l'église Notre-Dame (8). Déjà au VIIIe siècle, il y avait, d'après Wassebourg (9), un solitaire nommé Amalbert, qui se tenait dans une chapelle dédiée à saint Pierre et saint Paul et située près du Vieux-Chœur actuel de la cathédrale. Ce sont les deux seules fois, que l'Histoire mentionne l'existence de cellules de reclus, dans le voisinage immédiat de l'édifice.

Au début du XIe siècle, l'église, rebâtie par Barnoin et complètement transformée par Heimon, continua à s'enrichir de présents parfois royaux. L'évêque Raimbert (1025-1039) lui avait donné, entre autres choses, deux belles chapes et surtout deux chasse-mouches, *ventilabra,* destinés à figurer dans les cérémonies liturgiques (10). Richard, son

---

(1) A noter que sous Adalbéron II, prédécesseur immédiat de Wicfrid, la cathédrale fut peut-être profanée dans des circonstances demeurées obscures, et auxquelles ferait allusion la célèbre *Oratio invectiva in Verdunensem civitatem,* de Gerbert, écrite en mars ou juin 986 : *Altaria Dei calcibus allisa ac ligonibus effossa sunt,* etc. (Lettres de Gerbert, édit., J. Havet, p. 72, n° 79).

(2) *Tabulam auream ante altare sancte Marie fecit.* (Cont. de BERTAIRE. M. G. SS., IV, 46).

(3) MABILLON et RUINART, *op. cit.*, p. 425.

(4) F° 197. Le continuateur de Bertaire, que Wassebourg paraphrase ici, dit simplement de Wicfrid : *templum sanctæ Mariæ præter alia gesta ita coronis ornavit ut, si manu primam tangeres, usque ad novissimam omnes moverentur.* (M. G. SS., IV, 46).

(5) Il assiste au concile de Mouzon, le 2 juin 995. (M. G. SS., III, 690).

(6) Continuat. de BERTAIRE. édit. citée, 47 et WB., f° 208.

(7) Construction de l'église de l'abbaye Saint-Maur et de la collégiale Sainte-Madeleine.

(8) Continuateur de BERTAIRE, édit. citée, 48.

(9) F° 137.

(10) Continuat. de BERTAIRE, édit. cit., 49.

successeur, le filleul et le protégé du célèbre abbé Richard de Saint-Vanne, était aussi l'ami du futur empereur Henri III. Par égard pour le prélat, le prince fit don à l'église Notre-Dame de Verdun, de différents objets précieux (1), parmi lesquels Wassebourg signale une grande agate, que l'on voyait encore de son temps (2).

Déjà, on signale dans la cathédrale des sépultures illustres. En 991, le corps de l'évêque Aldabéron, qui était mort en Italie, avait été ramené à Verdun par son frère le comte Frédéric et enseveli *in choro sanctae Mariae ante gradus* (3). Sous l'épiscopat de Raimbert (1025-1038), l'évêque du Mans, Avesgaud, épuisé par les fatigues d'un pèlerinage en Terre-Sainte, vint mourir à Verdun et fut inhumé dans la cathédrale (4). On sait d'autre part que l'évêque Richard († 1046), fut enterré, *in sinistra parte maioris ecclesiae sanctae Mariae iuxta chorum* (5), devant l'autel qu'il avait lui-même consacré à saint Nicolas et à saint Germain (6) et qui disparut dans l'incendie de 1047.

Ce désastre ruina la dernière cathédrale sur laquelle nous ne possédions que des renseignements purement historiques. A partir de sa reconstruction par l'évêque Thierry, les monuments figurés, et surtout l'édifice lui-même, nous raconteront, en concurrence avec les chroniques et les pièces d'archives, la longue série de ses transformations et de ses malheurs.

IV

Le 25 octobre 1047, Godefroy le Barbu, duc de Haute-Lorraine, révolté contre l'empereur Henri III, s'emparait de Verdun, avec l'aide de ses alliés, les comtes de Flandre et de Hollande. L'incendie allumé dans la ville par les vainqueurs se communiqua accidentellement à la cathédrale, qui fut entièrement consumée avec son trésor et ses archives. C'est en vain que le duc Godefroy en personne était accouru à la tête de ses soldats pour arrêter les flammes; tout fut détruit (7).

---

(1) *Cruces duas de auro et lapidibus pretiosis factas, candelabra sex argentea, thuribulum auri trium librarum.* M. G. SS., IV, 49. Le chroniqueur fait remarquer qu'Henri n'était pas encore empereur, au moment où il fit ce don.

(2) F° 234.

(3) Continuat. de Bertaire, édit. cit., 47. M. F. Lot, (*Les derniers Carolingiens*, p. 245, n. 4), indique la date exacte de la mort de cet évêque (19 mars 991).

(4) Obit., f° 273, v°. Gallia Christ. (Edit. Hauréau), t. XIV, 367. A noter que l'évêque Raimbert, qui avait accueilli Avesgand, fut inhumé dans l'église de l'abbaye Saint-Airy.

(5) Cont. de Bertaire, édit. cit. 50. Rosières (*Stemmata lotharingiæ ac Barriducum*, t. IIII, f° 207) dit de l'évêque Richard : *Aedes restauravit pontificias.... Postremo cum cathedrali Vitonique Ecclesiis plura beneficia contulisset abcessit e vivis. In illa tegitur.*

(6) Guesdon, épit. p. 4, croit que la tombe de Richard était celle que l'on découvrit dans le chœur en 1752. D'après les *Annales Sancti-Vitoni virdunensis* (M. G. X. 225 ss.) le corps de l'évêque fut en effet transféré, *ante chorum in novam basilicam Sancte Marie,* Cf. aussi continuat. de Bertaire (M. G., IV, 50).

(7) Laurent de Liège, dans M. G. SS., X, 492. Cf. *ibid.*, t. XXV, 407. *Chronica de origine ducum Brabantiæ.* D'autre part, la plupart des textes concernant cet événement se trouvent dans le tome XI des *Historiens de France* de D. Bouquet, vg. pp. 110, 146, 413, 425.

Ce désastre eut un énorme retentissement dans l'Empire et même dans toute l'Europe chrétienne. Les Actes des évêques de Liège le mentionnent [1], Sigebert de Gembloux en fait mémoire à l'année 1047 [2], ainsi que Lambert [3], qui raconte en plus la pénitence du duc Godefroy.

A Verdun, la consternation causée par ce tragique événement fut telle, que vingt-quatre chanoines quittèrent la ville et s'enfuirent en Hongrie, d'où ils ne revinrent plus. On vit le pape saint Léon IX, en personne, s'associer à la douleur générale. Quand, en 1049, il vint à Verdun pour la consécration de la nouvelle collégiale de la Madeleine, il ne put retenir ses larmes à la vue des ruines de l'église Notre-Dame. C'est lui-même qui le raconte dans l'exorde de la bulle, par laquelle il confirma, cette année même, les possessions du chapitre de la cathédrale [4].

En présence de l'émotion générale, l'auteur involontaire du désastre, le duc Godefroy, sentit le besoin de faire une pénitence solennelle. Humiliant sa fierté, il se présenta à Verdun, vers l'an 1049 [5], à peine vêtu, les pieds nus, et se traînant sur le sol, il vint, depuis le haut de la cité, jusque devant le grand autel de l'église incendiée [6]. Divers chroniqueurs racontent même qu'il y reçut publiquement la flagellation, et que, pour sauver sa chevelure et sa barbe, il fit don à la cathédrale de plusieurs terres, entre autres de la villa de Peuvillers et de celle d'Ars-sur-Moselle [7]. Laurent de Liège, en rapportant ces donations,

---

(1) Martène, *Ampl. collectio.*, IV, 890. *De bello et caritate Virdunensibus impensa.*

(2) Bouquet, IX, 164.

(3) *Lamberti Hersfeldensis Annales,* dans M. G. SS., V, 153. sq. (autrefois v. g. dans Bouquet appelé improprement Laurent d'Aschaffenburg).

(4) Roussel, II, preuves, p. III, et *Analecta Juris pontif.*, t. 27, col. 1185. Dans son histoire de saint Léon IX (collection des *Saints*, Lecoffre, 1904), M. l'abbé Martin omet de signaler le séjour que ce pape fit à Verdun en 1049.

(5) Sur cette date, consulter la thèse de E. Dupréel : *Histoire critique de Godefroy le Barbu,* Uccle, 1904, in-8°, p. 46 ss., où il discute les opinions de Steindorff *(Allegem. Deutsche Biographie)* et de Giesebrecht *(Kaiserzeit,* II, p. 445).

(6) M. G. SS., X, 492.

(7) Peuvillers (Meuse, arr. de Montmédy, c. de Damvillers), Ars-sur-Moselle (près de Metz, Lorraine). Un diplôme curieux, mais qui semble bien apocryphe, rapporte une prétendue donation de Godefroy à la cathédrale, en 1056. Le voici, tel qu'il existe, en traduction (?) aux archives du ministère des Affaires étrangères *(Supplém. de Lorraine,* t. II, f° 40 v°) : « De Godefroy le Barbu, tiré de LEglise Nostre Dame de Verdun ». *Au nom de Dieu. Amen.* La Saincte Escriture nous exhortant Incessamment de rendre a dieu ce qui est de dieu et a Caesar ce qui est de Caesar, Nous voulons quil soit cognu de toute la postérité des siècles advenir, que nous Godefroy, dit a la barbe, filz de l'invincible duc Gozelon, duc de La Lorraine supérieure Mosellanique, Marchis, duc de Brabant, d'Asbave, d'Ardenne et de Bouillon, comte de Verdun, recognoissans par la teneur des présentes devant le Crucifix et en présence de la Bienheureuse Vierge Marie, de tout le Clerge et de tout le peuple la grandeur de nostre peche, et de combien de maulx et calamitei Nous avons afflige LEglise Nostre Dame de Verdun, esperans den obtenir le pardon et des pechez que Nous avons commis contre dieu, La Vierge et nostre prochain, Nous donnons cejourd'huy a perpetuité pour satisfaction de noz faultes a ladicte Eglise de la bienheureuse vierge et aux chanoines d'icelle La quatrième partie de nostre Comté de Verdun, promettans oultre ce de rebastir Ladite Eglise ainsy quelle estoit du passé. Etc. fait et passé publicquement a Verdun Lan du Seigneur 1056, le scel estoit orné d'un escusson avec une croix et une escarboucle au dessus. »

fait remarquer qu'elles n'étaient qu'une compensation assez maigre des dommages causés par le duc (1).

S'il faut en croire la chronique de Lambert, qui est le seul garant du fait, Godefroy aurait encore plus complètement réparé sa faute, et, comme le légendaire Renaud de Montauban dans les chantiers de Saint-Pierre de Cologne, il se serait mêlé aux ouvriers qui reconstruisaient l'église et les aurait servis comme simple maçon (2).

Dès le lendemain de l'incendie, l'évêque Thierry avait songé, en effet, à rebâtir sa cathédrale. Malgré son hostilité habituelle à l'égard du prélat, le chroniqueur de Saint-Vanne lui rend cette justice, qu'il s'y employa avec un soin et un zèle remarquables. Utilisant ses hautes relations, il réunit promptement des ressources considérables, tant en argent qu'en nature. Waso, évêque de Liège, lui envoya cinquante livres d'argent (3). Son frère, Frédéric, comte de Toul, dont le fils étudiait à l'école de la cathédrale de Verdun, lui permit de prendre, dans ses forêts, le bois en grume nécessaire à la reconstruction de l'église et du cloître (4). L'obituaire de la cathédrale ajoute même qu'il accorda cette permission à perpétuité (5).

Des particuliers joignirent leur offrande à celle de ces illustres bienfaiteurs. L'archidiacre Ermenfroy, qui déjà avait bâti et doté la collégiale de Sainte-Madeleine, étendit sans doute ses largesses à la cathédrale voisine (6). Deux riches et nobles Verdunois, l'ancien voué ou avoué de l'évêché, Vénérand, et son épouse, Ermengarde, donnèrent, avec le terrain nécessaire pour agrandir l'édifice, des propriétés et des terres pour l'entretenir. Ils prêtèrent même quelques-uns de leurs ouvriers et de leurs serviteurs pour accélérer les travaux de reconstruction (7). Enfin, un autre laïque, appelé Banacer, offrit, pour la bâtisse, trois colonnes et six arpents de terre à Baleycourt (8).

La reconstruction de la cathédrale se fit donc dans les conditions les plus avantageuses que l'on eût jamais vues. D'ailleurs, les flammes avaient peut-être épargné certaines parties de l'édifice ancien, que l'on fit entrer dans la nouvelle construction. Celle-ci s'éleva bientôt avec son vaste portail roman, flanqué de deux larges tours terminées en bâtière.

---

(1) Loc. cit., *donaria... satis tamen minora malis illatis.*

(2) SS., V., 153-4, *ut... in opere cæmentario per se ipsum plerumque vilis mancipii ministerio functus deserviret.*

(3) Cf., M. G. SS., X, 492.

(4) Wb., f° 238. D. Cajot (*op. cit.*, pp. 71-72) et Waitz traduisent à tort le mot *argunna* du texte par *Argonne*. Ce mot signifie plutot *bois en grume*. Cf., Clouet, II, p. 69, n. 1, *Sur Frédéric, comte de Toul* Cf., L. Vanderkindère, *La Formation territoriale des principautés belges*, etc., t. I, p. 435.

(5) F° 123.

(6) Wb., f° 238. Ce n'est qu'une hypothèse, assez vraisemblable d'ailleurs.

(7) Wb. *ibid.* Ce sont peut-être ces nobles donateurs dont il fait malencontreusement mention à propos de la fondation de la cathédrale. Cf., f° 55 (53).

(8) Obit., f° 185. Baleycourt, écart de Verdun.

C'est ainsi que nous la représentent quatre monnaies différentes de Thierry, frappées, comme l'indiquent assez le sujet et la légende *virdunum,* dans l'atelier de Verdun (1). Dans la deuxième partie de cette notice, on étudiera ce qui reste de la cathédrale de Thierry, et l'on dira quelles hypothèses on peut émettre au sujet de sa disposition. Pour en revenir à la suite des événements, il suffira de remarquer qu'en 1069, le duc Godefroy, l'auteur involontaire de l'incendie de 1047, fut enseveli dans la cathédrale (2), dont il était devenu l'un des principaux bienfaiteurs, et où son fils, Godefroy le Bossu, l'époux de la célèbre comtesse Mathilde, vint le rejoindre en 1076. Treize ans plus tard, en 1089, l'évêque Thierry venait reposer, à son tour, sous les dalles de l'édifice, après un épiscopat fort troublé (3). Lors de la reconstruction de la cathédrale, au XIIe siècle, son corps fut transféré dans le chœur de la nouvelle église, au pied des degrés de l'autel. C'est là qu'en 1752, on découvrit ses restes, que firent reconnaître, avec le calice et la crosse, les premières lettres de son nom, encore visibles sur son anneau pastoral (4).

(1) Infrà, 2e partie, ch. II.

(2) B. Nat., coll. Baluze, ms. 47, copie d'un ancien obituaire: *consepultus in hac ecclesia honorifice,* f° 72. Cf., aussi *Chronique de saint Hubert,* dans M. G., VIII, 582. Godefroy serait mort à Verdun où il s'était fait transporter, le 24 décembre 1069.

(3) Obit., f° 170, *IV kal. maii obiit Theodericus episcopus, qui hanc novam condidit ecclesiam.* A noter que sous cet évêque, la foudre tomba, un premier jour d'août, sur le chœur de la cathédrale et frappa un prêtre et un sous-diacre (M. G. SS., X, 495).

(4) Guesdon *(Epitaphes,* p. 4) prétend que c'est le tombeau de l'évêque Richard, transféré en cet endroit en 1089. — Clouet (II, p. 149, n. 2) suppose avec plus de vraisemblance que c'est en réalité le tombeau de Thierry, mort en 1089. Les lettres visibles dans le chaton de l'anneau étaient : T. R. I. C. (Theodericus).



Sceau de l'Evêque Thierry.

(D'après M Doxy, *Monographie des sceaux de Verdun.*)

CHAPITRE II

LA CATHÉDRALE PENDANT LE XIIe SIÈCLE

Ruine de la cathédrale. — « Les miracles de Nostre-Dame » et la Tour-le-Voué. — Reconstruction de la cathédrale par Albéron de Chiny (1136-1150). — Ressources dont il dispose. — Consécration de la cathédrale par le pape Eugène III (11 novembre 1147). — Saint Bernard et le cardinal Albéric d'Ostie. — Achèvement de l'édifice. — Mort et sépulture de ses bienfaiteurs : Albéron de Chiny et Constance.

I

L'édifice bâti par Thierry devait durer un peu moins d'un siècle, et ce fut encore une guerre féodale qui en causa la ruine. Les troubles produits par la querelle des Investitures, si vive à Verdun (1), l'instabilité de la domination épiscopale, qui en fut la conséquence, avaient permis au comte Renaut de Bar, avoué, ou — comme l'on disait alors — « voué » de l'évêché, d'usurper peu à peu la souveraineté temporelle des évêques. En 1130, après la démission d'Henri de Winchester et l'élection du faible Ursion, moine craintif, qui n'osa pas prendre possession de son siège, le voué put établir facilement sa domination sur la cité de Verdun. Un peu au-dessus de la cathédrale, au milieu même des jardins de l'évêché, il éleva une tour formidable qui commandait toute la ville, et dont la garnison terrorisait les habitants par ses violences et par ses pillages (2).

Abandonnée par l'évêque, et bientôt par le clergé, que le voisinage des hommes d'armes effrayait, la cathédrale tomba peu à peu en ruines. La toiture, enlevée peut-être par les soldats du voué, disparut, et la pluie pénétra dans l'édifice, endommageant la maçonnerie, et — comme dit le chroniqueur de saint Vanne — pourrissant la voûte, qui fut bientôt criblée de gouttières (3). Aussi, les autels étaient-ils abandonnés et les lumières éteintes. Mais alors, le sanctuaire délaissé par les hommes fut illustré par des prodiges, qui sont restés célèbres dans l'histoire de Verdun, sous le nom de « Miracles de Nostre-Dame » (4). Un contem-

---

(1) C'est ainsi que la cathédrale fut témoin des violences exercées sur l'archidiacre Guy qui avait osé publier la bulle du pape Pascal II, contre l'évêque de Verdun, Richard et ses partisans. M. G. SS., X, 500.

(2) Pour tous ces événements, voir CLOUET, II, pp. 202 sqq. Le terrain voisin de l'emplacement de la Tour s'appela longtemps la « Courlouve » ou Cour-le-Voué.

(3) *Testudo fœtebat luto plena et imbribus pervia.* M. G. SS., X, p. 507.

(4) La fête s'en célèbre le 20 octobre dans la liturgie verdunoise. *Eodem die, veneratio et memoria signorum beate dei genitricis, que facta sunt et fiunt per eam, in ecclesia virdunensi.* Obit., f. 269.

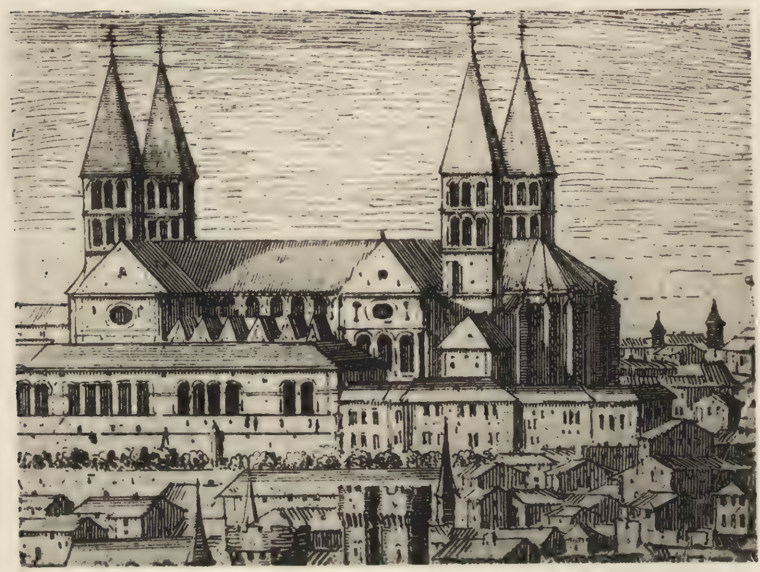
porain, le savant Guillaume, doyen du chapitre, en avait composé un recueil, malheureusement perdu depuis longtemps (1). La tradition rapporte seulement que des lumières apparaissaient parmi les ruines et que les morts inhumés dans l'église chantaient matines à la place des chanoines absents (2).

Aussi, la cathédrale dévastée devint-elle bientôt le centre d'un pèlerinage fréquenté, non-seulement par les Verdunois, mais encore par les étrangers, qu'attirait le bruit des miracles. On vit un jour tout le clergé et tous les ordres religieux de la cité s'y transporter avec les châsses, au milieu d'un grand concours de peuple, pour y faire une supplication solennelle. Cependant, les abords de la cathédrale étaient loin d'être sûrs, et Laurent de Liège raconte que les soldats du voué faisaient pleuvoir, du haut de leur tour, des flèches et des pierres sur les malheureux pèlerins (3).

Cette pénible situation ne cessa que par l'initiative — à la fois prudente et hardie — du nouvel évêque, Albéron de Chiny, qui, en 1131, avait succédé au faible Ursion, bientôt las de sa lourde dignité. Après avoir essayé — mais en vain — de négocier avec l'usurpateur, Albéron réussit à endormir la vigilance de ses soldats. Le jour de la Pentecôte 1136 (4), la Tour-le-Voué fut enlevée par surprise et, au sommet, l'évêque fit flotter l'étendard de Notre-Dame. C'est en vain que, par deux fois, le comte Renaut marcha sur la ville épiscopale pour venger son échec. La seconde fois, comme il s'avançait d'Ambly (5) sur Verdun, il fut saisi d'effroi en apercevant de loin le faîte de la cathédrale, comme s'il avait eu une apparition divine, *divino aspectu,* dit l'historien de saint Vanne ( ). Wassebourg, selon sa coutume, paraphrase le texte de Laurent de Liège : « Si tost, dit-il, qu'ilz eurent passé les montaignes et furent arrivez en la plaine dont on voyoit la cité, leur apparurent sur la sommité de l'église de Nostre-Dame, plusieurs visions célestes et miraculeuses, par lesquelles ilz furent esperduz » (7). Enfin, le comte de Bar se résigna à sa défaite, et par un accord conclu avec l'évêque, il renonça à son avouerie, moyennant certaines compensations (8). La Tour-le-Voué fut démolie et peut-être ses débris servirent-ils à la construction de la nouvelle cathédrale.

---

(1) Wb., f° 290.
(2) Clouet, II, p. 204. — Roussel, I, pp. 269-270.
(3) M. G , X, 507.
(4) Plutôt que 1144. Cf., Clouet, II, pp. 207-208 et la note.
(5) Meuse, arrondiss. et canton de Verdun, à 20 km de la ville.
(6) Laurent de Liège, *édit. cit.,* 508.
(7) F° 296, v°.
(8) Clouet, II, p. 212.



Cliché A. Drupt.

La Cathédrale en 1669. (D'après Israël Sylvestre.)



Cliché A. Drupt.

Gravure dite du « Monstra te »
(XVIIIe siècle).

II

Au lendemain de ces tragiques événements, la première pensée de l'évêque Albéron fut, en effet, de rebâtir l'église Notre-Dame. D'ailleurs, les circonstances n'avaient jamais été si favorables pour une entreprise de ce genre. Pour la première fois, depuis plus d'un siècle, l'évêché de Verdun, jusque-là déchiré par les guerres, connaissait enfin le repos. La puissance épiscopale, raffermie par la suppression de la vouerie, n'était pas encore menacée par les entreprises des bourgeois de Verdun, qui vont bientôt chercher à établir une commune. Par suite, l'évêque pouvait disposer librement de la totalité de ses ressources, et Albéron de Chiny n'hésita pas à sacrifier, en outre, une partie de sa fortune personnelle. D'autre part, la cité épiscopale jouissait, vers le milieu du XIIe siècle, d'une opulence qu'attestent, avec les largesses de ses riches citoyens, le grand nombre des fondations charitables et la vive impulsion donnée aux travaux publics (1). Les industries d'art, spécialement l'orfévrerie et l'émaillerie, y étaient alors dans tout leur éclat (2). Enfin, depuis les derniers événements, le sanctuaire de Notre-Dame de Verdun était devenu le centre d'un pèlerinage important, et les nombreux pèlerins étrangers qui y accouraient joignaient leur offrande à celle des Verdunois pour la reconstruction de l'édifice.

On ne connaît pas la date précise, ni du commencement, ni de l'achèvement des travaux, mais on peut, sans témérité, en placer l'exécution entre l'année 1136, qui vit l'expulsion du voué, et les environs de 1150. La reconstruction dut commencer par la restauration du Vieux-Chœur, qui put être bientôt livré au culte. Dès 1144, Laurent de Liège témoigne que le *presbyterium* ou chœur principal, deux des quatre tours et une bonne partie de l'immense édifice *ingenti œdificio* sont terminés (3). Enfin, au mois de novembre 1147, la construction — sans être achevée — était assez avancée, pour qu'il fût possible d'en faire la dédicace solennelle. La cathédrale devait donc être totalement terminée vers 1150.

A cette époque, l'Ile-de-France voyait naître un style nouveau, qui allait prendre bientôt le plus magnifique essor. C'est en 1140 que l'abbé Suger commençait la basilique de Saint-Denis (4), le premier

---

(1) Par exemple, l'hôpital Saint-Nicolas de la Gravière, les léproseries, le pont Chaussée.
(2) Cf. Appendice.
(3) M. G. SS. X, 513. Il ne faut pas oublier que ce chroniqueur est témoin oculaire.
(4) ENLART, *Manuel*, t. I, p. 432. A noter que le roi Louis VII dut voir la cathédrale de Verdun en construction, puisqu'il passa par Verdun en juin 1147, pour se rendre à la 2e croisade. (ROUSSEL, I, p. 278). Cf., A. LUCHAIRE, *Etudes sur les actes de Louis VII*, n° 222 et p. 64.

en date des grands édifices gothiques, et les années suivantes allaient voir surgir, avec leurs croisées d'ogives et leurs arcs-boutants, les audacieuses cathédrales des rives de l'Oise et de la Seine. Mais la période d'expansion de cet art — encore si près de ses origines — n'était pas alors commencée. Comme une partie de la France orientale, Verdun, d'ailleurs ville d'Empire, subissait à ce moment l'influence artistique de l'Allemagne, aussi bien que sa domination politique (1). C'est à l'école des architectes rhénans que s'était formé le maître de l'œuvre de la cathédrale de Verdun, Garin, et peut-être même, comme l'affirme un historien (2), était-il originaire du pays de Mayence et de Spire. Il jouissait auprès de ses contemporains d'une brillante réputation, car Laurent de Liège le compare — avec une certaine emphase — au célèbre Hiram, qui construisit le temple de Salomon, *ceteris doctior ut sub Salomone, ille Hyram de Tyro* (3). Aussi, après l'achèvement de la cathédrale, le retint-on à Verdun, pour y construire le premier pont de pierre que l'on eût encore vu sur la Meuse.

On essayera — dans la seconde partie de ce travail — d'étudier en détail l'œuvre de Garin, et de reconstituer, dans la mesure du possible, la pure basilique rhénane que fut la cathédrale de 1150. Pour l'intelligence des transformations et des additions qu'elle va subir, à partir du XIIIe siècle, il suffira d'en indiquer ici l'ordonnance générale (4).

C'était une église à trois nefs, terminée, à chacune de ses extrémités, par une abside précédée d'un transept. L'abside orientale, cantonnée de deux absidioles à chevet plat, était polygonale et voûtée en quart de sphère ; elle surmontait une vaste crypte qui répétait sa disposition générale. L'abside occidentale ou « Vieux-Chœur » était carrée et probablement voûtée en berceau ; une petite crypte ou confession s'étendait sous une partie de sa surface. L'un des deux transepts et les bas-côtés étaient voûtés d'arêtes. Au-dessus de la nef principale, courait un lambris horizontal, qui s'étendait probablement aussi au-dessus du transept occidental. A l'extérieur, quatre tours surmontées de flèches en plomb, de forme quadrangulaire, flanquaient l'édifice à l'intersection des transepts et des absides. Cinq portes principales donnaient accès dans le monument, deux à l'Est de chaque côté du chœur oriental, et deux autres à l'Ouest, ouvertes symétriquement de part et d'autre du Vieux-Chœur. Le portail principal, placé latéralement, comme dans

---

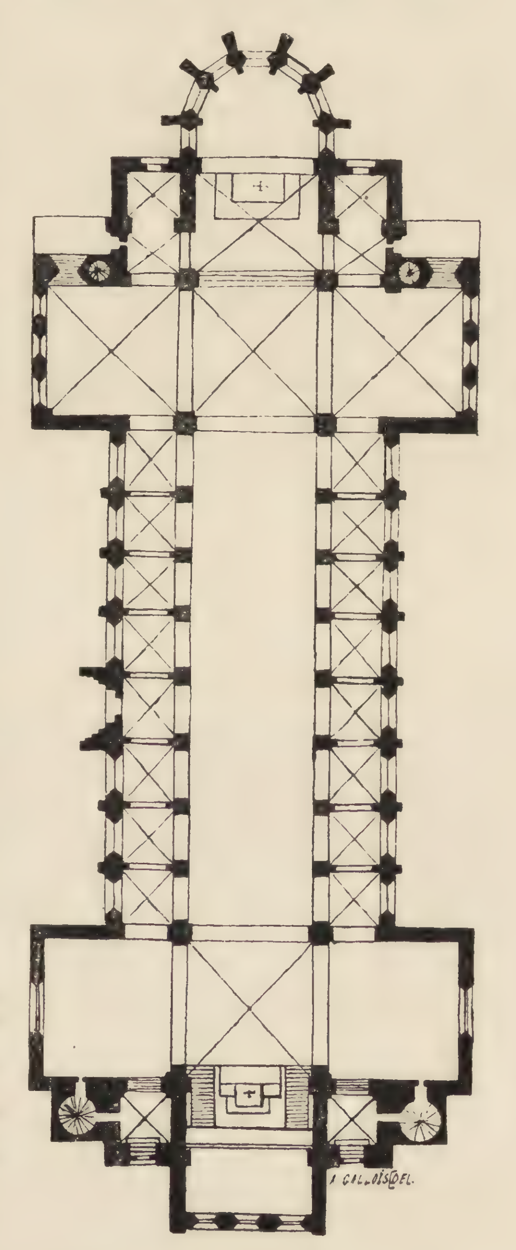
(1) Verdun était aussi rattaché, au point de vue religieux, à la province ecclésiastique — en partie de langue allemande — dont Trèves était la métropole.

(2) Clouet, II, p. 554, qui ne cite, il est vrai, aucun texte à l'appui de son dire. A noter que les cathédrales de Mayence et de Spire sont peut-être — avec le dôme de Trèves — les trois édifices les plus étroitement apparentés à la cathédrale de Verdun. A remarquer aussi que la forme « Garin » (Warin en Lorraine) décèle une origine germanique.

(3) *Loc. cit.*

(4) Plan p. 21.

les grandes églises rhénanes, donnait dans le collatéral nord, et un cloître (1) situé au sud de l'édifice, en complétait l'ordonnance générale. Telle qu'elle était alors, la cathédrale de Verdun ne demeurait pas, dans la région meusienne, une œuvre isolée de l'art rhénan. Dans son voisinage immédiat, les églises abbatiales de Saint-Vanne (2) et de Saint-Mihiel (3), les églises paroissiales de Dugny (4) et de Mont-devant-Sassey (5), et plus loin, les cathédrales de Châlons et de Besançon avaient subi, plus ou moins, les influences germaniques (6).



III

Un grand honneur était réservé à la nouvelle basilique, déjà illustrée par la gloire des miracles. Le pape Eugène III, qui se rendait de Reims à Trèves, avait consenti, sur les instances de l'évêque Albéron, à se détourner de sa route pour en faire la dédicace (7). En passant à Châlons,

(1) Le 20 août 1292, acte de la publication, dans le cloître de la cathédrale, d'une lettre d'Honorius III (L. Delisle, *Invent. des Mss. latins et français*..., 1891, pp. 524-525). Le mot «cloître» semble plutôt désigner ici le quartier soumis à la juridiction capitulaire.

(2) Il en reste une tour romane du XIIe siècle ; elle était située dans la citadelle de Verdun, et l'on a vu plus haut qu'elle occupait l'emplacement de la cathédrale primitive.

(3) Tour romane à chapiteaux cubiques. (Saint-Mihiel, chef-lieu de canton, Meuse, arrond. de Commercy.)

(4) Meuse, arrond. et canton de Verdun ; monument intéressant, récemment classé.

(5) Meuse, arrond. de Montmédy, canton de Dun, faisait autrefois partie du diocèse de Reims. L'abside de cette église est la réplique exacte, quoiqu'à une échelle moindre, de l'abside principale de notre cathédrale.

(6) Dans le dép. de la Meuse, on peut encore citer à ce point de vue, l'intéressante église de Malaumont (arrond. et canton de Commercy) et dans le canton de Vigneulles (même arrond.), la curieuse tour-chapelle de Creuë, les tours des églises de Vigneulles et de Seuzey.

(7) Il arrivait assez souvent, au Moyen-Age, que l'on consacrait un édifice inachevé comme la cathédrale de Verdun, pour rattacher à la cérémonie le souvenir d'un homme illustre, d'un pape, par exemple. Cf., J.-A. Brutails, *L'Archéologie du Moyen-Age et ses méthodes*, p. 194.

le 28 octobre 1147, le Souverain Pontife consacra la cathédrale Saint-Etienne, alors si semblable à celle de Verdun (1), et, le 5 novembre suivant, il faisait son entrée triomphale dans la cité verdunoise, au milieu des applaudissements du peuple, *Tripudiante totâ hac civitate* (2). Dix-huit cardinaux et l'illustre saint Bernard, son ancien maître, l'accompagnaient.

On aimerait avoir des renseignements nombreux et précis sur la cérémonie de consécration de l'église, qui eut lieu le 11 novembre suivant, en la fête de saint Martin (3). Mais le moine de Saint-Vanne, continuateur de Laurent de Liège, qui la mentionne dans sa chronique, préfère nous entretenir plus longuement de la visite du pape à son abbaye et de la reconnaissance qu'il y fit des reliques de saint Saintin. Toutefois, une tradition ancienne rapporte que saint Bernard prit la parole dans la cathédrale et qu'il y prononça, sans doute, un des six discours sur la Dédicace des églises, que l'on trouve dans ses œuvres (4). On aime à penser que la même voix puissante qui, l'année précédente, entraînait à la croisade l'empereur Lothaire, dans la cathédrale de Spire, a retenti également dans la cathédrale de Verdun, sœur de la première par son style simple et par son austère grandeur (5).

La nouvelle cathédrale de Verdun, s'il faut en croire une tradition contemporaine, fut témoin d'un autre fait qui se rattacherait au passage de saint Bernard à Verdun. Le 20 novembre de la même année, d'après une opinion assez probable, peu de jours après la consécration de l'église, le premier dignitaire du Sacré-Collège, Albéric, évêque d'Ostie, mourut et fut inhumé dans la cathédrale. Quelques jours plus tard, l'abbé de Clairvaux disait la messe près de sa tombe, quand, à la post-communion, il changea l'oraison habituelle *pro defuncto* et la remplaça par celle d'un confesseur pontife, comme s'il voulait attester la béatitude céleste dont jouissait désormais son saint ami (6). C'est peut-être en souvenir

---

(1) VIOLLET-LE-DUC, *Dict.*, t. II, pp. 353-354, et *Notice sur la cathédrale de Châlons*, p. 20, une plaquette in-8°, 1842 (Châlons).

(2) M. G., SS, X, 517.

(3) Obit., f° 281 v°. Dans un Sacramentaire de l'église de Verdun aujourd'hui conservé à la Bibl. Nat. (ms. latin 18005) et qui date du XIe siècle, une main du XIIe siècle a écrit à la date du 11 novembre : *Dedicatio ecclesie Sancte Marie Virdun*. Dans son beau pontifical manuscrit (B. V. ms. 91) l'évêque N. Psaulme s'est fait représenter consacrant solennellement un autel : *In festo Dedicationis Ecclesiæ Virdunensis, quod die divi Martini celebratur.*

(4) CLOUET, II, p. 227.

(5) On peut remarquer, à ce propos, que l'austérité du style rhénan répondait parfaitement au programme architectural de saint Bernard, tel qu'il l'a formulé maintes fois, pour protester contre la richesse du roman bourguignon adopté par les moines clunisiens.

(6) *Bernardi vita — auctore Gaufrido* — dans l'Edit. MABILLON (1690), t. II, 1138, a. Pour fixer la date de cet événement, resté célèbre à Verdun, on a adopté l'opinion la plus commode. En effet, la *Vita Bernardi* (loc. cit.) affirme que saint Bernard pria devant le tombeau d'Albéric, *noviter defuncti*, et l'obituaire de la cathédrale (XIIIe siècle, f° 286) fait mémoire de la mort du cardinal au 20 novembre, soit neuf jours après la consécration de l'église. D'autre part, la cour romaine n'arriva à Trèves que le 30 novembre (*Gesta episc. Trever* dans Hontheim *Prodomus. Pars posterior. 777*). Or, saint Bernard, s'il revint en Lorraine au printemps de 1153, ne semble

de tous ces événements, qu'une des premières chapelles gothiques ajoutées à la cathédrale fut dédiée à saint Bernard (1).

Quant au tombeau d'Albéric, on pense l'avoir retrouvé en 1752, dans le chœur de l'église, sous une dalle sans inscription, que, de temps immémorial, on évitait, par respect, de fouler aux pieds (2). Le caveau une fois ouvert, on aperçut un squelette chaussé de brodequins dorés et revêtu du pallium par dessus les vêtements pontificaux. Il avait un anneau au doigt, mais on ne vit auprès de lui ni le calice, ni la crosse qui eussent certainement accompagné la sépulture d'un évêque du diocèse (3).

IV

A la fin du mois de novembre, la cour romaine avait quitté Verdun pour se rendre à Trèves. L'évêque Albéron reconduisit le pape pendant une partie du trajet, puis revint à Verdun surveiller l'achèvement complet de la cathédrale (4). C'est, sans doute, à cette époque que l'édifice reçut sa belle couverture de plomb et que ses quatre tours se couronnèrent de flèches en charpente, également revêtues de lames de plomb. C'était le don magnifique d'un riche bourgeois de la ville, nommé Constance, qui exerçait dans l'église les modestes fonctions de « coûtre » ou de sacristain (5). A sa mort, il demanda humblement à être enterré, avec sa femme, dans le parvis de l'église, auprès de la porte du Lion, et, jusqu'en 1755, on lisait, sur le mur du transept oriental, l'inscription louangeuse qui rappelait sa générosité (6).

Albéron de Chiny survécut plusieurs années à l'achèvement de la cathédrale. Il ne mourut que le 2 décembre 1158, à l'abbaye Saint-Paul de Verdun, où, depuis deux ans, il avait pris l'habit de prémontré, et il

---

pas être venu à Verdun (VACANDARD, *Saint Bernard,* II, pp. 504-505). On peut objecter que le 22 novembre, Albéric souscrivait encore à une bulle (VACANCARD, *op. cit.,* II, p. 305, nº 2), que les *Gesta episcop. Trever* (loc. cit.) le mentionnent parmi les prélats qui entrèrent à Trèves aux côtés du pape, le 30 novembre. Enfin, certains historiens (Cf., Ul. CHEVALIER, *Biobl. gr.,* article *Albéric d'Ostie)* le font mourir à Verdun dans les premiers jours de 1148, en revenant de Trèves, ce que contredit l'obituaire, tandis qu'AUBRY DE TROIS-FONTAINES (M. G. SS., édit. Pertz, t. XXIII, nº 841) recule sa mort jusqu'en 1151. Il est possible d'ailleurs qu'un voyage de saint Bernard, non mentionné par les historiens, l'ait ramené à Verdun entre 1147 et 1153, auprès de son ami Albéron.

(1) La première, le long du collatéral nord, maintenant chapelle de saint Vincent de Paul.

(2) GUESDON, *Epit.,* pp. 5 et 6.

(3) Id. *Ibid. Résumé des procès-verbaux de la découverte (16 août 1752).* Les évêques de Verdun ne portaient pas le pallium. Cet insigne vient de leur être concédé à la requête de Mgr Dubois, 1907), en considération de l'antiquité et de l'illustration du siège de Verdun.

(4) WB., fº 303, vº.

(5) WB., fº 304.

(6) GUESDON, *Epitaphes,* pp. 760-63. Guesdon prétend que cette inscription aurait été gravée dès 1140 (?).

fut enseveli dans l'église qu'il avait bâtie [1]. Peut-être était-il enterré à l'entrée du chœur, à la suite des tombes de Thierry, le fondateur de l'ancienne cathédrale, et du cardinal Albéric. On pourrait supposer alors que sa tombe fut déplacée, à la suite des remaniements opérés dans cette partie du sanctuaire, lors de la construction des différents jubés [2].

Vers la fin du XIIe siècle, les successeurs d'Albéron choisirent plutôt leur sépulture à l'autre extrémité de l'édifice, dans le Vieux-Chœur, que l'un d'eux, Albert de Hierges, ou de Hirgis, venait de décorer d'une splendide mosaïque. C'est la première des œuvres d'art dont on signale l'apparition dans une église, qui allait bientôt en renfermer un si grand nombre [3].

---

(1) *Albero vero episcopus vir generosus et approbati meriti... in pace quievit, qui in maiore ecclesia beate Marie mandatur sepulture.* M. G. SS., X, 517. Cf., sur Albéron de Chiny, *Centuries du pays des Essuens,* publiées par P. LAURENT. Paris, 1894, pp. 303-304.

(2) GUESDON, *Epit.,* p. 7, signale deux grandes tombes de pierre, sans inscription, placées devant la porte du chœur, dans une position qui indique, qu'elles n'occupaient plus leur emplacement primitif.

(3) Sur cette mosaïque, cf. Trois. part., ch. III. Déjà, en 1184, l'évêque Henri de Castres avait accordé à la cathédrale un revenu annuel de dix livres, *ad emendum calices vel palia vel cetera ecclesiæ ornamenta.* (Cartulaire de la Cathédrale, f° 92.)



Sceau d'Albéron de Chiny.

(D'après M. DONY, *Monographie des sceaux de Verdun.*)

CHAPITRE III

LA CATHÉDRALE PENDANT LA PÉRIODE GOTHIQUE (XIIIe-XVIe SIÈCLES)

Le XIIIe siècle. — Construction des voûtes de la grande nef et de l'abside au XIVe siècle. — Le XVe siècle. — La chapelle du chapelet et le cloître pendant le XVIe siècle.

I

Vers l'an 1200, la cathédrale s'élevait toute blanche, dans sa majesté à la fois grave et souriante. Plus belle alors que ses voisines de Metz, de Toul et de Trèves, elle était la gloire de la cité verdunoise, et les bourgeois faisaient reproduire son image sur leur grand sceau communal, comme le symbole de leur foi religieuse et de l'opulence de leur ville (1).

Pendant les années qui vont suivre, l'influence française ne cessera de grandir à Verdun, à la faveur des guerres qui déchirent l'Empire, et cette influence — comme il arrive souvent — sera à la fois politique et artistique (2). Le « style français », comme on appelait alors le style gothique, sera franchement adopté par les grandes abbayes verdunoises, qui commencent, vers cette époque, de somptueuses basiliques, bien plus élégantes que l'austère cathédrale romane. En 1235, l'abbé Louis, de Saint-Vanne, jette les fondements d'une vaste église avec déambulatoire et chapelles rayonnantes, sur le plan de l'église abbatiale de Lagny (3). Pris d'une belle émulation, les Prémontrés de la riche abbaye Saint-Paul entreprirent, en 1249, la construction d'une véritable basilique, digne de rivaliser avec les cathédrales françaises (4).

Il était bien difficile que le clergé de la cathédrale échappât à la fièvre de construction, qui gagnait alors — non-seulement les monastères de la cité — mais encore les villes voisines : Reims, Châlons, Metz et Toul. Précisément, les ressources affluaient de nouveau dans le trésor de l'église Notre-Dame, et, depuis 1230, en particulier, les fondations de chapelles et d'anniversaires se multiplient d'une façon remarquable (5).

---

(1) Ce sceau apparait pour la première fois sur un acte de 1211 (Clouet, II, pp. 355 et 554).

(2) Cf. Leroux, *Recherches critiques sur les relations de la France et de l'Allemagne*, 1 vol. in-8°, Paris, 1882. On ne prétend point ériger ici en thèse absolue cette simultanéité de la prépondérance politique et de l'influence architecturale.

(3) Wb., f° 355 (pour 361). Il décrit le plan de cette église, qui ne fut d'ailleurs jamais achevée, d'après le dessin original conservé, dit-il, aux archives du monastère.

(4) Clouet, II, p. 448, et III, p. 89. Voir à la fin de ce dernier volume, le plan de cette splendide église, démolie au XVIe siècle, à cause de prétendues nécessités stratégiques.

(5) Cf. à l'append. la liste par ordre chronologique de la fondation des chapelles. *Le Cartulaire de la Cathédrale*, (B. V., ms. 5), rédigé à la fin du XIIIe siècle, est très instructif à cet égard. Il témoigne de l'attachement croissant du clergé et des bourgeois de Verdun à « la grant église de la cité »,

D'ailleurs, pour l'exécution des travaux, on ne devait pas être embarrassé de trouver des maîtres de l'œuvre, parmi ceux qui surveillaient la construction des grands édifices de la région (1). Enfin, de 1255 à 1271, le siège épiscopal de Verdun est occupé par Robert de Milan, prélat ami des beaux-arts et dont l'épitaphe vante la magnificence. On y lit notamment ceci : *aulas structuris ditavit et oppida muris* (2). Si *aula* est pris ici dans son sens assez ordinaire d'église et de nef d'église (3), il n'est pas téméraire de penser que c'est l'initiative de Robert de Milan, qui amena les remaniements et les adjonctions opérées dans la cathédrale à partir de 1250 (4). Mais il serait non moins téméraire de transformer cette hypothèse en affirmation précise, qu'aucun texte ne peut autoriser.

Il faut reconnaître qu'en modifiant l'œuvre de Garin, l'architecte ou les architectes du XIIIe siècle firent preuve d'une discrétion qu'on ne retrouvera plus chez leurs successeurs des âges suivants. Ils remplacèrent d'abord simplement la plupart des voûtes d'arêtes par des voûtes sur croisées d'ogives. Peut-être était-ce nécessaire dans les transepts, où les arcs avaient une portée considérable et où les voûtes primitives avaient pu faiblir. Mais, si l'on voûta d'après les nouveaux procédés le Vieux-Chœur, les deux transepts, la travée qui précède le rond-point (5) de l'abside orientale et les deux bas-côtés, on respecta provisoirement le lambris de la grande nef.

Après avoir embelli et consolidé la cathédrale à l'intérieur, l'art du XIIIe siècle lui ajouta deux élégants hors-d'œuvre, dont l'un devait malheureusement disparaître au cours du XVIIIe siècle. C'était d'abord, sur le flanc sud-est de l'abside orientale, le Sacraire, gracieuse construction, dont le rez-de-chaussée, placé au niveau des cryptes, mettait la cathédrale en communication avec le baptistère Saint-Jean, et dont l'étage supérieur servit de sacristie et peut-être de salle capitulaire. Ce fut ensuite, vers le milieu du bas-côté septentrional, un portail et un porche gothiques remplaçant l'ancien porche roman et s'harmonisant avec le collatéral sur lequel ils s'ouvraient (6).

Ainsi donc, à l'aurore du XIVe siècle, la cathédrale de Verdun réunissait dans une discrète harmonie, les deux formes les plus pures

(1) Il y a une parenté évidente entre les parties de la cathédrale qui remontent au XIIIe siècle et celles de l'abbaye Saint-Vanne qui datent de la même époque.

(2) Cf., GUESDON, *Epit.*, p. 76. A remarquer qu'à la fin du XIVe siècle, des travaux furent encore exécutés parallèlement à la cathédrale et à l'enceinte de la ville, ceux-ci étant l'occasion de ceux-là.

(3) DUCANGE, *Glossarium*, au mot *aula*.

(4) C'est la première fois qu'on tente de préciser la date de la partie XIIIe siècle de la cathédrale et d'en fixer l'attribution. Outre l'inscription citée, les caractères intrinsèques de la construction semblent bien indiquer le milieu du siècle.

(5) Les plans l'appellent ainsi et ils ne donnent jamais ce nom de rond-point à la croisée du chœur et du transept.

(6) L'église romane de Mont-devant-Sassey reçut, comme son aînée, la cathédrale de Verdun, un portail du XIIIe siècle s'ouvrant au milieu d'un des bas-côtés. Il existe encore.

de l'art du Moyen-Age : le style roman de la dernière période et le style gothique du XIII[e] siècle (1).

II

Du XIV[e] siècle à la Renaissance, il semble que ceux qui ont successivement travaillé à la transformation de notre cathédrale, aient suivi, plus ou moins consciemment, un programme que l'on pourrait formuler ainsi : 1° Voûter la nef principale ; 2° Ajouter à l'édifice, au fur et à mesure des fondations, ces chapelles collatérales qui complètent désormais l'ordonnance des grandes églises (2) ; 3° Décorer la cathédrale en se conformant au goût particulier de chaque époque, en l'ornant, au XIV[e] siècle, d'un jubé et de vastes monuments funéraires, au XV[e], de tapisseries et de tombes de cuivre, au XVI[e] siècle, de retables et de tombes de marbre.

Au début du XIV[e] siècle, le gothique, dit rayonnant, s'était déjà essayé dans le cloître de la cathédrale, où quelques arcades montrent encore ce que fut cette œuvre remarquable (3). Dans les cinquante années qui suivirent, les fondations de chapelles furent assez nombreuses mais elles se rapportaient toutes à des autels anciens. D'autre part, les misères de la guerre de Cent Ans, les courses des bandes d'écorcheurs à travers le pays, les divisions intestines qui déchiraient alors la cité, avaient eu pour résultat de refroidir momentanément la générosité des fidèles (4). En vain, en 1361, le pape Innocent VI avait-il accordé cent jours d'indulgence à ceux qui feraient des aumônes, pour la décoration de la cathédrale (5). En vain, en 1364, l'évêque Jean de Bourbon avait-il exhorté par mandement ses diocésains, à contribuer à la restauration de l'édifice (6). L'initiative des travaux devait être reprise plus tard, non plus par le clergé, mais par de riches citoyens de Verdun, et avant tout, par Wautrec, doyen de la justice séculière.

Profitant de la présence des ouvriers attirés à Verdun, en 1378, par

---

(1) A noter que le 24 septembre 1261, le pape Urbain IV, ancien évêque de Verdun, concède une année d'indulgences au chapitre, surtout en considération de la cathédrale, laquelle, dit-il, *in honorem gloriose Marie virginis constructa esse dignoscitur*. B. V., Cart., f° 153.

(2) L'église abbatiale de Saint-Paul construite à partir de 1249 possédait des chapelles collatérales Il est vrai qu'elle ne fut achevée qu'un siècle plus tard.

(3) Aucun texte ne précise la date de la reconstruction ; mais on essayera plus loin (IV[e] partie). de démontrer par l'étude de ses différents caractères, qu'elle ne peut être postérieure aux premières années du XIV[e] siècle, ou, tout au plus, aux dernières années du XIII[e] (Cf., BARBIER DE MONTAULT, *op. cit.*, p. 37).

(4) On peut remarquer ici que les trois « lignages », qui formaient l'aristocratie de la cité, favorisaient plutôt les églises des moines mendiants, où ils déposaient leurs archives et où ils se faisaient enterrer.

(5) Inventaire manuscrit. B. V., ms. 386, f° 72. — CLOUET, p. 564, n° 1.

(6) B. V., ms. 183, f° 48. Copie d'un inventaire de la collection BUVIGNIER.

la réfection de l'enceinte de la ville (1), il entreprit de construire à ses frais les voûtes de la grande nef et celles de l'abside principale. Peut-être fut-il aidé dans la dépense par Richard dit la Force, maître échevin de la cité, dont les armoiries se lisent à côté de celles de Wautrec, sur deux clefs de voûte de la nef, et qui fut enterré près du noble doyen, dans la chapelle fondée par ce dernier (2).

Quant au maître de l'œuvre, il fut, sans doute, messire Pierre Perrat, mort en 1400, et qui s'intitule, sur son épitaphe encore visible dans le bas-côté septentrional de la cathédrale de Metz : *mastre : de louraige : de la : citeit : de Mes :... et : de la grant : esglise : de Toul : et : de Verdun* (3). Il faut avouer que les deux premiers édifices lui font plus d'honneur que le troisième, où il fut d'ailleurs obligé de subordonner ses plans aux dispositions spéciales d'une construction romane. C'est ainsi qu'en élevant les voûtes de la grande nef, il dut tenir compte du peu de hauteur des bas-côtés, dont il utilisait la poussée, et arrêter ses ogives à moins de 20 mètres au-dessus du sol (4). D'autre part, la suppression des seize baies romanes, remplacées par huit étroites fenêtres garnies de vitraux, rendit la nef plus obscure, au moment où la construction des chapelles collatérales reculait encore d'une travée les ouvertures de l'étage inférieur.

Dans l'abside orientale, les efforts de l'architecte furent plus heureux. Il remplaça la lourde voûte en quart de sphère par un élégant rond-point, dont les voûtes légères s'élevaient au niveau de celles de la nef et que sept fenêtres élancées inondèrent de lumière (5). Malheureusement, cet exhaussement de l'abside eut pour résultat de masquer une bonne partie de l'ancienne décoration du chevet, qui resta cachée sous les combles.

En même temps qu'on exécutait ces différents travaux dans la nef et dans la principale abside, on commençait à construire des chapelles collatérales. C'est à la fin du XIVe siècle, en effet, qu'appartiennent celles qui longent l'extrémité orientale des basses nefs. Il y en a trois de chaque côté, toutes semblables, et leur style est étroitement apparenté à celui des constructions de Pierre Perrat. D'ailleurs, la chapelle qui commence la série méridionale eut pour fondateur le doyen Wautrec lui-même. A son titre primitif de la Décollation de saint Jean-Baptiste, une donation de la célèbre Yolande, comtesse de Bar, fit bientôt joindre

---

(1) Cette reconstruction de l'enceinte de la ville venait d'être autorisée par un diplôme de l'empereur Charles IV (5 février) .Bibl. Nat., Collection MOREAU. Ms. 238, f° 181 (copie).
(2) On lit Richard la Force ou la Fosse.
(3) BÉGIN, *Histoire et description de la cathédrale de Metz*, t. I, p. 164.
(4) Tandis que la nef de Metz a 43 mètres, et celle de Toul 36 mètres de hauteur sous clef.
(5) Cette partie de l'édifice a trouvé grâce devant le chanoine ROUSSEL, qui avoue que « cette coquille de vitrages... est ce qu'il y a de meilleur goût dans cette église », t. I, p. 347.

le vocable secondaire de la Visitation de la Sainte Vierge (1). C'est dans cette chapelle qu'en 1394, vint reposer, sous une large tombe de cuivre, le doyen Wautrec, et, jusqu'en 1755, une inscription, appliquée contre le mur, rappela le souvenir de sa générosité à l'égard de la cathédrale (2).

La bienfaisance du noble doyen trouva des imitateurs dans l'aristocratie verdunoise. En 1390, le noble Roland d'Ancelrue faisait édifier, dans l'angle nord-ouest du transept oriental, cette gracieuse chapelle de la Nativité, qui portait à plus de vingt pieds de haut ses gâbles fleuronnés et ornés d'armoiries. Il y choisissait sa sépulture et s'y faisait préparer un magnifique tombeau (3). D'autre part, les remaniements opérés dans l'abside orientale avaient dû amener une transformation complète du chœur des chanoines. C'est du moins au XIVe siècle qu'il prit l'aspect qu'il devait garder jusqu'en 1755. Le long des hauts murs de clôture, qui barraient le transept oriental, et auxquels étaient adossées les stalles, se dressèrent des monuments funéraires, où la verve des « Ymaigiers » de la fin du XIVe siècle se donna libre carrière. En avant du chœur, du côté de la nef, la générosité du doyen du chapitre, Bertrand de Germiny, et de Simon Pougnet, « citain » de Verdun, édifia le jubé avec ses deux autels placés de chaque côté de la porte centrale : *opus ea tempestate speciosum,* dit l'inscription du XVIe siècle, qui nous en a conservé le souvenir (4). Dès 1381, un inventaire mentionne la fondation d'une messe à l'autel « Nostre-Dame du Jubé » (5), qu'on appellera bientôt « autel du *Monstra te* » et où était exposée à la vénération publique l'antique statue assise de Notre-Dame de Verdun.

Du chœur principal, la sculpture déborda bientôt sur les murs de l'édifice, restés jusqu'alors dépourvus d'ornements. Dans les lourdes piles de la nef ou de la croisée occidentale, on incrusta d'élégants bas-reliefs en pierre peinte, qui surmontaient la tombe des chanoines, et qui figuraient généralement le défunt à genoux devant la Vierge (6). A l'extrémité des bras des deux transepts, de somptueux tombeaux d'évêques, en forme d'enfeux, peuplés de statuettes aux vives couleurs, élevaient jusqu'au fénestrage leurs gâbles et leurs pinacles. Cà et là, sur un soubassement orné d'arcatures, s'allongeaient des « gisants », la mitre en tête, la crosse au côté, un chien ou un lion sous les pieds.

Enfin, le trésor, placé peut-être déjà au premier étage de la tour du Sacraire, s'enrichit de remarquables pièces d'orfèvrerie. On signale surtout un calice en or estimé 1.000 francs, don généreux du doyen

(1) GUESDON, *Inv.*, f° 50, v°, et WB., f° 450. La fondation d'Yolande (1382) serait presque contemporaine de la construction de la chapelle (B. V. ms. 386, f° 148.)
(2) GUESDON, *Epit.*, pp. 65-66.
(3) Pour la description de ce monument, cf. IIIe partie.
(4) GUESDON, *Epit.*, p. 10.
(5) Id. *Invent.*, f° 50, v°.
(6) Cf. IIIe partie.

Wautrec [1], une monstrance que l'évêque H. d'Apremont avait fait faire avec l'argenterie de sa mère [2], enfin, le calice et les ornements sacerdotaux dont la comtesse Yolande enrichit la chapelle qu'elle avait fondée [3].

Notons, pour terminer, que la cathédrale, reconstruite en partie et embellie par les bourgeois notables de la cité, servit plusieurs fois, au cours du XIVe siècle, à des prestations de serment solennelles ou même à des assemblées politiques. Il est vrai qu'il s'agissait de graves négociations, où l'intervention directe du roi de France semblait mettre en péril les libertés municipales. C'est ainsi qu'au mois d'octobre 1332, sous l'épiscopat d'Henri d'Apremont (1314-1349), deux envoyés du roi Philippe VI vinrent tenir plusieurs assemblées au « refront » ou portail principal de la cathédrale, pour trancher le litige, qui existait alors entre l'évêque et la commune de Verdun. Par exception, la dernière réunion, à laquelle assistèrent avec l'évêque et le chapitre « grande foison d'autres bonnes gens », eut lieu dans le réfectoire des chanoines, qui s'ouvrait sur le cloître [4].

Près de soixante ans plus tard, le 22 juillet 1391, au moment des grands travaux de transformation de la cathédrale, celle-ci servit à une assemblée non moins importante. Le roi Charles VI venait d'envoyer à Verdun le bailly de Vitry, Guyot de Brecons, pour négocier avec les principaux bourgeois, l'acceptation du traité par lequel l'évêque Liébault de Cusance l'associait à sa souveraineté [5]. Il ne s'agissait de rien moins, pour la cité impériale de Verdun, que de reconnaître l'autorité d'un prince étranger. Dans cette grave circonstance, « les bonnes gens » que l'on consultait toujours « pour les grosses besoignes de la cité » se réunirent dans la cathédrale, pour y recevoir l'envoyé de Charles VI. On comptait parmi les assistants tous les bienfaiteurs insignes de l'église, le doyen Wautrec et le maître échevin Richard la Force, Gille Paixel et Oury de Romagne, sans compter les Roland et les Sainctignon. L'entrevue du bailly de Vitry et des notables verdunois empruntait une sorte de solennité à ce cadre majestueux de la cathédrale, où tout parlait de leurs récentes largesses. Le résultat final des négociations importe peu ici. Il suffisait de signaler l'intérêt de cette rencontre où Wautrec, l'opiniâtre tenant de la souveraineté impériale, reçut l'envoyé de Charles VI, dans une église blasonnée à ses propres armes et dont les voûtes construites par lui allaient bientôt retentir des *Te Deum*, chantés en l'honneur du roi Très Chrétien.

---

(1) ROUSSEL, I, 347.
(2) WB., f° 414, v°.
(3) B. V., ms. 183, f. 65.
(4) B. N., ms. français 18915, f° 39.
(5) Sur cette entrevue, cf., la relation même du bailli. Arch. nation., J. 585, 18 bis, original parchemin.

III

Au XVe siècle, l'évêché de Verdun fut gouverné par des prélats de haut parage, le cardinal de Bar, petit-fils du roi Jean-le-Bon, Guillaume Fillastre, neveu du cardinal du même nom, un des Mécènes de l'époque, enfin Louis (1) et Guillaume de Haraucourt, d'une illustre famille lorraine.

Cependant, la seule construction importante ajoutée à la cathédrale, pendant cette période, fut encore l'œuvre de deux particuliers, les frères Paixel ou Paxel. L'un, Gille, était, comme Wautrec, doyen de la justice séculière ; l'autre, Regnaut, était chanoine de la cathédrale. Gille Paixel avait fait le pèlerinage, alors très en vogue, de Jérusalem, d'Egypte et du Mont-Sinaï. Très dévot à sainte Catherine et à sainte Marie l'Egyptienne (2), dont il avait visité les tombeaux en Orient, il résolut de leur consacrer un sanctuaire dans la cathédrale de Verdun.

C'est ainsi que, dans le premier quart du XVe siècle, s'éleva, à l'extrémité des chapelles qui longent le collatéral sud, le gracieux sanctuaire qui termine si heureusement la série commencée naguère par Wautrec. Mais, bien que construite au XVe siècle, cette chapelle, par son style général, l'ordonnance de sa décoration et le remplage rayonnant de ses fenêtres, se rattache manifestement à la période précédente (3). En 1421 et 1444, les deux fondateurs du sanctuaire vinrent successivement reposer dans le caveau qu'ils s'étaient fait préparer. C'est là qu'en 1874, on a retrouvé leurs restes (4).

Outre la construction de la chapelle Sainte-Catherine, les registres du chapitre mentionnent, en 1435, une réparation faite au beffroi et à la maçonnerie d'une des tours (5). Et c'est tout ce que le XVe siècle, si fécond

---

(1) Celui-ci eut avec l'archidiacre Guillaume Huin, plus tard cardinal du titre de Sainte-Sabine, de violents démêlés qui se terminèrent par des voies de fait. L'archidiacre fut attaqué un jour, au sortir de la cathédrale, par des gens armés à la solde de Louis de Haraucourt, et il n'eut que le temps de se réfugier dans la crypte. Quelque temps après, le chanoine Bernard, parent de G. Huin, fut attaqué également près du portail de la cathédrale et blessé jusqu'à effusion de son sang. Le chapitre prétendit alors que l'église avait été polluée et il cessa les offices, ce qui amena une guerre entre les chanoines et l'évêque (Cf., WASSEBOURG et ROUSSEL, II, 359).

(2) La fête de ces deux saintes se célébrait très solennellement dans leur chapelle de la cathédrale (Obit., f° 289, cf., aussi f° 291).

(3) Approximativement, on peut fixer la date de la construction de cette chapelle entre 1400 et 1421, date de la sépulture de l'un des fondateurs, dans le sanctuaire. Notons, au sujet de cette chapelle, que l'on eut, sans doute, le souci d'harmoniser son style avec celui des voisines. D'ailleurs, à Verdun, le style gothique retarde sensiblement, témoin l'église abbatiale de Saint-Paul (commencée en 1249, terminée seulement au XIVe siècle) qui avait des chapelles absidiales de forme semi-circulaire comme les cathédrales de Chartres, Bourges et Rouen.

(4) Sur cette découverte, cf. IIIe partie.

(5) B. V., ms. 183, f° 35. Le chapitre fait de plus marché avec « maistre Jehan le plombier » pour la couverture d'un clocher.

d'ailleurs dans la région verdunoise (1), a fait pour l'église-mère du diocèse.

En revanche, le mobilier de la cathédrale s'enrichit sans cesse, grâce à la générosité de certains évêques. Le cardinal de Bar († 1430) lègue à l'église Notre-Dame, entre autres ornements : « une riche pièce de tapisserie contenante le crucifiement de Jesuchrist, pour exorner et décorer la circunférence du maistre autel » (2). Un de ses successeurs, le célèbre Guillaume Fillastre, plus tard évêque de Toul, puis de Tournay, et abbé de Saint-Bertin de Saint-Omer, où il fut enterré, se souvint dans son testament de son premier évêché. Il donna à la cathédrale de Verdun : « chasubles, tunicques, dalmaticques de damas blanc enrichies de fleurs d'or. Et deux grandes pièces de tapisserie pour parer et aorner les circonférences de l'église, figurées de la passion Jesuchrist avec les accordances du vieil Testament (3) ». Les tapisseries existaient encore au XVIIIe siècle, car le chanoine Roussel put y lire l'écusson de Guillaume Fillastre (4). A côté de ces dons princiers, on pourrait en signaler de moins considérables, offerts par les dignitaires de l'église, et dont l'obituaire de la cathédrale a pieusement gardé le souvenir (5). Notons, enfin, qu'à cette époque, la cathédrale possédait déjà des orgues, dont la première mention apparaît en 1436 (6).

IV

La transformation de la cathédrale, inaugurée au XIVe siècle, ne fut terminée que dans le premier tiers du XVIe. Au moment où la Renaissance allait faire triompher de nouveaux principes dans l'art de bâtir, il y eut à Verdun comme un dernier effort du style gothique, qui permit d'achever les deux dernières chapelles de l'édifice et d'entreprendre le beau cloître qui le complète. Peut-être les chanoines se piquèrent-ils d'émulation à la vue de la nouvelle église abbatiale de Saint-Vanne, où

---

(1) On peut signaler, par exemple, la belle église Saint-Vanne de Verdun (détruite en 1835), le chœur de l'église d'Étain (chef-lieu de canton, arr. de Verdun) [monum. hist.], l'église de Rembercourt-aux-Pots (cant. de Vaubecourt, arr. de Bar-le Duc) [monum. hist.] et un assez grand nombre d'églises rurales.

(2) WB, fo 473, vo. Toutefois, dans son testament, il est dit seulement : *Item leganus ecclesiæ nostræ..... tapetem nostrum figuratum de Jacob et Esaü.* CALMET (1re édit.), preuves du t. III, c. 640. — En 1427, son conseiller Jean, dit Molinet, bourgeois de Paris, *burgensis parisiensis,* donne à la cathédrale de beaux ornements noirs. (Obit., fo 278).

(3) WB., fo 498.

(4) ROUSSEL, II, p. 362.

(5) V. g., fo 190. Ulric Joffard de Romagne donne de l'argenterie, des étoffes précieuses et des livres — fo 312, vo. Un chapelain de la cathédrale, nommé Adam, donne plusieurs missels, etc. A signaler, en 1435, un vol de chapes commis au sacraire (B. V., ms. 183, ff. 35-6.)

(6) Le 26 novembre 1436, le chapitre nomme organiste messire Potan (GUESDON, *Inv.*, f. 86, vo). En 1447, Me Gérard est reçu organiste moyennant 20 francs par an (fo 58) — en 1505, Jean Pictorix (?), d'Etain, moyennant 24 francs. On lui promet une place de vicaire (fo 58).

le style flamboyant s'étalait alors dans toute sa richesse décorative (1) ? Quoi qu'il en soit, dès les premières années du xvi[e] siècle, on commençait la plus grande des deux chapelles qui restassent encore à construire.

Elle fut l'œuvre collective des membres de la confrérie du Rosaire, autorisée en 1495 par l'évêque G. d'Haraucourt. Dès 1502 ou 1503, on avait fait à la cathédrale d'importantes réparations, qui furent peut-être le point de départ des nouveaux travaux. En 1504, en effet, d'après les registres du chapitre, « plusieurs personnes de dévotion ont offert cinquante florins et le charroi d'un char pendant un an entier, pour commencer une chapelle à l'opposite de celle de M. Gilles (Paixel) » (2). Le chapitre ayant consenti à l'entreprise, l'évêque Wary de Dommartin publia un mandement, en 1507, pour la recommander à la générosité des fidèles (3). Comme certains chanoines se permettaient, sans doute, de critiquer la nouvelle construction, l'assemblée capitulaire décida, cette même année 1507, de mettre pendant un mois « à verdevaine » (4) ceux qui murmureraient et d'appliquer leur revenu, pendant ce temps, à la chapelle du Rosaire (5). Il est juste de dire que plusieurs chanoines soutinrent, au contraire, l'entreprise par leurs largesses. C'est, en 1509, Thierion Vaillant, qui donne 40 francs pour la nouvelle chapelle ( ), et, en 1511, Demenge Barat, qui lègue 100 francs à la confrérie du Rosaire (7). En 1514, un ancien chanoine de Verdun, devenu pénitencier à la cathédrale de Reims, Hugues Bari, dit Cady, dépose 300 francs sur le buffet du chapitre, *supra buffetum nostri capituli,* à condition que la fête de la Transfiguration et son octave soient célébrées à perpétuité dans la chapelle récemment construite, *capellae... noviter constructae.* Il y ajoute 25 francs pour l'achat d'un vitrail destiné à l'une des fenêtres et qui représentera la Transfiguration (8). Enfin, en 1515, M[e] Laurent

---

(1) Sur ce bel édifice aujourd'hui détruit, cf. la notice de M. Petit, *L'Eglise de l'abbaye de Saint-Vanne,* Verdun, 1898, in-8°.

(2) Guesdon, *Invent.,* f° 52. Les charrois furent faits par les sujets du chapitre qui s'en plaignirent beaucoup. On trouvera dans la deuxième partie (chap. I) des détails sur la condition de ceux qui travaillèrent à la cathédrale, pendant le Moyen-âge.

(3) Guesdon, *Invent.,* f° 49.

(4) On ignore l'étymologie de ce nom : apparemment il s'agissait d'une suspension d'office avec saisie du revenu de la prébende. A propos de cette mesure de rigueur, signalons celle qui frappa Nicolas Aubry, de Dombasle, lequel s'était permis, le 25 juin 1506, à l'heure de vêpres, d'injurier et de blesser grièvement Adam de Blercourt, dans la nef de la cathédrale. L'église fut considérée comme profanée et réconciliée le jour suivant. Quant au coupable, il dut payer une somme d'argent et faire amende honorable à toutes les croix de la cathédrale, en chemise, un cierge entre les mains liées ensemble. (B. V., ms. 173, t. II, f. 194, original parchemin).

(5) Registre des délib. capit., cité par Clouet, II, p. 565, n° 2.

(6) Guesdon, *Epit.,* p. 27 (cloître).

(7) Id., p. 11.

(8) Registre des délib. capit., 23 juin 1514, cité par Clouet. Hugues Bari s'était fait préparer une sépulture dans l'église de Dun (Meuse), mais il repose dans la cathédrale de Reims. Cf., *Les Inscriptions de l'ancien décanat de Dun,* par l'abbé J. Nicolas, dans *Mémoires de la Société de Bar,* 1905-1906, p. 14.

Chouart, chanoine de la cathédrale, lègue, en plus de six gros pour la messe du chapelet, une somme importante destinée à l'achat du mobilier de la chapelle : images de saints, sièges, vitraux, enfin, un grand lustre en bronze qui faisait l'admiration des visiteurs (1).

Ces deux derniers documents montrent qu'en 1514-1515 la chapelle était terminée. L'obituaire de la cathédrale ajoute (2) qu'en 1515, l'établissement du pavé fit découvrir un grand mausolée rempli d'ossements, *pergrande mausoleum, eius fovea ossibus refertum.* Peut-être les avait-on déposés dans ce lieu, qui, ajoute le texte, *ante sacellum conditum, lathomis specialissime serviebat,* lors d'une des nombreuses reconstructions de la cathédrale (3). C'est seulement lorsque tous les travaux furent achevés que la chapelle, jusqu'alors construite en hors-d'œuvre le long du mur qui fermait le collatéral, fut mise en communication avec l'édifice (4). Il est à peu près certain que l'architecte fut « Nicolas Masson », le même qui — de 1510 à 1517 — reconstruisit le cloître en belle pierre « de Châtillon et de Lucey » (5). Il y a, d'ailleurs, entre ce dernier monument et la chapelle du chapelet, de frappantes analogies, bien que l'influence de la Renaissance se manifeste davantage dans celle-ci.

La chapelle du chapelet ou de la Transfiguration, comme on l'appelait encore (6), une fois terminée, il ne restait plus, dans toute la cathédrale, qu'un petit réduit, près du grand portail, qui ne fut pas occupé par un sanctuaire. Deux riches chanoines, les frères de Musson, (7) y firent aménager, à partir de 1522 (8), la curieuse petite chapelle dont la décoration rappelle le mieux celle de l'ancienne cathédrale. Elle fut bénite, en 1530, sous le vocable de l'Assomption et des douze Apôtres ; mais les indulgences dont la dotèrent à deux reprises Léon X (1520) et Grégoire XIII (1581) la firent appeler la « chapelle privilégiée » (9). Les généreux fondateurs n'épargnèrent rien pour sa décoration (10) : vitraux, peintures, beau retable de style Renaissance sorti des ateliers de

---

(1) Obit., f. 111, v°.

(2) Ibid.

(3) C'est aussi l'avis de Clouet, II, 556, n. 1. A noter que l'on enterrait autrefois autour de la cathédrale. Le pourtour de l'abside est encore orné d'inscriptions funéraires. Cette question des ossuaires en Lorraine a été étudiée par le Dr R.-S. Bour, dans le *Jahrbuch de la Société lorraine de Metz*, 2e partie, 1905.

(4) Le chapitre avait imposé cette condition aux constructeurs (Délib. du 10 juillet 1504). Cf. Clouet, II, p. 565, n. 2.

(5) Cf. infrà, p. 36. Châtillon-sous-les-Côtes (Meuse, arr. de Verdun, cant. d'Etain). Lucey ou Lissey (Meuse, arr. de Montmédy, cant. de Damvillers).

(6) A cause de la fondation de Hugues Bari : c'était même sa dénomination officielle.

(7) On voit encore à Verdun, rue de la Belle-Vierge, leur maison appelée « la Princerie ». C'est un édifice remarquable avec un cloître intérieur surmonté d'une galerie, une chapelle et une tourelle d'escalier.

(8) Délib. du chapitre du 30 avril 1522 (Cf. Clouet, II, p. 566, n. 2.

(9) Guesdon, *Cér., passim.* — B. V., ms. 386, ffs 73, v° et 150.

(10) Obit., f° 137, v°. *Picturis et sculpturis exornarunt.*



Cliché A. Drupt.

Chapelle du Rosaire. - Façade.



Cliché A. Drupt.

Porche principal.
(XIIIe-XVIIIe siècles.)

Saint-Mihiel. Tous les ans, le 22 août, on y célébrait, à grand orchestre, une messe solennelle en l'honneur de l'Assomption de la Vierge (1).

Cette fois, la transformation de la vieille cathédrale romane était achevée. Ajoutons cependant que le chœur des chanoines fut encore une fois remanié. En 1515, on refit le jubé du XIVe siècle, qui menaçait ruine, et on lui donna de plus vastes dimensions. Pour compléter ces embellissements, on commanda de nouvelles stalles en bois sculpté à un maître menuisier de la cité (2) et un chanoine fit don d'un pupitre de cuivre (3). Dans le reste de l'édifice, de beaux monuments funéraires de pierre et de marbre continuèrent de s'élever, comme le curieux bas-relief de Wassebourg ou le riche mausolée de l'évêque Nicolas Psaulme (4).

A l'extérieur, le nouveau cloître était achevé depuis l'année 1517. C'est du mois de mars 1509 que date le projet arrêté de reconstruire ou plutôt de terminer l'édifice commencé deux siècles auparavant (5), et, cette même année, le chanoine Thirion Vaillant lègue 50 francs pour encourager l'entreprise (6). Les travaux furent menés assez rapidement et les registres capitulaires témoignent d'une certaine hâte d'en finir. On voit, que le 6 novembre 1510, le chapitre nomme deux commissaires chargés de surveiller la construction et d'y faire travailler « le plus tost qu'on pourra » (7). L'année suivante, le 13 mai, on mande aux mêmes commissaires de réquisitionner les sujets des terres du chapitre pour « charroyer des pierres de Lucey et Chastillon et toutes autres, en toute diligence ». Cependant, vers 1515, au moment où s'achevait dans la cathédrale la chapelle du Rosaire, il y eut peut-être une sorte d'hésitation à poursuivre les travaux du cloître. C'est ce que semble indiquer une conclusion du chapitre tenu le 24 décembre 1515, où il est dit que « l'ouvrage du cloître sera continué et qu'on ne changera pas maistre Nicolas » (8). On a vu plus haut que ce dernier fut effectivement l'architecte du cloître et très probablement celui de la chapelle du Rosaire et du nouveau Jubé. Une tradition assez ancienne prétend qu'il fut mal payé de sa peine et que les portraits satiriques, qui ornent certaines clefs de voûte du cloître, seraient la malicieuse revanche de l'artiste sur la ladrerie des chanoines.

Ces différents travaux étaient complètement terminés, lorsque,

---

(1) Obit., f° 234.
(2) Clouet, II, 570.
(3) Guesdon, *Epit.*, p. 27 (cloître).
(4) Cf. le testament de cet évêque dans Frizon, *Petite Biblioth. Verdunoise*, V, p. 118 ss.
(5) Registre des délibér. capitulaires à la date du 8 mars 1508 (a. s.) cité par Clouet, II, p. 588, n. 2.
(6) Guesdon, *Epit.*, p. 27 (cloître).
(7) Registres capitulaires, Clouet, *loc. cit.*
(8) Ibid.

le 12 juin 1552, Henri II, déjà maître de Toul et de Metz, fit son entrée dans la cité verdunoise. Le roi se rendit directement à la cathédrale, devant le porche de laquelle il fut harangué par l'évêque Nic. Psaulme (1).

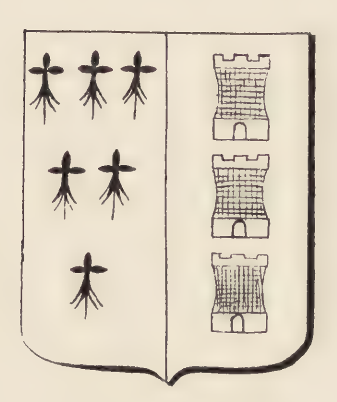
Dix ans plus tard, une visite d'un autre genre menaçait d'être funeste à la cathédrale de Verdun et à ses trésors. Dans la nuit du 2 au 3 septembre 1562, les Huguenots tentaient d'escalader les murs de la ville, et se moquant des quatre tours qui signalaient au loin l'église principale, ils parlaient déjà de « redresser ce coffre renversé » (2). Une tradition qui remonte au XVIIe siècle rapporte qu'ils auraient été mis en fuite par le son des cloches de la cathédrale annonçant matines, et qu'ils auraient pris pour un signal d'alarme (3). Quoi qu'il en soit, l'édifice fut cette fois sauvé du pillage. Il était réservé, à ceux qui auraient dû en être les gardiens jaloux, de mutiler la vieille cathédrale, sous prétexte de l'embellir, et d'en faire le monument composite et déconcertant que nous voyons aujourd'hui.

---

(1) « Histoire verdunoise au temps de Nicolas Psaulme », par Mathieu HUSSON, éditée dans la *Petite Bibliothèque verdunoise* de l'abbé FRIZON, t. II, p. 48. En 1569, Charles IX vint à Verdun et fut reçu avec le même cérémonial que son père.

(2) CLOUET, II., p. 554.

(3) ROUSSEL, II., p. 18, note. Cf. en sens inverse, le mémoire du chanoine Guesdon dans FRIZON, *op. cit.*, I, p. 37.



Armoiries de Vautrec.

CHAPITRE IV

LA CATHÉDRALE PENDANT LA PÉRIODE MODERNE.

(XVIe - XVIIIe SIÈCLES.)

Le XVIIe siècle : transformation partielle. — Le XVIIIe siècle : premiers incendies promptement réparés. — Le désastre du 2 avril 1755. — Monseigneur de Nicolaÿ et le chanoine de Plaine. — Projets de transformation : les ressources, l'exécution. — Critique de la restauration.

I

Au XVIIe siècle, malgré la vogue sans cesse grandissante du prétendu style classique, la cathédrale ne subit que des modifications peu importantes et qui toutes concernent son aménagement intérieur. Louis XIII étant venu à Verdun, au mois de février 1631, il fut reçu dans la cathédrale avec tout le cérémonial usité en pareille circonstance (1). C'est peut-être à ce moment que le chapitre, jaloux de se concilier les bonnes grâces du monarque, fit exécuter un tableau qui représentait l'entrée de Clovis dans la cathédrale de Verdun et sa réception par le clergé de l'église (2). « On y voyait des chanoines, l'aumusse au bras, s'incliner devant un Clovis fleurdelisé » (3). Au-dessous, on lisait une longue inscription latine, qui commençait par ces deux vers :

Hic poplitem flexit Clodoveus,
Primus regum christianissimus (4).

D'autre part, au milieu des épreuves terribles qui assaillirent Verdun pendant la première moitié du XVIIe siècle (5), la piété traditionnelle de ses habitants envers la Vierge du « *Monstra te* » sembla renaître. Le 21 novembre 1636, les magistrats et les citoyens de la cité offrirent solennellement une lampe d'argent à l'autel du Jubé, pour

(1) Cf. la description minutieuse de GUESDON. Cér. t. IV, passim. En 1602, Henri IV avait déjà été reçu dans la cathédrale.
(2) CLOUET, I. 80.
(3) *Supra*, p. 6.
(4) CLOUET, *Ibid.* Ajoutons que, depuis longtemps, le chapitre de Verdun s'était placé sous la sauvegarde du roi de France, et chaque année il célébrait un service pour le monarque régnant : vg. sous Charles VIII (B. V., m. 386, f. 76, v°). En 1501, la date du 26 août est adoptée définitivement pour les prières solennelles en l'honneur du roi de France (B. V. ms. 158, pp. 119 et suiv.)
(5) On sait que le Verdunois, comme la Lorraine, souffrit beaucoup lors de la Guerre de Trente Ans.

obtenir la cessation de la peste qui ravageait le pays. « Dès ce moment, non seulement la contagion s'éteignit dans la ville, mais depuis, elle n'y a jamais reparu (1) ». C'est sans doute cet événement qui inspira au doyen du chapitre, Mathieu de la Réauté, l'idée malencontreuse de remplacer l'antique statue de Notre-Dame de Verdun par une œuvre plus moderne et d'un goût plus classique. Cette transformation si regrettable lui coûta 60 écus d'or (2), et elle causa la disparition de la vénérable statue assise, dont Wassebourg, heureusement, nous a conservé une représentation.

Vers la fin du XVIIe siècle, la cathédrale devait perdre encore deux antiques souvenirs de l'histoire verdunoise. Louis XIV, visitant l'église en 1687, fut désagréablement surpris d'apercevoir, dans le transept occidental, le puits qui fournissait l'eau pour les besoins du culte, avec tout son attirail. Immédiatement, le chapitre prit une délibération, à l'effet de supprimer le puits malencontreux, dont la margelle, recouverte de madriers, subsista encore plusieurs années (3). En 1694, disparut à son tour le vieux siège en pierre, analogue à ceux qu'on admire à Metz et à Toul, et qui servait à l'intronisation des évêques. De l'abside principale, dont il occupait le fond, il fut descendu dans la crypte, où sans doute il est encore, et, désormais, un simple fauteuil, apporté pour la circonstance, servit à l'investiture des nouveaux prélats (4). Deux ans plus tard, en 1696, la générosité du chanoine Galavaux permit d'établir, à la place du siège supprimé, un autel surmonté d'un tabernacle de marbre en forme de temple grec. C'est cet autel qui, après avoir été transporté dans la chapelle des Paixel, se trouve maintenant au Vieux-Chœur, à l'opposé de sa situation première.

Quelques jours après la consécration de cet autel par Mgr de Béthune (20 août), la cathédrale recevait la visite de deux illustres bénédictins, D. Mabillon et D. Ruinart, qui faisaient alors un voyage d'exploration dans les bibliothèques et les chartriers de l'Est de la France. En visitant l'église, dont ils remarquèrent la structure solide et tout unie « *structuræ planæ et solidæ* », ils s'intéressèrent spécialement au Vieux-Chœur, à ses tombeaux d'évêques, à sa mosaïque et à son devant d'autel, d'un style si archaïque. Après avoir jeté un coup d'œil sur la grande couronne de lumière et sur le bas-relief doré, qui ornaient le chœur principal, ils allèrent admirer au sacraire les

---

(1) PETITOT-BELLAVÈNE. « *Deux siècles de l'Histoire municipale de Verdun* », p. 307.
(2) CLOUET, II, 570.
(3) GUESDON. Cér., t. IV, f° 25.
Id. épit. p. 47.
(4) En temps ordinaire, l'évêque occupait la première salle du chœur, à droite de la porte du Jubé.

précieux manuscrits du chapitre, et spécialement le sacramentaire du IXe siècle (1). Les savants religieux avaient vu le vieil édifice à la veille de son irréparable mutilation, et ses richesses artistiques à la veille de leur dispersion. Désormais, du commencement du XVIIIe siècle à la fin de la Révolution, l'histoire de la cathédrale n'en sera plus guère que le martyrologe.

II

Il faut avouer que de nombreux accidents servirent au moins de prétexte aux modifications qu'on lui fit subir. Le 12 juillet 1717, la foudre tombait simultanément sur la tour Nord-Ouest ou des bancloches (2) et sur la tour Nord-Est, dite du Lion. De celle-ci, dit une relation contemporaine (3), on ne vit sortir que de la fumée. Mais la flèche de la tour des bancloches s'enflamma et le danger parut si imminent pour le reste de l'édifice, qu'on mit en sûreté les ornements et les archives. Heureusement, de courageux ouvriers purent, malgré le plomb brûlant qui tombait sur eux, couper les bois de la flèche incendiée, qui s'effondra avec la croix qui la surmontait. Le 9 juillet de l'année suivante, le chapitre décida de perpétuer le souvenir de cet événement par une messe solennelle d'actions de grâces (4).

Le 28 juin 1731, la foudre tombait de nouveau sur la tour du Lion, dont la maçonnerie seule fut endommagée, ainsi que la charpente du beffroi (5). L'accident était à peine réparé, que le 10 août 1738, des plombiers, occupés à la réfection de la toiture, causaient, par leur négligence, un nouvel incendie dans la même tour. Cette fois encore, l'alarme fut très vive et l'on enleva tous les objets précieux que renfermait l'église. On put cependant préserver le reste de la toiture, et, après cinq heures de travail, on était maître du feu. Il est vrai que les huit petites cloches, qui étaient suspendues dans la tour avaient été fondues (6). A la suite de ces accidents multipliés, le chapitre résolut de supprimer les quatre flèches et de les remplacer par une couverture basse, entourée d'une balustrade. Mais un chanoine,

---

(1) *Iter litterarium,* dans l'édit. cit., p. 425. Dix ans plus tard, deux autres savants bénédictins, D. Martène et D. Durand, visitaient à leur tour la cathédrale et son trésor. Tout en trouvant « (qu') elle est basse et ne peut point passer pour une belle église », ils s'intéressèrent à la disposition du Vieux-Chœur et admirèrent la couverture de plomb (*Voyage littéraire*, p. 94, 2e partie).

(2) Ainsi nommée parce qu'elle renfermait les cloches destinées aux sonneries civiles.

(3) GUESDON, cér. III, 5e partie, fo 123, et son Mémoire cité dans FRIZON, I, 64.

(4) GUESDON, cér. III, 5e partie. Cette messe avait une prose spéciale et elle devait être chantée en musique.

(5) GUESDON, Journal, fo 113, vo.

(6) GUESDON, journal, fo 135.

conseiller au parlement de Metz, s'y opposa énergiquement et le projet ne fut pas exécuté (1).

L'intérieur de la cathédrale pendant cette première moitié du XVIIIe siècle ne fut pas sensiblement modifié, en dépit de suppressions regrettables. En 1722, on avait sollicité les offrandes des fidèles pour restaurer les escaliers et la partie du Vieux-Chœur qui dominait la nef (2). Le travail était terminé quand Marie Leczinska passa à Verdun et vint assister à la messe dans la cathédrale (3).

Vers cette époque, un certain nombre d'anciennes chapelles disparurent. Déjà, en 1628, celle de Saint-Michel, au premier étage de la tour des bancloches, avait été supprimée et transférée au Vieux-Chœur (4). En 1730, on démolit Sainte-Walburge, une des quatre chapelles extérieures de la cathédrale, qui servait d'oratoire à l'évêque (5). Neuf ans plus tard, une autre chapelle extérieure, dédiée à saint Laurent et située dans la rue du même nom, était détruite par ordre du maréchal de Belle-Isle (6). Enfin, en 1752, au moment où l'on renouvelait une partie du pavé de la cathédrale, Mgr d'Hallencourt supprimait la chapelle Sainte-Madeleine, près de la porte du Lion, et en faisait démolir l'autel (7). C'est peut-être à cette même époque que la chapelle Saint-Jacques, placée symétriquement près de la porte Saint-Jean, devenait une simple annexe du sacraire. Enfin, en 1753, le maître-autel était dépouillé de ses colonnes de cuivre et de ses courtines, et le chœur perdait son grand pupitre de bronze, dont le métal était vendu à l'encan. A ce propos, un procès fut intenté au chapitre par la ville, qui réclamait un droit élevé sur la vente du métal (8).

III

Mais ces transformations, si regrettables qu'elles fussent, n'étaient rien auprès de celles qui se préparaient et dont un tragique événement allait bientôt donner le signal.

---

(1) Clouet, II, p. 558, n. 1. Ce chanoine s'appelait Charles Teinturier. C'était un bibliophile distingué et il voulait maintenir les flèches parce qu'elles figuraient dans les armoiries du chapitre, telles qu'elles avaient été déterminées par d'Hozier, au XVIIe siècle.

(2) Guesdon, journal, fo 63, vo. Le travail de restauration fit découvrir des tombeaux en pierre du XVe siècle. Les dons des fidèles s'étaient élevés à 1,800 francs.

(3) Guesdon, cér., t. IV, ffo 26-29. En 1744, le 3 août, le roi Louis XV, de passage à Verdun, vint aussi à la cathédrale.

(4) Baleycourt, p. 374. Le prétexte de cette translation était le trouble que les sonneurs causaient dans les cérémonies du culte.

(5) Pouillé, I, p. 139.

(6) Arch. Meuse. G. Carton 46. Liasse Chapelles.

(7) B. V. ms. 183, fo 50. Par contre le même évêque réorganisa la fabrique de la cathédrale.

(8) Petitot-Bellavène, *op. cit.*, p. 479.

Le 2 avril 1755, vers 10 heures du soir, à la suite d'un violent orage, la foudre tomba sur la cathédrale. Laissons ici la parole à un témoin oculaire, le chanoine Langlois [1]. « Le dernier coup de tonnerre, écrit-il, mit le feu au clocher qu'on nommait celui de la grosse cloche, elle pesait dix-huit mille. Ce clocher, comme les trois autres, était surmonté d'une flèche en bois couverte de plomb. Aussitôt, on sonna l'alarme ; au premier coup de cloche, le Prélat (Mgr de Nicolay) arriva, il se convainquit bientôt que l'alarme n'était pas fausse. On ouvre les portes de l'église avec précipitation. L'évêque, précédé de deux personnes qui portaient des flambeaux, monte au clocher où était le feu, pour animer par sa présence les ouvriers. Parvenu à la dernière voûte, les ouvriers le firent reculer, parce qu'ils furent obligés de s'enfuir, le feu ayant fait de si grands progrès qu'il fondait le plomb, qui tombait sur eux. Tous les bourgeois et la garnison se portèrent avec ardeur pour éteindre le feu ; leurs efforts furent inutiles. Mgr de Nicolaÿ se trouvait partout pour encourager les uns et les autres. On le vit monter les échelles portant du fumier dans sa robe [2]. MM. les officiers des Grenadiers de France ne s'épargnaient pas et firent des choses inouïes. Malgré tous leurs efforts, le feu se communiqua bientôt à toute l'église ; en moins d'une demi-heure, elle fut embrasée, des poutres enflammées tombèrent sur le Vieux-Chœur et y mirent le feu. »

« Le vent était très impétueux ; il porta des globes de feu et de flammes au second clocher. Le plomb fut bientôt fondu ; en un instant, toute la charpente de l'église fut en feu. Il s'y forma alors sur toute la ville, par la violence du vent, une pluie de feu. Le progrès rapide des flammes, le nombre des ouvriers qui diminuait, parce que chacun était obligé d'en avoir sur son toit, fut le motif qu'on abandonna à la voracité des flammes toute l'église jusqu'au chœur. L'adresse et la hardiesse des ouvriers sauvèrent cette partie de l'église [3]. L'incendie avait commencé à 10 heures du soir et le feu n'était pas encore éteint le lendemain à la même heure. Le moment le plus terrible fut celui où les deux tours furent toutes deux enflammées. C'était un spectacle effrayant et magnifique ; les pierres étaient devenues comme transparentes par

---

(1) D'après ses notes. (Copie de la Société philom., sans pagination.) Cf., aussi B. V., ms. 194, pp. 188-189.

(2) Dès le 6 avril, la Dauphine écrivait à Mgr de Nicolaÿ, son ancien aumônier, pour lui dire le chagrin que lui causait le malheur arrivé à sa cathédrale. On savait déjà à Versailles que l'évêque avait personnellement travaillé à arrêter l'incendie. (Cf. Choix de lettres adressées à Mgr de Nicolaÿ, pp. 6-7. Nogent-le-Rotrou, 1875, in-4°.) Les archives hospitalières de Verdun conservent aussi une lettre de Delacroix, curé de la paroisse Saint-Amand relative à cet évènement. (I. H. 2.)

(3) Le chapitre récompensa les ouvriers qui avaient arrêté l'incendie. Il donna en particulier 30 livres au couvreur Lambert Dumay (B. V. ms 183, f° 85.) Ce dernier fut également récompensé par la municipalité qui l'exempta de garde et de guet pendant 10 ans, tandis que sa mère était exemptée du logement des gens de guerre.

l'ardeur du feu et les étincelles, qui s'élevaient dans les airs par la chute des bois et des grosses cloches, formaient des gerbes telles qu'on n'en voit point dans les feux d'artifice. »

« Mgr de Nicolaÿ, pendant cette nuit, fut présent partout, animant les ouvriers par ses largesses et les citoyens par ses exemples. Il se mettait avec ces derniers pour les exciter à faire venir l'eau avec plus de promptitude. Après l'incendie, les premiers soins furent de remercier Dieu d'avoir préservé la ville de plus grands malheurs, car on vit le moment où toute la ville allait être en feu, par la violence du vent, qui poussait les étincelles jusqu'au delà de ses murs ».

A tout autre époque, on se serait borné à réparer le dégât. Mais Mgr de Nicolaÿ voulut profiter de l'occasion pour moderniser sa cathédrale et, selon l'expression de l'un des chanoines, « pour donner la clarté et la gaieté convenables à cet édifice et le rendre du goût du siècle où nous vivons » (1). Aumônier de la dauphine, Marie-Josèphe de Saxe, étroitement lié avec le dauphin, dont il était le confident, le prélat comptait sur la générosité de ses nobles protecteurs pour réunir les ressources nécessaires à la réalisation de ses projets. Aidé d'un architecte, il dressa un plan des restaurations qu'il voulait faire à l'édifice et l'emporta à Versailles, où il le fit approuver (2).

Mais si de ce côté Mgr de Nicolaÿ ne rencontrait que des encouragements, il allait se heurter à l'opposition plus ou moins avouée d'une partie de son chapitre. Déjà, en 1753, celui-ci s'était divisé au sujet des transformations accomplies dans le chœur de l'église. « Messieurs les Vénérables » s'étaient fortement querellés à propos de l'enlèvement des colonnes de cuivre de l'autel et du grand pupitre, et, pour un peu, les chanoines de Verdun auraient donné une réédition du fameux « Lutrin ». Le chef de file des novateurs, « des Grecs », comme il les nomme lui-même, par opposition « aux Troyens » (3) étroitement conservateurs, était le chanoine Chaligny de Plaine. Sa physionomie est trop curieuse, et, d'ailleurs, son rôle dans la transformation de la cathédrale fut trop important, pour que le personnage ne nous arrête pas quelques instants.

Parisien par la naissance, méridional par les relations et le tempérament (4), il avait acquis, grâce à de vastes lectures, un bagage considérable de connaissances architecturales (5). Piéton infatigable, il

(1) Roussel, I, 272, à propos de la reconstruction de la cathédrale par Albéron de Chiny.

(2) De Plaine, *op. cit.*, II, pp. 611-612.

(3) Il avait trouvé dans cette lutte le sujet d'une Iliade bouffonne dont il donne le canevas : *op. cit.*, I, p. 11.

(4) Il passe habituellement ses vacances dans le Comtat. Cf., sa correspondance, *op. cit.*, *passim*.

(5) *Op. cit.*, I, p. 97. « J'ay lu rapidement tout ce que les anciens et les modernes ont écrit... » Il laissa en manuscrit un traité d'architecture.

avait parcouru, le bâton à la main, la France, les Pays-Bas et l'Italie, attiré surtout par les monuments de l'architecture, qu'il compare entre eux avec beaucoup de sagacité. Mais si, à plusieurs reprises, il rend pleine justice à l'habileté des architectes gothiques et aux dimensions imposantes de leurs édifices, toutes ses préférences vont naturellement aux constructions néo-classiques, dont Saint-Pierre de Rome demeure pour lui le modèle accompli (1). Grâce à ses multiples séjours à Paris, De Plaine s'était mis en relation avec plusieurs grands architectes de l'époque, en particulier avec Soufflot. Mais s'il leur demande des conseils et s'il leur soumet ses plans de transformation de la cathédrale, il se permet aussi de critiquer leurs édifices (2). Sa réputation d'architecte franchit bientôt les bornes du diocèse de Verdun; le chapitre de Reims sollicite de lui un plan de baldaquin pour la métropole de cette ville et les chanoines de Langres, un état des restaurations à faire à leur cathédrale (3). Il suit avec intérêt l'achèvement de la cathédrale d'Orléans et la reconstruction des églises abbatiales de Saint-Waast à Arras et d'Orval en Luxembourg. Enfin, Mgr de Nicolaÿ lui demanda les dessins d'une nouvelle église métropolitaine, qui devait être érigée à Paris, dans le cas où le dauphin, son protecteur, monterait sur le trône. Pour surpasser Notre-Dame, l'ingénieux chanoine ne sut rien imaginer de mieux qu'une basilique à cinq nefs et à dôme central, dont les éléments étaient empruntés à ses deux édifices préférés : Saint-Pierre de Rome et Saint-Paul de Londres (4).

Tel est le personnage qui, avec Mgr de Nicolaÿ, doit porter la responsabilité des changements opérés dans la cathédrale de Verdun. Si l'évêque fut le promoteur de l'entreprise, lui en fut l'âme, par son activité débordante et par la passion qu'il mit à défendre son œuvre (5).

On peut dire que tout a passé par ses mains, depuis le plan des portails et des tours jusqu'à celui du chœur et du baldaquin, depuis le devis des nouveaux bourdons jusqu'aux dessins des autels, des statues et des grilles. Ces occupations multiples ne l'empêchent pas, d'ailleurs,

---

(1) *Op. cit.*, I. p. 553. On y trouve une comparaison très juste entre Saint-Pierre de Rome et les édifices gothiques au point de vue des proportions.

(2) Par exemple, dans une lettre adressée à Soufflot, il critique certaines parties de la nouvelle église Sainte-Geneviève (*op. cit.*, I, p. 115). Pendant la Révolution, il soumettra au maire Bailly et au peintre David, membre du Comité de Salut public, des plans d'embellissements pour Paris.

(3) *Ibid.*, II. 673-674. Il composa tout un manuscrit relatif aux « embellissements de la cathédrale de Langres ».

(4) Ce dernier édifice devait être alors très admiré à Verdun, car il fut le modèle de la nouvelle église de l'abbaye Saint-Paul, dont la Révolution empêcha l'achèvement.

(5) « J'ay eu en 55, le plaisir de faire avec feu Mr de Nicolaÿ le plan général des embellissements de notre église... » écrit-il le 28 décembre 1774, *op. cit.*, II, 854. Il est vrai qu'il avait écrit un jour avec humeur : « Ne m'attribuez pas toutes les fautes qu'on a faites dans les embellissements de notre église. Je suis ici un trop petit personnage pour ramener tous les sentiments au mien. Le baldaquin seul est véritablement mon ouvrage ». I, p. 97.

fait-il remarquer avec une certaine fierté, de trouver du temps pour « griffonner 30 ou 40.000 vers » (1). Ajoutons qu'il vaudrait mieux pour sa mémoire, qu'il ne les eût jamais écrits.

Dans cette nouvelle guerre de Troie, dont l'enjeu est la transformation de la cathédrale, si De Plaine joue le rôle d'Achille, le chanoine De l'Ecluse remplit certainement le personnage d'Hector. A la tête d'une fraction du chapitre, il se met en travers des projets du chanoine-architecte, et s'il ne réussit pas toujours à en empêcher la réalisation, il parvient du moins à arrêter la construction projetée d'un nouveau grand portail (2). Homme d'affaires du chapitre, De l'Ecluse s'inspire de raisons économiques plutôt que de considérations artistiques, et l'on va voir, qu'à son point de vue, il n'avait pas tout à fait tort.

IV

La dépense totale des travaux à exécuter dans la cathédrale, évaluée d'abord à 300.000 livres, s'éleva en réalité à 600.000 (3), et l'on fut réduit à emprunter les 300.000 livres qui manquaient. Mgr de Nicolaÿ, principal promoteur de l'entreprise, s'engagea d'abord à payer les rentes de l'emprunt. De plus, utilisant l'influence du dauphin, il obtint du roi, pendant dix ans, 5.000 livres de revenus sur la célèbre abbaye de Montmajour près d'Arles (4). Enfin, il prit sur sa propre fortune pour payer les frais du nouveau maître-autel et du baldaquin (5). Le prélat aurait voulu que le chapitre, imitant sa générosité, supprimât deux des quarante-deux prébendes canoniales, pour en affecter les revenus à la fabrique de la cathédrale. Mais — nous dit un contemporain (6) — les chanoines trouvèrent que l'évêque « allait un peu vite », et dès lors une certaine tension se produisit entre Mgr de Nicolaÿ et son chapitre. Toutefois, ce dernier se décida à laisser vacantes, pendant vingt-cinq ans la place de grand-chantre et deux stalles de chanoines (7). Il sacrifia

(1) *Op. cit.*, I, p. 105. A côté de graves poëmes sur St Paul et la Religion, il y a un trop grand nombre de poésies légères.

(2) De Plaine s'en plaint amèrement, *op. cit.*, II, p. 708.

(3) Près d'un million et demi de notre monnaie. On trouvera plus loin quelques comptes détaillés au sujet du mobilier. Nous n'en avons pas retrouvé d'analogues pour le gros œuvre.

(4) B. V. ms 194, p. 191. Dans l'oraison funèbre du dauphin, prononcée le 28 janvier 1766, dans la cathédrale de Verdun, Mgr de Nicolaÿ pouvait dire en s'adressant au défunt : « Ce temple auguste que votre protection fait renaître de ses cendres, ce sanctuaire, ce chœur nous rappelleront tous les jours vos bontés et vos bienfaits ».

(5) Le baldaquin seul coûta 17.000 livres. L'inscription funéraire de Mgr de Nicolaÿ rappelait le souvenir de sa générosité :

In templo isto
Quod fulmine percussum e cineribus suis suscitavit.
Et ad splendidiorem statum evexit
Sumptibus — curis — diligentia.

(6) Le chanoine LANGLOIS (B. V. ms 194, p. 191).

(7) A cette époque, la municipalité évaluait le revenu de chaque prébende à 2.100 livres.

également aux travaux de la cathédrale les revenus fournis par les coupes faites dans les bois du chapitre (1). Ces ressources diverses furent d'ailleurs assez mal employées, au dire des contemporains. La restauration du Vieux-Chœur, par laquelle on commença, en 1756, parut généralement manquée, et le chanoine Langlois — toujours bien informé — écrit : « Il est prouvé qu'on a dépensé inutilement 100.000 livres (2) ».

Du Vieux-Chœur, la transformation, ou, si l'on veut, la dévastation, s'étendit progressivement au reste de l'édifice. A l'extérieur, le portail du XIIIe siècle fut enfoncé, et les statues qui l'ornaient, sauf deux (3), furent brisées et jetées dans les fondations de la maison que faisait alors bâtir M. de Noguez, doyen du chapitre (4). On rasa les pignons qui surmontaient la façade des transepts, ainsi que les gables des chapelles collatérales. Aux gracieux triplets et aux « *oculi* » romans qui éclairaient les deux croisées, on substitua des portes rectangulaires et de larges baies à vitraux blancs (5). Les fenêtres de la grande nef, avec leurs riches verrières, furent remplacées par d'immenses ouvertures cintrées, sans aucun caractère, et on alla jusqu'à supprimer les meneaux et le remplage des grandes ogives de l'abside orientale. Des quatre tours qui flanquaient l'édifice et lui donnaient sa physionomie originale, deux furent reconstruites dans un style massif et sans grâce (6). Quant aux deux autres tours, découronnées de leurs flèches, elles devaient subsister jusqu'à la fin de la Révolution. Enfin une simple toiture d'ardoise et même de tuiles (7) fut substituée à la riche couverture de plomb, jadis donnée à l'église par le pieux Constance.

A l'intérieur, la transformation ne fut pas moins lamentable. Sous prétexte de niveler le sol, on défonça et l'on combla les deux cryptes avec leurs dépendances. Pour le même motif, on supprima tous les tombeaux de la cathédrale, avec leurs « gisants » et leur imagerie de pierre et même une bonne partie des pierres tombales, qu'on enfouit dans les remblais (8). Le chanoine De Plaine se plaignait que ces tombes « de formes désagréables » donnassent à l'église un faux-air de « *Campo santo* » (9). C'est sans doute aussi pour régulariser l'édifice, que

---

(1) Elles fournirent 60.000 livres d'après l'évaluation de la municipalité (*Arch. municip.*, délibération du 17 juillet 1755).

(2) Ms cité, p. 191.

(3) Celles d'Adam et d'Ève, conservées comme curiosité dans le jardin de l'évêché (CLOUET, II, p. 555).

(4) CLOUET, *loc. cit.* La maison de M. de Noguez est à côté du presbytère actuel.

(5) 1760. Ce qui n'empêche pas le chanoine de Plaine de trouver qu'on n'a pas assez modernisé « les deux croisons ». Ms cité, t. II, pp. 725-726.

(6) 1766. A la mort de Mgr de Nicolaÿ (1769), une tour restait à achever.

(7) Sur une partie des bas-côtés.

(8) Au XIXe siècle, on en a retrouvé quelques-unes sous le trottoir, qui longe la façade nord de l'édifice.

(9) Ms cité, t. II, pp. 611-612.

l'on boucha uniformément toutes les tribunes qui s'ouvraient sur les transepts et qu'on mûra les absidioles [1]. Le Vieux-Chœur avait déjà perdu sa physionomie d'antan, depuis qu'on y avait installé le grand orgue sur une encombrante tribune. Dans le Grand-Chœur, le Jubé fut démoli, ainsi que la clôture latérale ; les stalles furent reportées en arrière et le maître-autel avancé jusqu'à la croisée du transept. Un immense baldaquin, dont la croix heurtait la voûte, vint briser pour jamais la perspective de l'église. Mais qu'importe, le chanoine-architecte eut enfin ce « chœur à la romaine », dont il avait jadis conçu l'idée en visitant la basilique de Saint-Pierre.

Tandis qu'à toutes les fenêtres nouvellement refaites, on remplaçait systématiquement les vitraux historiés par des vitres blanches, on étendait un badigeon uniforme sur toutes les fresques. Enfin, on s'attaqua même aux vieux pilastres romans, aux archivoltes de la nef et aux grands arcs de la croisée. On y découpa des caissons, on les enjoliva de mascarons, et le style-rocaille répandit ses courbes extravagantes du haut en bas des pilastres du transept. On devait même revêtir de marbre la base des piles de la nef et « abattre les vilaines moulures » qui les ornaient [2] ; mais cette partie du programme ne fut pas exécutée. Après cette revue sommaire des mutilations infligées au noble édifice, on comprend tout ce qu'aurait eu de mensonger l'inscription que, dans son inconscience, l'architecte voulait graver au-dessus de la porte de l'un des transepts : « *Magna erit gloria domus istius novissimae plus quam primae* [3] ».

V

L'infortunée cathédrale avait été menacée d'une transformation encore plus complète et qui aurait équivalu, en somme, à une reconstruction totale. Mgr de Nicolaÿ avait rêvé de retourner complètement l'édifice, en élevant le chœur principal à l'Ouest et en rasant la belle abside orientale, qui aurait été remplacée par un portail. En face de celui-ci, on devait ouvrir une percée à travers tout le quartier des Gros-Degrés, et, par un large escalier, que prolongerait une avenue en ligne droite, atteindre le pont Sainte-Croix [4]. Heureusement, la dépense fit abandonner ce projet trop vaste, comme la mort prématurée

---

(1) Par une mauvaise clôture de bois et de plâtre, dissimulée derrière les boiseries.

(2) De Plaine, ms cité, *ibid*.

(3) Aggée, 2-10. « La gloire de cette nouvelle demeure sera plus grande que celle de l'ancienne. »

A noter que la réparation de la nef et du chœur fut terminée en 1761, époque à laquelle on rétablit à sa place habituelle la chaire, que l'on avait transportée provisoirement dans le transept voisin. Le baldaquin date de 1760.

(4) De Plaine. Lettre du 9 avril 1773 à Mgr Desnos (ms cité, II, 611-612).

de Mgr de Nicolay arrêta la réalisation des projets moins étendus, mais plus soigneusement mûris, du chanoine De Plaine.

A l'intérieur, il voulait achever la transformation des chapelles, en plaquant à l'entrée de chacune d'elles un fronton rond ou triangulaire «sur le modèle des belles chapelles du Panthéon (1)». Pour l'extérieur, il avait conçu le plan de deux grands portails, encadrés dans une façade de style classique. Le premier devait s'ouvrir à l'Occident, au-dessous du grand orgue. Le dessin, qui en a été conservé (2), montre une grande porte cintrée, flanquée de pilastres toscans et surmontée d'une inscription en l'honneur de la Sainte Vierge. Au-dessus, s'érige un large fronton triangulaire, supporté par six pilastres corinthiens. Le second portail devait être le centre d'une façade, qui aurait relié les deux transepts en bordure sur la place de la cathédrale, en masquant, derrière un décor classique, les fenêtres gothiques des chapelles. Qu'on se représente une colonnade de style composite, avec fronton central et ouvertures carrées dans les entre-colonnements, couronnée par une balustrade, surmontée elle-même des vases de style rococo (3). Le marché pour la construction de cette façade fut conclu en 1770 avec Watrinelle, maître-maçon à Verdun (4), et l'on commença les fondations en 1775 (5). Mais, dans le chapitre, le parti opposé « aux embellissements » de la cathédrale réussit à arrêter tous les travaux. C'est en vain que De Plaine employa tous ses efforts pour les faire reprendre. Il fit approuver ses plans par les plus illustres architectes de Paris ; il intéressa à sa cause Mgr Desnos, qui, imitant la générosité de son prédécesseur, offrit de prendre à sa charge les 22.358 livres que devait coûter le portail. L'infatigable architecte adressa ses réclamations jusqu'à l'évêque de Béziers, neveu de Mgr de Nicolaÿ, à qui il révéla que le chapitre de Verdun gardait une réserve de 130.000 livres, destinée à l'exécution des volontés de son oncle, touchant la cathédrale (6). Tous ces efforts furent vains et la cathédrale de Verdun resta privée du portail qu'on lui destinait.

Après toutes ces critiques, il est juste de reconnaître que le chapitre s'empressa de substituer, aux œuvres d'art disparues, un nouveau mobilier d'un effet souvent décoratif et qui, partout ailleurs que dans une vieille église romano-gothique, mériterait des éloges. Certes, on ne peut qu'admirer les boiseries du chœur. La ferronnerie des chapelles,

---

(1) Ms cité, II, 611-612.
(2) B. V., ms 321. D'après CLOUET (I, p. 495), il aurait même été question d'élever un dôme au-dessus du baldaquin.
(3) B. V., ms 321.
(4) B. V., ms, 177 f° 62. C'est ce même Watrinelle qui avait déjà transformé le porche gothique.
(5) DE PLAINE, ms cité, II, p. 708.
(6) Lettre du 26 décembre 1775, ms cité, II, 725-726.

disparue à la Révolution, était, dit-on, très remarquable. Enfin, le baldaquin lui-même, si encombrant d'ailleurs, est loin d'être sans mérite. Mais, quand on entre dans cette église, désormais nue et froide, il semble que la piété janséniste soit venue remplacer la foi candide et souriante du Moyen-âge, celle qui avait inspiré les sublimes maîtres de l'œuvre du XIIe et du XIIIe siècles et les gais imagiers des âges suivants (1).

VI

Dans la tristesse qui envahit l'âme au spectacle d'une dévastation si systématique et cependant si inconsciente, on est heureux d'entendre des protestations s'élever contre l'œuvre accomplie par le chapitre. On a vu déjà que certains chanoines s'étaient opposés plus ou moins ouvertement à la transformation de leur église. Leur désapprobation trouva un écho dans la municipalité verdunoise, jalouse de la conservation de cette cathédrale aux quatre clochers, qui mettait une note si pittoresque dans le panorama de la cité, et dont l'image se détachait sur l'azur de ses antiques armoiries. Dans une délibération, en date du 11 juillet 1755, les officiers municipaux critiquèrent les prétendus embellissements de la cathédrale. « On ne peut pas dire, écrivent-ils, que le chapitre embellit, puisqu'il a supprimé deux belles flèches qui subsistaient, et qu'au lieu d'une couverture générale en plomb, très solide et très distinguée, il en substitue simplement une d'ardoise » (2). Et ailleurs : « Le chapitre prétend..... que la dépense montera à 300.000 livres. Il n'a fourni aucun devis, il n'a pas fait constater l'état des désastres, son évaluation est donc arbitraire et il y a beaucoup à rabattre » (3). La municipalité verdunoise ira encore plus loin ; elle voudra s'opposer à la suppression des deux prébendes, dont les revenus devaient être affectés aux embellissements projetés. Cette fois, on dut lui faire comprendre qu'elle sortait tout à fait de ses attributions (4). Du moins, elle rappela hautement que les nobles Verdunois, comme Constance et Vautrec, avaient été les bienfaiteurs insignes de la cathédrale, et elle protesta de « l'attachement du Peuple à la mère Église » (5).

Une vingtaine d'années après, alors que la prétendue restauration de la cathédrale touchait à sa fin, elle était l'objet d'une critique non

---

(1) « On croirait que l'esprit du temps, par son mépris des œuvres du passé, se préparait à la Révolution » (PETITOT-BELLAVÈNE, *op. cit.*, p. 478).

(2) *Arch. municip.*, GG. 77, reproduite dans A. M. C. 288. Liasse. Le conseil estime à plus de 100.000 livres, toute main-d'œuvre payée, la valeur du plomb provenant de la toiture, et à 60.000 livres le revenu des bois consacré à la restauration.

(3) *Ibid.* Les officiers municipaux avaient eu recours, dans cette circonstance, à l'intendant des Trois-Évêchés.

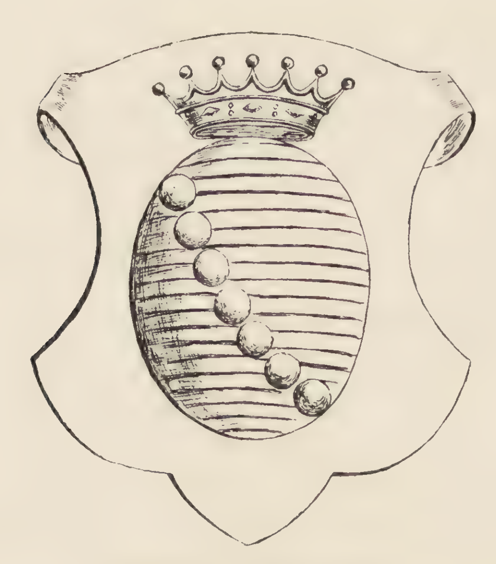
(4) PETITOT-BELLAVÈNE (*op. cit.* p. 480).

(5) Délib. citée.

moins vive que les précédentes. Dans un modeste almanach, rédigé en 1777 par le bénédictin D. Cajot, on lisait à propos des « embellissements » du portail principal : « Un faux goût de dégagement a précipité dans l'oubli les statues grossières mais respectables des patriarches de l'ancien Testament... Quelqu'un pourrait ajouter que les décorations actuelles auraient moins de légèreté, si les personnes qui les aiment avaient plus de consistance » (1). Et ailleurs : « On sappe indistinctement, on renverse, on mutile tout ce qui a quelque air d'ancienneté ».

Ceux que la verve maligne du caustique bénédictin attaquait ainsi ne devaient pas jouir longtemps de leur œuvre. La transformation de l'édifice était achevée vers 1780 ; neuf ans plus tard, la Révolution éclatait, dispersant le chapitre, achevant la mutilation de la cathédrale et enfin la profanant par la célébration des cultes révolutionnaires.

(1) *Almanach verdunois* pour l'année 1777, p. 145.



Armoiries du chanoine De Plaine.

CHAPITRE V

L'ÉPOQUE RÉVOLUTIONNAIRE

Premières destructions. — La journée du 28 novembre 1792. — Enquête sur les actes de vandalisme commis à Verdun. — Les fêtes révolutionnaires à la cathédrale. — Nouvelles destructions. — Conclusion.

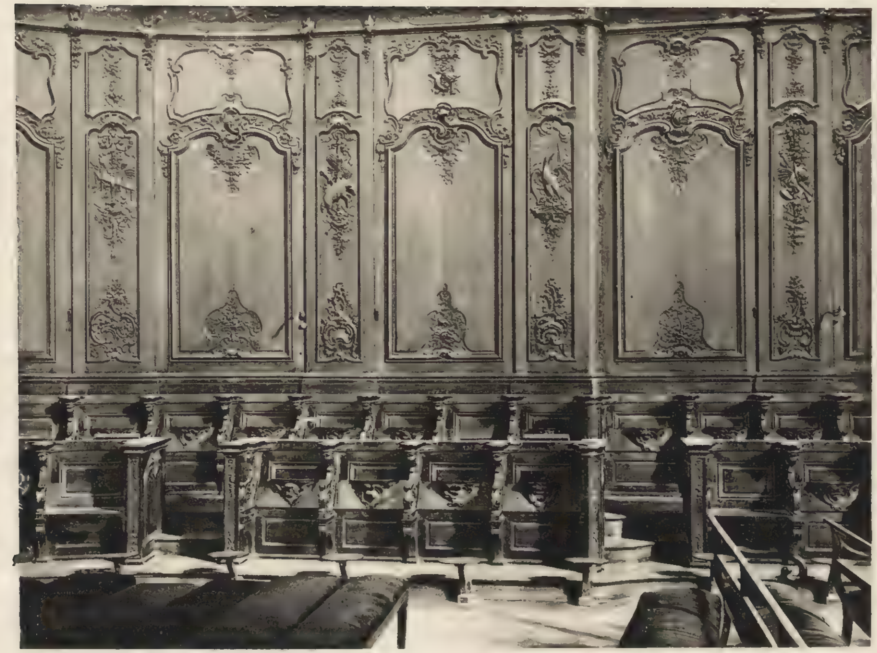
I

Le premier acte d'hostilité à l'égard du chapitre fut l'inventaire de la cathédrale et des sacristies, qui eut lieu le 4 novembre 1790, à 10 heures du matin (1). L'opération — très longue et très minutieuse — fut exécutée par trois administrateurs du district de Verdun, avec le concours du procureur-syndic et d'un secrétaire. Cinq chanoines, délégués par leurs collègues, assistèrent les agents du district, et — avec une complaisance qui nous étonne aujourd'hui — ils les renseignèrent sur la nature et la destination des moindres objets du culte (2). Ils poussèrent même l'obligeance jusqu'à se constituer les gardiens des objets inventoriés et des scellés, et ils signèrent le procès-verbal en tête des témoins de l'opération.

Ce qui se passa le 10 janvier suivant dut faire perdre aux bons chanoines les illusions, qui pouvaient encore leur faire croire à la bienveillance des pouvoirs administratifs. Jusqu'à cette date, en effet, en dépit du décret du 20 août 1790, le chapitre avait continué à célébrer ses offices publics. Mais la société populaire de Verdun (3) en prit ombrage et elle obtint du district l'exécution du décret de dissolution rendu contre les chapitres. La scène où « MM. les Vénérables » entendirent l'arrêt de mort porté contre leur institution plus de dix fois séculaire ne manque pas d'une certaine grandeur. Le chapitre attendait les envoyés du district dans la salle capitulaire, le 10 janvier, à 10 heures du matin. A la lecture de l'arrêt de dissolution, où la rigueur du style officiel s'atténuait de quelques louanges, à l'adresse « d'un chapitre qui fut toujours recommandable par la Piété et les vertus de ses membres », le Doyen riposta par une protestation à laquelle tous les chanoines présents adhérèrent verbalement. Ajoutons que, cette fois, ils refusèrent de signer l'acte de leur déchéance et les envoyés du district ne purent même pas obtenir le registre des délibérations capitulaires (4).

---

(1) A.M. S. Q. liasse, en original et en copie.
(2) Le rôle liturgique des moindres ornements est fort exactement indiqué dans cet inventaire.
(3) Notes du chanoine LANGLOIS, p. 1.
(4) A. M. Liasse citée. Cf. aussi LANGLOIS (*loc. cit.*).



Cliché A. Drupt.

Stalles et boiseries du Chœur (XVIIIe siècle).



Cliché A. Drupt.

Châsse des saints évêques de Verdun.
(Début du XIXe siècle.)

Le même jour, 10 janvier 1791, les administrateurs du district procédèrent à un supplément d'inventaire pour les objets qui se trouvaient dans le cloître et ses dépendances.

On avait bien voulu permettre aux chanoines l'accès de la cathédrale, chaque matin, de 7 heures à 11 heures. Mais ils devaient se contenter de dire des messes basses dans les chapelles collatérales, sans aucune solennité, et la sonnerie des cloches, sauf d'une seule, était désormais interdite (1).

Le culte public recommença seulement dans la cathédrale, le 20 mars 1791, quand l'évêque constitutionnel Aubry y vint prendre possession de la chaire épiscopale, laissée vide par l'exil volontaire de Mgr Desnos. Celui-ci ne reparaîtra plus qu'une seule fois à Verdun, lorsque, au mois de septembre 1792, la prise de la ville par les Prussiens lui donnera l'illusion d'une restauration définitive. Mais le prélat aura juste le temps de purifier sa cathédrale profanée par le culte constitutionnel (2), et d'y célébrer par anticipation la fête de saint Saintin, premier évêque de Verdun. Dès avant le 12 octobre, il devra dire un adieu définitif à sa ville épiscopale, pour aller mourir en exil à Coblentz.

Après le départ des Prussiens, le clergé assermenté rentra en possession de la cathédrale, dont il jouit assez paisiblement jusque vers la fin de l'année 1793. C'est ainsi que, le 30 mai de cette année, la procession de la Fête-Dieu se déroula à travers la ville avec le cérémonial accoutumé (3). D'ailleurs, l'évêque Aubry tenait à la splendeur des cérémonies du culte constitutionnel. Pour les rehausser, il s'était fait remettre (avril 1793) les ornements et la chapelle de Mgr Desnos (4). Il avait organisé la fabrique de la nouvelle paroisse épiscopale et de son annexe l'église des ci-devant Augustins, en lui faisant attribuer les revenus de l'ancienne fabrique capitulaire. Enfin, il avait pris l'initiative de transformer la sonnerie de la cathédrale, alors peu harmonieuse, et qui, selon lui, ne répondait pas « à la majesté de l'édifice ». Il s'agissait d'obtenir par échange les trois cloches de l'ancienne abbaye de Saint-Mansuy, près de Toul, dont la tonalité permettrait de former avec les cloches restantes de la cathédrale une octave complète. La demande d'Aubry fut accueillie favorablement par les administrations du district et du département, « eu égard, dit cette

---

(1) A. M. *Ibid.*

(2) Il était arrivé à Verdun le 14 septembre. Dans son rapport, le représentant Cavaignac tourne en ridicule la cérémonie de purification.

(3) *Archives municipales.* Registre 1792-93 à la date indiquée. La troupe prit part à la procession et les musiciens de la garnison reçurent une gratification de la Fabrique.

(4) A. M. Liasse citée. Outre les chasubles et calices, le procès-verbal signale un « tablier d'ordination », c. a. d. un grémial.

dernière, au lustre et à la dignité de la première église du département. » (5 mars 1792) [1].

Cependant, certains symptômes faisaient prévoir dès cette époque les profanations et les destructions futures. En exécution de la loi du 27 mars 1791, une partie de l'argenterie des églises avait déjà été envoyée à la Monnaie de Metz. Le reste, châsses, reliquaires, crosses, abbatiales, etc., fut réuni provisoirement au trésor de la cathédrale. Ce dépôt était jalousement surveillé par l'administration du district, qui fit faire à plusieurs reprises un inventaire et une expertise minutieuse de tous les objets (16 novembre 1792, 17 mars et 24 avril 1793) [2]. C'est sans doute au cours de l'une de ces opérations, que l'orfèvre Sainctelette, expert désigné par l'administration, brisa toutes les châsses et tous les reliquaires et déchira les couvertures des anciens manuscrits du trésor, pour en extraire les métaux précieux. L'œuvre de destruction s'accomplit dans la dernière salle de la sacristie, en présence de Krebs, serviteur dévoué de l'ancien chapitre, qui réussit du moins à sauver les reliques [3]. Il les déposa provisoirement dans une armoire voisine, en attendant qu'il pût les transférer dans un endroit plus sûr.

Un dernier inventaire de l'argenterie devait avoir lieu le 1er décembre 1793, sur l'ordre de Bô, représentant du peuple. Cette fois, on y comprit les vases sacrés restés jusqu'alors à l'usage du clergé constitutionnel, destiné à disparaître, et les ornements épiscopaux restitués par Aubry [4]. Il faut remarquer d'ailleurs que les objets précieux enlevés de la cathédrale ne parvinrent pas tous à la Monnaie de Metz. Les membres du district chargés d'accompagner les envois durent répondre de la disparition de 62 marcs 5 onces pesant et de celle de plusieurs reliquaires [5].

Le moment allait bientôt venir où l'édifice lui-même subirait les premières mutilations.

Au mois de septembre 1793, un capitaine de volontaires de Bar-sur-Ornain adressa à l'administration du district une réclamation pour que « la hache et le ciseau de la loi » fissent disparaître de la cathédrale « des fleurs de lys, des épitaphes, des inscriptions latines en mémoire d'une foule de brigands crossés, qui sont qualifiés de Comes-Princeps.

---

(1) A. M., *ibid.* Les registres signalent aussi une réparation faite à une porte de la tour des Bancloches, qui avait été forcée pendant le siège de 1792.

(2) A. M. Liasse citée.

(3) Roussel, II, p. 146.

(4) A. M. Liasse citée.

(5) Pionnier, *op. cit.*, p. 314. Sommelier, le gardien, s'offrit à payer ce qui manquait. Le 6 mars 1793, la Monnaie de Metz reçut du district de Verdun 4 caisses renfermant 893 marcs 3 onces, 1 gros d'argenterie. (A. M. Série Q. Liasse citée.)

S. R. I. » [1]. Obéissant à cette injonction, les membres du district donnèrent l'ordre, le 27 septembre, de gratter les fleurs de lis incrustées sur le baldaquin [2]. C'est sans doute à la même époque que « le ciseau de la loi » s'attaqua aux inscriptions et aux armoiries gravées sur les dalles funéraires, ainsi qu'aux écussons qui ornaient les chapiteaux de la nef.

Enfin, à l'occasion d'une cérémonie commémorative de la délivrance de Verdun, on décrocha les vieux drapeaux suspendus aux voûtes de l'église, et, le 14 octobre, après les avoir couverts de boue, on les brûla sur la Roche, avec les autres emblèmes monarchiques [3].

Mais la dévastation complète de l'édifice ne s'accomplit qu'au mois de novembre suivant. Elle fut provoquée par le décret du représentant du peuple Bô, ordonnant d'enlever tous les ornements en métal qui se trouvaient dans les églises. Sous prétexte d'accomplir cet ordre, le serrurier Carrage, accompagné de son fils et d'un ouvrier, se présenta, le 28 novembre, vers 10 heures du matin, à la porte de la cathédrale. Revêtant son écharpe d'officier municipal, il la fit ouvrir, au nom de la loi, par le gardien du beffroi. Alors, au dire des témoins qui déposèrent dans l'enquête de 1794, il commença à faire le tour de l'édifice, un marteau à la main, pour briser et détruire tout ce qu'il rencontrait. Il s'en prit d'abord aux deux chapelles voisines de la porte d'entrée : celle de l'Assomption et celle de Notre-Dame de Pitié et en mutila toutes les statues. Plus loin, il écrasa sous son marteau les crucifix des chapelles et celui du maître-autel. Puis il lacéra les tableaux des rétables, décapita les personnages du monument de Wassebourg, et mutila les trois grandes statues de la Vierge, de saint Jean-Baptiste et de saint Saintin. Enfin, il anéantit le joyau artistique de la cathédrale, le célèbre « Dieu-du-Trice », dont la perte fut unanimement regrettée. Pendant ce temps, le fils de Carrage enlevait les ornements en cuivre des autels, et, avec d'autres vandales, faisait sauter au ciseau les sculptures de la chaire à prêcher. A leur exemple, une bande d'énergumènes qui avait pénétré dans l'édifice, déchirait les grands tableaux qui ornaient le chœur et les toiles déposées dans le sacraire. Un témoin affirma, lors de l'enquête, qu'il avait vu des enfants danser sur des tableaux en loques, et que Carrage père l'avait empêché d'en sauver même un fragment [4].

---

(1) B. V., ms, 210, III, f° 192, copie. On sait que les évêques de Verdun prenaient le titre de comtes et de princes du Saint-Empire romain (*Sancti Romani Imperii*).

(2) B. V. *id*, II, 319, f° 198 . Le 27 septembre, le citoyen Jacquemin est chargé de surveiller les ouvriers qui détruisent les armoiries. Cependant, le 24 avril 1793, les membres du directoire du district aperçoivent encore dans l'église des drapeaux blancs et des bancs armoriés. A. M. Liasse citée.

(3) *Ibid*, f° 207.

(4) Cf. le texte de l'enquête, *Arch. municip.* registre 1794-95, f° 76 (reproduit par PIONNIER, p. XCIV, de l'appendice).

Ce qui restait du mobilier, confessionnaux, tapisseries, bancs, livres de chœur, etc., fut entassé dans des charrettes et transporté sur la Roche, devenue la place de la Révolution. En présence de la garde nationale convoquée au son du tambour, des administrateurs du district et de la commune, et d'une foule immense, on y mit le feu. Autour du bûcher qui flambait, s'organisa une farandole, à laquelle prirent part, de gré ou de force, de malheureux prêtres constitutionnels. L'évêque Aubry lui-même, au dire de son collègue Grégoire, qui dénonça le fait à la tribune de la Convention, dut se joindre aux danseurs (1).

Après l'orgie du 28 novembre 1793, les vandales continuèrent d'une façon méthodique la dévastation de la cathédrale. Le 7 janvier 1794, en exécution d'un arrêté de la commune, on rechercha dans les caveaux de l'église les matières de fer ou de plomb qu'ils pouvaient renfermer (2). Heureusement, le déplacement des dalles funéraires, accompli un demi-siècle auparavant, sauva de la profanation la plupart des sépultures, sauf toutefois celle de Mgr de Nicolaÿ, mort en 1769. On brisa la pierre tombale qui la recouvrait (3) pour enlever le cercueil de plomb, dont on expulsa les restes du prélat. C'est alors que l'ancien suisse Krebs, inquiet sur le sort des reliques, qu'il avait provisoirement déposées dans une armoire de la sacristie (4), résolut de les substituer aux ossements de Mgr de Nicolaÿ. Une nuit, aidé de trois complices, qu'il avait mis dans le secret de son entreprise, il agrandit l'excavation à demi comblée et y enfouit son précieux dépôt. Puis il alla trouver les administrateurs du district et en obtint l'établissement d'un dallage au-dessus de la fosse, dans la crainte, disait-il, que « quelqu'un ne s'estropiât ». C'est ainsi que les révolutionnaires contribuèrent à leur insu à la conservation des reliques, qui restèrent dans leur asile jusqu'en 1804 (5). Vers la même époque, l'adresse d'un autre employé de l'église, l'organiste Spéry, sauva le grand orgue qu'on allait détruire. Il en démontra l'utilité en exécutant avec ses jeux les plus bruyants (6) des airs révolutionnaires (7). Mais il ne put préserver de la destruction la belle sonnerie de la cathédrale, alors si complète, qu'il avait pensé l'utiliser comme carillon. Le gros bourdon, appelé la Sainte-Marguerite,

---

(1) *Moniteur*, réimpression, t. 22, pp. 380 et 752. Le texte de l'enquête dit seulement qu'Aubry assista à « l'auto-da-fé. »

(2) Registres de la commune (1793-94), f° 9.

(3) Elle se trouve aujourd'hui dans le cloître et a été restaurée en 1906. Elle était placée dans la cathédrale, devant l'autel de la Sainte-Vierge.

(4) Un inventaire du linge d'église allait les faire découvrir. A noter que le 20 messidor, an II 8 juillet 1794), ce qui restait des chapes, chasubles, aubes, etc., fut transporté au magasin du district pour être vendu aux enchères.

(5) ROUSSEL, II, pp. 147-148.

(6) Il y avait à ce moment, parmi les jeux de l'orgue, une grosse caisse, des cymbales et un chapeau chinois.

(7) E. DEVIVIER. « Recherches pour servir à l'histoire de la musique à Verdun », p. 17.

fondu dix ans auparavant, et toutes les petites cloches, furent descendus du beffroi et brisés. On conserva seulement les deux moyens bourdons ou « bancloches », dont on avait besoin pour les sonneries civiles.

Les incroyables dévastations accomplies dans la cathédrale de Verdun, à la fin de l'année 1793, devaient être flétries un jour comme elles le méritaient. Moins d'un an après ces événements, le 3 novembre 1794, la commission des arts, instituée par la Convention, réclamait, à la suite d'une enquête sévère, la punition des coupables. Des dénonciations et des renseignements précis lui étaient parvenus par Mondon, secrétaire de la commune, et par l'ex-chanoine de Plaine, correspondant du fameux Grégoire, évêque de Loir-et-Cher. Ce dernier, en sa qualité de rapporteur de la Commission des arts, fit à deux reprises, le 28 novembre et le 17 décembre 1794, en pleine Convention, le procès des « Vandales de Verdun ». Il réclama contre eux des poursuites et termina son rapport par ces paroles énergiques : « Quand on lit le procès-verbal des destructions de chefs-d'œuvre à Verdun, il y a de quoi verser des larmes de sang » (1). L'enquête ordonnée fut conduite par la municipalité de Verdun avec une certaine tiédeur. Evidemment, les membres de la commune craignaient de sévir et ils cherchaient à abriter leur propre responsabilité dans cette affaire, derrière les ordres du représentant Bô. D'ailleurs, le principal coupable, Carrage père, était mort d'une manière que l'on regarda comme un châtiment du ciel (2), et Grégoire dut se contenter « d'envoyer sa mémoire à l'échafaud ».

II

Le culte avait naturellement cessé dans la cathédrale dévastée et profanée. Dès le 3 décembre, l'évêque Aubry et plusieurs de ses collaborateurs avaient déposé leurs lettres d'ordination à l'Hôtel-de-ville et s'étaient solennellement « déprêtrisés ». Le champ restait donc libre pour l'organisation des cultes révolutionnaires. Ce fut probablement le 29 décembre que la fête de la déesse Raison fut célébrée pour la première fois dans la cathédrale (3). Ce jour-là et le décadi suivant, il paraît que l'on dansa dans l'église, car le représentant Massieu écrit le 2 janvier 1794 : « Le dernier décadi... a été célébré avec allégresse... et la ci-devant cathédrale est changée en un vaste wauxhall où les

(1) *Moniteur*, réimpr., t. 22, pp. 380 et 752.
(2) De Plaine. « Dieu a fait justice des briseurs d'images ». B.V., ms 301, col. 190.
(3) Cf. les continuateurs de Roussel, II, p. 93. Cette date semble assez vraisemblable : mais les registres municipaux ne parlent que de la fête du 30 janvier suivant.

amateurs de la danse peuvent s'amuser au son d'un grand nombre d'instruments (1). Le 30 janvier 1794, une nouvelle fête en l'honneur de cinq déesses personnifiant les vertus civiques eut lieu dans la cathédrale, où l'on dansa encore, et dans la chapelle du collège (2). Celle-ci, occupée par la Société populaire, resta le temple définitif de la déesse Raison.

Quant à la cathédrale, elle reçut, le 18 mai suivant, un nouveau vocable et fut dédiée, selon les prescriptions de la Convention, à l'Être suprême. Au-dessus du portail principal, la municipalité fit suspendre un grand cadre, où on lisait l'inscription suivante : « Le peuple français reconnaît l'Être suprême et l'immortalité de l'âme » (3). Désormais, l'édifice restera désigné sous le nom de temple de l'Être suprême, jusqu'au milieu de l'année 1795. Son balayage devient un service public, qui est mis plusieurs fois en adjudication (4). C'est que de nombreuses réunions s'y tiennent à tout propos. Le 8 avril 1794, le représentant en mission Mallarmé y rassemble les citoyens pour épurer et réorganiser les diverses administrations (5). Quinze jours plus tard, le 25 avril, le tribunal criminel de la Meuse vient prendre séance dans la cathédrale et y prononce cinq condamnations à mort. La tradition rapporte que les juges siégeaient dans le sanctuaire, derrière la balustrade, à laquelle les prévenus apparaissaient comme à une barre. Du haut de la chaire, l'accusateur public prononçait son réquisitoire. D'après un contemporain, le verdict fatal fut rendu « derrière le maître-autel... à la lumière de lugubres flambeaux. C'est là que les condamnés furent garrottés, que leurs cheveux furent coupés et qu'on les dépouilla de leurs vêtements (6). » L'exécution eut lieu le soir même sur la place de la Roche ou de la Révolution.

Cette scène tragique contraste avec le spectacle habituel qu'offrait la cathédrale les jours de décadi. Les officiers municipaux, en écharpe, venaient y lire les actes officiels et y prononcer des discours à la louange des grands hommes Pour agrémenter la cérémonie, nécessairement un peu froide, on s'était assuré le « concours de musiciens, payés quarante sous par séance » (7). C'est grâce à eux, sans doute, que les danses pouvaient se dérouler ensuite dans l'édifice, comme

---

(1) Actes du Comité de Salut public, publiés par AULARD, t. X, p. 39. Massieu était lui-même un ci-devant prêtre.

(2) Registres municipaux 1793-94 et PIONNIER, p. 387.

(3) *Ibid.* Registres municipaux (1793-94), *id.*, p. 429. Ce cadre ne fut enlevé que le 13 septembre 1795.

(4) Reg. cit., notamment fo 44, 56, 58; une fois l'adjudication monta à 300 livres.

(5) PIONNIER, *op. cit.*, p. 402.

(6) Notes de l'abbé GALLYOT, secrétaire de Mgr Desnos. (B. V. ms. 195. Copie).

(7) PIONNIER, *op. cit.*, p. 392.

nous l'apprend une lettre curieuse, écrite, vers cette époque, par un soldat de la garnison : « Je vous dirai, dit-il, que l'on danse dans la cathédrale comme dans une halle, tous les jours de décadi » (1).

Ces honteuses bacchanales ne prirent fin qu'au milieu de 1795. A cette date, grâce au décret de la Convention qui restituait au culte les édifices non aliénés, le clergé constitutionnel put reprendre possession de la cathédrale. Celle-ci venait d'être désignée, par le conseil de la commune, comme lieu de réunion pour les « catholiques » de la rive gauche de la Meuse (2). Mais leur installation dans l'église restait toujours bien précaire. Il leur était interdit d'user des cloches, réservées aux cérémonies purement civiques (3). En concurrence avec leurs offices, se tenaient toujours des réunions profanes, comme celles des gardes nationaux (4). Enfin, l'on parlait de célébrer à nouveau dans la cathédrale les cérémonies républicaines, qui avaient lieu depuis quelque temps dans la galerie de l'Évêché (5). La situation religieuse ne s'éclaircit tout à fait qu'en 1799, époque où l'évêque Aubry se risqua à revenir à Verdun et à reparaître dans la cathédrale.

III

L'utilisation de l'église pour les cultes révolutionnaires et sa restitution au clergé constitutionnel à partir du 11 juin 1795 ne la garantirent pas de nouvelles mutilations, plus graves encore que les précédentes. Il ne semble pas qu'on ait jamais songé sérieusement à la détruire comme on fit des autres églises de Verdun (6), quoique un état des édifices nationaux non aliénés l'appelle « une masse de pierres qui ne pourrait se vendre que pour la démolition ». Celle-ci d'ailleurs ne produirait que 3.000 livres, d'après le devis estimatif (7). Mais si l'édifice lui-même fut préservé, en revanche, au mois de juin 1794, ses tours furent condamnées à disparaître. On ne devait en conserver qu'une seule sur les quatre qu'il possédait alors, pour servir d'observatoire et de beffroi.

---

(1) PIONNIER, *op. cit.* p. 438. Le maître-autel, affirme une tradition, fut conservé uniquement parce qu'il pouvait servir d'estrade aux musiciens.

(2) Regist. munic. (1794-95), f° 224. Le mot « catholiques » désigne évidemment les constitutionnels, car c'est un assermenté (TOUSSAINT, ancien vicaire épiscopal), qui célèbre le culte dans la cathédrale.

(3) V.g. Pour la cérémonie funèbre en l'honneur de Barra et de Viala, ou du général Hoche. Délibérat. municip. (Regist. 1795--1797, f° 127.)

(4) V.g. le 28 juin 1795, pour l'élection des officiers. (PIONNIER, *op. cit.*, p. 515).

(5) Cette proposition est du 23 décembre 1799. Arch. munic. S. Liasse Z. Les foires se tenaient alors devant la cathédrale. Quant au cloître, il servait de prison et d'ambulance pour les soldats.

(6) La Révolution ruina à Verdun : 1 collégiale, 4 églises abbatiales, 7 églises conventuelles ou chapelles, et 4 églises paroissiales.

(7) *Archives municipales.* S. (Affaires eccles.). Liasse 1.

Heureusement, l'ex-chanoine De Plaine, qui résidait toujours à Verdun, représenta avec beaucoup de force à la municipalité que cette démolition serait un acte inutile de vandalisme et compromettrait la solidité du monument. D'ailleurs, ajoutait-il, les deux nouvelles tours, dont il avait donné les plans, ne pouvaient subsister l'une sans l'autre (1). Il conseilla d'abattre seulement les deux vieilles tours romanes, qui existaient encore de chaque côté de l'abside orientale, et dont la solidité paraissait compromise. Le conseil de la commune se rallia à cet avis, et le 8 messidor an II (26 juin 1794), la démolition des deux tours fut adjugée, pour la somme de 1.000 livres, aux citoyens Thiery et Chappy aîné, qui devaient l'effectuer dans un délai de six mois (2). En fait, les travaux, qui commencèrent par la tour du Lion, durèrent, comme on le verra plus loin, une dizaine d'années. Ils furent d'ailleurs exécutés avec une négligence telle, qu'au mois de janvier 1797, la municipalité de Verdun se plaignait que les voûtes et les charpentes de l'édifice se dégradassent « faute d'être à couvert ». Au mois d'août de la même année, les fidèles du clergé constitutionnel — à qui incombait l'entretien de l'église — faisaient encore entendre la même plainte (3). Si la tour dite du Lion « fut rasée à la longue », celle du Sacraire, privée de sa toiture, de ses plombs et d'une partie de sa charpente, les murs imbibés d'eau, mais toujours debout, subsista jusqu'en 1803 (4).

Le mobilier de l'édifice n'eut pas moins à souffrir pendant cette période de 1795-1797, qui fut marquée vraiment à Verdun, par une recrudescence de vandalisme (5). « La ci-devant Cathédrale » faillit perdre les balustrades de marbre du chœur et jusqu'à son fameux baldaquin. On allait les démonter, ou plutôt les briser, quand l'intervention du chanoine De Plaine les sauva. Il avait écrit à son correspondant habituel, l'évêque de Loir-et-Cher, Grégoire, pour le prier de préserver au moins le baldaquin, qu'il appelle, avec une complaisance qu'on excusera ici, « le plus beau de la République » (6). Cette fois encore, De Plaine eut gain de cause contre les destructeurs.

Du reste, la fin de l'épreuve approchait pour le malheureux édifice. En 1802, le Concordat restituait la cathédrale au culte catholique, et le

---

(1) B. V. ms 302, t. III, 128.

(2) A.M. S. Q. Sequestre. Verdun (copie). Les deux adjudicataires, dont Thiery était le principal, devaient « recouvrir la partie démolie de mêmes matériaux que les Batimens voisins ». Les plombs et les fers devaient être transportés dans les magasins du district.

(3) *Arch. municipales de Verdun*, registre 1794-95, aux dates indiquées. Cf. également, registre 1795-97, f° 1.

(4) A.M. Liasse citée, expertise du 14 avril 1803.

(5) De Plaine. Lettre du 31 mars 1795 : « Le vandalisme est encore à l'ordre du jour pour les ci-devant Saint-Vanne et Cathédrale. Ces monuments périront faute d'entretien et seront vendus. »

(6) « Les autres ravages qu'on va faire dans cette église sont commencés et ce qui reste n'intéresse pas autant que le baldaquin, le plus beau de la République ». (Lettre du 28 février 1795). B. V. ms 301, col. 179.

21 février 1803, M. Montardier y était solennellement installé, comme curé de la nouvelle paroisse Notre-Dame.

Mais on ne voyait reparaître dans le chœur, aux stalles majestueuses, ni évêque, ni chapitre. Jusqu'en 1823, l'antique évêché de Verdun devait rester supprimé et son territoire rattaché au vaste diocèse de Nancy (1).

IV

La cathédrale de Verdun avait tellement souffert pendant la Révolution qu'il fallut songer de suite à la réparer. On a vu plus haut que la vieille tour romane, dite du Sacraire, avait échappé à la destruction qui avait anéanti sa voisine, la tour du Lion (2). Mais son état de délabrement rendait toute restauration impossible, tandis qu'il inspirait, aux voisins de l'église et aux fidèles qui se rendaient aux offices, les craintes les plus sérieuses. En messidor, an X (juin-juillet 1802), une pétition des habitants de Verdun réclama la démolition de la vieille tour, et le préfet de la Meuse s'entendit avec la municipalité de la ville pour imposer à l'ancien adjudicataire Thiery l'exécution de ses premiers engagements (3). Le devis des travaux à accomplir, établi par l'administration des ponts et chaussées, s'élevait à 3.126 livres (4). On dut aussi ouvrir un crédit spécial pour les réparations nécessitées par le mauvais état de l'une des tours neuves (5), qui avait été privée de ses plombs. La restauration de l'édifice se poursuivit de 1803 à 1806, et la municipalité de Verdun, qui en avait la charge, vota à plusieurs reprises des sommes assez considérables pour la réfection des toitures (6).

A l'intérieur, la cathédrale était si pauvre et son mobilier si réduit, qu'il ne fut pas estimé plus de 300 fr. (7). Un généreux bienfaiteur, le P. Martin, ancien Prieur des Prémontrés de Saint-Paul, entreprit de le reconstituer. Il consacra à cette œuvre les sommes importantes qu'il avait amassées avant la Révolution, pour la reconstruction de son église abbatiale. Il y employa aussi toute l'ingéniosité et toute la patience de son talent d'orfèvre. On verra plus loin le résultat de cette œuvre

---

(1) Cf. *Vie épiscopale de Mgr Ant.-Eustache Osmond*, par l'abbé GUILLAUME. Nancy, 1862, in 8°.

(2) Le conducteur des ponts et chaussées constate, en 1803, que cette tour « n'est plus d'aucun usage et (qu') elle nuit à la simétrie de l'édifice, attendu la destruction de celle qui lui étoit parallèle ». A.M. S. Q. Liasse citée.

(3) *Ibid.* Il fallut une sommation par huissier et un procès pour obliger Thiery à reprendre les travaux de démolition.

(4) *Ibid.* En plus de la démolition de la tour, on prévoit différentes réparations urgentes aux toitures.

(5) La tour du sud-ouest, dite de la grosse cloche ou Sainte-Marguerite. Devis de 528 liv. (A.M. S. Q. Liasse citée).

(6) 2.400 fr. en 1803, 4.125 fr. en 1806, etc...

(7) *Notice sur le Prieur Martin*, par M. l'Abbé GILLANT, p. 12.

de restauration, dont les deux grandes châsses actuelles demeurent la pièce capitale.

V

On arrêtera ici cet essai sur l'histoire de la cathédrale de Verdun. Le XIXe siècle, en effet, malgré certaines restaurations (1), quelques embellissements (2) et un certain nombre d'adjonctions d'un caractère plutôt utilitaire (3), a conservé à l'édifice l'aspect que lui avait donné le XVIIIe siècle.

Sera-t-il accordé au XXe siècle de voir une restauration intelligente (4) rendre enfin à la malheureuse église un peu de sa splendeur passée ? On peut l'espérer depuis le récent décret (30 octobre 1906) qui la classe parmi les monuments historiques, et l'exécution des travaux que la commission des Beaux-Arts a entrepris dans la nef principale (5). Puisse-t-on éviter de rajeunir à outrance la vieille cathédrale, en donnant une valeur uniforme à des détails décoratifs d'âges très différents, tels que les chapiteaux romans, les trilobes gothiques ou les rocailles Louis XV. Ce serait détruire la véritable originalité d'un édifice (6) qui résume, dans une synthèse bien déconcertante parfois, mais combien instructive, toute l'histoire de l'art religieux en Lorraine pendant huit siècles, et dont les murs, tels les feuillets chargés d'enluminures de quelque vieille chronique, nous racontent les gloires et les malheurs de l'antique église de Verdun.

---

(1) Déblaiement de la petite crypte et restauration des fenêtres de l'abside, sous Mgr Rossat 1844-1866). Ce prélat écrivit en 1847 une belle lettre pastorale à l'occasion du septième centenaire de la dédicace solennelle de la cathédrale (11 novembre 1147).

(2) Transformation d'ailleurs discutable du Vieux-Chœur et de différentes chapelles.

(3) Calorifère, éclairage électrique, etc...

(4) Mgr Barbier de Montault (*op. cit.*, p. 36) déclare qu'une restauration de la cathédrale de Verdun serait « très facile ». Nous ne sommes pas de son avis et nous constatons d'autre part qu'il est vraiment trop indulgent pour le XVIIIe siècle, lorsqu'il dit qu'il a modernisé l'édifice « d'une façon assez intelligente ».

(5) Ces travaux doivent être continués régulièrement, grâce à des crédits échelonnés sur plusieurs années.

(6) En ce moment (fin de 1907), on vient de défigurer complètement le transept occidental, sous prétexte de restauration. Au lieu de mettre soigneusement en valeur, comme les architectes allemands l'ont fait par exemple au dôme de Trèves, les anciens vestiges d'arcatures, on a fait disparaître définitivement, sous un odieux crépi, la grande arcade de la chapelle Saint-Michel, les anciennes baies romanes et les deux arcatures qui faisaient communiquer le premier étage des tours avec le Vieux-Chœur. On s'est même permis de piquer les pierres de taille pour faire prendre le nouvel enduit. Espérons qu'on renoncera à ce fâcheux système, lorsque l'on restaurera le transept oriental.

DEUXIÈME PARTIE

DESCRIPTION
DE LA
CATHÉDRALE

CHAPITRE I

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Situation. — Plan et dimensions. — Matériaux. — Les marques de tâcherons. — Méthode suivie dans l'étude du monument.

I



UAND, des hauteurs qui entourent Verdun, on découvre la petite cité, couronnée par sa vaste cathédrale, on admire avec quel sûr instinct d'artiste les architectes du Moyen-Age savaient asseoir leurs édifices et les mettre en valeur au milieu d'un paysage urbain.

L'église s'élève, par 220 mètres d'altitude environ, à l'extrémité d'un long promotoire rocheux, qui lui sert de piédestal, et dont les pentes, doucement inclinées vers le Nord, s'abaissent brusquement au Sud et à l'Est. Mieux encore que la citadelle, située à l'arrière-plan, la cathédrale domine la vallée de la Meuse, et sa masse imposante, encadrée par les constructions de l'Évêché et du Séminaire, attire de loin les regards. Mais le charme de cette position pittoresque a sa rançon dans les inconvénients qu'elle présente pour la sécurité de l'édifice. A cette altitude, en effet, les intempéries des saisons ont une plus large prise sur l'ensemble de la construction, et l'on a vu que les accidents causés par la foudre lui ont été particulièrement funestes.

Le terrain sur lequel repose la cathédrale n'a pas précisément l'aspect d'un plateau horizontal. Il présente, dans le sens même de l'édifice, une

---

NOTA. — La description de la cathédrale, publiée par un archéologue connu, M. l'abbé BOUILLET, d'ailleurs originaire du diocèse de Verdun (*France illustrée*, Juin 1903, avec 5 gravures), n'est qu'une élégante vulgarisation de la notice de CLOUET.

déclivité considérable, et tandis que l'abside occidentale est en contre-bas de la cour du séminaire(1), la crypte, qui s'étend sous l'abside orientale, s'ouvre de plain-pied sur le sol extérieur. Celui-ci a d'ailleurs subi des modifications assez importantes depuis la construction de l'édifice. Des ouvertures, aujourd'hui obstruées, témoignent que son niveau s'est élevé du côté du Vieux-Chœur (2). D'autre part, des travaux exécutés sur la place de la cathédrale, devant le grand porche, ont démontré qu'on y accédait autrefois par quatre ou cinq marches, alors qu'aujourd'hui, son niveau dépasse à peine celui de la voie publique(3). Cependant, la déclivité ancienne, bien qu'adoucie, subsiste toujours et l'on monte, pour pénétrer dans le transept oriental de l'église, presque autant de marches qu'il en faut descendre pour entrer dans le transept occidental.

II

La cathédrale est sensiblement orientée d'Ouest en Est, selon les prescriptions liturgiques. Son plan si original la fit comparer jadis par le chanoine Baleycourt (4) à une croix patriarcale, ce qui n'est pas exact, puisque les transepts occupent les extrémités opposées de l'édifice. Leur disposition par rapport à la nef et aux deux absides rappelle plutôt au vulgaire la croix de Lorraine avec son double croisillon. Quant aux archéologues, ils y découvrent le type parfait de la basilique rhénane, avec ses deux parties exactement symétriques, que relie la nef principale. On trouvera dans les chapitres qui vont suivre des détails plus nombreux et plus précis sur le plan général de l'édifice.

Ses dimensions sont celles d'une grande église romane. Dans œuvre, la longueur totale est de 94m et la largeur de 37m aux transepts. La grande nef mesure 12m40 de largeur, d'axe en axe, et 18m50 de hauteur sous clef. Les bas-côtés ont 7m50 de hauteur et 4m50 de largeur (5). Le chœur et le sanctuaire réunis ont ensemble 37m de longueur.

Hors d'œuvre, l'édifice a une longueur d'environ 100m sur 40m de largeur. Les tours actuelles montent à 44m au-dessus du pavé de l'église et, de leur balustrade terminale au fond de la crypte, on compte environ 50m. Enfin, l'édifice couvre une surface approximative de 3.500 mètres carrés.

---

(1) D'environ 2m40. Pour assainir cette partie de l'église, on a dû établir, pendant le XIXe siècle, un couloir qui en contourne le mur extérieur et que l'on peut voir dans la cour du séminaire.

(2) Dans la cour du séminaire, une lucarne, destinée à éclairer la tourelle d'escalier, se trouve maintenant à 1m environ au-dessous du niveau du sol.

(3) CLOUET, II, p. 255. L'exhaussement du sol est dû en partie à des débris provenant de la cathédrale, et, à plusieurs reprises, on y a découvert des fragments de pierres tombales.

(4) Ms. cité, p. 384.

(5) La largeur de l'église prise à la hauteur des chapelles collatérales est supérieure d'environ 1m50 à celle des transepts.

III

Si l'on examine avec attention la structure de la cathédrale, on constate que les matériaux qui ont servi à ses reconstructions successives proviennent de trois carrières principales (1).

1° A Châtillon-sous-les-Côtes (2), la carrière de Beauregard et celle du Châtelet sa voisine. Celle-ci a fourni une pierre d'un grain assez fin et de couleur jaunâtre, celle-là un moëllon plus grossier et criblé de coquilles. La pierre de Châtillon a été très employée, tant pour la construction primitive que pour les diverses transformations de la cathédrale. Une grande partie de l'édifice en est bâti et il doit surtout sa grande stabilité à la bonne qualité de cette pierre.

2° La carrière de la Falouse (3) a fourni une pierre moins grossière que la précédente, mais aussi moins résistante et s'effritant quand elle est mal dressée. Elle a servi à la construction des gros murs, concurremment avec la pierre de Châtillon, mais on l'a particulièrement utilisée pour la sculpture.

3° La carrière de Saint-Martin et celle de Paul-Croix (4). On en a extrait une pierre blanche d'un grain très fin, mais excessivement gélive. Aussi ne l'a-t-on employée qu'à l'intérieur de l'édifice, où elle a servi à la confection des autels, des monuments funéraires et aussi du dallage moderne (5).

C'est ainsi que les architectes de la cathédrale ont trouvé dans la roche corallienne, qui affleure aux environs de la ville, tous les matériaux dont ils avaient besoin. Cela ne veut pas dire que le transport en ait été toujours facile. Malgré la faible distance à parcourir, l'étroitesse des passages et la raideur des pentes (6) qui menaient autrefois à la cathédrale rendaient les charrois extrêmement pénibles. Aussi les registres du chapitre mentionnent-ils les fatigues que ces rudes corvées ont causées aux sujets de l'église (7).

---

(1) Il suffit de signaler les matériaux employés exceptionnellement, tels que la pierre grossière, appelé « chaline » dans le pays, dont le Vieux-Chœur offre quelques moëllons, et le calcaire à polypes, sur lequel reposent les fondations mêmes de l'édifice. D'autre part, on ignore la provenance de la pierre légère et spongieuse dont sont faites les voûtes.

(2) Meuse, arrond. de Verdun, canton d'Etain. Le 13 mai 1511, le chapitre ordonne de faire charroyer de la pierre de Châtillon et de Lucey pour « les ouvrages du cloître » B. V., ms 183, f° 52 v.

(3) Lieu-dit, situé à 6 kilomètres au sud de Verdun. Ces carrières sont abandonnées aujourd'hui, mais leur proximité de la Meuse en rendait l'exploitation facile.

(4) Saint Martin est un lieu-dit du territoire de Belrupt, Paul-Croix, un écart de la commune d'Haudiomont.

(5) Ces renseignements sont dus en bonne partie à la parfaite obligeance de M. Pérignon, ancien entrepreneur de la cathédrale.

Voir également au t. II. des *Mémoires de la Société philomathique de Verdun* un article du Lieutenant-Colonel Goureau, sur les « *Pierres de Verdun* », spécialement pp. 50 et 55.

(6) La rue Châtel était la principale voie qui menait alors à la cathédrale.

(7) GUESDON. Inv., f° 52.

IV

Pour compléter la série des renseignements généraux, on souhaiterait connaître la condition des ouvriers qui mirent en œuvre ces divers matériaux, et dont le persévérant labeur se lit dans le layage vigoureux de la pierre. On sait déjà que les maçons qui élevèrent au XIVe siècle les voûtes de la grande nef, et peut-être aussi ceux qui, au siècle précédent, voûtèrent les bas-côtés, étaient des ouvriers employés par ailleurs à la réfection des murs de la cité. Quant aux tâcherons qui travaillèrent pendant le XIIe siècle, sous la direction de Garin, ils ont laissé sur les vieux murs romans, à défaut d'autre signature, une riche collection de marques de toutes formes. On en compte jusqu'à 72 types différents (1) répandus dans tout l'édifice, depuis le Vieux-Chœur jusqu'à la grande crypte Mais ces marques sont surtout gravées avec une prodigalité vraiment étonnante dans les tourelles des escaliers qui conduisaient autrefois aux deux tours orientales. Si quelques-unes de ces figures sont d'une grande simplicité et se réduisent à une croix ou même à une ligne ondulée, d'autres, au contraire, sont des dessins d'un fini curieux et reproduisent, soit une colombe, soit une fleur de lis, soit un délicat entrelacs. Les deux marques les plus fréquentes sont le trèfle et le poisson. Viennent ensuite les différents types d'étoiles, de croix et de cœurs. On y voit même des armes, comme l'arc tendu, la pointe de flèche ou fer de lance, la sape et l'épée dans sa gaîne. Enfin, certains dessins, longs parfois de quinze centimètres, figurent des outils, comme la hachette, une espèce de truelle et l'herminette. Mais si intéressantes que soient ces marques de tâcherons étudiées en elles-mêmes, elles ont surtout l'inappréciable avantage d'indiquer nettement les parties de l'église construites ou remaniées au XIIe siècle. On peut les regarder comme la signature autographe de Garin et de ses ouvriers.

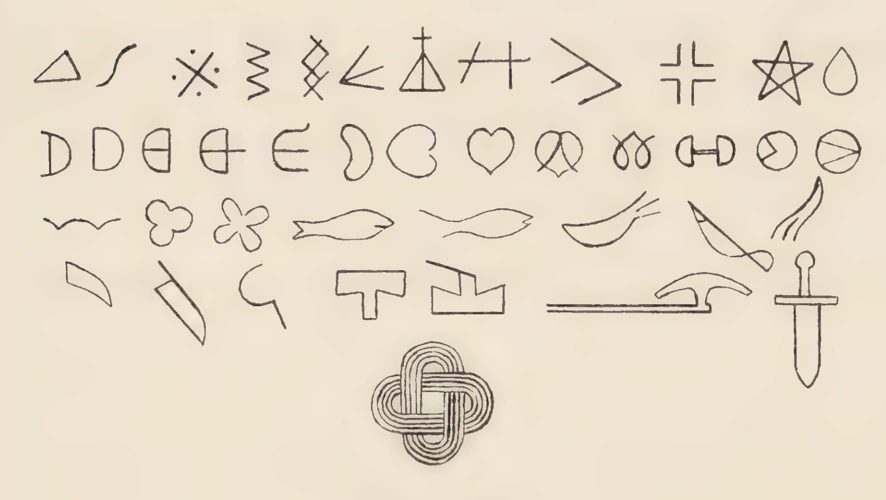
V

Le départ entre les différentes époques et les différents styles est justement le grand obstacle auquel se heurte celui qui entreprend de décrire un édifice aussi complexe que la cathédrale de Verdun.

---

(1) S. ph., t. X, p. 17 (communication de M. LIÉNARD) et *Bulletin archéol. du comité des travaux histor. et scientif.*, 1887, p. 313. (Rapport de M. E. BOESWILLWALD sur une communication de M. LIÉNARD. M. B. conteste certaines conclusions de M. L. concernant la signification de ces marques. M. L. pensait que le tâcheron n'apposait sa griffe que sur l'une des pierres du groupe résultant de son travail. M. B. croit qu'à côté des tâcherons, il y avait des ouvriers payés à la journée et qui n'usaient d'aucune marque. Il conteste aussi que l'on puisse conclure de l'identité des marques relevées sur les murs de la cathédrale et sur ceux de la tour Saint-Vanne à l'identité des ouvriers. — Sur les renseignements que peuvent fournir les marques de tâcherons, voir J.-A. BRUTAILS : « L'Archéologie du Moyen-Age et ses méthodes », p. 202, ss.

Pour ne rien omettre, et aussi pour donner à l'exposition du sujet une forme moins rebutante, on a adopté ici le procédé d'une excursion archéologique à travers les différentes parties de l'église. Le Vieux-Chœur servira de point de départ et l'abside orientale de point d'arrivée. Dans cette méthode, la logique trouvera son compte, puisqu'on ira en somme de la construction la plus simple à la plus complexe, et la chronologie n'en souffrira pas, puisque l'on passera du style roman du XIe siècle à celui du XIIe. Pour éviter toute répétition inutile, après avoir exposé l'état primitif de la construction romane, on indiquera de suite ses modifications à l'époque gothique. Un supplément en caractères spéciaux indiquera — pour chaque partie de la cathédrale — les transformations subies au XVIIIe siècle et de nos jours. On mènera ainsi parallèlement trois descriptions différentes, qui se compléteront, mais que l'on pourra isoler dans la lecture : d'une part, un essai de reconstitution de l'ancienne cathédrale romane du XIIe siècle ; d'autre part, un état de l'église romano-ogivale, telle qu'elle était à la veille de l'incendie de 1755 ; enfin, une description de l'édifice actuel, avec l'explication des incohérences de style que l'on y remarque.



Marques de Tâcherons.

CHAPITRE II

L'ABSIDE OCCIDENTALE OU VIEUX-CHŒUR ET SES DÉPENDANCES

1° Le Vieux-Chœur au XIe siècle. — Raisons qui militent en faveur de son antiquité. — Quel a dû être son état primitif ? Le Vieux-Chœur et le « denier au portail » de l'évêque Thierry.
2° Le Vieux-Chœur depuis le XIIe siècle. — Description de l'abside et des tours. — Le transept occidental. — Transformations opérées au XVIIIe siècle.

PREMIÈRE PARTIE

L'étude du Vieux-Chœur et de ses dépendances immédiates soulève tout d'abord un double problème. 1° A-t-on des raisons sérieuses de le faire remonter au XIe siècle ? 2° Est-il possible de l'identifier avec la cathédrale figurée sur une des monnaies de l'évêque Thierry ?

I

A la première question, les textes, certaines particularités de la disposition ancienne du Vieux-Chœur, enfin son état actuel, permettent, semble-t-il, de donner une réponse affirmative.

1° *Les Textes*. Il donnent toujours à l'abside occidentale de l'église le nom significatif de « Vieux-Chœur », pour la distinguer de l'abside orientale, bâtie seulement au XIIe siècle. Tel, l'obituaire du chapitre (1), rédigé au XIIIe siècle, mais qui reproduit souvent un texte antérieur ; tel le cartulaire de la cathédrale, également du XIIIe siècle, qui cite en plusieurs endroits les prêtres ou chapelains « *dou viez cuer* » (2) ; tel encore Wassebourg, qui, fidèle écho d'une tradition déjà plusieurs fois séculaire, dira, par exemple, au sujet d'un édifice du VIIIe siècle, qu'il était situé « où est à présent le vieux chœur de notre église » (3) .

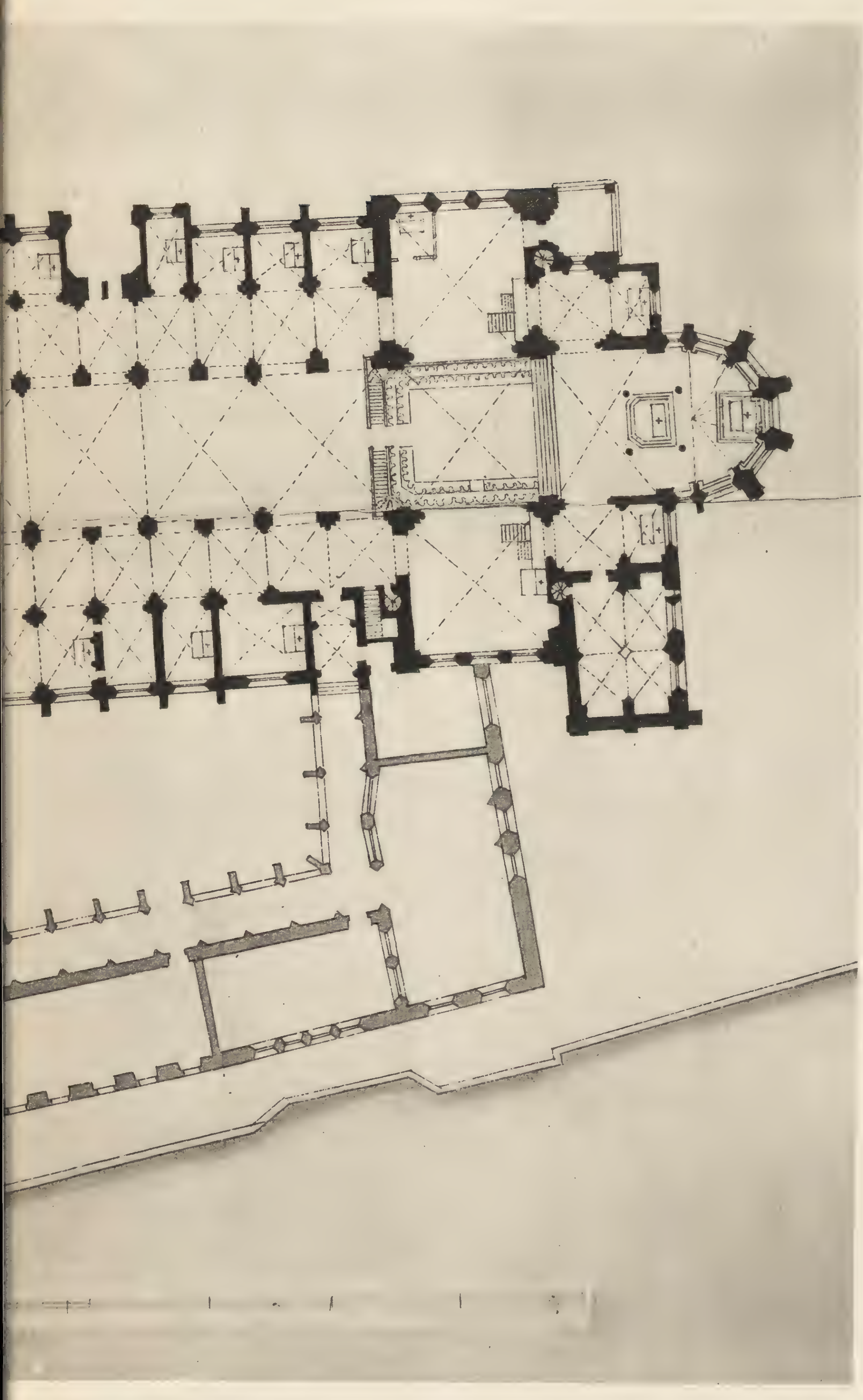
D'ailleurs, l'on a vu que l'église bâtie au XIe siècle par l'évêque Thierry n'avait été qu'endommagée par les soldats du voué Renaut de Bar. Malgré la disparition de la toiture et le mauvais état de la voûte, on avait pu y venir en pèlerinage et même y organiser des cérémonies solennelles. On sait aussi qu'il s'en fallait tellement qu'elle fut complètement rasée, que le voué, faisant une expédition contre Verdun,

(1) Ms. cité, f° 159, v°, f° 161, il est question de chapelains du Vieux-Chœur « *veteris chori* ».
(2) B. V., ms. 5, vg. en 1239, à propos d'un chapelain institué par le chanoine Amelio, f° 153, en 1253, au sujet de la dotation du chapelain Simon Maheus (f° 147).
(3) *Op, cit.*. f° 137. Il dit qu'il en a trouvé mention « en nos anciens cathalogues ».



Plan de la Cathédra

(Bib. N



ı Cloître par Rob. de Cotte.

[e]t des Estampes.)

aperçut de fort loin le sommet du temple « *ecce procul visa est summitas templi* » (1). D'autre part, on demeure étonné de la rapidité avec laquelle Albéron de Chiny reconstruisit un aussi vaste édifice que la nouvelle cathédrale, car l'on sait qu'il put terminer presque immédiatement deux tours et le chœur (2). Il paraît donc vraisemblable qu'il fit entrer dans la nouvelle bâtisse une partie assez considérable de l'ancienne église, rendue d'ailleurs vénérable par les « miracles de Nostre-Dame ».

2° *La disposition ancienne du Vieux-Chœur.* Elle est encore un argument en faveur de l'opinion qui le fait remonter au XIe siècle. En effet, comme l'abside principale de beaucoup de monuments bâtis à cette époque ou à une époque antérieure (3), le Vieux-Chœur de Verdun formait une sorte de plate-forme dominant le reste de l'église. En avant, s'élevait l'autel, placé au-dessus d'une confession destinée à abriter les reliques. Cette petite crypte était éclairée par une ouverture située entre les deux escaliers, qui menaient à la plate-forme du Vieux-Chœur et aussi par une sorte de regard ou « *fenestella* » pratiqué dans les marches même de l'autel (4). Autre détail, d'un caractère bien archaïque : à quelques mètres de là se trouvait un puits, qu'on a voulu faire remonter jusqu'aux Romains (5), mais qui certainement datait d'une époque antérieure au XIIe siècle. Particulièrement précieux sur le rocher de Verdun, complètement dépourvu d'eau, ce puits dut être renfermé de bonne heure dans les constructions de la cathédrale. Sa présence attesterait ainsi l'antiquité relative de la partie de l'église, qui lui est contiguë.

3° *L'aspect actuel du Vieux-Chœur et de ses dépendances.* En dépit des nombreuses mutilations qu'elle a subies au XVIIIe siècle, l'abside occidentale de la cathédrale présente encore un certain nombre de caractères d'un indiscutable archaïsme. C'est d'abord sa forme carrée, qui contraste avec le tracé polygonal de l'autre abside et rappelle les édifices du style roman primitif (6). C'est ensuite son appareillage,

---

(1) Cf. suprà, p. 18.
(2) Cf. suprà, p. 19.
(3) SAINT-GALL (Abside orientale, d'après VIOLLET-LE-DUC, III, pp. 466-467). — CANTERBURY (*Vie de Saint-Augustin* par le P. BROU, p. 75). — Trèves. (Abside occident. bâtie par Poppo, 1016-1047) Cf. aussi dans VIOLLET-LE-DUC (I, pp. 167-168) le plan théorique d'un édifice du Xe siècle. — A Verdun, la plate-forme faisait une légère saillie en avant de l'autel.
(4) Cette ouverture se retrouve au-dessus de certains tombeaux de saints, jadis cachés aussi dans une confession, et elle semble avoir été pratiquée pour satisfaire la dévotion des pèlerins comme au tombeau de saint Mansuy près de Toul. (Cf. L. MAITRE, article cité sur les Cryptes de la province de Trèves.) Il est vrai qu'à Verdun, l'ouverture percée dans le palier de l'autel avait été refaite au cours du XVIIIe siècle.
(5) Cf. CLOUET, II, 576. Près du Vieux-Chœur du dôme de Trèves, se trouvait également un puits antique.
(6) A comparer avec l'abside de l'ancienne cath. Saint-Étienne de Besançon, consacrée en 1048, par le pape Léon IX. (Étude de M. J. GAUTHIER dans le *Bulletin archéol.*, 1900, 3e liv. p. 458 et plan. Cf. aussi A. ENLART, *Art roman*, pp. 487-500 dans l'Histoire de M. A. Michel.

masqué sur la façade occidentale par le parement renouvelé au XVIIIe siècle mais qui est toujours visible sur les faces latérales extérieures et sur le pourtour intérieur. Au lieu du bel appareil moyen, soigneusement ajusté, de la construction du XIIe siècle, on ne trouve ici que le petit appareil cubique, aux moëllons irréguliers, séparés par d'épaisses couches d'un mortier jaunâtre (1). Enfin, les marques de tâcherons paraissent manquer presque totalement dans la construction primitive, alors qu'on les retrouve nettement gravées sur toutes les parties remaniées au XIIe siècle. (2)

Les deux tours voisines du Vieux-Chœur semblent appartenir également au XIe siècle. Elles en complètent d'ailleurs l'ordonnance en épaulant fortement les murs latéraux toujours prêts à se déverser, sous la poussée de la lourde voûte en berceau. L'une de ces tours, celle du Midi, a été complètement modernisée après l'incendie de 1755. En revanche, celle du Nord repose toujours sur sa base primitive, d'un état de conservation assez satisfaisant. Au premier coup d'œil, on voit combien cette construction diffère de celle des tours occidentales. Les murs, d'une épaisseur considérable, sont froids et nus. Ils ne présentent aucune trace de contreforts, ni de colonnes engagées, ni de décoration quelconque. On dirait un simple cube de pierre, dont l'aspect frustre et archaïque rappelle celui des rudes donjons de l'époque. Au XIIe siècle, la tour a été reprise à la hauteur du premier étage, et l'on reconnaît très bien la superposition des deux appareils différents. Dans la face occidentale de chaque tour, à environ 11 mètres du sol actuel, s'ouvrait une fenêtre en plein cintre, qui affleurait, à sa partie supérieure, le bandeau mouluré dont il sera question plus loin. Cette ouverture, d'assez faibles dimensions (3), semble dépourvue d'ébrasement extérieur. Au siècle suivant, elle fut condamnée et les pierres qui l'obstruent portent les marques des tâcherons du XIIe siècle (4). Il est impossible de dire, dans l'état actuel de la construction, s'il y avait des portes donnant accès sous les tours.

---

(1) Comme au chœur occidental de Trèves (XIe s.). On doit signaler ici l'aspect déconcertant de la face du Vieux-Chœur, visible de la cour du séminaire. A la base, on remarque des moëllons de « châline », mal dégrossis, qui peuvent être aussi bien d'une construction très ancienne (on a parlé d'un édifice antérieur à l'an mil ?) que provenir d'une réparation récente, mais hâtive.

(2) On croit apercevoir, sur des pierres de petit appareil, certains signes, des croix spécialement, qui seraient peut-être des marques de tâcherons. En tout cas, elles sont très rares et à demi effacées.

(3) La partie aujourd'hui visible sous le toit du bâtiment accolé au flanc ouest de la tour a 1m67 de hauteur sur 1m07 de largeur. A noter qu'à un niveau inférieur de 1m40, sur la face du Vieux-chœur qui forme angle droit avec la tour, on aperçoit la trace d'une large arcade (fenêtre ou arc de décharge) également bouchée.

(4) On y voit spécialement des cœurs. Les pierres voisines portent également des marques de tâcherons, difficiles à distinguer, notamment une croix, un cœur et la lettre P.

Mieux encore que l'abside et les deux tours, les deux tourelles d'escalier, qui les flanquent au nord et au sud, présentent les caractères du style roman primitif. Si, à leur base, on trouve le grand appareil irrégulier, de forme oblongue le plus souvent (1), à joints étroits et parfaitement assemblés, à leur sommet, au contraire, reparaît le petit appareil cubique, avec ses joints épais, déjà signalé au Vieux-Chœur. Les marques de tâcherons, rares et de formes rudimentaires (2), ne se montrent que sur les parois de l'escalier à vis, lequel d'ailleurs semble plus récent. Les deux tourelles sont construites sur un plan à peu près carré (3) et par leurs dimensions spacieuses, autant que par leur saillie considérable, elles contrastent avec les étroits passages dissimulés dans un angle du transept, où grimpent les escaliers des tours orientales (4). Mais leurs ouvertures surtout offrent plusieurs caractères qu'on ne retrouve dans aucune autre partie de l'édifice. Arrondies par le haut, rarement rectangulaires, elles sont, en outre, fortement ébrasées à l'intérieur et à l'extérieur. Leur ébrasement inférieur, quand il existe, est racheté par trois petits ressauts en forme de degrés (5). Quelques-unes de ces lucarnes portent autour de leur arc supérieur une décoration curieuse, consistant, tantôt en un assemblage de triangles et de losanges, qui rappelle le style de quelques bijoux francs (6), tantôt en une rangée de denticules, formée d'autant de petites pierres posées sur un angle vif et circonscrites par deux courbes (7). On peut encore signaler ici la petite arcature en forme de trompe, qui réunit la tourelle nord à la paroi de la tour voisine (8).

Primitivement, les deux tourelles ne s'ouvraient qu'à l'intérieur de l'église (9), et, par mesure de précaution, on a donné de faibles dimensions aux lucarnes les plus rapprochées du sol (10), comme si l'on avait prévu l'éventualité d'un siège.

En terminant cette étude des parties les plus anciennes de la cathédrale, il est permis de se demander si le transept occidental lui-

---

(1) Certaines pierres ont 1^{m} et plus de longueur sur $0^{m}30$ de hauteur. A ce point de vue, on peut signaler aussi les petites tourelles carrées du Vieux-Chœur de Trèves.

(2) En forme de triangles ou même d'angles aigus.

(3) $3^{m}53$ sur $3^{m}60$ hors d'œuvre. Le mur de base a 1^{m} d'épaisseur.

(4) Largeur de l'emmarchement dans les tourelles occidentales, 1^{m} 20 ; dans les tourelles orientales, $0^{m}70$.

(5) La hauteur de ces ouvertures varie entre $1^{m}60$ et $0^{m}70$. Cf. la tour de l'église de Remich (Grand Duché de Luxembourg), et les tourelles déjà signalées au dôme de Trèves.

(6) Enlart., *op. cit*, p. 353.

(7) Deux lucarnes ornées de cette manière se voient à la tourelle nord ; celle qui est décorée de losanges s'ouvre dans la tourelle sud.

(8) Ce curieux ornement a été refait récemment.

(9) La porte cintrée de la tourelle nord est moderne ; on voit dans l'escalier la trace de l'ancienne porte de communication avec l'église.

(10) On a déjà remarqué qu'une des lucarnes de la tourelle sud était maintenant à 1^{m} au-dessous du sol extérieur.

même n'a pas appartenu à la construction primitive du XIe siècle. Il semble bien, en effet, qu'il ait été le complément nécessaire de l'ensemble formé par le Vieux-Chœur, les deux tours et leurs tourelles d'escaliers (1). D'ailleurs, comment la cathédrale n'aurait-elle eu qu'une simple nef, alors que l'église voisine de la Madeleine, bâtie vers la même époque (2), sur un plan assurément plus modeste, possédait un transept d'une largeur remarquable (3).

Il n'est pas impossible, d'autre part, de reconnaître dans la croisée occidentale de la cathédrale, en dépit des remaniements multiples qu'elle a subis, des traces indiscutables d'archaïsme. D'abord, à l'Ouest, sa maçonnerie se lie intimement à celle du XIe siècle, avec laquelle elle a souvent des parties communes (4). Sur sa face orientale, quelques parements de murs offrent à une grande hauteur des matériaux grossièrement taillés et appareillés, tels qu'on n'en trouve que dans les constructions du Vieux-Chœur. Ce défaut est d'autant plus sensible, qu'au même niveau, le long de la nef, subsiste encore aujourd'hui une curieuse décoration en damier, qui a survécu à tous les ravages. A l'intérieur, le transept occidental présente d'autres caractères qui démontrent son antériorité par rapport au transept oriental, lequel date évidemment du XIIe siècle. D'abord, il n'a jamais été voûté à l'époque romane (5) et c'est seulement au XIIIe siècle que l'on a élevé les voûtes actuelles avec leurs grêles supports. D'autre part, les lourds pilastres de la croisée s'apparentent, tant par leur aspect général que par leur mouluration, avec ceux de l'église actuelle d'Olley, élevée par l'évêque Thierry, au moment même où il reconstruisait sa cathédrale (6). Enfin, jusqu'en 1755, le transept occidental n'était éclairé que par deux simples *oculus* et l'obscurité relative qui y régnait, le faisait encore paraître plus fruste et plus archaïque

De l'ensemble de ces caractères, il sera peut-être permis de conclure que la cathédrale élevée au XIe siècle par l'évêque Thierry possédait,

---

(1) Ces constructions diverses forment saillie vers l'Ouest, tandis qu'à l'Est, elles s'allongent sur une seule ligne de plus de 30m de long, qui appelle évidemment la présence d'un transept.

(2) Elle fut consacrée en 1049 par le pape S. Léon IX. La cathédrale avait été incendiée en 1047.

(3) Cf. le plan conservé à la Bibliothèque de Verdun. Il présente avec celui du Vieux-Chœur de la cathédrale une analogie intéressante.

(4) A noter l'existence d'une archère qui s'ouvrait de la tourelle sud dans le transept, à 4m environ au-dessus du sol.

(5) D'après M. ENLART (*Histoire de l'Art*, par A. MICHEL, p. 445), avant la fin du XIe siècle, les églises du Nord n'avaient de voûtes que dans les cryptes et dans les absides.

(6) Cf. Chanoine DIDIOT. *Notice sur l'Église d'Olley*, Metz, 1863, in-8o, et P. Denis : *L'Église d'Olley*, Etude archéologique (*Annales de l'Est et du Nord*, Avril 1907, p. 161). On retrouve dans cet édifice comme dans le Vieux-Chœur de Verdun, les murs en petits matériaux recouverts d'un enduit, les pilastres à faible saillie jouant le rôle de contre-forts, et à l'intérieur, les piliers carrés cantonnés de pilastres, les moulures longitudinales, coupant les parois nues, enfin la même décoration sévère.

en avant du Vieux-Chœur, un vaste transept, dont la croisée occidentale de l'édifice actuel reproduit les grandes lignes. A ce propos, il est intéressant de constater l'influence exercée par le plan de la basilique de Thierry sur celui de la cathédrale rebâtie par Albéron, tant au point de vue de la largeur de la nef, qu'au point de vue de la hauteur des grands arcs.

II

Maintenant que l'on est à peu près sûr d'être en présence d'un débris de la cathédrale construite par l'évêque Thierry, on est amené à se demander, si l'édifice gravé sur quatre deniers différents de ce prélat ne représente pas cette cathédrale dans son état primitif (1). Car il est permis de supposer que le graveur, après avoir figuré l'évêque lui-même sur la face du denier, a voulu lui donner comme pendant, sur le revers, l'image de la cathédrale qu'il venait de rebâtir. D'autre part, la légende « *Virdunum* » gravée autour de l'édifice, confirmerait cette hypothèse, puisque, après tout, la cathédrale pouvait très bien symboliser la ville de Verdun, dont elle était alors le principal monument. N'est-ce pas à ce titre qu'un siècle et demi plus tard, elle figurera sur le grand sceau de la cité ?

Quoi qu'il en soit, chacune des quatre monnaies de Thierry représente, à quelques légères différences près, une façade d'église, d'un style roman bien caractérisé, en dépit des proportions minuscules et de l'imperfection du dessin. Entre deux lourdes tours carrées, s'élève le pignon de la nef, percé, au rez-de-chaussée, d'un portail cintré à multiples voussures, et au sommet, d'un simple « *oculus* » roman. Un large bandeau mouluré passe par le milieu de cette façade et semble se continuer sur tout l'édifice. On ne voit aucune trace de bas-côtés ni de transept, à moins que ces constructions ne soient dissimulées par les tours. Celles-ci semblent bâties un peu en arrière du portail. Une porte romane est pratiquée à leur partie inférieure, et elles se terminent par un étage à baies multiples, couronné lui-même par un toit en pavillon ou en bâtière.

Telle est donc la façade qui aurait précédé le Vieux - Chœur et ses dépendances actuelles. Mais il faut bien avouer qu'il est très difficile de la lui adapter (2). Si l'on place en effet cette façade à l'Ouest,

---

(1) Cf. la représentation de six exemplaires dans la « *Monographie de la numismatique verdunoise* », par F. Liénard, au t. XI des Mémoires de la Société philomathique de Verdun, pp. 71-72, dans une étude plus ancienne de Clouët ; Mémoires de la même Société, t. IV, p. 229, et planche XVIII, et enfin l'étude citée de P. Ch. Robert, p. 14, ss.

(2) P. Ch. Robert (*op. cit.*, p. 15) élève les mêmes doutes au sujet de l'authenticité de cette représentation du portail.

selon la disposition normale, il faut faire table rase des parties anciennes du Vieux-Chœur, et d'ailleurs nous savons qu'aucune entrée importante n'exista jamais de ce côté, occupé de tout temps par le palais épiscopal (1). Si, au contraire, l'on admet que cette façade s'élevait à l'Est, l'église n'est plus orientée, encore qu'à la cathédrale de Verdun l'autel du Vieux-Chœur ait toujours été disposé de telle sorte que le célébrant fût tourné vers l'Orient (2). Enfin, si l'édifice possédait déjà les deux tours actuelles, ce qui est vraisemblable, elles devraient du moins laisser voir, sur la monnaie, le transept qui les précédait à l'Est.

Deux autres hypothèses permettraient de tourner la difficulté. On pourrait supposer tout simplement que le denier au portail dérive d'une monnaie frappée au début de l'épiscopat de Thierry, lors de la consécration de la collégiale de la Madeleine, qui y serait par suite représentée. La dédicace de cet important édifice eut lieu, en effet, en 1049, en présence du pape saint Léon IX et de nombreux prélats (3), et comme la cathédrale était alors en ruines, l'église Sainte-Madeleine la remplaça pendant un certain temps (4). L'évêque Thierry affectionna toujours cette église, au point que l'on a pu prétendre qu'il y avait été enterré (5). Or, le portail gravé sur les monnaies de cet évêque cadrerait bien mieux avec ce que nous savons de la façade de la Madeleine qu'avec les restes de l'ancienne cathédrale. Cette collégiale avait, en effet, à l'Ouest, un portail roman, s'ouvrant entre deux tours massives, dont les toits en bâtière rappellent ceux que l'on aperçoit sur le denier de Thierry (6).

A cette première hypothèse, on pourrait d'ailleurs en ajouter une autre, qui concilierait toutes les opinions. Qui sait si, après tout, le graveur du denier au portail n'a pas voulu tout simplement figurer une grande église, d'après un type conventionnel et conforme au goût du temps ? Les monnaies des évêques de Verdun et un denier d'argent de Thierry lui-même (7), offrent de ces représentations d'édifices plus ou moins fantaisistes et d'un style indécis. Et si l'on veut à tout prix que l'ouvrier ait cherché à rendre l'aspect général de la cathédrale, du

---

(1) Clouet, II, p. 553.

(2) Sur cette question de l'orientation d'un chœur du XIe siècle, voir « *Les deux absides de la cathédrale de Nevers* », par le chanoine Spéry : Nevers 1899, in-8° de 23 p., où l'on trouve quelques affirmations singulières. L'auteur croit, par exemple, que la cathédrale de Nevers est la seule église française qui possède, d'ailleurs par accident, deux absides (pp. 1 et 8).

(3) Clouet, II, 65.

(4) *Ibid.* A noter que, par contre, la nouvelle cathédrale fut consacrée sans solennité. Du moins les Chroniques verdunoises n'ont pas parlé de la fête de sa Dédicace, sans doute, parce que l'attention de leurs auteurs était attirée surtout par la querelle des Investitures, si violente à Verdun.

(5) Clouet, II, p. 149, n. 2.

(6) On peut le constater sur la gravure de P. Jacob (1591) et sur le plan manuscrit de la Bibliothèque de Verdun.

(7) Liénard, *op. cit.*, n° 104.

moins on peut admettre que les dimensions restreintes du champ de la monnaie, sans parler des habitudes de métier, l'ont amené à déformer, ou — si l'on préfère — à idéaliser son modèle (1).



Denier au portail de l'Évêque Thierry. (*Grossi au double*)

DEUXIÈME PARTIE

I

Avec la restauration du Vieux-Chœur, effectuée au XIIe siècle, on sort enfin du domaine de l'hypothèse pour entrer dans celui de la réalité. Il est certain, en effet, qu'à cette époque, l'abside, les deux tours et leurs tourelles reçurent un certain nombre de modifications, qui les harmonisèrent assez bien avec l'architecture du nouvel édifice construit par Garin.

C'est sans doute celui-ci qui donna à la façade occidentale du Vieux-Chœur l'aspect qu'elle devait garder jusqu'au XVIIIe siècle et dont la disposition rappelle tout à fait celle des pignons du transept oriental. Cette façade était, en effet, percée vers son milieu de trois fenêtres romanes, surmontées d'un «*oculus*», inscrit dans le triangle du pignon (2). Une moulure saillante, prolongement de celle qui courait tout autour de l'édifice, à la base de la toiture, s'intercalait entre le triplet de fenêtres et l'*oculus*. En avant, dans le prolongement des murs latéraux, deux contreforts ou pilastres de faible saillie, amortis par un petit glacis,

---

(1) A la fin de cette étude consacrée à la partie la plus ancienne de la cathédrale, on signalera le « Mémoire sur l'époque de la construction de l'Église cathédrale de Verdun » publié par l'Abbé Le Bœuf dans le *Journal de Verdun* (Juin 1755, tome 77, pp. 449-453). Le savant abbé y relève l'erreur du correspondant de la *Gazette de France*, qui, rendant compte de l'incendie de la cathédrale, au mois d'Avril précédent, avait écrit que cet édifice datait du neuvième siècle. Toutefois Le Bœuf se trompe à son tour, en datant de la même époque les cathédrales de Verdun, Poitiers et Laon.

(2) BALEYCOURT, pp. 407-408. Une médaille de la confrérie de saint Joseph, frappée au XVIIe siècle, représente aussi cette façade, mais le triplet y est ramené à une simple fenêtre. Cf. LIÉNARD. Numism. Verd., 177. — Il faut signaler ici l'erreur importante commise par VIOLLET-LE-DUC (*op. cit.*, I, p. 209, plan de la cathéd. de Verdun) qui donne au Vieux-Chœur la forme d'un hémicycle. Son dessin réduit aussi beaucoup trop le diamètre des escaliers à vis placés dans les tourelles occidentales.

s'appuyaient contre les angles de la façade. Ils existent encore aujourd'hui, mais masqués en partie par les contreforts puissants ajoutés au XVIIIe siècle.

On peut affirmer que le Vieux-Chœur était voûté au XIIe siècle, et même, dès le siècle précédent, puisque les chroniqueurs de cette époque font mention de sa voûte, sous le nom de « *testudo* ». Il semble que cette voûte était simplement en berceau. En effet, si elle avait eu la forme d'un quart de sphère, elle n'aurait pu s'adapter au plan rigoureusement carré du sanctuaire et elle en aurait aveuglé la partie supérieure. D'ailleurs, à l'intérieur de l'édifice, court à 12m environ du sol actuel, une forte moulure, qui ne se raccorde pas aux lignes décoratives du reste de l'église (1), et qui paraît avoir été destinée à supporter une voûte en berceau. Elle correspond à un retrait assez sensible du mur, comme si l'on avait voulu ménager à cette hauteur l'emplacement des coussinets de la voûte (2). Enfin, les voûtes des chapelles du premier étage des tours, destinées à contrebuter celle du chœur, étaient certainement en berceau.

Au XIIIe siècle, le berceau roman fut remplacé par une voûte, établie sur croisée d'ogives, mais dépourvue de formerets. L'extrémité des nervures vint retomber sur le bandeau mouluré déjà signalé, et sur deux colonnes d'angle (3). Cette voûte subsiste encore aujourd'hui, et, sous les combles, l'on peut voir les énormes corbeaux à triple saillie, qui jadis supportaient la toiture.

II

Plus encore que le Vieux-Chœur, les tours occidentales furent profondément remaniées au XIIe siècle, et on les harmonisa avec celles qui s'élevaient de toutes pièces à l'autre extrémité de l'édifice. Tandis que l'on condamnait les ouvertures anciennes, on ouvrait à la base des tours, vers l'Ouest, deux grandes portes cintrées. A la différence des portails richement décorés, qui leur faisaient pendant à l'Est, ceux-ci ne semblent avoir eu pour ornement qu'une double rangée de claveaux unis (4). La porte qui s'ouvrait sous la tour sud, et donnait accès dans le

---

(1) Elle aboutit à 30cm environ au-dessus du tailloir des grands pilastres de la croisée, qu'elle devrait continuer. Cette moulure se profile par une plinthe, une doucine entre deux filets et un congé.

(2) D'autre part, dans la partie du Vieux-Chœur qui forme saillie au delà des tours, la moindre épaisseur des murs latéraux donne au sanctuaire une plus grande largeur intérieure. En outre, deux pilastres faisaient saillie à l'angle des tours.

(3) Ces deux colonnes, ainsi que les deux pilastres placés aux deux tiers de la longueur de l'abside, sont visibles sur le plan de la Bibliothèque nationale.

(4) Cette décoration est encore visible au-dessus de la porte moderne de la tour ouest.

jardin de l'évêché, était réservée à l'entrée de l'évêque. Quant au portail ouvert sur la tour nord, il conduisait à l'Officialité et aux autres dépendances du palais épiscopal (1).

A partir des combles de l'église, les tours se dégageaient nettement de l'ensemble des constructions et profilaient dans le ciel leurs trois étages, séparés l'un de l'autre et comme soulignés par une moulure très saillante. L'étage inférieur, complètement aveugle, atteignait à peu près le niveau du grand comble. Les deux autres étages étaient éclairés sur chaque face par une série de trois baies romanes. Chaque baie était divisée par une élégante colonnette, supportant le linteau à double cintre. Au-dessus s'arrondissait un arc de décharge, orné d'un cordon de billettes, ou peut-être de dents-de-scie. Une corniche saillante, appuyée probablement sur des modillons sculptés, couronnait l'étage supérieur (2). Elle servait d'appui à une flèche quadrangulaire en charpente (3) couverte en plomb et légèrement débordante à la base (4). L'ensemble, tour et flèche, devait dépasser soixante mètres.

A l'intérieur, les tours furent aussi profondément remaniées qu'à l'extérieur. Leur rez-de-chaussée, élevé de plusieurs marches au-dessus du pavé de l'édifice, fut couvert d'une voûte limitée latéralement par des doubleaux carrés. Elle reposait sur des piles rectangulaires dépourvues d'ornements (5). En avant, ce réduit communiquait avec le transept occidental par une large baie en plein cintre, formant perspective sur le prolongement des bas-côtés, en face des chapelles absidiales situées à l'Est de la cathédrale. C'est vis à vis de cette archivolte que s'ouvrait, sur l'extérieur, la grande porte dont il a déjà été question. Enfin, latéralement, une petite porte cintrée communiquait avec la tourelle de l'escalier et en constituait l'entrée principale (6). Par là, on accédait au premier étage des tours, transformé en chapelle. L'une d'elles, la chapelle Saint-Michel, dans la tour nord, existe encore presque intacte (7). De l'escalier de la tourelle, on y pénètre par une petite porte carrée, dont le lourd linteau est surmonté d'un arc de décharge. Au-dessus de ce petit sanctuaire, s'arrondissent les restes d'une voûte en berceau. Trois de ses côtés sont encadrés, soit totalement, soit partielle-

(1) Baleycourt, p. 397. L'Officialité se trouvait à gauche, en entrant par la porte actuelle du séminaire (ancien portail du palais épiscopal).

(2) D'après les gravures de Jacob et de Sylvestre.

(3) C'était le type habituel du clocher verdunois. (Abbayes Saint-Maur, Saint-Airy, Saint-Nicolas, Saint-Paul, église des Cordeliers, églises paroissiales Saint-Amand, Saint-Pierre).

(4) De même les flèches de la cathédrale de Tournay, quadrangulaires comme celles de Verdun.

(5) La voûte actuelle avec l'ouverture ménagée pour les cloches est moderne.

(6) Cette porte, aujourd'hui bouchée, est visible sous la tour nord ; elle est ouverte, mais modernisée, sous la tour sud.

(7) Elle sert de grenier au sonneur. Des chapelles se trouvaient également au premier étage des tours de la belle église de l'Abbaye Saint-Vanne.

ment, par des arcs de décharge. Le quatrième, du côté du transept, s'ouvrait, comme le rez-de-chaussée de la tour, par une large arcade qui transformait la chapelle en une tribune, analogue à celles des tours orientales. L'arc repose sur des pilastres à tailloir mouluré (1), encore visibles de l'intérieur de l'église. A une époque récente, probablement en 1628, date de la suppression de la chapelle, un mur l'avait isolée de la cathédrale, ne laissant qu'une ouverture carrée et grillagée pour laisser passer la lumière (2). Celle-ci fut obstruée à son tour, lors de la réfection des tours, au XVIIIe siècle. La chapelle Sainte-Marguerite, dans la tour méridionale, maintenant disparue, était sans doute le pendant exact de la chapelle Saint-Michel, et nous savons qu'elle s'éclairait par une fenêtre ouverte sur le Vieux-Chœur (3). On ne possède plus de renseignements sur les autres étages des anciennes tours romanes.

Les constructeurs du XIIe siècle laissèrent les tourelles d'escaliers à peu près telles que les avaient élevées ceux du XIe. Ils se contentèrent de les orner, vers les deux tiers de leur hauteur (4), d'une moulure analogue à celle qui fait le tour de l'édifice. Très simple sur les faces de la tourelle sud, où elle n'est composée que d'un tore, cette moulure présente sur les parois latérales du Vieux-Chœur et de la tourelle nord un profil plus riche, où l'on retrouve un petit glacis, un bandeau et un tore, séparés par un cavet.

A l'intérieur des tourelles, l'architecte du XIIe siècle reconstruisit probablement les escaliers, comme l'indiquent à la fois les dimensions de l'appareil et la présence des marques des tâcherons (5). Ces escaliers communiquaient avec l'intérieur de la cathédrale par deux portes, l'une s'ouvrant, comme on l'a vu, au rez-de-chaussée des tours, l'autre donnant directement dans le transept. Ces deux ouvertures, aujourd'hui condamnées, formaient les côtés d'un réduit assez considérable, voûté d'arêtes et situé à la base même de l'escalier (6). Celui-ci, établi sur une voûte de forme hélicoïdale, en moellons recouverts d'un enduit, s'élève large et spacieux jusqu'au-dessus du niveau des chapelles du

---

(1) Celui-ci se compose d'un filet et d'un cavet deux fois alternés, surmontés d'une plinthe.

(2) L'appareil qui remplit l'ancienne arcade est évidemment moderne et il est dépourvu des marques de tâcherons, qui abondent dans le reste de la chapelle.

(3) D'après un inventaire des ornements de cette chapelle rédigé au XVIIe s. (A.M., G. chapitre 46, chapelles). « Il y avoit dans la chapelle de Sainte-Marguerite un coffre placé dans l'embrasure de la fenêtre qui donne sur le Vieux-Chœur ». — Le même inventaire signale « un ancien missel fort petit » et « un bénitier de fonte placé à l'entrée de la porte ». D'autre part, le cartulaire de la cathédrale fait mention à plusieurs reprises de la Confrérie de Ste-Marguerite établie dans cette chapelle ; par exemple au mois de Juillet 1236 : « *Fraternitati sancte Margarete, cuius memoria habetur in una turrium ecclesie Virdunensis* » (BV. Cart. f° 149 v°).

(4) A 12m,32 du sol extérieur et à 15m environ du pavé intérieur.

(5) Ces marques sont, il est vrai, rares et presque effacées. On y trouve surtout des croix et des angles.

(6) Ce réduit a conservé son aspect primitif seulement dans la tourelle nord.

premier étage des tours. Il s'arrête — fait remarquable — à la base d'une large ouverture romane, creusée dans le mur contigu au transept. L'imposte de cette arcade est ornée d'une moulure (1), et son appareil indique nettement le XIIe siècle. Quel fut le rôle de cette ouverture? On ne voit pas son utilité au point de vue de l'éclairement, tant du transept que de l'escalier. D'autre part, elle ne semble pas avoir laissé de traces à l'intérieur de l'église. Il est plus simple d'y voir une de ces arcatures que l'architecte du XIIe siècle établit systématiquement vers les extrémités des transepts et dans le prolongement des tribunes, pour alléger et orner les lourds murs plans des croisillons (2).

III

On a vu quel problème délicat soulève l'examen du transept occidental, le plus curieux certainement, sinon le plus élégant de l'édifice. Il faut y revenir, pour voir quelles modifications lui firent subir le XIIe et le XIIIe siècle. Placé entre le Vieux-Chœur et la nef, ce transept comprend trois travées, de forme sensiblement carrée, à savoir : la croisée proprement dite, limitée par les quatre grandes archivoltes et deux croisillons en saillie. Avant 1755, ceux-ci se terminaient chacun par un pignon de structure assez originale. Sa partie supérieure, contournée par une forte moulure, était de forme triangulaire. Un très petit oculus l'ornait en son milieu et une sculpture, probablement une croix nimbée lui servait d'antéfixe. Au-dessous, vers le centre de la partie rectangulaire du pignon, s'ouvrait un assez vaste oculus, sans remplage. Il était souligné par la moulure qui faisait le tour de l'édifice, à la base des hautes fenêtres de la nef. Sur la façade nord, ce bandeau sculpté formait même, autour de l'oculus, une espèce de pentagone, dont la partie supérieure simulait un fronton triangulaire (3). De chaque côté de l'oculus, deux étroites ouvertures, en forme d'archères, était percées dans le mur de clôture du transept. Les dessins — nécessairement imparfaits — qui nous restent de cette façade, ne permettent pas de déterminer exactement la nature et le rôle de ces ouvertures.

A la base du pignon, le mur s'élargissait légèrement, en formant une sorte d'empâtement, protégé par un petit glacis, et toute la façade était encadrée entre deux contreforts très peu saillants, que les travaux

(1) Elle comprend une plinthe, une doucine dégagée par deux filets et un congé. La clef de l'arcade est formée de deux claveaux égaux.
(2) Cf. C. ENLART, *op cit.*, p. 499.
(3) De même à la cathéd. Saint-Jean de Besançon et à Mont-devant-Sassey : fenêtres du transept (restauration). En 1703-1704, le chapitre fit faire une réparation « au Ron au de sus du bon Dieu de pitié ». A.M., G. (chapitre), carton 60.

exécutés au XVIII[e] siècle ont encore amincis (1). Ajoutons que, sauf l'entrée du cloître, placée dans l'angle oriental du croisillon sud (2), jamais aucune porte n'a donné directement accès dans le transept jusqu'au XVIII[e] siècle (3).

Latéralement, les murs du transept occidental ont été renforcés par des constructions adjacentes. Vers l'Ouest, on remarque déjà, à leur base, un épaississement du mur, qui s'arrête à quelques mètres au-dessus du sol. Mais à l'Est, c'est-à-dire au-dessus des bas-côtés, le mur de l'édifice présente une disposition assez originale. A partir de l'endroit où finit le rampant du toit de l'ancien collatéral, la muraille présente un renforcement remarquable de quarante centimètres de saillie, qui se poursuit pendant cinq mètres environ, jusqu'à l'angle du transept. Il est surmonté par un glacis et longé par la moulure, qui souligne le premier étage de l'édifice. Dans cette espèce de vaste contrefort, appliqué le long du croisillon, et qui date incontestablement du XII[e] siècle (4), s'ouvrait une baie romane, large d'environ 2 mètres, et dont on ne peut plus guère déterminer aujourd'hui la hauteur. Quoique murée au XVIII[e] siècle, elle est encore bien visible, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de chaque croisillon (5). Par sa situation dans l'axe de la grande arcade de décharge, que l'on remarque encore au transept oriental (6), par son opposition à l'arcature déjà mentionnée à la face ouest du transept occidental, elle semble en compléter la série décorative.

Au-dessus de cette arcade assez énigmatique et du rampant du collatéral, qui jadis lui faisait suite, s'ouvrent dans la face orientale de chaque croisillon deux fenêtres cintrées, aujourd'hui obstruées par la voûte (7). Percées dans le mur de grossier appareil, dont on a déjà fait mention, elles sont faiblement ébrasées et n'offrent, pour tout

---

(1) On peut s'en rendre compte surtout à la façade sud. A la façade nord, la saillie ne se remarque plus qu'à la partie supérieure.

(2) Ce passage s'ouvrait juste à l'extrémité de l'allée occidentale du cloître. On en voit encore la trace dans l'angle, près de la chapelle du Sacré-Cœur.

(3) VIOLLET-LE-DUC (I, 209) a commis une erreur en supposant que les portes actuelles des transepts existaient déjà à l'époque romane. Elles ne sont jamais placées ainsi dans le style rhénan.

(4) D'après la forme de l'appareil — qui contraste avec les petits moellons irréguliers du pan de mur voisin — d'après aussi les belles marques de tâcherons.

(5) Au-dessus de l'entrée des chapelles de Pitié et du Sacré-Cœur. (En ce moment — septembre 1907 — le récrépissage absurde du transept fait disparaître la trace de toutes les anciennes arcatures et en rend désormais l'étude impossible.)

(6) Elle est située au même niveau, comme le prouve le tracé de la moulure qui passe au-dessus de l'extrados des deux arcades. Voir une arcade analogue, quoique placée au niveau du sol, au transept de Mont-devant-Sassey.

(7) Celles du croisillon sud sont intactes et visibles du cloître voisin ; une de celles qui éclairaient le croisillon nord a été détruite au XVIII[e] siècle. A noter, de chaque côté, deux passages cintrés, avec escalier sur la voûte et échelle en fer, permettant de descendre sur la toiture des bas-côtés.

ornement, qu'un gros tore dégagé par deux cavets. Leur présence à cette hauteur indique nettement, comme on l'a vu, que le transept n'était pas primitivement voûté.

Un examen rapide de l'intérieur de l'édifice conduit à la même conclusion. En effet, à part les énormes pilastres cruciformes qui soutiennent les archivoltes de la croisée, on ne découvre dans le transept aucune trace de pile ou de colonne datant de l'époque romane. Ces pilastres, d'un aspect très lourd, et d'une saillie plus considérable que ceux de la croisée orientale, sont remarquables par leur base haute de plus de deux mètres. Celle-ci se profile par une moulure composée de deux tores inégaux séparés par une gorge (1). Leur imposte, d'une forme assez complexe, est en discordance avec toutes les moulures, tant du Vieux-Chœur que de la nef. Elle se compose d'une plinthe, d'une doucine, d'un quart-de-rond et de plusieurs filets. Les grandes arcades, au cintre légèrement outrepassé, qui s'appuient sur ces pilastres, sont massives, formées de claveaux inégaux, et elles ne présentent aucune décoration. C'est également par un arc absolument nu, s'appuyant sur des pilastres à tailloir mouluré, que les bas-côtés de la nef s'ouvrent dans le transept, en face des grandes baies déjà mentionnées au rez-de-chaussée des tours.

Ces détails montrent quelle est la physionomie austère et un peu sombre de cette partie de la cathédrale. Au XIIIe siècle, on voulut l'embellir en la voûtant d'ogives, à l'exemple du Vieux-Chœur. Cette transformation — sans inconvénients sensibles pour la travée centrale — amena dans chacun des croisillons la suppression des deux fenêtres ouvertes à l'orient. De plus, pour supporter la retombée des nervures, on dut élever, dans les angles du transept, de frêles colonnes gothiques. Mais on n'osa pas faire reposer tout le fardeau de la nouvelle voûte sur leur délicat chapiteau à crochets (2), et, profitant de l'épaississement des murs d'angle, on y engagea l'extrémité des nervures (3). Comme au Vieux-Chœur, la nouvelle voûte était dépourvue de formerets et les clefs, simplement ornées de redents (4).

IV

On sera bref sur la transformation malheureuse que le XVIIIe siècle infligea au Vieux-Chœur et à ses dépendances et qui fut — comme on

(1) C'est presque la base attique.

(2) Quant à la base des colonnes, elle a été remaniée au XVIIIe siècle, où on lui a donné le profil de la base toscane.

(3) Au transept oriental, les nervures retombent sur les robustes chapiteaux romans. Au transept occidental, moins solide, il y a d'assez fortes lézardes dans les murs latéraux.

(4) Profil des nervures : un tore aminci entre deux baguettes séparées par des gorges.

l'a vu — blâmée même par les contemporains. C'est à cette époque qu'appartient la laide façade occidentale du sanctuaire, avec ses contreforts massifs, sa fenêtre sans style et son bizarre oculus, que le XIXe siècle a transformé en rosace. La tour sud a été rebâtie presque complètement, et la tour nord, reprise à partir des combles, en même temps que l'on surélevait les cages d'escaliers. On a supprimé les anciens portails qui s'ouvraient à l'ouest (1), et remplacé les grandes baies qui leur faisaient face par des portes de style rococo, sans utilité, puisqu'elles conduisent à des réduits obscurs. Quant aux nouvelles tours, elles n'ont d'autre mérite que leur solidité (2). Un peu plus hautes que les anciennes, mais privées de flèches, elles paraissent lourdes et sans grâce.

C'est également au XVIIIe siècle que le transept voisin doit ses deux façades avec leur porte dont l'arc très surbaissé est surmonté d'un entablement. Au-dessus, l'ancien oculus roman s'est élargi en une immense fenêtre, que couronne un petit fronton triangulaire. A l'intérieur, les portes sont encadrées dans des pilastres doriques, soutenant un nouvel entablement. Toute la sculpture a un caractère plutôt profane. Quant à l'intérieur du Vieux-Chœur, il a été aménagé en chapelle, à la fin du XIXe siècle. Seuls, l'orgue et sa tribune remontent à la restauration entreprise au lendemain de l'incendie de 1755. La sculpture de la tribune, en particulier, appartient au genre rocaille.

(1) Sous la tour nord existe encore une petite porte de service.
(2) Le projet du chanoine de Plaine prévoyait l'addition de petites pyramides aux angles de la balustrade.





Lucarnes des tourelles d'escalier

CHAPITRE III

NEF ET COLLATÉRAUX

Ordonnance générale. — Aspect extérieur de la nef et des bas-côtés. — Intérieur. — Transformations accomplies au XIIIe et au XIVe siècle. — L'ancien portail et son porche. – L'œuvre du XVIIIe siècle.

I

La nef principale, les bas-côtés et le portail latéral qui y donne accès, forment dans la cathédrale de Verdun, plus peut-être que dans tout autre édifice, un ensemble homogène, délimité nettement par la saillie des transepts. On peut même trouver que ceux-ci réduisent assez considérablement les proportions de cette partie du vaisseau. La grande nef n'a en effet que 40 m, soit moins de la moitié de la longueur de l'édifice.

L'ordonnance générale des trois nefs est celle que l'on retrouve dans toutes les basiliques rhénanes. Aux quatre grandes sections de la nef principale, correspond — dans les bas-côtés — un nombre double de travées. Celles-ci — théoriquement — devraient être carrées ; mais en fait, la largeur des points d'appui les rend légérement barlongues (1). Huit archivoltes font communiquer les quatre sections de la nef principale avec les collatéraux voisins. Enfin, selon une disposition que l'on retrouve dans les cathédrales de Mayence et de Worms, le portail principal, précédé d'un porche, s'ouvre sur le bas-côté nord, à peu près vers le milieu de sa longueur (2). Pour cette raison, la description de ce portail sera le complément nécessaire de celle des nefs.

Si l'on s'en rapporte à la représentation de la cathédrale figurée sur le grand sceau de la cité de Verdun, un second bas-côté s'étendait primitivement de chaque côté du porche, le long du collatéral nord. Plus bas que ce dernier, dont les fenêtres dominaient son toit en appentis, il était éclairé par des ouvertures romanes symétriques des premières. L'abbé Clouët — qui croit remarquer que cette galerie était au même niveau que la crypte orientale — suppose qu'elle était la

---

(1) Elles ont 4m,70 sur 4m. A noter que la première travée actuelle de la nef du côté du chœur est sensiblement plus longue que les autres (10m,25 au lieu de 9m,50) et la pile qui sépare les deux archivoltes secondaires a par suite une largeur exceptionnelle, qui la rend barlongue.

(2) Il correspond à la 4e travée, en venant du transept occidental ; on sait que le collatéral a 8 travées.

sacristie primitive (1). Mais il est bien difficile d'indiquer l'usage de cette construction singulière, trop basse pour jouer le rôle d'un second collatéral, et d'ailleurs coupée en deux par le porche central. On n'en trouve point d'autre exemple dans les édifices de la région rhénane et, d'autre part, jusqu'au XIVe siècle, époque où elle disparut (2), on n'y signale la trace d'aucun sanctuaire, ni la fondation d'aucune chapelle. C'était donc une dépendance extérieure de la cathédrale, analogue à ces constructions parasites qu'une vieille gravure, dite du « *Monstra te esse matrem* » (3) fait voir accolées au flanc nord de l'édifice. En somme, si l'on n'a pas affaire à une fantaisie du graveur, cette galerie basse, disposée de part et d'autre d'un porche où se tinrent tant d'assemblées publiques et à proximité de « *l'Aître* » ou cimetière de la cathédrale, dut jouer le rôle d'abri et peut-être d'ossuaire (4). Elle servait en quelque sorte de pendant au cloître établi, dès l'époque romane, de l'autre côté de l'édifice.

II

L'extérieur de la nef et des bas-côtés romans, tel qu'on peut le reconstituer d'après les anciennes gravures et les parties qui en subsistent encore, se distinguait surtout par une extrême simplicité. On n'y voyait, en effet, ni la légère galerie qui couronne l'étage supérieur de la cathédrale de Spire, ni la frise de petites arcatures, qui court le long des nefs de Mayence et de Worms.

Au rez-de-chaussée, un mur plan formait la clôture des bas-côtés. Ce mur, rasé aujourd'hui au niveau du sol, avait de 1m à 1m,30 d'épaisseur (5). Il soutenait les voûtes d'arêtes de l'intérieur et comme la clôture des collatéraux de Spire, il semble avoir été dépourvu de contreforts (6). A une assez grande hauteur au-dessus du sol, ce mur était percé de huit fenêtres romanes correspondant aux huit travées de l'intérieur. L'une de ces fenêtres, aujourd'hui murée, paraît subsister encore dans le mur de la sacristie (7). Les bas-côtés étaient

(1) *Op. cit.*, II, 556.
(2) Au moins partiellement, par la construction des chapelles collatérales. La partie située à l'ouest du porche a pu subsister jusqu'au XVIe siècle.
(3) Planche I.
(4) On sait qu'on y découvrit une sorte de charnier au commencement du XVIe siècle.
(5) D'après l'étude de Petitot-Bellavène sur les fouilles de la chapelle du Saint-Sacrement en 1874, t. X des Mémoires de la Soc. phil., pp. 184-191. C'est également l'épaisseur des parties qui en subsistent, comme le mur de la sacristie et l'angle de la chapelle de Pitié.
(6) A moins qu'ils n'aient eu une très faible saillie, comme ceux des transepts et qu'ils n'aient formé de minces pilastres entre les fenêtres.
(7) On voit nettement les contours de cette baie sur le mur de clôture de la 2e travée du collatéral sud. Ce mur peut dater de l'époque romane, puisqu'il n'y eut jamais là de chapelle, mais deux petites portes, conduisant, l'une au cloître, l'autre à la salle du « Petit Chapitre ». Au XIIIe siècle, on se contenta d'appliquer contre ce mur un faisceau de colonnettes.



Cliché A. Drupt.

Façade septentrionale et ensemble.



Cliché A. Drupt.

Intérieur (Pris du Vieux-Chœur).

couverts d'un toit à simple pente, relevé le long du mur de la grande nef et des transepts. La saillie sur laquelle il s'appuyait subsiste encore en grande partie, et elle est surmontée de ce bandeau mouluré, déjà signalé au Vieux-Chœur et dont le rôle semble avoir été de souligner le premier étage de l'édifice (1).

Celui-ci était formé par la haute nef. Dans ses murs épais, qui subsistent encore, s'ouvraient de chaque côté huit fenêtres, correspondant à celles des collatéraux. Leurs dimensions, comme leur forme, étaient analogues à celles des baies romanes qui existent encore au transept occidental. Très simples d'aspect avec le tore unique qui les encadre, légèrement ébrasées, elles restent très visibles, tant à l'extérieur de l'édifice que sous le grand comble. Bien qu'elles aient été bouchées dès le XIVe siècle et mutilées au XVIIIe, elles ont gardé l'ancienne et originale décoration qui les reliait entre elles. Ce sont des damiers ou plutôt des losanges (2) de moyen appareil, posés sur un angle et remplissant l'intervalle de deux fenêtres primitives. Un rang de pierres longues et étroites en forme la bordure, et au sommet ainsi qu'à la base, une pierre également taillée en losange se détache sur le fond du mur. Cette décoration était autrefois plus visible qu'aujourd'hui, alors que les chapelles collatérales n'existaient pas encore et que les bas-côtés étaient couverts d'un toit à simple rampant. Quant au couronnement du mur de la grande nef, il consistait en une corniche moulurée supportée par des modillons sculptés, que la gravure d'Is. Sylvestre permet de distinguer.

III

L'austère simplicité, qui caractérisait jadis l'extérieur des nefs romanes, se retrouvait aussi à l'intérieur de l'édifice. Deux vastes archivoltes de 18m de hauteur et de 11m environ de portée, faisaient communiquer la nef principale avec les transepts. Celle qui s'ouvre encore aujourd'hui sur le transept occidental est supportée par deux forts pilastres identiques à ceux que l'on a déjà décrits ailleurs. Quant à l'archivolte qui forme comme un arc triomphal en avant du sanctuaire actuel, elle s'appuie sur des pilastres légèrement inférieurs aux premiers comme hauteur et comme saillie. De même leur base modifiée il est vrai, au XVIIIe siècle, ne semble pas avoir eu jamais les dimensions de celles des piles, placées à l'autre extrémité de la nef.

---

(1) Le rampant du toit, marqué nettement sur les murs du transept occidental, indique que l'ancien collatéral avait une largeur totale de 6m50, hors d'œuvre.

(2) Pour mériter le nom de damiers, il faudrait que les matériaux employés fussent de deux nuances. Des exemples de damiers analogues se voient dans les églises romanes de la région poitevine.

Les murs latéraux de cette nef sont divisés en deux étages séparés par une forte moulure, qui accentue encore l'horizontalité générale des lignes de l'édifice (1). A l'étage inférieur ou rez-de-chaussée, huit archivoltes, de 3m,50 d'ouverture, séparées par des piles carrées (2), font communiquer la nef principale avec chacun des collatéraux. Les piles, hautes d'environ 5m, 50 sur 1m,35 de côté, sont assez élégantes, grâce à la mouluration de leur tailloir et de leur large base. Celle-ci, toute classique, avec ses deux tores séparés par une gorge, s'appuie sur un soubassement massif, allégé par deux chanfreins. Quant au tailloir, il comprend une plinthe, deux filets, une gorge, un tore et deux autres filets. Au-dessous, une sorte d'astragale, isolée de l'ensemble de la mouluration, semble avoir été ajoutée au XVIIIe siècle.

Primitivement, les archivoltes moulurées et enjolivées qui reposent sur ces piles étaient nues, comme les grands doubleaux de la croisée occidentale. C'est au-dessus de leur extrados que court le bandeau mouluré qui s'étend tout le long de la nef jusque sur les parois du transept occidental. Il est formé d'une plate-bande, d'une doucine et d'un talon, encadrés par des filets.

Cette sorte de corniche souligne la base de l'étage supérieur de la nef. Celui-ci n'avait sans doute pour ornement que les seize fenêtres cintrées, groupées deux par deux au-dessus des archivoltes de l'étage inférieur. Car il n'est pas probable qu'une décoration en arcatures aveugles ait régné comme à Mayence, dans l'espace laissé libre entre la moulure et la base des fenêtres. Un simple enduit devait recouvrir l'appareil, fort grossier en cet endroit (3). On sait déjà que la nef n'était pas voûtée. Au-dessus des fenêtres, à la hauteur des clefs de voûte actuelles, s'étendait un lambris horizontal, qui dissimulait la charpente. Quoi qu'on en ait dit, il est impossible aujourd'hui de savoir exactement quelle en était la structure ou la décoration (4). Peut-être celle-ci n'était-elle pas sans analogie avec la décoration du lambris qui recouvrait la nef de l'ancienne cathédrale de Metz (5). Dans tous les cas, on ne peut admettre que, dès lors, des archivoltes romanes aient sectionné

(1) On voit un bandeau mouluré analogue à la cathédrale Saint-Jean de Besançon et à l'église d'Olley.

(2) Toutes ces piles sont en blocage dissimulé par un parement.

(3) Du moins le parement extérieur est formé, comme on l'a vu, de moellons irréguliers, avec des arases de tuiles. Un enduit assez récent, semble-t-il, couvre l'appareil roman, même sous les combles. Cet enduit vient d'être refait (1906) et on y a simulé un faux appareil, qui masque la trace des anciennes fenêtres.

(4) CARTIER, *op. cit.*, p. 27 et les continuateurs de ROUSSEL (II, p. 120). « Le toit reposait sur une charpente... peinte et dorée. C'était un lambris horizontal divisé en panneaux ou compartiments, alternativement carrés et oblongs et enrichis d'incrustations en bois exotique de diverses nuances. »

(5) BÉGIN. *Histoire et description de la cathédrale de Metz*, t. I, gravure en tête de la préface. Cette gravure du XIVe siècle représenterait la nef romane de l'ancienne cathédrale, couverte d'un lambris horizontal, aux poutres saillantes.

la nef de la cathédrale de Verdun en travées, avant d'être transformées, au XIVe siècle, en doubleaux gothiques (1).

Les bas-côtés simples, qui flanquent la nef principale, s'ouvrent à leur extrémité sur chacun des transepts, par une archivolte qui forme perspective, tant avec les chapelles absidiales de l'Est qu'avec le rez-de-chaussée des tours occidentales. Par un contraste assez curieux, l'archivolte de l'Est est moins large et moins haute que celle de l'Ouest (2). Les deux pilastres qui supportent cette dernière ont, de plus, leurs bases moulurées et leurs tailloirs d'un profil différent, tandis que ceux de l'Est n'ont qu'une simple base biseautée, avec des tailloirs identiques (3).

On sait déjà qu'à la différence de la nef principale, les huit travées des bas-côtés furent voûtées dès l'origine. On trouve une preuve décisive de ce fait dans l'existence de la base et d'une partie des anciens supports romans, du côté de la grande nef. Un œil exercé reconnaît sans peine la différence radicale qui existe entre cette série de supports et ceux du XIIIe siècle, qui leur font face du côté des chapelles latérales. D'abord, les premiers ont des soubassements moins élevés que ces derniers, pour des colonnes qui sont nécessairement de hauteur égale (4). De plus, leur mouluration est l'exacte continuation de celle qui orne la base des grosses piles de la nef principale, auxquelles ils sont adossés. Enfin, les supports romans ne comprennent pas, comme en face, trois colonnes groupées autour d'un massif carré, mais une seule colonne adossée à un large pilastre chanfreiné (5), dont le couronnement seul a été refait au XIIIe siècle. Il est probable que la voûte primitive était d'arêtes, comme celle des absidioles et de la crypte, et que, comme dans ces dernières, les travées étaient séparées par des arcs-doubleaux de forme carrée. Leur double saillie reposait à la fois sur la colonne et sur le pilastre placé à l'arrière. Ajoutons qu'à la base des colonnes romanes, le tore inférieur se raccorde aux angles du socle par de vigoureuses griffes légèrement relevées à leur extrémité.

C'est sans doute une disposition analogue qui régnait le long du mur de clôture des collatéraux. Des colonnes adossées à de larges pilastres chanfreinés supportaient la retombée des voûtes et des doubleaux et séparaient les fenêtres qui éclairaient chaque travée. On ne

(1) C'est l'hypothèse singulière de CLOUET, II, p. 560.

(2) D'une part, il y a 6m,75 de hauteur et 3m,50 de largeur, de l'autre, 7m,50 et 4m,50.

(3) Au tailloir des pilastres de l'Ouest, une doucine s'oppose à un cavet. Au tailloir des pilastres de l'Est, on trouve une plinthe, une gorge, un tore et un cavet, séparés par des filets.

(4) Hauteur des bases romanes : 0m,87. Hauteur des bases gothiques : 0m,98. Celles-ci sont en outre plus saillantes.

(5) Il est vrai que l'on retrouve à l'époque gothique, des pilastres chanfreinés, surmontés comme à Verdun, de chapiteaux à crochets : vg. à Chartres.

peut savoir aujourd'hui si, au-dessous de ces baies, placées à une assez grande hauteur (1), régnait, comme dans les chapelles absidiales voisines, une sorte de banquette (2), surmontée d'arcatures en plein cintre.

IV

On a vu, dans la première partie de cette notice, que, vers 1390, la munificence de Jean Wautrec permit de remplacer le lambris de bois de la grande nef par une voûte, dont l'architecte fut probablement le célèbre Pierre Perrat de Metz. Il faut reconnaître que la disposition même de l'édifice lui indiquait d'avance le plan des travaux à effectuer.

En effet, dans le sens de la longueur, la nef se divisait tout naturellement en quatre travées, correspondant à un nombre double d'archivoltes et de travées dans les bas-côtés. Quant à la hauteur des voûtes, elle était déterminée d'avance par celle des grandes archivoltes romanes et aussi par l'élévation des voûtes gothiques qui existaient déjà dans les transepts. L'architecte messin résolut le problème de construire des voûtes sur plan sensiblement carré (3), d'une portée de près de 12m, sans renforcer les murs latéraux et sans ajouter à l'extérieur, des arcs-boutants ou des contreforts. Pour point de départ, il prit le bandeau mouluré qui court au-dessus de l'extrados des archivoltes de la nef, et il calcula que la poussée des voûtes des collatéraux suffirait à contrebuter celle des grandes voûtes. Seulement, en faisant descendre assez bas la retombée de ses ogives (4), il dut donner aux arcs brisés une forme aiguë qui contraste avec la largeur du vaisseau et l'évasement des archivoltes romanes qui en ferment la perspective.

Pour supporter les différents membres de la voûte, l'architecte appliqua, le long des vieux pilastres romans, des faisceaux de colonnes en saillie. Elles sont groupées par cinq ; la colonne du milieu, d'un module plus fort que celui des autres, reçoit le doubleau qui sépare les travées. Sur les deux colonnettes voisines, repose l'extrémité des nervures et de la forte moulure qui, suivant l'usage du XIVe siècle, encadre l'arc-doubleau. Quant aux deux dernières colonnes, destinées à supporter les arcs-formerets, elles élèvent leur chapiteau à une assez grande hauteur au-

---

(1) D'après la gravure du grand sceau de la cité et la trace de la fenêtre déjà signalée près de la sacristie.

(2) On verra que cette banquette exista certainement à partir du XIIIe siècle dans les bas-côtés. La conformation actuelle des bases en est une preuve ; elle reproduisait peut-être une disposition ancienne.

(3) Les travées ont en moyenne 9m,50 de longueur sur 11m,20 entre les piles.

(4) Les colonnes qui les supportent ont moins de 9m de hauteur, alors que la clef de voûte est à plus de 18m au-dessus du pavé.

dessus de leurs voisines (1). A noter qu'aux extrémités de la nef, le maître de l'œuvre utilisa les supports romans et que le tailloir des grands pilastres ou le rebord du bandeau mouluré déjà signalé, reçurent l'extrémité des nervures, tandis que les formerets s'arrêtaient sur des culs-de-lampe. Malgré l'économie relative des points d'appui et l'absence de contreforts, la voûte, grâce à sa bonne construction, à la légèreté des matériaux employés (2) et surtout à l'épaisseur des murs (3), a subi sans faiblir et sans se déformer l'épreuve des incendies et des bombardements (4).

Par contre, la décoration sculpturale est assez faible. La base des colonnes, d'apparence mesquine, ne s'harmonise pas avec la mouluration des supports romans (5). Elle est formée par un tore aplati, soutenu par de petites consoles et débordant la plinthe. Celle-ci, polygonale à la base de la colonne centrale, s'arrondit à la base des quatre autres supports, et forme un léger talon vers son milieu.

Quant aux chapiteaux, ils ont le galbe caractéristique de la seconde moitié du XIVe siècle, avec un tailloir hexagonal et une astragale profilée en larmier. La sculpture en est assez pauvre et elle reproduit uniformément des feuillages ondulés et aplatis, parfois dérivés de la feuille de vigne. Trois de ces chapiteaux, suivant une coutume assez répandue à cette époque, sont ornés d'écussons, aujourd'hui effacés, que supportent des personnages (6). Plus originale, mais aussi plus grossière, est la décoration de six chapiteaux et de quatre culs-de-lampe, qui supportent la retombée des formerets. Ils sont sculptés en forme de têtes et l'on y découvre, parfois symétriquement disposés, la face d'un homme glabre ou barbu et celle d'une femme, aux cheveux lissés sur les tempes et recouverts d'un voile. Le type des hommes, avec le nez proéminent, est particulièrement barbare. Les quatre culs-de-lampe placés à l'extrémité occidentale de la nef représentent, d'un côté, deux faces glabres, surmontées d'une sorte de capuchon ; de l'autre, deux têtes à la chevelure et à la barbe abondantes.

A la voûte même, le profil compliqué des doubleaux et des nervures à pointe mousse, garnie d'un filet, présente tous les caractères du

---

(1) A cause de la portée moindre des formerets (9m,50 au lieu de 11m,20).

(2) Les arcs ogifs sont seuls appareillés ; le reste de la voûte est formé de moellons recouverts d'un enduit. Le tout a une épaisseur de 0m,30. De nombreux trous recouverts de plaques en zinc, et une trappe percée dans l'avant-dernière travée, traversaient l'épaisseur de la voûte jusqu'en 1906. A cette date on a refait l'enduit sur lequel on a imité un appareil régulier.

(3) Les murs latéraux ont environ 1m,30 d'épaisseur.

(4) A signaler seulement, à la 4e travée, une nervure mutilée par une bombe en 1870 (restaurée en 1906).

(5) Dans les bas-côtés, au contraire, les constructeurs du XIIIe siècle ont eu un véritable souci d'harmoniser les deux systèmes de décoration.

(6) Un de ces écussons est tenu par un personnage dont on ne voit guère que la tête. Les deux autres sont supportés, l'un par deux anges, l'autre par deux autres figures mutilées sans doute à la Révolution.

XIVe siècle finissant. Les quatre clefs — autre détail caractéristique — sont ornées d'armoiries, que leur situation élevée a sauvées de la destruction. Ce sont celles de Wautrec, qui fit élever la voûte, hormis à la quatrième travée, où, sur la clef, s'étale le blason du maître échevin Richard la Force (1). Ces armoiries sont disposées de façon différente, d'une clef à l'autre. Tantôt elles sont inscrites sur un large écu encadré dans un quatre-feuilles, tantôt deux ou même quatre écussons identiques entourent l'orifice central de la clef.

La construction des nouvelles voûtes avait eu pour résultat de masquer en partie les fenêtres romanes qui éclairaient primitivement la nef. On les remplaça par huit fenêtres, dont il ne reste malheureusement aucun dessin exact (2). Aussi est-il difficile de savoir si on leur conserva la forme cintrée, ou si, comme un témoignage le ferait supposer (3), elles reçurent un remplage gothique supporté par deux meneaux.

V

Un siècle au moins avant la transformation de la grande nef, les bas-côtés avaient déjà reçu leurs voûtes gothiques. Le maître de l'œuvre fut sans doute le même qui éleva les grandes voûtes des transepts (4). En remplaçant, dans les huit travées de chaque collatéral, les anciennes voûtes d'arêtes par des voûtes appareillées sur croisée d'ogives, il utilisa les bases romanes adossées aux piles de la grande nef. C'est seulement le long des murs latéraux que, par prudence peut-être, l'architecte éleva sur des bases un peu plus solides, les faisceaux de colonnes destinés à supporter la retombée des voûtes. On ne sait si, à l'extérieur, des contreforts furent construits au droit des murs romans, épais d'ailleurs de plus d'un mètre. Quant aux fenêtres, il est assez probable qu'elles ne furent pas transformées.

Toute cette construction est un modèle de sobre élégance et de solidité parfaite (5), comme le confirme une étude détaillée des supports.

---

(1) Les armes de Wautrec et de Richard la Force sont reproduites dans GUESDON, Inscript., pp. 189-192. On a trouvé des traces de peintures sur ces clefs de voûte comme sur les chapiteaux de la nef.

(2) Un dessin de M. Thirion, reproduit dans CLOUET, II, p. 558, donne à ces fenêtres un aspect tout fantaisiste.

(3) BALEYCOURT, ms, cité p. 410-411. « Reste à dire quelque chose des fenestres qui sont en hault soub les archades, le long de la nef, chacune desquelles est triple. » Contradictoirement le chanoine de Plaine écrit au XVIIIe siècle que la nef est éclairée par huit fenêtres romanes, simples, assez petites et entourées à l'extérieur d'un cordon, *op. cit.*, t. II. La gravure d'Is. Sylvestre semble lui donner raison, car elle ne laisse voir que des baies romanes dans la partie haute de la nef.

(4) Dans le transept occidental du moins et dans le Vieux-Chœur, on retrouve les mêmes profils de moulures et de chapiteaux, les mêmes clefs à redents, enfin on constate la même absence de formerets que dans les collatéraux.

(5) Un seul déversement, d'ailleurs très léger, s'est produit à la 3e travée du collatéral sud, quand on a ouvert la chapelle Saint-Jean-Baptiste, au XIVe siècle.

Leur base est constituée par trois séries de moulures ; c'est d'abord un premier soubassement en forme de banquette, puis un second très saillant, affectant le profil de deux talons séparés par une plate-bande. Au-dessus, s'érige la base proprement dite formée d'une plinthe surmontée de deux tores, que sépare une profonde scotie. Le tore inférieur, plus gros et déprimé, déborde la plinthe, et des griffes souples et ondulées la rattachent aux angles du socle carré. Le tore supérieur, plus petit, est divisé en trois bagues par de fines rainures. La partie saillante du socle dessinait en se prolongeant le long des murs latéraux une sorte de banquette, qui fut conservée, même après la construction des chapelles collatérales (1).

Les colonnes qui reposent sur ces bases sont au nombre de trois, la plus saillante et la plus forte étant destinée à supporter la retombée du doubleau. Elles se groupent autour d'un massif carré, dont les deux colonnettes latérales sont complètement indépendantes. Leurs chapiteaux sont d'une exécution remarquable. Sous leur tailloir, carré comme le socle (2), la corbeille, arrondie à la mode champenoise, s'entoure d'une végétation vigoureuse et originale. Les crochets, légèrement débordants, rappellent parfois les crosses enroulées de la fougère, ou bien s'épanouissent en trois délicats fleurons (3). Dans certains chapiteaux, ils sont comme renforcés par des feuilles à lobes multiples, appliquées sous leurs volutes. Toute cette végétation, évidemment stylisée, semble inspirée de la flore locale. On y retrouve surtout la vigne des coteaux meusiens, le cresson des ruisseaux, la feuille de chêne des grandes forêts, enfin la chélidoine, l'érable et le nénuphar avec son fruit.

Au-dessus de ces chapiteaux, s'érigent les élégants arcs en tiers-point formés par les doubleaux, et s'arrondissent les nervures de la voûte. Leur profil est celui que l'on retrouve partout au XIIIe siècle : gros doubleaux à épannelage carré formés de deux tores encadrant un méplat dégagé par deux gorges, nervures constituées par un tore aminci en amande entre deux boudins, qu'isolent des gorges. Les clefs de voûte sont d'une simplicité étonnante et elles n'ont pas d'autre ornement que les redents, qui font une légère saillie dans l'intervalle des nervures. Il est vrai qu'au Moyen-Age, elles étaient ornées de jolies peintures en ocre dont les rinceaux apparaissent encore sous le badigeon (4).

---

(1) GUESDON, épit., p. 125. Cette banquette surmontée d'une grille servit à la clôture des chapelles. Elle s'interrompait seulement à l'endroit de la porte.

(2) Sauf aux piles romanes conservées du côté de la grande nef, où le tailloir des pilastres et l'astragale ont la forme polygonale de la base.

(3) Ce dernier type est spécialement remarquable.

(4) On remarque surtout ces peintures aux clefs de voûte du bas-côté nord ; elles semblent représenter des enroulements de feuillage, des fleurs de lis, etc. Parfois la peinture déborde sur le commencement des nervures.

VI

On manque de renseignements précis sur le grand portail roman qui s'ouvrait vers le milieu du bas-côté nord (1). D'après la représentation du sceau de la cité, il semble avoir été déjà précédé d'un porche, dont on distingue nettement l'archivolte surmontée d'un pignon aigu (2). La richesse du petit portail Saint-Jean, qui existe encore aujourd'hui, peut donner une idée du luxe avec lequel était certainement décorée l'entrée principale de l'église.

Au XIIIe siècle, lorsque l'on voûta et que l'on remania les bas-côtés, on fut amené assez naturellement à remplacer l'entrée du XIIe siècle, avec son porche roman, par un nouveau portail en harmonie avec le style du collatéral voisin. Peut-être aussi voulut-on donner plus d'ampleur et de richesse à cette partie de la cathédrale, qui joua toujours un grand rôle dans l'histoire de la cité. Bien des assemblées, en effet, se tinrent sous le porche de Notre-Dame « *in porticu sanctæ Mariæ* » et un certain nombre d'actes en furent datés (3). Les pénitents publics, exclus de l'église, y méditaient devant les statues adossées aux pieds-droits et devant le « Jugement dernier » sculpté sur le tympan. Quand les rois de France, de passage à Verdun, venaient faire leurs dévotions à la cathédrale, c'est devant le grand portail qu'ils étaient reçus et harangués par l'évêque entouré du clergé (4). On comprend alors que les artistes du XIIIe siècle aient voulu donner à cette entrée principale de l'édifice un caractère imposant et une richesse sculpturale qui en fissent la digne préface des splendeurs de l'intérieur.

Malheureusement, de cette œuvre remarquable, il ne reste plus que le porche, d'ailleurs complètement transformé. Le portail proprement dit a totalement disparu, et l'on ne peut plus s'en faire une idée qu'à l'aide de deux documents : la description — d'ailleurs trop sommaire et trop embrouillée — du chanoine Baleycourt (5), et surtout le plan et les dessins du chanoine de Plaine, l'inspirateur probable de la ruine du malheureux portail (6).

---

(1) D'après l'image — imparfaite à vrai dire — du grand sceau de la cité, le porche semblerait être plus à l'Est que celui d'aujourd'hui. Quant à sa hauteur, elle égale celle du collatéral, et elle domine celle de la petite galerie dont il a été question plus haut.

(2) Avec la moulure qui l'encadre et le petit oculus central, ce pignon reproduit à une moindre échelle ceux qui terminaient les transepts.

(3) CLOUET, *op. cit.*, II. p. 555.

(4) Par exemple, Henri II, en 1552. Charles IX, en 1569, Henri IV, en 1603. Louis XIII, en 1631, Louis XIV, en 1687. Marie Leczinska, en 1722, Louis XV, en 1744.

(5) *Op. cit.*, p. 403.

(6) B.V. ms cité : le dessin n'est qu'une esquisse bien incomplète, et qui dénote, comme on pouvait s'y attendre, une inintelligence complète de l'art du Moyen-Age. Deux autres gravures où apparaît ce portail, celle du « *Monstra esse matrem* » et le dessin de Thirion, dans CLOUET, II, 558, n'ont aucune valeur documentaire.

On sait déjà que cette entrée s'ouvrait sur le collatéral nord, à la hauteur de la quatrième travée à partir du transept occidental, et qu'elle était précédée d'un porche profond et spacieux. Celui-ci s'élargit en son milieu, aux dépens des deux chapelles voisines (1). En avant, du côté de la place, il a gardé son pignon aigu, à rampants unis, où l'on retrouve tous les caractères du XIIIe siècle : quatre-feuille central, belle frise de feuillage (2) dans la voussure du larmier, et fleuron terminal (3). Deux contreforts à trois ressauts, profilés en larmiers, flanquent l'archivolte qui sert d'entrée. Le porche est voûté d'ogives et le profil des arcs rappelle celui des nervures du collatéral voisin. Malheureusement, la clef de voûte et les quatre culs-de-lampe qui supportaient la retombée des arcs-ogifs ont été modifiés au XVIIIe siècle (4). Avant cette époque fatale, l'intérieur du porche présentait de part et d'autre de l'entrée trois ressauts analogues à ceux qui leur faisaient face de chaque côté du portail lui-même. Comme ceux-ci, ils supportaient peut-être tout autant de voussures et étaient ornés de statues. On voit encore, sur le mauvais dessin du chanoine de Plaine (5), deux jolies colonnettes en saillie, qui flanquaient apparemment la niche de la dernière statue. A la hauteur de leur chapiteau, une rangée d'arcatures tréflées s'étendait de part et d'autre de l'entrée jusqu'aux contreforts latéraux.

Au fond du porche, se dressait le portail avec sa quadruple voussure retombant sur des pieds-droits garnis de statues, son linteau sculpté, supporté par un trumeau, et enfin son tympan orné de bas-reliefs.

Autant que les textes et les dessins permettent de se le figurer, ce portail était à la fois consacré à la patronne de l'église et à la grande scène du Jugement dernier. Au trumeau central, était adossée une grande statue de la Vierge, surmontée d'un dais assez élevé. Des deux côtés, lui formant comme une avenue glorieuse, se dressaient huit (6) statues de moindres dimensions, qu'il serait intéressant d'identifier. Malheureusement, on sait qu'elles furent sauvagement détruites après 1763 (7) et leurs débris jetés dans les fondations d'une maison voisine. Seules, les statues d'Adam et d'Ève — qui paraissaient bizarres, parce qu'on les croyait

---

(1) De là l'exiguïté de la chapelle de l'Assomption et de la première travée de la chapelle Notre-Dame de Pitié.

(2) Cette voussure ressemble à celle qui couronne le Sacraire, mais ici les crochets sont remplacés par des feuilles d'eau à côte simple et à pointe recourbée.

(3) Le fleuron actuel est moderne.

(4) Il est même probable que la voûte tout entière est une refaçon du XVIIIe siècle.

(5) B.V. ms cité. Avec sa double rangée de statues, le porche de Verdun devait ressembler au célèbre porche des Apôtres de Lausanne.

(6) CLOUET (dessin cité) n'en indique que six par erreur ; le dessin de De Plaine et son plan indiquent quatre statues de chaque côté du portail.

(7) Date du dessin de De Plaine et du projet de reconstruction.

affublées d'une aumusse (1) — furent gardées comme curiosités dans le jardin de l'évêché, où sans doute la Révolution les anéantit. Ce détail confirme le témoignage de Baleycourt, d'après lequel la Vierge du Trumeau paraissait « entre les patriarches, les pères et fidelles de l'Ancien-Testament, entre les Evangélistes, apôtres et saints de la loi de grâce » (2). On voyait donc, d'un côté, quatre personnages de l'Ancien-Testament, Adam et Ève, le roi David (3) et peut-être Moïse ou Abraham. En face, se dressaient quatre personnages du Nouveau-Testament, qu'il est difficile d'identifier ; sont-ce des évangélistes ou des personnages à banderoles, que Baleycourt aura pris pour des évangélistes, est-ce une Annonciation? On ne sait (4). Quant aux douze Apôtres, ils se trouvaient peut-être dans une des voussures du portail, ou bien six d'entre eux se tenaient sur les supports, groupés de chaque côté de l'entrée du porche, en face du portail proprement dit.

Au sujet des scènes représentées sur le tympan et sur le linteau, Baleycourt écrit : « On nous faict veoir dans un endroit la gloire des bienheureux, en un autre le purgatoire, en un troisième le supplice des damnez » (5). Clouët, d'autre part, affirme, sans citer, il est vrai, la source de ses renseignements (6) : « On y voyait les quatre fins de l'homme, le Jugement universel, Adam et Ève chassés du Paradis terrestre, David pénitent, les apôtres et les évangélistes, les mystères de l'Annonciation et de Noël » (7). On a dit plus haut qu'un certain nombre de personnages cités dans ce texte, étaient probablement figurés par les grandes statues adossées aux pieds-droits de la porte. Quant aux autres scènes, il semble qu'elles étaient groupées au-dessus de la porte de la manière suivante. Sur le linteau, au-dessus de la Vierge du trumeau et de son dais, on voyait la Nativité (8), et peut-être les scènes de l'Annonciation (9) et de la Visitation (10). Les trois compartiments, que le dessin du chanoine de Plaine distingue sur le tympan, étaient consacrés probablement au

---

(1) En réalité, ce sont des peaux d'animaux (Cf. GENÈSE, III, 21) comme celles que portent sur le bras Adam et Ève au portail de Mont-devant-Sassey (XIIIe s.). D'après CLOUET (II, 555), la prétendue aumusse de nos premiers parents signifiait « pour de mauvais plaisants, que plus d'un chanoine serait ainsi mis à la porte du paradis ». Il ajoute que les deux statues existaient encore en 1779.

(2) Ms cité, p. 403.

(3) CLOUET, II, 555. Une magnifique tête de roi, du musée de Verdun, provenant certainement d'un portail du XIIIe siècle, a pu appartenir à une statue du porche de la cathédrale.

(4) Au portail de Mont-devant-Sassey, la rangée de statues consacrée au Nouveau-Testament renferme une Annonciation et des personnages tenant des phylactères.

(5) Ms cité, p. 403.

(6) Cet auteur semble n'avoir pas connu le manuscrit de Baleycourt, entré à la Bibliothèque de Verdun après sa mort (1871).

(7) *Op. cit.*, II, 555.

(8) Comme au portail de Mont-dev.-Sassey. Cette scène était déjà représentée à l'abside orientale de la cathédrale par un bas-relief du XIIe siècle.

(9) A moins que la Vierge et l'Ange n'aient compté parmi les grandes statues.

(10) Cette scène n'est pas citée, mais sa présence paraît assez vraisemblable.

Jugement dernier, avec la résurrection générale, la pesée des âmes et l'enfer, le juge occupant le haut de l'ogive. Le chanoine Baleycourt s'est sans doute mépris en parlant du paradis et du purgatoire. Celui-ci ne trouve naturellement pas de place dans un Jugement dernier (1), et quant à la béatitude des élus, elle se manifeste suffisamment dans la scène même du Jugement. D'ailleurs, les bienheureux devaient occuper avec les anges, et peut-être aussi les apôtres, les quatre voussures qui encadraient le tympan (2).

Une porte en bois sculpté, aux ferrures artistiques (3), servait de clôture et un joli bandeau sculpté, peut-être en arcatures trilobées (4), la reliait dans sa partie supérieure aux bas-reliefs du linteau. A l'intérieur de l'église, un arc en tiers-points, soutenu par deux colonnettes élancées, qui existent encore, encadrait le portail, et la même décoration existait peut-être aux deux travées voisines (5), pour former un ensemble élégant de trois arcatures.

VII

Tout cela, malheureusement, n'est plus qu'un souvenir. Le portail a été remplacé au XVIIIe siècle par une large baie sans style, fermée par une porte à deux battants, dont la sculpture toute profane n'annonce en rien l'entrée d'un temple chrétien (6). A la place du tympan, s'érige une laide effigie de la Vierge (7), copiée sur la statue d'argent du trésor, et entourée par de prétentieuses guirlandes de roses. Plus de statues, ni de bas-reliefs, mais des mascarons, des cordons d'oves, des brûle-parfums, agrémentés de festons. Le ciseau du sculpteur Watrinelle a répandu sur toute la surface du porche, une décoration profane et même légère, qui fait amèrement regretter la majestueuse et hiératique splendeur du vieux portail.

L'archivolte, qui sert d'entrée du côté de la place, a été elle aussi remaniée et décorée, dans le même style que l'ensemble, tandis qu'à l'intérieur, une ample coquille s'étale à la place de la voussure du XIIIe siècle. Les seuls débris qui rappellent un passé irrévocablement aboli sont le pignon du porche, demeuré à peu près intact, et les deux contreforts qui le flanquent. Les bas-côtés, en revanche, se présentent

---

(1) E. MALE. *Le XIIIe Siècle artistique*, p. 490 (1re édit.).

(2) CARTIER (*op. cit.*, p. 37) prétend que le tympan formait « trois étages superposés, qui portaient sur leurs bases horizontales, le premier, sept statuettes, le second cinq et le troisième quatre. »

(3) Il y avait un heurtoir, dont l'anneau passait dans la gueule d'un lion.

(4) Comme à la vieille porte qui existe encore à l'entrée de l'église de Mont-d.-Sassey.

(5) On voit encore, de chaque côté de la porte actuelle, les restes d'un formeret, soutenu par une colonnette. De plus, dans la chapelle de l'Assomption, existe une ouverture carrée, aujourd'hui murée, qui est peut-être le reste d'une ancienne communication latérale du porche.

(6) Elle ressemble à celle de l'évêché voisin.

(7) C'est une œuvre du sculpteur Mangeot, de Saint-Mihiel.

à nous tels que les laissèrent les constructeurs du Moyen-Age. Il n'en est pas de même, malheureusement, de la nef principale. A l'extérieur, le couronnement des murs, calciné par l'incendie de 1755, a été refait et décoré d'une corniche en doucine qui fait le tour des combles de l'édifice (1).

A l'intérieur, on ne s'est pas contenté de remplacer les fenêtres gothiques par ces « grands jours » dont parle un manuscrit contemporain (2). On a décoré leur pourtour de moulures et de mascarons et une clef sculptée forme saillie à leur partie supérieure. Une transformation analogue a modernisé le grand arc, qui termine la nef du côté du chœur (3), ainsi que les seize archivoltes latérales. Dans les surfaces planes, on a découpé des panneaux carrés ou en forme d'écoinçons, comme ceux qui séparent les cintres. Ceux-ci surtout ont été modifiés ; l'adjonction d'une clef saillante et d'une baguette moulurée leur a donné un faux air Renaissance. En somme, cette nef, d'ailleurs majestueuse par son ampleur, est déconcertante avec ses murs romans, sa voûte gothique et sa décoration Louis XV brochant sur le tout.

(1) Sauf à l'abside orientale. Disons ici que la toiture est supportée par une charpente assez remarquable. Au-dessus des deux grandes archivoltes, qui limitent la nef du côté des transepts, s'élèvent deux murs de séparation en forme de pignon, qui soutiennent la toiture et devaient peut-être contribuer à localiser les incendies. On y remarque des portes en fer, qui semblent avoir gardé des traces de l'incendie de 1755.

(2) Note (copie) du manuscrit des épitaphes de GUESDON appartenant à Mgr Dubois. L'auteur de cette note se trompe évidemment en comptant seulement « trois grands jours » de chaque côté de la nef, à moins qu'il ne tienne compte des deux fenêtres masquées par l'ancien orgue.

(3) A noter la gloire dorée qui le surmonte.



Sceau de la cité de Verdun (Début du XIIIe siècle).
(D'après M. DONY, *Monog. des sceaux de Verdun, I.*)

CHAPITRE IV

LES CHAPELLES LATÉRALES

Les chapelles du XIVᵉ siècle. – La chapelle des Paixel (XVᵉ siècle). — Les chapelles du XVIᵉ siècle. – La décoration extérieure de la chapelle du Chapelet. — La chapelle de l'Assomption.

On ne peut guère séparer de l'étude des bas-côtés et du porche de la cathédrale celle des chapelles collatérales, qui, depuis le XIVᵉ siècle, en sont venues compléter et modifier l'ordonnance. Quoique bâties en hors-d'œuvre et au delà des limites de l'ancienne basilique romane, elles forment un ensemble qui se divise naturellement en trois séries. Dans la première se rangent les six chapelles du XIVᵉ siècle, qui forment deux groupes parallèles, le long de l'extrémité orientale des bas-côtés. A la seconde catégorie appartient la grande chapelle du XVᵉ siècle, dédiée aujourd'hui au Sacré-Cœur. Enfin la troisième série comprend les deux sanctuaires de dimensions très différentes, bâtis au début du XVIᵉ siècle, de part et d'autre du porche.

I

Quoique d'aspect uniforme, les chapelles construites au XIVᵉ siècle n'ont pas toutes les mêmes dimensions et elles n'occupent même pas dans l'église des emplacements parfaitement symétriques. Celles du collatéral nord, en bordure sur la place de la cathédrale, n'ont que $4^{m},60$ de profondeur dans œuvre et leurs contreforts sont en retrait par rapport au porche et à l'extrémité du transept. Cette sorte de renfoncement avait été autrefois utilisé pour l'établissement d'une construction basse, dont on voit encore la trace aujourd'hui (1). Au contraire, les trois chapelles du collatéral sud, profondes de $6^{m},20$, dépassent même l'alignement des transepts et donnent ainsi à la cathédrale sa plus grande largeur. Bien que correspondant aux travées des bas-côtés, ces chapelles n'ont pas la même longueur ; celle-ci peut varier de 4^{m} à $4^{m},70$ et même une des chapelles, celle de saint Jean-Baptiste, a jusqu'à $6^{m},70$ de longueur, équivalant ainsi à une travée et demie du collatéral voisin.

---

(1) Gravure du « *Monstra te* ». On remarque la trace du toit à double rampant de cette bâtisse le long des contreforts et de la clôture latérale de la petite chapelle de l'Assomption. Ce pouvaient être des échoppes adossées à la cathédrale, ou plutôt des abris destinés au matériel du culte.

D'ailleurs, il a fallu ménager de ce côté l'entrée du cloître et du petit chapitre (1). C'est ce qui explique que la série des chapelles méridionales ne corresponde pas à celle qui lönge le bas-côté septentrional.

A l'extérieur, la façade de ces chapelles, d'une grande simplicité, est constituée par une grande fenêtre rayonnante, qu'encadrent deux contreforts et que surmontait jadis un pignon aigu en forme de gâble. La fenêtre, ébrasée à l'intérieur et à l'extérieur, est divisée par des faisceaux de colonnettes, en trois compartiments égaux. Ceux-ci sont couronnés par des trèfles inscrits dans un demi-cercle, que surmonte un grand oculus à six lobes, flanqué lui-même de deux grands trèfles pointus. Toute la mouluration des voussures et du remplage se profile en gros boudins, et à l'extérieur l'ogive de la fenêtre est entourée d'un larmier très saillant (2).

Les contreforts n'ont pour tout ornement qu'une base profilée en tore. Ils s'élèvent en formant trois glacis terminés chacun par un larmier. Celui du glacis inférieur se prolonge sur les parois latérales du contrefort et jusque sur les murs des chapelles, à la base des fenêtres. Les contreforts s'amortissent par un glacis au rebord mouluré, ou bien par un conduit massif, en demi-cylindre, qui fait l'office de gargouille. Une simple console ou parfois une figure sculptée (3) en supporte la lourde saillie. Cette disposition, d'ailleurs, ne se retrouve plus qu'à la façade des chapelles méridionales, du côté du cloître. Au XVIIIe siècle, on a mutilé les contreforts de celles du nord, en les exhaussant pour leur faire supporter l'avancée du toit, tandis qu'une maçonnerie épaisse empâtait leur base et régularisait les lignes de la façade. C'est aussi à cette époque que l'on a rasé le gâble qui surmontait chaque chapelle et imposait à sa toiture une direction perpendiculaire à celle qu'elle offre actuellement (4). On trouve même aujourd'hui, sous les combles, les débris des bandeaux sculptés qui s'étendaient au-dessus des murs de séparation des chapelles (5), à la base de leur toiture, et qui se prolongeaient peut-être jusque sur les gâbles. Malgré leur mutilation, ils offrent encore trois ou quatre voussures garnies de feuillages chiffonnés et aplatis où l'on distingue surtout des feuilles de chêne surmontées de

---

(1) Aujourd'hui le vestibule du cloître et des sacristies.

(2) Le remplage de la chapelle Sainte-Madeleine semble avoir été complètement restauré. Le dessin du remplage de ces chapelles indique un retard dans le développement du style gothique et il rappelle d'autre part le dessin des fenêtres des chapelles absidiales de l'église Notre-Dame de l'Épine, près de Châlons-sur-Marne.

(3) A la chapelle dite « Au Fer », c'est un buste d'homme encapuchonné et les mains jointes.

(4) Cf. la gravure d'Is. Sylvestre et celle du « *Monstra te* » (très incorrecte). Le dessin reproduit par CLOUET (II, 558) donne aux gâbles et au sommet des contreforts un aspect fantaisiste.

(5) On les trouve du moins au-dessus des deux chapelles actuelles de Saint-François-Xavier et de Sainte-Madeleine.

glands [1]. Le toit horizontal par lequel le XVIIIe siècle a remplacé les six gâbles des chapelles en fait regretter l'aspect pittoresque et réjouissant pour l'œil.

A l'intérieur, les six chapelles du XIVe siècle offrent une certaine élégance de construction, déparée malheureusement par une sculpture décorative, d'une exécution grossière, pour ne pas dire barbare. L'archivolte par laquelle elles s'ouvrent sur les bas-côtés, entre les élégantes piles du XIIIe siècle, est placée en retrait, de façon à reposer sur l'ancien mur de clôture du XIIe siècle [2]. Quant à la voûte, un peu plus haute que celle du collatéral voisin [3], elle s'appuie sur quatre colonnes d'angle, qui reçoivent à la fois l'extrémité de la nervure et celle des formerets. En avant, la voûte se prolonge au-dessus de l'autel, par une sorte de large arcature, en berceau brisé. Dans la chapelle Saint-Jean-Baptiste, d'une longueur exceptionnelle, le plan primitif comportait sans doute deux travées, comme en témoigne la colonne inachevée qui semble attendre toujours le doubleau de séparation [4]. L'architecte dut modifier aussitôt son plan, car il ouvrit non pas deux fenêtres symétriques aux travées du collatéral, mais une seule, au milieu de la paroi extérieure. Quant aux murs latéraux, qui servent de clôture aux chapelles, ils présentaient une disposition particulière que les remaniements du XVIIIe siècle ont masquée ou fait disparaître. Derrière les immenses rétables de marbre, se creusait une niche gothique apparemment destinée à recevoir une statue. Dans le mur placé en face, on peut voir encore, au-dessus des confessionnaux, une large arcade cintrée [5], au bord mouluré, et dont la destination reste assez difficile à préciser. Enfin la paroi qui sépare « la chapelle au fer » de celle du Sacré-Cœur était percée, de chaque côté de la grande arcade, de deux petits passages, qui assuraient la communication entre les deux sanctuaires [6].

Le mot de « décadence », dont on a parfois abusé en parlant de l'art du XIVe et du XVe siècle, vient naturellement aux lèvres, lorsque l'on compare la pauvre décoration de ces chapelles à celle dont le XIIIe siècle

---

(1) Des voussures analogues se remarquent à la chapelle de l'hôpital Sainte-Catherine de Verdun et à l'église Saint-Gengoult de Toul (chapelles du transept) qui sont sensiblement de la de la même époque.

(2) Il est même probable que l'archivolte et les espèces de pilastres qui la supportent sont taillées dans l'épaisseur de ce mur.

(3) Au moins dans les deux premières chapelles de chaque série (Saint-Vincent-de-Paul et Saint-Jean-Baptiste), où elle a une forme plus bombée.

(4) A gauche de l'entrée, en face d'une saillie curieuse placée à la base d'un des meneaux de la fenêtre. Le doubleau eût été ici nécessaire pour contrebuter la voûte du bas-côté, qui s'est légèrement déversée.

(5) Elle a 2^{m} ou $2^{m},30$ dans chaque sens et 25 à 30 centimètres de profondeur.

(6) Ils sont aujourd'hui masqués par une boiserie et transformés en placards. De même, des confessionnaux remplissent les anciennes arcatures.

a enrichi les bas-côtés voisins. Le long du collatéral nord, il est vrai, le sculpteur a voulu continuer l'ordonnance des bases du XIIIe siècle. Les colonnes reposent sur un soubassement, formé d'un socle mouluré en talon, d'une plinthe et de trois tores inégaux, que n'isole aucune scotie. Mais aux chapelles du bas-côté sud, les colonnes s'appuient sur un socle polygonal tout uni, surmonté de trois boudins déprimés, d'un profil désagréable. D'autre part, tandis que toutes les bases sont polygonales, tous les chapiteaux et souvent les tailloirs eux-mêmes sont circulaires (1). Sur leur corbeille, le filet ou listel qui suit toutes les moulures vient parfois faire saillie. De plus, les chapiteaux qui supportent l'archivolte d'entrée s'encadrent de deux minuscules supports circulaires, correspondant aux deux boudins qui accompagnent le gros tore central. Les feuillages qui décorent la corbeille des chapiteaux sont plats et d'une exécution confuse, sauf dans une chapelle où l'on a voulu évidemment imiter les crochets du XIIIe siècle (2). Habituellement, ce sont des guirlandes de lierre ou de feuilles de chêne, et surtout des festons de vigne, qui enserrent tout un groupe de chapiteaux. Le profil des arcs et des nervures est caractéristique de la fin du XIVe siècle, par sa complication et par le méplat qui en émousse les arêtes. Les clefs de voûte sont très simples : l'une d'elles représente un agneau pascal, une autre, les armoiries de la famille de Sainctignon ou de celle de la Porte (3), une troisième étale les pétales d'une rose. Enfin quelques clefs de voûte se hérissent de redents plus ou moins prononcés, analogues à ceux du collatéral voisin.

II

Quoiqu'il termine, au sud-ouest, la série des chapelles construites au XIVe siècle, l'élégant sanctuaire dédié aujourd'hui au Sacré-Cœur s'en distingue à la fois par la date postérieure de sa construction, par ses dimensions spacieuses et surtout par sa riche décoration intérieure et extérieure. Il s'étend le long des trois dernières travées du collatéral sud. Dans le sens de la largeur, il dépasse un peu l'extrémité du transept voisin (4), ce qui n'a pas permis d'ouvrir l'arcade qui le fait communiquer avec ce dernier, dans l'axe même de la chapelle.

Bien que construite dans le premier quart du XVe siècle, cette chapelle — appelée autrefois « des frères Paixel » — du nom des fonda-

---

(1) A part ceux des colonnes d'angles et des pilastres formés par l'ébrasement de l'archivolte d'entrée.
(2) Chapelle de Saint-Vincent-de-Paul : l'exécution en est bien pauvre.
(3) Chapelle Saint-François-Xavier.
(4) D'environ 1m à l'intérieur.





Cliché A. Dr ipt.

Chapiteaux romans.





Cliché A. Drupt.

Chapiteaux romans

(Ancienne Chapelle Sainte-Madeleine).

teurs, appartient encore au plus pur style rayonnant. L'influence du style flamboyant se manifeste seulement par une certaine gracilité des supports, par la complication des lignes du remplage des fenêtres et par les détails de quelques moulures.

A l'extérieur, l'ordonnance générale de l'édifice rappelle celle des chapelles du XIVe siècle. Chacune des trois travées se termine latéralement par un mur plan dont une vaste fenêtre occupe toute la largeur. Celle-ci est encadrée entre deux contreforts que surmontait autrefois un pignon en forme de gâble.

Chacun de ces contreforts est orné à sa base d'une haute moulure profilée en talon, qui se prolonge d'ailleurs sur tout l'édifice. Dans sa hauteur, il forme trois ressauts décorés à leur partie antérieure par un petit gâble fleuronné, aux rampants garnis de crochets. De ceux-ci se détachent de longues feuilles souples à lobes multiples (1) qui rampent sur la bordure. Dans le premier gâble est inscrite une arcature tréflée ; le second entoure un double trèfle au milieu duquel se détache un écusson (2) ; quant au troisième, il est orné d'un trèfle à redents portant en pointe une minuscule tête d'homme ou d'animal. Un simple glacis, profilé en larmier, couronne aujourd'hui chaque contrefort. (3) Par exception, celui qui est adossé au transept se termine par un conduit semi-cylindrique qui s'avance comme une gargouille. La saillie qu'il forme est soutenue par une figurine qui agite une sonnette. Quant aux fenêtres, elles s'appuient sur deux glacis, l'un extérieur et l'autre intérieur, tous deux profilés en larmier. Une moulure du même genre contourne la fenêtre à l'extérieur, et se termine, à sa partie supérieure, par un fleuron. On y retrouve le listel caractéristique de l'époque. Le remplage de chacune des fenêtres comprend d'abord deux faisceaux de colonnettes servant de meneaux. Ils séparent trois lancettes tréflées, que surmontent autant de rosaces de dimensions inégales, à quatre ou cinq lobes. Chacun de ces lobes forme lui-même une sorte de trèfle et ses pointes se terminent en fleurons. Des gâbles très décoratifs, mais rasés au XVIIIe siècle, et remplacés par un toit horizontal, surmontaient jadis ces belles fenêtres.

L'intérieur de la chapelle n'est ni moins soigné comme architecture ni moins riche comme décoration que l'extérieur. Il communique avec le collatéral par trois archivoltes, plus larges que celles des chapelles du XIVe siècle, et avec le transept par une arcade moulurée à l'inté-

(1) Elles ressemblent assez aux feuilles de fougère.
(2) Cet écusson, aujourd'hui gratté, reproduisait sans doute les armoiries de la famille Paixel ; il est ingénieusement suspendu à un clou sculpté.
(3) Autrefois, il y avait peut-être des pinacles.

rieur, grossière et difforme à l'extérieur (1). En-dessous des fenêtres, le mur méridional est décoré par des panneaux dont la moulure très saillante retombe sur les bases des supports voisins. Celles-ci sont moins compliquées que les bases qui leur font face du côté du collatéral. Là, chaque membre de la voûte et même chaque moulure importante retombe sur un support spécial. Leur soubassement en forme de trapèze se profile par deux plinthes surmontées chacune d'un talon. Les bases particulières à chaque colonnette se dégagent, à une assez grande hauteur, du socle massif et tout uni (2). Un tore aplati les surmonte et elles forment, avec leurs angles multiples, une série très complexe de rentrants et de saillies. On peut reprocher aux colonnettes des fenêtres d'être un peu grêles. La voussure, qui encadre la baie, montre déjà des formes prismatiques. Quant aux chapiteaux à tailloir polygonal, d'une faible saillie, ils n'ont pour tout ornement que de maigres feuillages chiffonnés et aplatis. Le dessin des doubleaux et des nervures de la voûte offre partout une arête mousse. Quant aux trois clefs de voûte, elles sont ornées des armoiries de la famille Paixel (3), représentées sur un seul écusson aux deux clefs extrêmes et sur quatre écussons groupés autour de la clef centrale. On trouvera plus loin des détails sur les sépultures de cette illustre famille et sur les fouilles exécutées en 1874, dans la chapelle qu'elle avait fondée.

III

On a vu plus haut que la chapelle de Notre-Dame de Pitié (autrefois du Chapelet) fut construite pendant les quinze premières années du XVIe siècle, en face de la chapelle des Paixel et sur un plan à peu près identique. Bâtie d'abord en hors-d'œuvre, elle fut mise ensuite en communication avec l'église par trois archivoltes percées dans la clôture extérieure du collatéral. Aujourd'hui encore, ce raccord est très visible, et, à l'angle formé par la chapelle, le bas-côté et le transept, subsiste toujours une portion du vieux mur roman (4). Extérieurement, la façade se relie à l'extrémité du transept et à la saillie plus considérable du porche par une courbe assez disgracieuse. La largeur de

---

(1) Elle n'a été certainement ouverte qu'après la construction de la chapelle.

(2) Les faisceaux de colonnettes du bas-côté (XIIIe siècle) ont eu leur base retaillée au XVe, le long de la chapelle du Sacré-Cœur.

(3) Écu d'azur au 1er d'une roue de sainte Catherine d'argent, au 2e d'un aigle d'or, au 3e d'une fasce d'argent et au 4e d'une fleur de lis d'or. Il est étonnant que ces armoiries aient été respectées à la Révolution.

(4) Sous la forme d'une pile massive, où se perd la nervure du collatéral.

l'édifice augmente donc légèrement, lorsque l'on va dans la direction du portail (1). En revanche l'évasement du porche a diminué considérablement la travée voisine, qui fait ainsi pendant à l'étroite chapelle de l'Assomption.

L'intérieur des trois travées, qui constituent la chapelle de Notre-Dame de Pitié, est d'une élégante simplicité. Outre les trois archivoltes moulurées qui s'ouvrent sur le collatéral, elle possède une communication avec le croisillon du transept. C'est une étroite ogive, absolument dépourvue d'ornement et qui correspond peut-être à l'ancienne arcature romane supprimée au XVIII[e] siècle. Le style général de l'édifice est le flamboyant de la dernière période. A la place des colonnes, des moulures prismatiques, dépourvues de chapiteau, s'élèvent d'un jet jusqu'à la voûte.

A noter que les piles intercalées entre les fenêtres, et correspondant aux contreforts de l'extérieur, présentent une saillie considérable, dont la partie plane est ornée d'une petite arcature trilobée, cantonnée de deux trèfles. De même qu'à la chapelle des Paixel, des panneaux carrés décorent la base des murs en dessous des fenêtres (2).

Les voûtes ne présentent pas les complications de liernes et de tiercerons si fréquentes à l'époque flamboyante (3). Les nervures d'un profil anguleux et très saillant se coupent à angle droit. Les clefs de voûte placées à leur intersection ont une décoration assez originale : c'est pour chacune d'elles une tête placée de profil sur un champ uni, analogue à celui d'une médaille (4). Aussi bien, dirait-on, à voir la ligne de leurs traits et leur vague sourire, que le sculpteur a voulu copier quelque monnaie antique. Une de ces têtes est laurée ; une autre porte le bandeau royal ; la troisième est ornée d'un diadème solaire à courts rayons, tel que celui qui ceint le front de Phébus ou des Césars, sur les anciennes médailles.

Quant aux trois fenêtres, qui occupent tout l'intervalle compris entre les supports, elles ont, comme les travées, des dimensions inégales. Celle qui correspond à la plus petite travée, et qu'un seul meneau divise en deux lancettes trilobées, a un remplage nettement flamboyant. Les deux autres fenêtres, plus larges, imitent assez bien la claire-voie des grandes baies de la chapelle des Paixel, qui a sans doute servi de modèle. On y retrouve, en effet, au-dessus de trois

---

(1) D'environ un demi-mètre (5[m]60 à 6[m].)

(2) Leur mouluration est formée par des doubles boudins séparés par de profondes cannelures.

(3) A ce point de vue, elles diffèrent des voûtes contemporaines de la chapelle de l'Assomption et du cloître, élevées probablement par le même architecte.

(4) On voit des clefs pareilles dans l'allée occidentale du cloître. Une des trois clefs de la chapelle est un simple disque posé sur l'intersection des nervures. A noter aussi que les têtes sont placées chacune dans un sens différent.

lancettes trilobées et fleuronnées, trois petites rosaces à quatre et cinq lobes, ici légèrement inclinées par rapport à l'axe de la fenêtre. Naturellement, les meneaux ne sont plus que des moulures prismatiques.

L'extérieur de la chapelle est plus original que l'intérieur, et sa décoration, où se manifeste discrètement l'influence de la Renaissance, est une des parties les mieux réussies de la sculpture de la cathédrale. L'architecture en est très simple. Quatre contreforts, dont la base se perd dans un soubassement massif, encadrent les fenêtres. Celles-ci ont leur partie supérieure ornée d'une moulure en larmier. Autrefois, elles étaient sans doute couronnées de ces gâbles, que l'on retrouvait à toutes les chapelles collatérales de la cathédrale, et de gracieux pinacles amortissaient les contreforts (1). Là encore, le XVIIIe siècle a passé son niveau implacable, et un toit horizontal écrase aujourd'hui la jolie façade.

Son principal intérêt (2) réside dans la décoration si riche et si fouillée de ses contreforts, richesse d'ailleurs trop exubérante, car la multiplicité des détails nuit plutôt à l'effet d'ensemble. Le thème général exploité par le sculpteur est le chapelet, qui donna son nom au sanctuaire élevé par la générosité des confrères du Saint-Rosaire. La petite arcature trilobée qui orne chaque contrefort, à la hauteur du glacis des fenêtres, porte sur son extrados un chapelet à gros grains. Celui-ci est soutenu, vers son milieu, par un personnage juché sur la petite console qui surmonte l'arcature. C'est ainsi que l'on voit successivement — à partir du porche — un personnage barbu, le capuchon sur la tête, dont la main gauche tient un bâton recourbé (3). Plus loin, ce sont deux anges, les ailes déployées, et enfin, une figurine aux longs vêtements, qui semble être une femme (4). Le type de ce chapelet est droit et ses deux extrémités se terminent par des houppes (5). D'un contrefort à l'autre, les grains qui le constituent présentent des formes très variées. Ils décorent aussi, groupés en festons, le socle de deux statuettes.

Vers leur milieu, les contreforts présentent une autre série d'ornements, où déjà la Renaissance se trahit dans la forme de l'arcature trilobée. Celle-ci encadre une décoration d'un caractère héraldique, qui correspond aux blasons de la chapelle des Paixel. Tantôt, c'est un ange

---

(1) Ceux qui sont reconstitués sur la gravure de CLOUET (II, 558) sont, évidemment de pure fantaisie. Disons cependant que le glacis supérieur de ces contreforts paraît ancien.

(2) BARBIER DE MONTAULT (*op. cit.*, pp. 37-38) a bien saisi l'intérêt spécial qu'offre cette décoration.

(3) Cette partie de la figurine est mutilée. Ce serait peut-être l'apôtre Saint-Barthélemy, dont une tradition populaire faisait le propagateur de la dévotion du Rosaire (BARBIER DE MONTAULT, *loc. cit.*). A noter que le capuchon et le bâton recourbé constituent le costume du fou dans certaines scènes du Moyen-Age.

(4) Ce serait la Vierge qui, la première, aurait récité le chapelet.

(5) Le chapelet fermé ou en couronne, seul en usage aujourd'hui, n'avait pas encore prévalu. (BARBIER DE MONTAULT, *loc. cit.*).

qui se détache sur le fond d'un écu, avec une banderole, où se lisaient sans doute autrefois les premiers mots de l'*Ave Maria*. Ailleurs, c'est le chapelet qui reparaît, avec ses cinq dizaines groupées en étoiles ou en figures géométriques, encadrant parfois la rose symbolique. Au-dessus de l'arcature, une console, comme à la série inférieure, supporte de petits groupes d'un effet très curieux. Le premier à partir du porche est formé par deux musiciens ; l'un, tête nue, joue de la cornemuse ; l'autre — la tête couverte d'un bonnet d'âne — gratte une sorte de viole de basse. Le deuxième groupe a malheureusement disparu. Le troisième figure deux personnages soufflant dans des trompettes. Enfin, le quatrième représente une sorte de nef, que tient, au-dessus de sa tête, un personnage à cheval sur l'arête du petit gâble. Des têtes émergent de la nef, et l'un des passagers semble appeler au loin, en sonnant de l'olifant. Des groupes formés par ces figurines, pendent sur les rampants de l'arcature, des cordelières qui correspondent au chapelet de l'étage inférieur. Des personnages fantastiques s'y cramponnent. Au premier contrefort, se font pendant un centaure armé de son arc (1) et un arquebusier dont le corps finit en queue de poisson. A leur suite, et sur les saillies latérales du contrefort, s'agitent des lézards et des sauriens, à la croupe tortueuse. Au deuxième contrefort, deux têtes placées vers l'extrémité du gâble vomissent un crocodile, dont la gueule semble menacer deux anges suspendus aux cordelières. Derrière eux, rampent une tortue, un escargot et une sorte de poisson à tête de femme. Au contrefort voisin, les crocodiles sont remplacés sur les rampants du gâble par des colimaçons. Au-dessus, on voit des valves marquées d'une croix, et des sauriens hérissés d'écailles se cramponnent aux glacis latéraux de la pile. Enfin, au quatrième contrefort, la figure qui sonne de l'olifant semble appeler deux personnages, suspendus aux cordes, qui pendent de la nef de salut. A côté d'eux, des monstres ont l'air de les menacer. Près de l'endroit où le dernier contrefort rejoint le transept, on remarque enfin un personnage singulier. Il est décapité, mais sur sa poitrine, il porte une figure plate et arrondie comme celle d'un oiseau de nuit.

Le troisième rang d'arcatures, qui orne les contreforts, n'a pas la même originalité que les deux premiers. En revanche, il présente tous les caractères du style Renaissance. Le petit gâble, de forme polygonale, est surmonté d'un brûle-parfums, flanqué de deux torches allumées. Celles-ci reposent sur deux colimaçons contournés en volutes et

(1) Ce type de centaure se retrouve aux clefs de voûte du cloître (allée orientale), comme d'ailleurs l'ange à banderole de l'arcature.

accompagnés de l'inévitable série des monstres fabuleux ou réels que l'on a déjà vus : dragons ailés, serpents, lézards, etc. Le chapelet reparaît une dernière fois, soit totalement dans un écusson du quatrième contrefort, soit partiellement dans la série des cinq grains, qui pendent du sommet des petites arcatures.

Il a paru bon de décrire en détail cette curieuse décoration, d'une conception originale et d'une facture pleine de verve et de mouvement, en dépit de l'échelle réduite à laquelle elle est exécutée. On a vu quel parti l'artiste a su tirer du chapelet et de ses multiples combinaisons (1). Il semble s'être également inspiré des Bestiaires, si goûtés au Moyen-Age, et il a dû leur emprunter toute cette série de monstres — vrais ou fictifs — dont la présence aux murs d'une chapelle de confrérie a peut-être la valeur d'un symbole (2). Dans tous les cas, il est curieux de retrouver, dans une œuvre déjà imprégnée de l'esprit de la Renaissance, les dragons fantastiques qui s'enlacent autour des chapiteaux cubiques de l'abside romane. On ne se croirait pas si près de Ligier Richier, dont le ciseau contribua peut-être à orner la chapelle de l'Assomption, la dernière en date de la cathédrale, et la seule dont il nous reste à parler.

Ce petit sanctuaire, sorte de réduit compris entre le porche et la chapelle actuelle de Saint-Michel, correspond à peu près, comme dimensions et comme aspect, à la première travée de la chapelle du Chapelet. Sa courte façade, qui forme saillie sur le flanc oriental du porche, se compose d'une fenêtre ogivale encadrée entre deux contreforts. Ceux-ci semblent remonter au XIIIe siècle (3). Quant à la partie supérieure de l'édifice, elle a été remaniée au XVIIIe siècle (4). A l'intérieur, la chapelle forme un rectangle de 6m de profondeur, sur 3m,15 de largeur. Elle communique avec la nef par une étroite baie moulurée, au-dessus de laquelle on remarque les restes d'une arcature ou d'un formeret du XIIIe siècle (5). L'ensemble appartient au style flamboyant le plus avancé, comme en témoignent le profil des moulures et le

(1) Il serait intéressant de rechercher les édifices, où le chapelet fait ainsi partie de la décoration extérieure.

(2) Par une allusion au verset du psaume 90 « *Super aspidem et basiliscum ambulabis et conculcabis leonem et draconem* ». Le basilic, l'aspic et le dragon semblent figurés sur les murs de la chapelle. Peut-être le chapelet, qui leur est opposé dans la décoration, est-il représenté comme l'arme qui doit les vaincre. D'autre part, les brûle-parfums et les torches symboliseraient la prière.

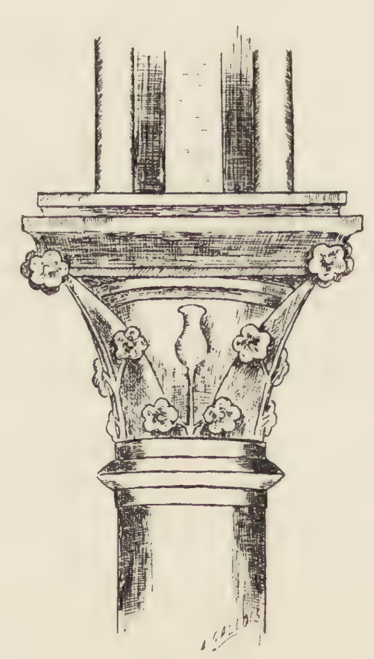
(3) L'un de ces contre-forts appartient plutôt au porche. L'autre, comme en témoigne la plinthe moulurée de la base (on la retrouve le long de la maison des frères de Musson, fondateurs de la chapelle, dans la rue de la Belle-Vierge), a peut-être été refait au XVIe siècle. Mais il ne serait pas étonnant que, dès le XIIIe siècle, la chapelle eût existé sous forme de réduit ou de passage.

(4) C'est alors qu'on a allongé le contre-fort d'angle, établi le chéneau et interrompu la voussure ornée de feuillages du porche, qui semble s'être prolongée du côté de la chapelle.

(5) Cf. *suprà*, p. 93.

caractère des bases et des supports dépourvus de chapiteaux. Cependant, la fenêtre a un remplage très simple. Il est composé seulement de deux lancettes trilobées, séparées par un meneau, et surmontées par un quatre-feuilles aux formes étirées. La seule originalité architecturale à signaler consiste dans l'ordonnance singulière de la voûte. Très irrégulière et très compliquée, elle forme trois compartiments inégaux, qui sont constitués exclusivement par des liernes et des tiercerons. Ceux-ci reposent sur quatre faisceaux de moulures appliqués dans les angles, et sur un cinquième support, élevé le long de la paroi occidentale, vers le premier tiers de sa longueur (1). Les trois clefs de voûte, de dimensions inégales, ont un volume relativement considérable et une tendance à s'allonger. Celle du compartiment central porte en relief les armes des chanoines de Musson, fondateurs et bienfaiteurs de la chapelle.

(1) On ne l'a pas placé au milieu de la paroi pour ne pas obstruer, semble-t-il, une grande ouverture donnant sur le porche et dont on aperçoit encore les contours.



Chapiteau du bas-côté méridional

CHAPITRE V

LE TRANSEPT ORIENTAL

Façades principale et latérales. – La porte du Lion et la porte Saint-Jean. – Arcs de décharge et galeries. – Escaliers des tours. – Intérieur du transept. — Différents systèmes de voûtes. — Sculpture des chapiteaux.

I

Le plan du transept oriental est à peu près identique à celui du transept occidental. Comme ce dernier, en effet, il comprend trois travées de forme carrée, que terminent latéralement des chevets plats surmontés par des pignons aigus. A en juger par les anciennes gravures, cette clôture reproduisait — avec plus d'élégance — la disposition du transept occidental. Au centre d'un mur épais, renforcé encore à sa base par un empattement en glacis (1), s'ouvrait un triplet de fenêtres cintrées, d'égale hauteur. Elles étaient surmontées d'un *oculus* d'assez faibles dimensions et dépourvu de remplage, dont les isolait un large bandeau horizontal (2). On remarquait, de chaque côté de l'*oculus*, deux ouvertures longues, étroites et élargies à leur extrémité, ainsi que des archères. Quant à la partie triangulaire du pignon, elle était encadrée dans une mouluration assez riche, prolongement de celle qui contournait l'abside. Vers son milieu, on apercevait une petite ouverture en forme d'œil-de-bœuf, et un autre ornement, probablement une croix nimbée, couronnait le faîte. Les deux façades du transept, contrebutées à l'Est par les constructions adjacentes dont on va bientôt parler, n'avaient sans doute de contre-forts qu'à leur angle occidental. Un seul subsiste aujourd'hui, à la façade sud, et comme tous ceux dont on a déjà parlé, il se réduit à un simple épaississement du mur sans retraits ni glacis (3).

On peut croire que la façade occidentale des croisillons du transept, celle qui domine les bas-côtés, a toujours eu le caractère de simplicité qui la distingue encore aujourd'hui. A chacune de ses extrémités, elle est soutenue par un contre-fort ; celui du croisillon sud date de l'époque

---

(1) A la base du mur de clôture du croisillon sud, on remarque les mêmes irrégularités qu'au transept occidental. Le mur s'amincit à partir de la base de la fenêtre actuelle, et sa partie saillante forme un petit glacis Il est vrai que toute la construction a été remaniée au XVIII[e] siècle.

(2) On en voit encore les amorces de chaque côté du transept. En 1706, le chapitre fit réparer le pourtour des fenêtres du croisillon méridional « où les pierres de taille estoit toute mangée de la pluie. (A. M., G. 60.)

(3) A la façade nord, il y avait peut-être de légers contre-forts, comme en témoignent deux petites saillies, visibles à sa partie supérieure. Les remaniements du XVIII[e] siècle ont donné à cette façade un léger bombement.

romane [1], tandis que celui du croisillon nord remonte probablement au XIII[e] siècle [2]. Il est peu probable que cette façade ait été percée de deux fenêtres, comme celles qui lui correspondent au transept occidental, car la construction des voûtes les aurait obstruées dès le principe. L'unique fenêtre romane, si jamais elle a existé, devait s'ouvrir, comme la grande baie actuelle, vers le milieu de la paroi [3]. Au-dessous, on remarque encore le rampant de l'ancien toit du bas-côté roman, avec des traces de la moulure qui coupait horizontalement la façade [4].

Du côté de l'Est, le mur de clôture du transept est dissimulé presque totalement, soit par la base des deux tours qui flanquent l'abside, soit par un véritable petit édifice accolé à sa partie saillante. Cette construction originale, profonde d'environ trois mètres et haute de quinze, comprenait, le long de chaque croisillon, un portail surmonté d'une arcature, que couronnait une légère galerie soutenue par des colonnettes. On sait déjà que les deux portails secondaires de l'édifice s'ouvraient à l'Est, vers l'extrémité des bras du transept, disposition que l'on retrouve d'ailleurs dans d'autres cathédrales rhénanes, comme celles de Mayence et de Trèves. Celui du croisillon nord s'appelait « Porte du Lion », celui du croisillon sud, placé dans l'axe du baptistère, se nommait « Porte Saint-Jean ». Le tympan de ce dernier portail existe encore [5] et, tel qu'il est, il nous permet de reconstituer tant bien que mal l'aspect de l'entrée primitive.

La porte — qui avait environ 2[m] d'ouverture — s'encadrait dans une baie fortement ébrasée, large de 4[m]30 et d'une hauteur qu'on peut évaluer à 6[m]. Un vaste escalier, plus long à la porte Saint-Jean, plus court à la porte du Lion [6], semblait en grandir encore les dimensions. Le tympan, moins important que la voussure, et lisse selon la mode rhénane, était orné de peintures dont quelques débris subsistent encore. Il s'encadrait dans quatre archivoltes, qui retombaient de chaque côté sur quatre colonnes ou pieds droits, dont il ne reste rien aujourd'hui [7]. Chaque voussure avait sa décoration spéciale, d'une

---

(1) Perpendiculaire à celui de la façade sud, il enveloppe complètement avec lui l'angle sud-ouest du croisillon. Il a été surélevé au XVIII[e] siècle.

(2) D'après la moulure du glacis supérieur. Il dut être ajouté lorsque l'on refit les voûtes du transept au XIII[e] siècle.

(3) A l'intérieur et sous les combles, on ne voit aucune trace d'anciennes fenêtres. Toutefois, à l'angle du croisillon nord et de la nef, on remarque les contours d'une petite ouverture cintrée dont la destination nous échappe.

(4) Ces détails sont seulement visibles au croisillon nord ; la façade du croisillon sud a été totalement reprise après 1755.

(5) Dans le sacraire, Cf., pl. II.

(6) En raison de la déclivité moindre du sol. Cet escalier a existé jusqu'au XVIII[e] siècle dans la crypte occupée aujourd'hui par le calorifère.

(7) Du portail du Lion, il reste simplement, derrière les boiseries qui garnissent l'intérieur du transept, la trace de l'ancienne baie. La profondeur de la voussure était d'un mètre et demi environ.

grande richesse et disposée sur deux rangs concentriques. A côté d'ornements d'un caractère très général, comme les billettes, les oves (1), les quatre-feuilles étirés, on en trouve d'autres d'une originalité plus prononcée, comme de petits triangles côtelés et des espèces de boucles ondulées, dont l'extrémité se relève légèrement en volutes.

A la différence de la porte Saint-Jean, dont il reste au moins le tympan, le portail du Lion a totalement disparu. On sait qu'il devait son nom à la statue d'un lion accroupi qui semblait en garder l'entrée. Il paraît qu'une inscription latine commentait ce symbole de la vigilance.

> Est Leo, sed custos : oculis quia dormit apertis,
> Templorum idcirco ponitur ante fores (2).

On est tenté de se demander si, au lieu d'un seul lion, il n'y en avait pas deux, et s'ils ne supportaient pas les colonnes du portail. Cette disposition serait conforme aux habitudes du style romano-lombard et, complétée par la grande arcade de l'étage supérieur, elle aurait rappelé l'aspect du célèbre porche de Saint-Zénon, à Vérone, ou celui de Saint-Martin, à Ratisbonne. Mais, dans les textes, il n'est jamais question que d'un seul lion, et l'on ne possède d'ailleurs aucun acte rédigé « *inter leones* ». D'où l'on peut croire qu'il n'y avait, en effet, qu'une seule statue placée probablement en avant du portail « *ante fores* », comme le dit d'ailleurs l'inscription rapportée plus haut, et sur le palier qui y donnait accès (3). Tout auprès, le long du mur du transept, on remarquait des sépultures, comme celle de Constance et de sa femme, et un pavé antique plusieurs fois restauré.

On a déjà dit qu'au-dessus de chaque portail, et sur le même plan, s'ouvrait une vaste arcature aveugle, analogue à celles qu'on a déjà signalées dans d'autres parties de l'édifice. Celle du croisillon nord existe encore, et on l'a prise à tort pour une ancienne arcade voussurée et moulurée, analogue au portail qu'elle surmonte (4). Haute de sept mètres, large de trois, elle est ornée à son imposte d'une simple moulure. A sa base existe un glacis refait au XVIIIe siècle (5). Une double rangée de claveaux forme l'arc supérieur où l'on croit remarquer des traces de peinture. Au-dessus circule le bandeau mouluré, qui semble avoir fait

---

(1) LIÉNARD prétend y voir des têtes portant cheveux et barbes (*Bull. Mon.* 1850, p. 582).

(2) CLOUET, II, 558. Cette inscription n'existe pas dans le recueil de Guesdon.

(3) C'est ainsi que le représente CLOUET, *loc. cit.* Une statue du musée de Verdun représente un lion couché d'un style extrêmement barbare. On serait tenté d'y voir une sculpture de l'époque romane et peut-être le lion ou l'un des lions qui décoraient le portail de la cathédrale. Mais il porte sur le dos, non pas la trace de la base d'une colonne, mais un coussin plat orné de quatre glands pendants. On affirme que c'est un ancien banc de justice. D'après LIÉNARD (*Dictionn. topog. de la Meuse*, p. 130), un lion marquait la limite de la juridiction du Chapitre, et son effigie serait conservée au musée de Verdun.

(4) CLOUET, II, p. 557.

(5) Il est à ressauts, comme celui qui remplit l'intervalle des contre-forts de l'abside.

autrefois le tour de l'édifice (1). Il est légèrement surhaussé au-dessus de l'arc de décharge du croisillon sud. Ici, du reste, la construction du Sacraire au XIIIe siècle a amené le comblement du vide formé par l'arcade. Dès l'époque romane, on avait déjà ménagé dans sa largeur un petit réduit rectangulaire, qui surmontait ainsi la porte Saint-Jean (2). Voûté en berceau, ce local s'ouvre par une baie assez grossière dans l'escalier de la tour sud-est. Il s'éclairait autrefois par deux lucarnes : l'une, qui était grillée, donnait dans l'église ; l'autre, plus large et moulurée, s'ouvrait dans le sacraire (3). Cette curieuse cachette, placée dans le voisinage immédiat de la tour du Trésor, a dû servir autrefois, non pas de cellule a quelque reclus, comme on l'a supposé, mais plutôt d'abri aux objets du culte.

La petite galerie, qui surmonte l'arcature de chaque croisillon, a évidemment un rôle décoratif. On en retrouve d'ailleurs une semblable au transept de la cathédrale de Spire et aux deux absides du dôme de Trèves. Encadrée entre deux moulures horizontales ornées de fleurs stylisées (4), cette galerie s'abrite actuellement sous un petit toit en appentis. Son extrémité, légèrement saillante au croisillon sud, présente une ouverture rectangulaire divisée par une colonnette haute de 1m50 environ. Celle-ci appuie son fût très court sur une base carrée, dont les angles rabattus sont ornés de griffes. Le chapiteau imite grossièrement les volutes du style corinthien. Sur sa face antérieure, la galerie est ornée, au croisillon méridional, de trois colonnettes (5) ; au croisillon nord, d'une seule colonne courte et ramassée (6). Cette dernière repose sur une base presque attique de forme, et autour de son lourd chapiteau s'enroulent des volutes d'un aspect très fruste. A l'intérieur, la galerie est large d'environ 1m50. De longues dalles horizontales le recouvrent et s'appuient du côté du transept sur une corniche en quart de rond. Au-dessus se dégage le mur de clôture du croisillon, rayé horizontalement par un bandeau mouluré et sculpté qui continue celui de l'abside. Enfin, vers l'angle du transept, le mur s'épaissit en une sorte de contre-fort qu'amortit un petit glacis. Cette disposition n'existe qu'au Nord. Au croisillon méridional, la base de la

(1) Peut-être s'interrompait-il sur une partie du chevet des transepts, autant qu'on en peut juger par les amorces.

(2) Il remonte certainement à l'époque romane, car il est voûté en berceau et présente des marques de tâcherons. Dimensions : longueur, 2m60 ; largeur, 1m50 ; hauteur à la clef, 2m35.

(3) Elle est aujourd'hui murée; l'autre lucarne a été découverte lors des travaux du calorifère. (Communication de M. Pérignon.)

(4) Ce thème de décoration, qu'on retrouvera encore à l'abside, existe aussi à Vézelay. Viollet le Duc, qui l'a dessiné (Dict. V, pp. 507-508), prétend qu'il reproduit la *Diclytra* en grappes, plante orientale, copiée sur des étoffes et des objets sculptés venus de Byzance.

(5) Elles sont dissimulées par le toit surélevé du sacraire. Récemment, on a construit un mur de remplissage derrière leurs fûts.

(6) Elle est noyée dans une maçonnerie moderne.

galerie de colonnettes s'élargit et forme un empattement, qui soutient l'angle de l'édifice.

A l'ensemble que l'on vient de décrire, on peut rattacher les deux escaliers à vis qui desservaient jadis les deux tours orientales. Ils se dissimulent dans l'angle formé par la base des tours et le mur du transept, fort épais à cet endroit. Leur partie supérieure, aujourd'hui détruite, était comprise dans une sorte de tourelle carrée qui suivait les tours dans leur ascension et se terminait au-dessous du premier étage d'arcatures à jour (1). Aujourd'hui, cet escalier n'est reconnaissable du dehors, qu'aux ouvertures étroites qui l'éclairent. Celles-ci sont généralement carrées ou rectangulaires, quelquefois en forme d'œil-de-bœuf (2). A noter que l'escalier de la tourelle sud débouche actuellement dans le sacraire, au droit de l'ancienne porte Saint-Jean (3), tandis que celui de la tourelle nord aboutit à l'absidiole voisine. Il est assez probable que ces escaliers, comme ceux des tourelles occidentales, s'ouvraient jadis à l'intérieur de l'édifice (4). Assez étroits, mais admirablement construits (5), ils sont ornés des plus jolies marques de tâcherons. Des arcades cintrées les mettent en communication avec le premier étage des tours, et, par des passages plus étroits, ils conduisent aux galeries à jour du transept.

II

Le transept oriental a toujours été voûté. Les contre-forts de l'extérieur, et surtout les piles et les colonnes romanes de l'intérieur, en sont la preuve convaincante. Des trois travées qui le composent, celle du milieu est encadrée par quatre puissantes archivoltes, au cintre légèrement surhaussé, que supportent quatre piles cruciformes, flanquées de pilastres ou de colonnes. Malheureusement, le XVIIIe siècle a modifié, jusqu'à les rendre méconnaissables, les moulures des tailloirs et des bases, ainsi que l'aspect général des arcades.

La voûte primitive, comme d'ailleurs celles des croisillons voisins, était sans doute d'arêtes, à moins que, ce qui est moins probable, elle n'ait été appareillée sur de grosses nervures en boudins (6). Dans tous

---

(1) Cf. la gravure d'Israël Sylvestre. Même disposition à Mont-dev.-Sassey.

(2) Comme à l'escalier de la Tour Saint-Vanne, qui ressemble d'une manière frappante à ceux de la cathédrale.

(3) Son entrée date évidemment du XIIIe siècle ; on constate que l'escalier descendait au-dessous du niveau actuel de l'entrée.

(4) Ils n'ont que 0m73 d'emmarchement, mais leur construction parfaite a pu les faire prendre pour des escaliers gothiques.

(5) Comme aujourd'hui encore à Mont-dev.-Sassey.

(6) Dans le Verdunois, on ne trouve ce genre de voûtes que sous les clochers : Tour Saint-Vanne, églises de Dugny et de Creuë. A Mont-dev.-Sassey, la voûte sur gros boudins du transept semble toute moderne.

les cas, c'est à tort que Viollet-le-Duc présume qu'un dôme recouvrait primitivement la croisée de notre cathédrale (1). On n'en voit aucune trace, ni sur le grand sceau de la cité, qui représente l'édifice primitif, ni sous les combles actuels, où il en resterait certainement des vestiges On a déjà dit qu'au XIIIe siècle, une nouvelle voûte fut établie sur croisée d'ogives. Elle reçut une forme domicale très prononcée et elle éleva ainsi sa clef fort au-dessus du sommet des archivoltes qui l'encadrent. Cet arrondissement de la voûte devait faciliter, au XVIIIe siècle, la construction du haut baldaquin actuel. La clef de voûte, modifiée peut-être à une époque ultérieure, se réduit à un insignifiant fleuron. Quant aux nervures, elles se composent, selon l'usage du XIIIe siècle, d'un gros tore en amande, dégagé par deux gorges et flanqué de deux boudins (2).

Si, de la travée centrale, on passe dans les deux croisillons, l'on remarque tout d'abord les colonnes romanes, qui supportaient la voûte primitive (3). Il est regrettable que les chapiteaux de celles, qui avoisinent la croisée, aient été odieusement retaillés au XVIIIe siècle et que des boiseries dissimulent la base de trois colonnes sur quatre. Celle dont la partie inférieure reste visible, tout près de l'entrée du bas-côté, présente cette particularité intéressante de ne se dégager que vers le milieu de sa hauteur. Sa base consiste en une pile carrée, qui monte jusqu'au niveau de l'archivolte voisine.

Parmi les chapiteaux romans que le XVIIIe siècle a épargnés, ceux de la chapelle actuelle de Saint-Saintin, de forme cubique, ont un aspect massif que rachètent les détails de leur décoration. Sur leur haut tailloir, les sculpteurs romans ont jeté comme une draperie fleurdelisée, qui reproduit évidemment les dessins de quelque étoffe. La corbeille de l'un des deux chapiteaux est ornée de rameaux aux feuilles étroites, groupés par des anneaux. L'autre chapiteau est historié ; sur son angle le plus saillant se détache une figure d'homme, dont la base se perd dans des enroulements très décoratifs. De chaque côté, deux dragons, aux formes fantastiques, semblent lui dévorer les bras. Des deux chapiteaux anciens du croisillon sud, l'un, d'épannelage cubique et de faibles dimensions, représente, d'un côté, un dragon, de l'autre, un personnage qui semble soutenir une corbeille (4). L'autre chapiteau, de

(1) *Op. cit.* t. I, pp. 209-210. D'ailleurs, une coupole ne pouvait être établie que sur trompes ou sur pendentifs ; or, deux des angles de la travée sont occupés par des colonnes.

(2) L'archivolte qui sépare la croisée de la nef supporte un diaphragme de maçonnerie percé de deux portes placées l'une au-dessus de l'autre. La porte inférieure, de forme cintrée et à demi-obstruée par la voûte actuelle, remonte à l'époque romane. Elle correspond à une autre ouverture du même genre percée au chevet de l'abside.

(3) A Mont-dev.-Sassey, où les bras du transept sont actuellement voûtés en berceau brisé, l'on remarque une base de colonne au croisillon sud.

(4) Cette décoration n'a pas été entièrement sculptée, semble-t-il. L'astragale, au lieu de se profiler en simple tore, est formée par une sorte de tresse.

forme plutôt allongée et d'un galbe élégant, est orné seulement d'entrelacs réunis par un anneau perlé.

Depuis le XIII[e] siècle, une voûte sur croisée d'ogives, sans forme rets, repose sur les anciens supports romans, et du côté de la croisée, le raccord s'est fait d'une façon plutôt maladroite (1). Il n'y a rien de remarquable ni dans le profil des nervures, qu'on a déjà signalé d'ailleurs, ni dans les clefs de voûtes, ornées seulement de petites rosaces.

Les trois faces intérieures des deux croisillons présentaient chacune une disposition spéciale. On a déjà dit que celle qui formait chevet était éclairée par un triplet de fenêtres, surmonté d'un *oculus*. Peut-être cette façade était-elle barrée à mi-hauteur par un bandeau mouluré, comme l'était la façade extérieure. Cette même moulure, très saillante, se retrouve d'ailleurs sur la face qui correspond à l'entrée des bas-côtés (2). Elle relie le tailloir des chapiteaux d'angle et se poursuit au delà tout le long de la nef principale.

Sur la face opposée à l'entrée du collatéral, on remarquait toute une série d'ouvertures plus ou moins symétriques. C'était d'abord, au rez-de-chaussée, une grande archivolte ouverte dans la perspective des bas-côtés et de l'absidiole, et qui abritait deux escaliers. L'un de ces escaliers montait au petit sanctuaire placé immédiatement à l'arrière, tandis que l'autre descendait à la crypte. Tout à côté, vers l'extrémité de chaque croisillon, se trouvait le portail dont il a déjà été question, et dont une fausse porte intercalée dans la boiserie indique l'emplacement. Immédiatement au-dessus de l'archivolte, une vaste tribune s'éclairait par une large baie dont le tympan reposait sur trois colonnettes (3). Enfin, tout-à-fait au-dessous de la voûte actuelle, une dernière ouverture cintrée, assez petite, et dissymétrique par rapport aux autres, éclairait le second étage des tours d'angle. Celles-ci communiquaient encore avec les combles du transept par deux portes, l'une cintrée, l'autre rectangulaire, percées au-dessus de la voûte actuelle. On peut encore voir de ce côté les énormes corbeaux qui supportaient l'ancienne charpente et les débris de la corniche sculptée (4) qui, jadis, couronnait le mur du croisillon, au-dessus de la galerie de colonnettes.

---

(1) En effet, la nervure aboutit, non pas sur le chapiteau, mais à côté, dans l'angle rentrant qu'il forme avec le pilastre voisin.

(2) De même à Mont-dev.-Sassey.

(3) L'ouverture en demi-lune que l'on remarque à cette hauteur au croisillon sud est moderne ; elle sert de bouche au calorifère.

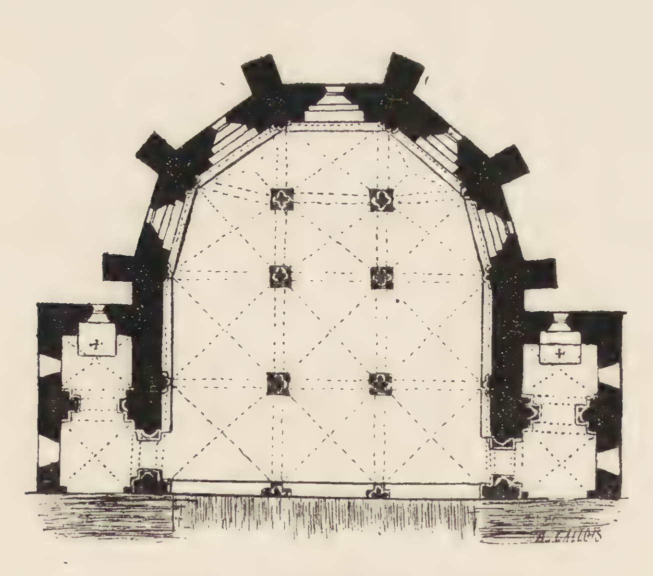
(4) Ces débris servent à caler les chevrons de la toiture actuelle. On voit encore, sous les combles du croisillon nord, quelques pièces d'une décoration analogue à celle du chevet de l'abside, que l'on a remployées.

III

Le XVIIIe siècle a accompli dans le transept oriental son œuvre habituelle de transformation et de mutilation. D'ailleurs elle a déjà été décrite à propos de l'adaptation du transept occidental au goût soi-disant moderne (1). Il suffira de remarquer ici quelques particularités notables. Au croisillon sud, on établit une vaste niche, qui abrite aujourd'hui les reliques et qui fit ainsi pendant à la porte de l'autre croisillon. On supprima systématiquement toutes les ouvertures anciennes : portails, tribunes, fenêtres romanes, archivoltes des absidioles, que l'on masqua partiellement au moyen de boiseries. Enfin, la travée centrale, désormais encombrée par le fameux baldaquin, reçut une décoration spéciale qui l'harmonisa avec cette « grande machine » (2). Aux grandes piles de la croisée, on adapta une mouluration nouvelle. Sous la douelle des quatre archivoltes, l'on banda d'autres arcs de moindre largeur, supportés par des consoles (3) ornées de rocailles, de festons et de têtes d'anges. Enfin le tout fut recouvert de caissons et de mascarons d'un goût très douteux. Les voûtes seules échappèrent à cette manie de transformation.

---

(1) Le chanoine de Plaine trouve encore qu'on a « faiblement modernisé » les deux croisillons.
(2) C'est l'expression du chanoine de Plaine chaque fois qu'il parle du baldaquin.
(3) A la rigueur, ces arcs inférieurs sur consoles pourraient être romans, mais la comparaison avec les archivoltes restées intactes au bas de l'église semble indiquer un âge récent. Les claveaux des deux arcs superposés sont en discordance.



Plan de la grande crypte (Restitution).

CHAPITRE VI

L'ABSIDE ORIENTALE

Plan général. – La grande crypte et les cryptes latérales. – La première travée du sanctuaire et sa décoration sculpturale. – Les absidioles et leurs tribunes. – L'abside proprement dite. – Son état avant la reconstruction du XIVe siècle. – Les bas-reliefs romans. — Aspect intérieur.

I

L'abside orientale de la cathédrale et les deux absidioles voisines forment certainement la partie la mieux conservée et la plus intéressante de l'édifice. Par une heureuse exception, les constructions gothiques et les transformations plus récentes ont à peine altéré le plan primitif, d'une logique si sûre et d'une si harmonieuse simplicité. Aujourd'hui encore, du pavé des cryptes au premier étage des tours, on peut en suivre le développement, où se révèlent clairement les intentions du maître de l'œuvre.

A la base s'étendait une vaste crypte à trois nefs, terminée par une abside à sept pans (1). Elle communiquait latéralement avec deux cryptes secondaires formées chacune de deux travées. L'une, de forme carrée, servait de vestibule. Dans l'autre travée, de forme barlongue, se dressait l'autel. Si de la grande crypte on passe au rez-de-chaussée de l'édifice, on retrouve le sanctuaire à sept pans, précédé cette fois d'une travée carrée. Deux arcades latérales s'ouvrent sur des chapelles absidiales, de tous points identiques aux cryptes secondaires et que terminent vers l'Est des chevets plats. Le premier étage conserve cette disposition, pour les parties latérales du sanctuaire. Les absidioles sont surmontées à leur tour de tribunes, toujours formées de deux travées et dont les baies se superposent aux arcades du rez-de-chaussée et des cryptes. Enfin, plus haut, se dégagent les tours, établies au-dessus de la travée carrée et qui abritent ainsi la partie antérieure des absidioles et des cryptes secondaires. Insérées, pour ainsi dire, entre le transept et l'abside, ces tours contribuent, avec celles qui leur font pendant de chaque côté du Vieux-Chœur, à assurer la stabilité de l'édifice.

Avant d'être profondément modifié, l'extérieur de l'abside orientale en annonçait les divisions intérieures, avec son triple rang de fenêtres,

(1) Il faut noter que les deux côtés, qui semblent prolonger la partie rectiligne du chœur, son plus petits que les cinq pans, qui en forment la partie polygonale. De même, au chœur oriental de Trèves, contemporain de celui de Verdun. Il y aurait un parallèle intéressant à faire entre ce dernier édifice et l'abside de Verdun. (Cf. Ch.-W. SCHMIDT : *Baudenkmale der rœmischen Periode und des Mittelalters in Trier und seiner Umgebung*. Trèves, 1839, in-folio, pl. n° 3.)



Cliché A. Drupt.

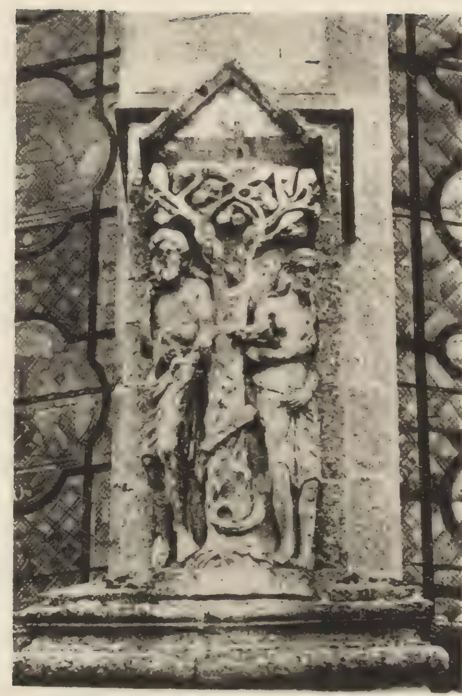
Abside (XIIᵉ-XIVᵉ siècles).



Cliché A. Drupt.

Bas-reliefs romans de l'Abside.
(Caïn et Abel. - Un évêque).





Cliché A. Drupt.

Bas-reliefs romans de l'Abside.
(Adam et Ève. - L'Annonciation.)



Cliché A. Drupt.

Ancienne décoration du Chevet de l'Abside.

la saillie polygonale du sanctuaire débordant le chevet plat des absidioles et le fronton terminal, qu'encadraient les demi-frontons plaqués à l'arrière des tribunes. Ajoutons que le plan de l'abside principale de Verdun n'est pas sans analogie avec celui du chœur oriental de Mayence et de Trèves et avec le plan primitif du chœur de Saint-Etienne de Châlons (1). D'ailleurs, il se trouve complètement réalisé, bien qu'à une moindre échelle, au chœur oriental de l'église de Mont-devant-Sassey. La ressemblance des deux édifices est surprenante (2), et c'est une bonne fortune pour celui qui désire reconstituer dans son état primitif l'abside orientale de Verdun.

II

Comme dans la plupart des églises rhénanes, la crypte s'étendait sous le chœur principal. Presque complètement dégagée à l'extérieur et suffisamment éclairée, elle était moins une crypte qu'un sanctuaire inférieur analogue à celui qui forme le rez-de-chaussée de certaines chapelles gothiques. Sa voûte surélevait le pavé de l'abside actuelle et des absidioles d'environ 1m,20 (3), et cette différence de niveau avait nécessité l'établissement de cinq escaliers. L'un, formé de cinq ou six marches, conduisait du chœur au sanctuaire, dont il barrait complètement l'entrée. Les quatre autres se groupaient, deux par deux, sous les archivoltes qui faisaient communiquer les absidioles avec le transept. Les deux escaliers les plus rapprochés du sanctuaire descendaient verticalement (4) dans les cryptes latérales qui servaient ainsi de vestibule à la crypte principale. Les quinze ou seize marches (5) qui les composaient rachetaient la différence de trois mètres, qui existait alors entre le sol de la cathédrale et le pavé des cryptes. Parallèlement à ces escaliers, deux autres plus courts montaient jusqu'au niveau des chapelles absidales, qui dominaient au loin les bas-côtés, comme le sanctuaire principal dominait lui-même le chœur et la nef.

Il est assez difficile de se faire une idée de ce que fut la crypte principale, et l'on n'en peut parler que d'une manière conjecturale. On sait, en effet, qu'elle fut défoncée et comblée au XVIIIe siècle et que le dallage du chœur actuel repose sur ses décombres (6). Il semble, toutefois,

(1) VIOLLET-LE-DUC, II, pp. 353-354.

(2) Sauf dans les parties supérieures. C'est ainsi qu'il n'y a pas de tribunes à Mont-devant-Sassey.

(3) C'est-à-dire 1m60 au-dessus du niveau actuel de la nef.

(4) D'après les plans anciens. A Mont-dev.-Sassey, l'escalier coudé est une maladroite restauration ; de même, à Verdun, celui qui descend dans la petite crypte que l'on a déblayée.

(5) Le nouvel escalier, dont les marches sont moins hautes, compte 19 degrés.

(6) C'est pour cela qu'on ne saurait y faire des fouilles. CLOUET (II, p. 563) parle d'une tentative faite en 1847. « On déboucha une de ses fenêtres, dit-il, mais on n'aperçut rien autre chose qu'un haut chapiteau engagé dans le mur et divisé en trois parties, desquelles s'élançait un arc doubleau dirigé vers l'intérieur et se perdant dans les décombres. »

que son plan devait rappeler celui des cryptes rhénanes à trois nefs, spécialement celles de Mont-devant-Sassey, de Maria-Laach et la crypte orientale du dôme de Trèves. Longue d'environ 16 mètres, large de 9 ou 10 et haute de $4^m,70$, elle s'ouvrait latéralement sur les cryptes secondaires par une grande arcade cintrée à imposte moulurée (1). La voûte d'arêtes des nefs, d'une assez grande épaisseur (2), reposait d'une part sur une double rangée de colonnes courtes et robustes, et d'autre part sur des colonnes adossées aux pilastres qui garnissaient le pourtour de la crypte. La combinaison du tracé polygonal de l'abside avec le prolongement des bas-côtés se faisait sans doute, comme dans les cryptes de Mont et de Trèves, par des travées qui allaient en se rétrécissant et dont les deux dernières affectaient la forme d'un triangle. Peut-être aussi, comme à Mont-devant-Sassey, la crypte s'enfonçait-elle sous le grand escalier du sanctuaire, qui reposait ainsi sur trois berceaux placés dans le prolongement des trois nefs. Enfin, cinq petites fenêtres romanes, ébrasées à l'intérieur, répandaient dans le sanctuaire une lumière assez abondante. Aujourd'hui encore, on en aperçoit la trace sur le pourtour extérieur de l'abside (3).

Des deux cryptes latérales formant absidioles, une seule, celle qui est placée du côté de l'épître, subsiste encore dans son entier. Comblée partiellement au XVIIIe siècle (4), elle a été déblayée et restaurée en 1847. Malheureusement, celle qui lui fait pendant du côté de l'évangile a subi le sort de la crypte principale, et elle a eu sa voûte défoncée. Des travaux, entrepris vers 1860, pour la construction d'une cave, ont permis d'en retrouver une partie, qui a pu être conservée (5).

On a vu que chacune de ces absidioles se subdivisait en deux travées : l'une, carrée, servait de vestibule à la grande crypte et d'aboutissement à l'escalier qui conduisait à l'église supérieure ; l'autre, barlongue, abritait l'autel. La construction a un aspect robuste, et les points d'appui présentent une saillie considérable, que leur rôle suffit à expliquer (6). Dans la première travée, la voûte d'arêtes s'appuie sur de simples pilastres d'angle. Dans la travée barlongue, elle repose en outre

(1) L'une d'elles, aujourd'hui murée, existe encore dans la petite crypte méridionale.

(2) La partie qui subsiste encore a $0^m,50$ d'épaisseur avec le pavé.

(3) Elles sont nettement indiquées sur le grand sceau de la cité de Verdun. On peut se demander quel était le nombre des travées formées par la grande crypte de Verdun. Celle de Trèves, qui lui ressemble beaucoup, en a quatre dans la nef centrale, soit le double des travées qui constituent les cryptes latérales.

(4) On la conserva sans doute parce qu'elle permettait d'atteindre le sacraire où étaient conservées les archives.

(5) Renseignements dus à l'obligeance de M. Pérignon, ancien entrepreneur. Les fouilles amenèrent la découverte de chapiteaux romans qui furent malheureusement dispersés.

(6) La travée antérieure sert de base aux tours. A noter que la double arcature qui forme aujourd'hui l'entrée de la crypte est une restauration moderne ; la voûte même a été refaite. Les dimensions de la crypte sont : $7^m,30$ de longueur sur $3^m,70$ de largeur et $4^m,70$ de hauteur.

sur des doubleaux carrés qui contournent les lunettes et se perdent dans le mur du fond, sans former de saillie. Entre les deux travées, s'arrondit un puissant doubleau composé de deux voussures superposées. L'une, très large et plus élevée, retombe sur deux pilastres; l'autre, plus étroite et bandée sous la douelle de la première arcade, s'appuie sur deux courtes colonnes à demi-engagées dans les pieds droits (1).

Chaque crypte latérale était éclairée par trois fenêtres: l'une, percée dans le chevet, s'ouvrait immédiatement au-dessus de l'autel; les deux autres étaient percées dans le mur latéral opposé à la grande crypte. Celle qui correspondait à la première travée s'enfonçait sous plusieurs voussures en retrait, qu'explique avec l'épaisseur extrême du mur en cet endroit précis, le voisinage du puissant contre-fort appliqué au droit de la tour. L'ébrasement de la base de cette fenêtre était racheté par trois ressauts en escalier (2).

La décoration sculpturale est assez riche. Une plate-bande moulurée (3) contourne l'édifice sur trois côtés, en formant le tailloir des chapiteaux et des pilastres et en ornant l'imposte des ouvertures. Les chapiteaux des deux colonnes sont d'aspect massif. Leur corbeille cubique est recouverte de feuillages enroulés en crossettes ou d'ornements en torsade. Aux angles s'accrochent, d'un côté, une sorte de pomme de pin, de l'autre des masques renversés (4). La base des colonnes, appuyée sur un massif carré et chanfreiné, est formée de deux tores séparés par une gorge. Le tore inférieur se rattache aux angles du soubassement par de puissantes griffes aux fines sculptures (5).

Cette description de la crypte méridionale peut s'appliquer, dans son ensemble, à la petite crypte située du côté de l'Évangile, quel que soit d'ailleurs son état de mutilation. Evidemment, la voûte surbaissée qui la recouvre est moderne, et la fenêtre du fond, incomplètement dégagée, se réduit à un étroit soupirail. Pourtant, l'on remarque encore les restes du bandeau mouluré qui faisait autrefois le tour de l'édifice. Il sert d'abaque à deux beaux chapiteaux, au-dessus desquels s'appuie encore le sommier de l'ancien doubleau de séparation. Le premier de

---

(1) L'arcade supérieure retombe sur le pilastre en formant une sorte de congé.

(2) C'est en face de cette fenêtre que s'ouvrait l'entrée de la grande crypte, dont il a déjà été parlé. Quant à la petite fenêtre, qui éclairait latéralement l'autre travée, elle a été transformée en porte, à une date récente.

(3) Elle est formée de la plate-bande proprement dite et de deux tores soulignés par des filets, que sépare un cavet.

(4) Mgr Barbier de Montault compare ces chapiteaux à ceux de Saint-Hilaire de Poitiers. Il croit à tort que cette crypte aurait fait partie de la cathédrale du XIe siècle (*op. cit.*, p. 38). Il se fait l'écho d'une opinion qui a eu longtemps cours à Verdun.

(5) On peut noter ici les six petites consoles destinées à supporter des statuettes qui se trouvent de chaque côté de l'autel. On parlera plus loin des curieuses peintures de la voûte.

ces chapiteaux, recouvert de fines feuilles d'acanthe, est d'une élégance achevée. L'autre représente dans sa partie supérieure un homme, entre deux masques suspendus aux angles. Dans sa partie inférieure, rampent deux dragons ailés qui s'entre-dévorent et dont la croupe écailleuse s'enroule sur les faces latérales du chapiteau, pour se terminer par une gueule menaçante (1).

On éprouve un serrement de cœur en constatant les mutilations subies par cette partie si intéressante de la cathédrale. Il serait bien souhaitable que des fouilles y fussent entreprises, et peut-être seraient-elles l'occasion d'une restauration qui, comme à Mayence et à Trèves, rendrait la grande crypte à la piété des fidèles et à l'admiration des archéologues (2).

III

Si, de la crypte, on remonte dans l'église supérieure, on peut étudier séparément : 1° l'édifice rectangulaire formé par la travée qui précède le rond-point du sanctuaire et les deux absidioles voisines ; 2° la saillie polygonale de l'abside principale.

Il est bien difficile aujourd'hui de reconstituer, dans son état primitif, la travée de forme carrée qui précède le rond-point de l'abside. Toutefois, on peut croire qu'elle était voûtée dès l'origine, puisqu'elle est cantonnée de colonnes dont la partie supérieure, transformée en culs-de-lampe, subsiste encore (3). D'ailleurs, la voûte primitive, qu'elle ait été d'arêtes ou appareillée sur de grosses nervures à boudins, était solidement épaulée par les deux tours latérales. Refaite au XIIIe siècle, elle a reçu une forme bombée qui imite celle de la croisée voisine (4) et elle est dépourvue de formerets, comme les voûtes des transepts. Deux gros doubleaux, d'épannelage carré, l'isolent de la croisée et de l'abside et s'appuient sur des pilastres modernisés au XVIIIe siècle. Latéralement, la travée qui nous occupe communique, comme on l'a déjà vu, avec les absidioles voisines, par une large arcade romane, et avec les tribunes qui les surmontent, par une grande baie dont le

(1) A noter, à droite de l'emplacement de l'autel, les restes d'une crédence.

(2) La grande difficulté sera toujours la présence des stalles et des boiseries du chœur, qui empêche d'exhausser le pavé et de restaurer la voûte de la crypte à sa hauteur primitive. Peut-être cette hauteur pourrait-elle être réduite, en même temps que les nouveaux procédés employés dans la construction des voûtes permettraient de donner à celles-ci une assez faible épaisseur.

(3) Les deux culs-de-lampe qui supportent la retombée des nervures, du côté du rond-point, sont sensiblement plus hauts que ceux qui avoisinent la croisée.

(4) La clef, d'ailleurs insignifiante, et le profil des nervures sont identiques dans les deux travées.

tympan repose sur des colonnettes. Ces différentes ouvertures donnaient aux murs latéraux, aujourd'hui si lourds, une incontestable légèreté.

Si elle est étroitement rattachée aux constructions voisines par ses dispositions intérieures, la travée qui précède le rond-point du sanctuaire s'en distingue nettement à l'extérieur. En effet, comme dans beaucoup d'églises romanes, elle forme un chevet plat surélevé au-dessus du toit conique de l'abside et qui, par sa situation, semblait appeler une décoration toute spéciale. Celle-ci existe encore, mais le toit du sanctuaire actuel en masque la partie la plus intéressante. Cette décoration forme comme deux registres superposés, que sépare un bandeau mouluré. Dans la partie supérieure du pignon, s'ouvre un petit *oculus* (1), entouré d'une bordure d'étoiles gravées en creux. Il est surmonté d'une grande croix aux bouts arrondis (2), où était incrusté un crucifix en métal, dont on remarque encore les attaches. Il y eut toujours une croix sur cette partie de la cathédrale. Au XVIIe siècle, le chanoine Baleycourt parle d'un « crucifix d'or qui dominait la toiture de l'édifice au-dessus du maître-autel (3). » Le XVIIIe siècle respecta cette tradition et il érigea la croix de fer que l'on voit encore aujourd'hui à cette même place.

Autour du motif central formé par l'*oculus* et la croix, le mur est recouvert tout entier par une décoration curieuse. Elle consiste en quatre-feuilles sculptés en relief à la surface de chaque pierre de l'appareil. Comme celui-ci comprend des assises inégales en hauteur, l'ensemble manque un peu de régularité. Au registre inférieur, les quatre-feuilles sont remplacés par des séries horizontales d'imbrications analogues aux bardeaux et dont certaines se rapprochent des rais de cœur (4). Quant au bandeau mouluré, qui sépare les deux parties de la décoration, après s'être relevé un moment, pour encadrer le sommet du toit de l'abside, il s'allonge horizontalement jusque sur les parois latérales des tours voisines et du transept oriental. On a vu que sa décoration sculpturale reproduit — en le stylisant — le calice d'une fleur d'origine orientale. Ajoutons que le rebord du pignon simulait probablement des degrés, comme celui des absidioles voisines, et il formait

---

(1) 1m de diamètre; du côté opposé à la partie décorée, il s'inscrit dans une sorte de carré curviligne. En dessous, abritée par l'ancien rampant à double pente du toit de l'abside, s'ouvre une porte de communication dont le linteau repose sur des corbeaux.

(2) Ou plutôt en accolades.

(3) Op. cité, p. 513. Le maître-autel était précisément sous l'arc triomphal qui supporte le pignon.

(4) Au lieu d'être plates, certaines imbrications présentent en leur milieu une côte saillante. Les séries sont disposées dans le sens direct ou plus souvent elles sont renversées. Ces différents types de décorations ont été reproduits dans le *Bulletin monumental* de 1850 (p. 585).

au-dessus du crucifix une vaste antéfixe amortie par un petit fronton (1).

IV

De chaque côté du pignon de l'abside, s'élèvent les demi-frontons, qui terminent les chapelles absidales, avec leur décoration imitée de celle que l'on vient de décrire. Notons en passant que cette partie de la cathédrale est peut-être la plus intéressante à étudier, parce qu'elle a eu la chance de rester à peu près intacte. A l'extérieur, les absidioles présentent une saillie carrée, aux murs nus et dépourvus d'ornements jusqu'à la hauteur des combles. Du côté de l'Est, trois ouvertures superposées correspondent aux trois sections de l'intérieur. A la base du mur s'ouvre la petite fenêtre (2) qui éclaire la crypte latérale. Après un retrait du mur, ménagé en forme de glacis, une autre fenêtre romane très haute, au cintre entouré d'une rangée de claveaux, s'ouvre au-dessus de la précédente et donne dans l'absidiole proprement dite. Un fragment de moulure (3) souligne le niveau de l'étage supérieur ou tribune, qu'éclairent, à l'absidiole nord, une fenêtre cintrée au rebord chanfreiné, à l'absidiole sud, une ouverture de forme rectangulaire. Celle-ci est sectionnée par un fort meneau, et à l'intérieur elle s'ébrase en s'encadrant dans un arc surbaissé (4). Quant au couronnement de la façade des absidioles, il est constitué de chaque côté par un demi-pignon qui sert de rampant au toit et qui a reçu une décoration analogue à celle du chevet plat de l'abside. On y retrouve donc les bardeaux imbriqués et rangés en séries parallèles, que limite en bas un bandeau mouluré. A noter que le rebord du pignon descend en formant des degrés que rehausse une voussure de feuillages lancéolés. Il se termine en bas par une tête plate, que supporte une console en volute.

Latéralement, la façade de l'absidiole se développe sur une assez grande largeur, bien qu'elle soit partiellement engagée derrière la partie saillante du transept. Elle comporte d'abord un mur plan, correspondant à la travée barlongue de l'intérieur. Une seule fenêtre, celle

---

(1) Ce curieux détail architectural est nettement indiqué dans un ancien tableau conservé aujourd'hui à l'hôpital Saint-Hippolyte de Verdun et où figure une réduction de la cathédrale. Le sceau de la cité de Verdun n'en donne qu'un dessin confus. CLOUET (II, p. 536, dessin) suppose gratuitement qu'un oiseau se perchait au sommet du pignon. Notons que des motifs de décoration que l'on vient de décrire se retrouvent dans certaines églises romanes, par exemple, au chevet de l'église d'Issoire. Les quatre-feuilles ressemblent à ceux de certains bijoux francs. (*Bulletin archéol.* 1901, 1er livre, planche I.) Au XIIIe siècle, on les emploiera a la décoration de la façade de Saint-Nicaise de Reims.

(2) A l'absidiole nord, la fenêtre de la crypte a été réduite aux proportions d'un soupirail.

(3) Au nord, c'est un simple bandeau orné de filets; au sud, une rangée de godrons, comme à la tour Saint-Vanne.

(4) Evidemment, cette ouverture est postérieure à l'époque romane ; on a dû la percer, pour donner plus de clarté à ce local qui renfermait le trésor.

de la crypte [1], s'ouvre à la base, au-dessous du glacis formé par l'épaississement du mur. Le reste de la façade est commun à la fois à la travée carrée de l'absidiole et à la tour qui la surmonte. Il s'encadre entre la saillie du transept et un puissant contre-fort, qui monte en s'amincissant dans tous les sens jusqu'à la hauteur du troisième étage des tours [2]. A l'absidiole sud, ce contre-fort disparaît derrière les constructions du XIIIe siècle; mais, le long de l'absidiole nord, il est complètement dégagé, et, comme les grosses piles d'angle de l'abside principale, il est cantonné, dans sa partie la plus saillante, de deux fortes, colonnes [3]. Celles-ci se terminent par des chapiteaux cubiques dont les méplats sont ornés de palmettes. En outre, les différentes moulures qui contournent l'édifice forment saillie sur chaque contre-fort, spécialement au-dessus des colonnes et à la hauteur de la galerie de colonnettes du transept. Deux fenêtres cintrées, placées l'une au-dessus de l'autre, étaient percées jadis dans cette façade, au niveau de l'absidiole et de la tribune qui la surmonte [4]. Enfin, au-dessus, s'élevaient les tours orientales analogues à celles qui flanquaient le Vieux-Chœur et que l'on appelait, d'après leur disposition : au nord, « *Tour du Lion* », au sud, « *Tour du Sacraire.* » Sur leur face latérale, s'appliquait la tourelle carrée de l'escalier tournant, déjà signalée à propos du transept [5].

On sait déjà, qu'à l'intérieur, les absidioles comprennent deux travées, séparées par un fort doubleau, et que la travée qui sert de vestibule communique en avant avec le transept et latéralement avec le sanctuaire par une grande arcade. Celle-ci est formée par deux arcs superposés et de largeur différente, que supportent des pilastres et des colonnes engagées au tiers de leur diamètre. Le quatrième côté de cette travée est fermé par un mur plein, que décorent deux arcatures en plein cintre. Elles reposent sur une colonnette, au fût complètement dégagé, qui s'appuie à son tour sur une banquette au rebord mouluré. De ce côté, une fenêtre cintrée, assez haute et étroite, éclaire la chapelle en s'ébrasant. La voûte d'arêtes est recouverte d'un enduit. Un puissant doubleau formé, comme pour les autres archivoltes, de deux cintres superposés qui reposent à la fois sur un pilastre et sur une colonne,

---

(1) Cette fenêtre existe toujours à la crypte méridionale; au nord, elle a disparu à cause de l'exhaussement du terrain.

(2) L'extrémité de ce contre-fort est aujourd'hui détruite. Ce type de contre-fort se retrouve dans beaucoup d'églises romanes de la région, ex. à Mont-devant-Sassey et à Mont-Saint-Martin, près de Longwy.

(3) Elles ont disparu au contre-fort sud engagé dans les constructions du sacraire.

(4) Au nord, une seule fenêtre existe; mais on a percé, en plus, une porte moderne qui conduit au logement du sacristain. Au sud, on voit très bien la trace de la fenêtre du rez-de-chaussée, à côté de la porte du sacraire; la fenêtre de l'étage supérieur subsiste toujours.

(5) Cette tourelle est visible sur le dessin d'Israël SYLVESTRE et elle subsiste partiellement au-dessus du trésor actuel.

sépare la travée carrée de la suivante, qui est barlongue (1). Celle-ci constitue le sanctuaire et une fenêtre cintrée et ébrasée, percée dans le mur du chevet, éclairait autrefois l'autel, placé directement au-dessous. Comme dans la crypte, la voûte d'arêtes est supportée latéralement par des doubleaux carrés, qui encadrent les lunettes au cintre surhaussé et se perdent dans le mur du fond.

L'ornementation des deux absidioles est constituée tout d'abord par une plate-bande moulurée, qui fait le tour du sanctuaire à la hauteur du tailloir des supports, avec lequel elle se confond (2). On doit signaler ensuite l'effet décoratif produit par les colonnes au fût robuste, aux bases vigoureusement profilées (3), qui se rattachent par des griffes rigides ou souples aux angles du socle également mouluré. Mais les chapiteaux qui surmontent les sept colonnes de chaque absidiole méritent surtout l'attention. Dans la chapelle absidale placée du côté de l'épître, la double arcature aveugle repose sur une colonne au chapiteau cubique, dont les méplats sont ornés de feuillages symétriques. A l'entrée de la chapelle, les deux chapiteaux qui supportent l'archivolte ont aussi une décoration végétale, où se détache un fruit conique à spathe, analogue à celui des aroïdées. La grande arcade qui s'ouvre sur le chœur s'appuie sur deux beaux chapiteaux, dont l'un présente une imitation curieuse des volutes du style corinthien et dont l'autre se couvre d'un réseau de feuillages roulés et dentelés, qui font penser aux crosses de la jeune fougère. Quant au doubleau centarl, il est supporté d'un côté, par un large chapiteau à double rangée de feuilles côtelées et plissées, de l'autre, par un chapiteau de mêmes dimensions à ornementation également végétale, mais qui présente sur chacune de ses faces une figure humaine. Au milieu, émerge à mi-corps un personnage revêtu d'une cotte à larges plis ; de chaque côté, l'on voit un homme qui semble travailler ou manger. Les astragales forment, autour du fût des colonnes, comme un collier de petites feuilles côtelées.

Dans la chapelle placée du côté de l'évangile, les chapiteaux sont encore plus riches que les précédents. Celui qui supporte les arcatures est orné d'une espèce de fruit conique et son astragale est comme sertie de grosses perles. A l'entrée de l'absidiole, une belle ornementation végétale recouvre les deux chapiteaux sur lesquels repose l'archivolte. Quant aux deux chapiteaux volumineux qui garnissent les côtés de

---

(1) En 1763, d'après les dessins de de Plaine, un mur, percé d'une porte, isolait cette travée du reste de la chapelle, pour former une chambre de marguillier. On en voit encore la trace.

(2) Son profil présente une plinthe, un tore et un cavet séparés par des filets. Même décoration à la chapelle placée sous la tour Saint-Vanne et aux absidioles de Trèves.

(3) Elles offrent, comme toujours, deux tores inégaux séparés par une scotie peu profonde. Quant au socle, il se profile par une plate-bande, un talon, un tore et une seconde platebande. Les pattes ont la forme d'une courge.

l'ancienne baie ouverte sur le chœur, ils sont d'une complication de dessin qui nuit un peu à l'effet général. Le sculpteur semble avoir voulu renchérir sur la richesse des chapiteaux, qui leur font pendant à l'absidiole méridionale. Sur la corbeille de l'un d'eux s'arrondissent les volutes du corinthien ; l'autre présente une double rangée de feuillages épanouis ou enroulés dans leurs gaînes et dirigés dans tous les sens. Le tailloir présente aussi les saillies caractéristiques du chapiteau corinthien et il est orné de rosettes. L'un des deux chapiteaux qui supportent le doubleau central ressemble aux précédents ; l'autre s'entoure d'élégants feuillages qui s'enroulent sous les bras de deux personnages accostés aux angles et qui ont l'air de se tirer la barbe à pleines mains. L'astragale est formée de deux cordelettes tressées.

Des deux chapelles absidales, les escaliers renfermés dans les tourelles voisines conduisent à l'étage supérieur, qui forme tribune. On y pénètre par une porte cintrée, dont l'arc est fortement surhaussé. Comme au rez-de-chaussée, la travée antérieure, de forme carrée, prenait jour à la fois sur le transept et sur le chœur, par deux larges arcades. Un tympan, que supportaient trois colonnettes, en remplissait la partie supérieure.

La tribune placée du côté de l'Evangile présente une particularité intéressante. Par une exception remarquable, le doubleau qui sépare les deux travées est reçu, non pas sur des colonnes, mais sur des pilastres. Ceux-ci ont un chapiteau revêtu d'une double rangée de feuilles côtelées d'un dessin assez grossier. Quant au fût, il est orné en avant, et sur les côtés, de deux profondes cannelures d'une largeur tout à fait inusitée. Cette décoration, qui semble bien remonter à la construction de l'édifice, trahirait-elle une influence bourguignonne ? (1).

La tribune située du côté de l'épître a subi plusieurs modifications à l'époque moderne. D'abord, sa voûte a été refaite (2), et un mur de refend isole aujourd'hui la première travée de la travée barlongue, superposée à celle des sanctuaires inférieurs. Ce local fut jadis réservé aux objets précieux de la cathédrale, d'où le nom de « *Trésor* » qu'il a conservé jusqu'aujourd'hui. On remarque encore dans une des parois une excavation de forme carrée et les arrachements de la porte qui la fermait. En face, une ouverture cintrée conduisait, par un escalier établi dans l'épaisseur du mur et par une échelle, au sacraire situé immé-

---

(1) On sait que les pilastres cannelés se rencontrent surtout dans les églises de la région clunisienne. Les cannelures des pilastres de Verdun présentent à leur extrémité une saillie arrondie, qui s'engage dans le canal et qu'on ne retrouve pas dans les ordres classiques.

(2) En 1803, lors de la démolition de la tour du sacraire, l'expertise constata que celle-ci présentait à l'intérieur deux voûtes superposées, ayant chacune une ouverture ronde de 1m70 de diamètre. (A. M. Q. Séquestre, Verdun).

diatement en dessous. La double archivolte, aujourd'hui murée, qui isole les deux travées de la tribune, repose sur deux pilastres carrés au tailloir mouluré. Leurs chapiteaux imitent le style corinthien, avec leurs feuilles dentelées et les crochets d'angles, qui simulent des volutes. Quant à la voûte, elle présente cette particularité notable que les arêtiers viennent mourir près de la clef. La fenêtre cintrée qui éclaire la tribune placée du côté nord de l'abside a été remplacée à celle du Sud par une ouverture de forme quadrangulaire. On a vu (1) que cette fenêtre avait été remaniée, sans doute pour donner plus de lumière à la salle du trésor. Elle s'appuie, à l'intérieur, sur une tablette à rebord chanfreiné, et le meneau qui la divise en deux s'épaissit en son milieu pour recevoir le double verrou.

Il ne reste plus à signaler au fond de chaque tribune qu'une ouverture rectangulaire, en forme de porte, percée dans la direction de l'abside principale, vers laquelle elle s'enfonce en obliquant. Cette baie se trouve à une assez grande distance au-dessus du sol, et sa voûte abrite les premières marches d'un escalier aujourd'hui interrompu. Or, la portion du mur extérieur qui correspond à cette curieuse excavation a été certainement remaniée, comme en témoignent la déliaison des matériaux et l'interruption brusque de la moulure transversale. Il n'est pas impossible, comme on le verra plus loin, qu'on ne se trouve en présence de l'entrée de la galerie à jour, qui faisait autrefois le tour de l'abside romane, entre la toiture et la voûte primitive en quart-de-sphère.

Des tribunes du premier étage, on peut, toujours par l'escalier des tourelles, parvenir au deuxième et dernier étage des chapelles absidales. Il est partagé par un mur de refend en deux compartiments qui correspondent aux travées inférieures, mais il n'a jamais été voûté. Une ouverture cintrée, et absolument dépourvue d'ornements, fait communiquer ce local avec le transept (2). Au-dessus, une porte cintrée d'un côté, carrée et portée sur corbeaux de l'autre, conduisait par une échelle sur les combles de l'édifice. A partir de cet endroit, les tours se dégageaient de l'ensemble de la construction.

V

Abside occidentale. — Plus grande que le Vieux-Chœur, qui lui fait face à l'Ouest, l'abside orientale de la cathédrale est aussi mieux décorée. Le XVIIIe siècle, qui avait projeté de l'abattre, l'a finalement

---

(1) P. 122.

(2) Ce local, spécialement du côté sud, devait servir de chambre de veilleur. Les employés de l'église y venaient passer alternativement une nuit. Grâce à la disposition des lieux, ils pouvaient commodément surveiller le sacraire, le trésor et l'intérieur de l'église. En cas d'alerte, ils sonnaient les cloches de la tour du sacraire, destinées aussi à annoncer l'office de nuit.

respectée, et c'est une bonne fortune pour l'archéologue de rencontrer enfin un fragment à peu près intact de l'ancien édifice. Telle qu'elle est aujourd'hui, l'abside orientale appartient par moitié au XIIe siècle et au XIVe. Il convient donc d'étudier successivement chacune de ces parties, en rattachant à la première un essai de reconstitution du chœur primitif.

1) **Partie romane.** — Comme la crypte, qui s'abrite dans ses soubassements, elle a la forme d'un polygone à sept côtés ; cinq constituent le rond-point, tandis que les deux autres, de moindres dimensions, prolongent simplement les murs latéraux des absidioles. Il est certain — quoi qu'on en ait dit — que cette abside n'a jamais eu, ni à l'extérieur ni à l'intérieur, la forme semi-circulaire (1). On peut observer à ce propos que, dans la cathédrale de Verdun, déjà remarquable par la forme carrée du Vieux-Chœur, des tours et des tourelles d'escaliers, ainsi que par les chevets plats des transepts et des absidioles, l'architecte semble avoir voulu éviter, de parti pris, les lignes courbes si fréquentes dans les autres églises rhénanes (2).

La partie inférieure de l'abside, de la base au niveau des grandes fenêtres, remonte évidemment au XIIe siècle. Il suffit, pour s'en assurer, de remarquer sa puissante structure (3), les marques de tâcherons qui en ornent encore les assises et surtout la décoration sculpturale, qui tranche si nettement sur celle de la partie gothique. Six gros contreforts font saillie aux angles du polygone. Les deux plus rapprochés des absidioles, plus simples et moins puissants que les autres, ne sont pas liés à la maçonnerie qu'ils doivent épauler (4). D'autre part, un des grands contre-forts n'est pas normal à l'angle, et son obliquité se traduit par une irrégularité sensible dans la partie supérieure de l'édifice (5).

La construction de ces grosses piles est assez simple. Après un fort empattement terminé en glacis, elles se rétrécissent un peu, et deux élégantes colonnes s'accostent à leurs angles. Leurs bases à double tore et à griffes, leurs chapiteaux cubiques, les apparentent aux colonnes qui ornent le contre-fort des tours occidentales (6). Sur les méplats des chapiteaux, et parfois sur leur courbure inférieure, sont sculptés des ornements peu saillants. Le thème de cette décoration est emprunté au

---

(1) Clouet, t. II, dessin, pp. 556-557.
(2) La forme des clochers et des anciennes flèches est aussi toute française.
(3) Les murs ont près de 2m d'épaisseur.
(4) Leur mouluration, d'ailleurs, ne se rattache pas tout à fait à celle de l'édifice. Cependant, s'ils ont été ajoutés après coup, ça été certainement dès l'époque romane.
(5) Il se trouve au sud-est. Par suite de son inclinaison, la fenêtre voisine ne peut se trouver au milieu de la paroi, et son ébrasement entaille même la partie supérieure de la pile.
(6) A Mont-devant-Sassey, des colonnes plus longues et plus minces se remarquent aussi aux angles de l'abside.

règne végétal. Ce sont le plus souvent des palmettes encadrant parfois un fruit conique, ou des entrelacs imitant l'osier tressé. Au-dessus des chapiteaux des colonnes, circule un puissant bandeau mouluré, formé de deux tores inégaux, que sépare une gorge (1). Il se continue au dessus des parois de l'abside. Celles-ci n'offrent plus rien de remarquable depuis que le XVIIIe siècle a obstrué les fenêtres de la crypte et comblé l'intervalle des contre-forts, par un massif de maçonnerie taillé en glacis.

Tel qu'il est, le soubassement de l'abside peut nous donner une idée de ce que fut sa partie supérieure, avant la reconstruction du XIVe siècle. D'ailleurs, il nous en reste une représentation complète sur le grand sceau de la cité, qui date au moins des premières années du XIIIe siècle Malgré son imperfection inévitable et certaines simplifications voulues (2), ce dessin indique clairement que l'abside orientale se composait de trois étages, séparés par un bandeau mouluré et éclairés chacun par une rangée d'ouvertures cintrées. L'un d'eux existe encore aujourd'hui ; c'est la partie inférieure du chœur actuel, avec la rangée des petites fenêtres de la crypte, ouvertes jadis à sa base. Avec le deuxième et le troisième étages aujourd'hui disparus, on entre naturellement dans le champ de l'hypothèse. Cependant, on peut affirmer qu'une rangée d'ouvertures analogues à celles qui éclairent les absidioles, garnissait le pourtour de l'abside principale. Peut-être même, comme dans le sanctuaire de Mont-devant-Sassey, ces fenêtres étaient-elles encadrées par un arc de décharge, pris dans l'épaisseur considérable du mur. La difficulté commence seulement lorsque l'on veut reconstituer l'étage supérieur. D'une part en effet, il est possible qu'il ait été éclairé par une série de fenêtres hautes, superposées à celles de l'étage inférieur. On trouve cette disposition au chœur oriental de Trèves, contemporain de celui de Verdun (3), et d'ailleurs, dans notre cathédrale même, la superposition de deux rangées d'ouvertures se retrouvait tant dans les nefs qu'au transept oriental. D'autre part, on peut supposer que les ouvertures figurées sur le sceau de la cité formaient simplement une galerie de service, qui contournait l'abside en éclairant le dessus de la voûte et en supportant la toiture. C'est une disposition très fréquente dans les églises rhénanes, et d'ailleurs sa présence à Verdun est suggérée, tant par la petite galerie de service qui existe

---

(1) Même disposition au chœur oriental de Trèves.
(2) C'est ainsi que, pour la commodité de la gravure, l'artiste a donné au chœur la forme d'un hémicycle.
(3) Il a été construit à partir de 1152. Or, le chœur de Verdun a été consacré en 1147, et l'on sait que Trèves était alors la métropole de Verdun.

encore au transept voisin, que par les curieux passages signalés au premier étage des absidioles (1).

Telles sont les deux hypothèses, également vraisemblables, que l'on peut émettre au sujet de la disposition ancienne de l'abside orientale. Quant aux contre-forts d'angle, il est certain qu'ils se continuaient jusqu'à la hauteur du troisième étage, en se rétrécissant par degré, comme on peut le constater pour ceux qui subsistent encore au flanc des chapelles absidales (2).

2) **Partie gothique**. — Au-dessus de la corniche qui s'appuie sur les colonnes d'angle des contre-forts, s'élève la partie de l'abside qui fut reconstruite à la fin du XIVe siècle, grâce à la munificence de Wautrec. Elle est donc contemporaine des voûtes de la grande nef et des premières chapelles collatérales, auxquelles elle est d'ailleurs étroitement apparentée par le style.

C'est une construction simple et élégante, dont le plan s'est tout naturellement adapté à celui de son soubassement roman (3). Comme ce dernier, elle forme un polygone de sept côtés, soutenu par des contreforts d'angle. Ceux-ci s'appuient sur la souche des anciens contre-forts romans et s'élèvent, en formant trois retraits en glacis, jusqu'au-dessus du chéneau. D'autre part, la substitution d'une voûte sur croisée d'ogives au cul-de-four roman a permis d'évider complètement l'intervalle compris entre les contre-forts. Chaque paroi est donc remplie par une grande fenêtre rayonnante, qui se réduit à une simple ogive pour les deux petits côtés. Le remplage actuel des fenêtres, avec ses deux lancettes non tréflées, que surmonte une rosace à cinq lobes, ne date que d'un demi-siècle. On sait, en effet, que les prétendus restaurateurs du XVIIIe siècle avaient brisé l'ancien remplage, dont il ne reste plus que les colonnettes appuyées aux pieds droits de chaque fenêtre (4), De forme prismatique, accostées de filets saillants, elles s'appuient sur une petite base constituée par un tore très aplati, qui déborde, supporté par des consoles, le soubassement polygonal. Au lieu de chapiteau, il n'y a plus qu'une forte bague moulurée, qui réunit, en les confondant, l'astragale et le tailloir. Enfin, chaque fenêtre s'enfonce sous une voussure dont l'ogive est encadrée par un larmier, qui se perd latéralement dans les contre-forts.

---

(1) *Suprà*, p. 124.
(2) De même à Mont-dev.-Sassey.
(3) Cf. une disposition identique à l'abside principale de la cathédrale de Besançon.
(4) Le chanoine DE PLAINE donne un plan des anciennes fenêtres (ms 321) qui ferait croire qu'elles étaient partagées par deux meneaux et non par un seul. BALEYCOURT (p. 406) dit également que ces « fenêtres sont composées de trois pans de vitres jointes par deux colonnes ou piliers de pierre ».

Le couronnement de l'abside est d'une grande simplicité. Au sommet du mur de clôture, court un large chéneau garni de plomb, qui déborde légèrement en formant une corniche d'un profil banal [1]. Au-dessus, se dresse l'extrémité des contre-forts chargée d'un pinacle amorti en bâtière. Un fleuron à bourgeon simple et à une seule rangée de feuillages les surmonte. On ne voit pas de traces de balustrade sur le pourtour. Ajoutons qu'à la hauteur du chéneau, les contre-forts sont percés par des conduits destinés à l'évacuation des eaux pluviales. Ils aboutissent à autant de gargouilles d'un profil assez original. Elles représentent, en allant du Sud au Nord, un porc, des chiens ailés, au poil natté et bouclé comme celui des monstres assyriens, enfin des rois barbus, couronne en tête, les bras collés au corps. Chaque gargouille est supportée par un corbeau où est sculpté un masque plat et grimaçant et parfois la figure d'un homme accroupi.

VI

Mais la décoration la plus intéressante de cette partie de l'abside est formée par les bas-reliefs qui garnissent les quatre puissants contre-forts du rond-point. Au premier coup d'œil, on n'a pas de peine à reconnaître des sculptures romanes, remployées au XIVe siècle, lors de la reconstruction partielle de l'abside. Il est peu probable qu'elles aient occupé une place identique autour de l'ancien sanctuaire roman. Peut-être décoraient-elles le cloître primitif, ou plutôt le porche et le portail du XIIe siècle, rebâti, comme on sait, dans la seconde moitié du siècle suivant. Le biseau, aujourd'hui interrompu, sur lequel s'appuient les personnages des différents groupes, semble indiquer qu'ils étaient autrefois juxtaposés. Leur disposition ancienne aurait donc été celle des groupes analogues qui décorent les façades de Sainte-Trophime d'Arles, de Saint-Gilles ou de Saint-Martin de Ratisbonne. D'ailleurs, les personnages figurés dans les trois bas-reliefs principaux, Adam et Ève, les patriarches, la Vierge et l'Ange Gabriel, sont de ceux que l'on retrouve dans tous les portails du Moyen-Age et qu'abritait spécialement l'ancien porche gothique de la cathédrale de Verdun. En sauvant ces groupes de la destruction, pour les faire entrer dans la décoration de la nouvelle abside, l'architecte du XIVe siècle a manifesté pour l'œuvre des vieux maîtres ce respect du passé, que l'on retrouve pendant tout le Moyen-Age et qui contraste si fort avec le dédain systématique des bâtisseurs du XVIIIe siècle. C'est pour harmoniser les vieux bas-reliefs romans avec l'ensemble gothique de l'abside, aussi bien que

(1) Une plate-bande et deux tores séparés par un cavet.

pour les protéger, que l'architecte les a placés sous un petit abri en forme de bâtière, qui les exhausse jusqu'au niveau de la première saillie du contre-fort.

Les sujets que représentent ces sculptures sont, en contournant l'abside du Nord au Sud : Adam et Ève, l'Annonciation, Caïn et Abel, enfin un évêque inconnu. Dans le premier bas-relief, Adam et Ève apparaissent de chaque côté de l'arbre de vie, auquel ils s'adossent comme pour éviter de se voir. Adam est un peu plus grand que sa compagne. Son visage, aux traits réguliers, est encadré par une chevelure, qui flotte jusque sur ses épaules et par une barbe abondante. De la main droite, il semble vouloir arrêter dans sa gorge le fruit fatal ; de la main gauche, il soutient une draperie aux plis serrés, qui lui enveloppe les reins et lui tombe jusqu'aux genoux. De l'autre côté de l'arbre de vie, Ève fait le même geste pudique de la main gauche, tandis que de la droite, elle cherche à cacher sa poitrine. Les cheveux lissés sur les tempes encadrent des traits réguliers mais un peu vulgaires. Entre les deux personnages s'élève l'arbre de la science du bien et du mal. Sa base conique, ornée d'imbrications, rappelle tout à fait le stipe d'un palmier. Sa partie supérieure, ornée de feuilles et de pommes, se divise en deux branches symétriques, qui abritent chacun des deux personnages. Le serpent tentateur s'enroule autour du tronc de l'arbre et élève sa tête menaçante au niveau de la poitrine d'Ève. Tout ce groupe est remarquable par l'ingéniosité du symbolisme, par la gaucherie charmante des attitudes et aussi par une certaine perfection des détails.

Le bas-relief suivant, l'Annonciation (1), devait évidemment servir de pendant au précédent, dont il complète la signification et reproduit la disposition générale. De chaque côté d'un arbre, d'un caractère purement décoratif, se dressent la Vierge et l'Ange, légèrement tournés l'un vers l'autre (2). Marie, un peu plus grande que l'Ange, se tient rigide dans sa longue « *stola* » aux plis multiples et parallèles, que recouvrent un manteau ouvert par devant et le voile qui encadre son front. La tête est un peu menue pour la longueur du corps. Comme Ève, mais dans une autre intention, Marie replie son bras droit sur sa poitrine, tandis que de la main gauche, elle soutient un livre. Quant à l'Ange, dont la figure joufflue et arrondie annonce déjà le type classique du XIIIe siècle, il est vêtu d'une robe et d'un manteau court relevé sur le bras. Le geste de la main droite, avec l'index dirigé vers Marie, semble lui notifier le mystère qui va s'accomplir en elle ; la main gauche laisse

---

(1) Il est étonnant que les sagaces continuateurs de Roussel n'aient pas su identifier ce bas-relief (*op. cit.*, II, p. 120, n. b.).

(2) Dans le bas-relief précédent, Adam et Ève, au contraire, se détournent l'un de l'autre.

pendre une banderole. Deux ailes encadrent la figure de l'Ange. Celle de droite est seule dégagée ; quant à l'extrémité supérieure de celle de gauche, elle apparaît assez maladroitement au fond de la scène.

L'arbre qui sépare les deux personnages est certainement la partie la plus originale du groupe. Sa forme fait penser immédiatement à l'arbre de vie, qui figure sur les cylindres chaldéens, et dont les étoffes, venues de Byzance, propageaient le type dans toute l'Europe du XIIe siècle (1). C'est une espèce de colonne, garnie de trois anneaux renflés et dentelés. Au sommet s'épanouit un feuillage stylisé d'où s'échappent symétriquement deux grandes feuilles côtelées et dentelées recourbées en volute au-dessus de la tête des personnages (2).

Le troisième bas-relief, un peu plus dégradé et plus fruste que les précédents, représente, sans aucun doute, Caïn et Abel faisant leur offrande à l'Éternel. Caïn, reconnaissable à sa barbe plus fournie et à sa taille plus haute, élève en l'air les premiers fruits de sa moisson, tandis qu'à côté de lui, Abel, par un geste semblable, présente au Seigneur les prémices de son troupeau. Du sein des nuages, figurés naïvement au-dessus de la tête des personnages par des lignes ondulées, une main s'abaisse vers l'offrande d'Abel. Les deux patriarches sont simplement vêtus d'une tunique plissée et serrée à la taille et qui s'arrête au-dessus du genou. Par une curieuse erreur de perspective, dont on trouve beaucoup d'exemples dans l'art égyptien, les deux patriarches ont le torse et le buste de profil, alors que leurs pieds gardent la direction normale.

On peut se demander quel est l'évêque adossé au quatrième contre-fort et par quel hasard il vient à la suite des trois premiers bas-reliefs, si étroitement liés dans leur signification symbolique et dans leur ordonnance générale. On a voulu voir, dans cette figure d'évêque, l'image de saint Vanne (3). Mais celui-ci serait probablement accompagné par le dragon qu'il avait vaincu et dompté, d'après une légende ancienne, non loin de l'église qui porta plus tard son nom (4). Pourquoi ne serait-ce pas plutôt Saint-Pulchrône, le fondateur de la cathédrale, ou mieux encore Saint-Saintin, le premier apôtre de Verdun ? Quel que soit d'ailleurs le personnage représenté, il faut avouer que, par sa taille plus élevée, et par le profil du soubassement sur lequel il repose, il ne semble pas appartenir à la même série que les personnages des autres bas-reliefs. D'ailleurs, l'ouvrier qui le mit en place

---

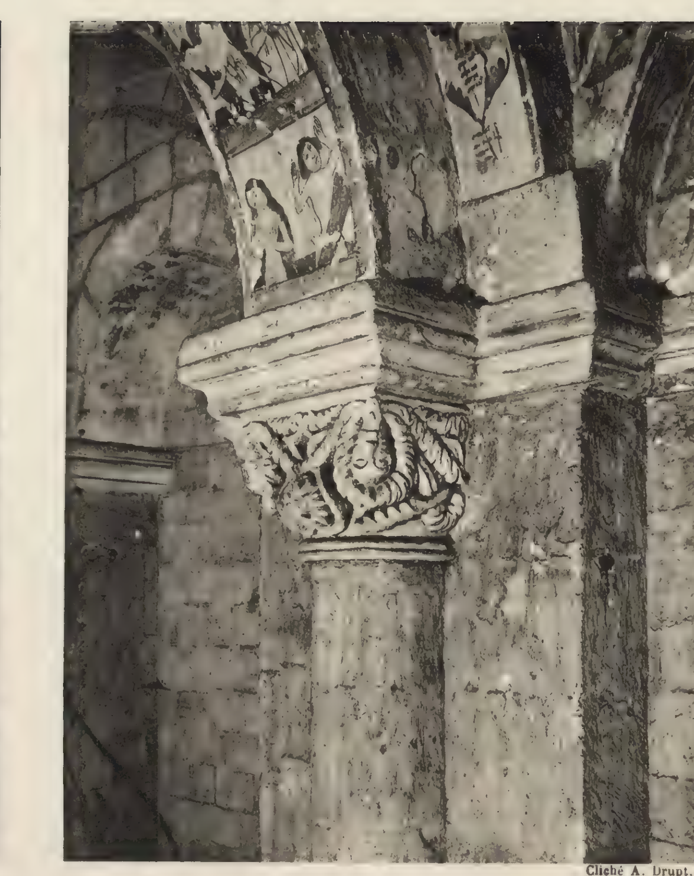
(1) Cf., A. MICHEL, *op. cit.*, p. 883.

(2) Naturellement, le pot de fleur symbolique qui accompagne d'ordinaire la scène de l'Annonciation, à partir du milieu du XIIIe siècle, n'existe pas ici.

(3) CARTIER, *op. cit.*, p. 37.

(4) A la procession des Rogations, on portait une représentation de ce dragon.





Cliché A. Drupt.

Crypte Saint-Augustin (XIIe siècle).





Cliché A. Drupt.

Peintures de la Crypte Saint-Augustin (XVe siècle).

au XIVe siècle dut évider l'auvent qui abrite sa tête et qui dessine une sorte de trilobe. L'évêque est revêtu des ornements pontificaux, robe longue qui laisse dépasser seulement la pointe des pieds, aube finement plissée et ample chasuble relevée sur les bras. Une mitre basse, striée dans le sens horizontal, couvre son chef. Le visage est encadré par une barbe courte et animé par des yeux dont les prunelles, gravées en creux, donnent à ses traits une expression de dureté singulière. Le bras droit, par un geste plutôt forcé, serre contre le corps une crosse à simple volute, tandis que la main se retourne gauchement pour présenter la paume et que les doigts se lèvent pour la bénédiction pontificale [1]. Le bras gauche, collé au corps, soutient un grand livre ouvert par son milieu. Il semble bien que cette attitude de l'évêque, qui bénit et qui enseigne, convienne surtout au premier apôtre de l'église de Verdun, Saint Saintin.

Toute cette sculpture, évidemment un peu fruste, ne laisse pas d'être charmante dans sa recherche de la sincérité et de l'expression. Si l'influence byzantine se trahit encore dans l'anatomie des personnages, dans la raideur hiératique de leurs attitudes, et surtout dans le style des draperies, l'art du XIIIe siècle s'annonce déjà, oserait-on dire, dans ces visages réguliers, aux profils variés, aux traits pleins et nullement émaciés. Ajoutons que, d'un bas-relief à l'autre, il y a progrès. Tandis que celui de Caïn et Abel garde la forme de l'épannelage primitif, la figure de l'évêque est déjà presque une statue. Il eût été singulièrement intéressant de comparer les sculptures de l'abside à celles qui les ont remplacées plus tard, au portail gothique. Mais ces dernières, bien que plus récentes, ont à jamais disparu, et même l'Adam et l'Ève, que l'on avait sauvés au XVIIIe siècle, n'ont pas échappé à la destruction finale. Aujourd'hui, il manque donc un des deux termes de la comparaison, et autour de l'abside de la cathédrale, au-dessus des graves bas-reliefs du XIIe siècle, ce sont les gargouilles enfantées par l'art réaliste du XIVe siècle, qui penchent seules leur silhouette grimaçante.

VII

Intérieur. — A l'intérieur, l'abside est séparée de la travée qui la précède par une grande archivolte, en forme d'arc triomphal, qui retombe de chaque côté sur des pilastres modifiés au XVIIIe siècle. Au delà se développe le polygone régulier formé par le sanctuaire, dont les angles sont dissimulés par la courbure des boiseries [2] et des stalles. En arrière de celles-ci, et jusqu'à la base des grandes fenêtres,

(1) C'est presque l'attitude et le geste du célèbre Saint-Trophime, du cloître d'Arles.
(2) Celles-ci n'adhèrent donc pas à la muraille.

les vieux murs romans existent toujours et des marques de tâcherons se lisent sur leurs pierres à peine noircies par le temps. Cette vaste surface était-elle autrefois décorée d'arcatures, comme les murs latéraux des absidioles voisines ? L'état actuel de la construction, le laconisme des dessins ou des plans ne permettent pas de donner une réponse précise. Toutefois, on peut affirmer que, s'il y a eu des arcatures, elles ont dû disparaître de bonne heure, car on n'en voit aucune trace derrière les boiseries. D'ailleurs, un autel à rétable, de vastes armoires creusées dans la muraille pour recevoir les châsses, et des tapisseries masquaient suffisamment la nudité du mur (1).

Quel était l'aspect de la partie supérieure de l'abside avant la reconstruction gothique ? La question, on le comprend, ne comporte pas de réponse absolue. Cependant, il semble bien qu'une voûte en cul-de-four recouvrait l'abside primitive. Il est assez difficile, en effet, de supposer que celle-ci ait reçu, dès le milieu du XIIe siècle, une voûte appareillée sur croisée d'ogives. Comme à Mont-devant-Sassey, la voûte reposait sans doute, sur une corniche semi-circulaire, appuyée sur des arcatures qui encadraient les fenêtres, et ménageaient la transition entre la courbure du cul-de-four et le tracé polygonal du mur de clôture. De fortes colonnes d'angle devaient supporter l'ensemble de la construction. Précisément derrière les boiseries du chœur actuel, des piles, de forme carrée, occupent encore les angles de l'abside (2). Si leur face antérieure est maintenant sculptée de manière à simuler trois demi-colonnes, on peut supposer qu'elles ont été transformées ainsi à l'époque relativement récente, où on les surmonta d'un faisceau de trois colonnettes gothiques. Autrefois, elles devaient s'élever au delà de leur tailloir actuel, refait évidemment à l'époque gothique jusqu'à la hauteur des fenêtres, pour recevoir les fortes arcades qui supportaient la voûte en cul-de-four. De la partie supérieure de l'abside, il ne reste plus que deux piles carrées, qui montent le long des pilastres de l'arc triomphal et traversent la voûte actuelle. On peut attribuer aussi à l'époque romane les deux colonnettes voisines, qui soutiennent le formeret de la première demi-travée, au droit de la haute lancette percée dans le mur latéral. Ces colonnettes sont facilement reconnaissables, tant par leur forme cylindrique, qui les distingue des colonnettes prismatiques placées en face, que par leur base, où l'on retrouve les deux tores séparés par la scotie et les griffes d'angle (3). Peut-être s'arrêtaient-elles

---

(1) De grossiers moellons bouchent aujourd'hui la cavité des deux armoires. Aux piles d'angle, des entailles qui se correspondent, semblent indiquer qu'on y ajustait une traverse, pour suspendre les tapisseries.

(2) Elles sont marquées aussi sur le plan du chanoine DE PLAINE (ms. 321) et sur celui de la Bibl. nationale.

(3) Dans leur voisinage, on distingue au moins une marque de tâcheron.

autrefois au niveau du tailloir qui surmonte le pilastre voisin (1). Trop faibles pour supporter la retombée de la voûte massive, elles ont pu appartenir à un rang d'arcatures, qui se serait dessiné en avant des fenêtres romanes, nécessairement très ébrasées.

Au XIVe siècle, quand on rasa pour l'exhausser la moitié supérieure de l'abside, on respecta, comme à l'extérieur, le soubassement roman. On se contenta de l'isoler, par une corniche en larmier, de la nouvelle construction. Cette corniche, maintenant dissimulée par les boiseries, contourne l'abside, et couronne, en guise de tailloir, les vieilles piles romanes placées dans les angles. Celles-ci furent surmontées chacune d'un faisceau de trois colonnettes, sur lesquelles reposèrent les différents membres de la nouvelle voûte gothique. La colonne centrale, moins haute que les deux autres, supporte la retombée de la nervure. Les deux colonnettes qui l'encadrent, s'élèvent de chaque côté des grandes fenêtres pour recevoir les arcs-formerets. Les grandes baies gothiques, au lieu d'être contiguës aux formerets, en sont isolées par une profonde voussure moulurée, en forme de berceau brisé, sous laquelle elles s'enfoncent. Leur remplage, vu de l'intérieur, présente les mêmes caractères qu'à l'extérieur : colonnettes et meneaux prismatiques, dont le tailloir est dépourvu de sculptures, et dont la base s'aplatit sur de petites consoles. Seules, les colonnes qui supportent la retombée des nervures ont un chapiteau véritable, orné de feuillages rampants et frisés. Quant aux nervures elles-mêmes, elles présentent, comme celles de la nef, une arête mousse ou listel. Elles convergent toutes vers une clef de voûte centrale, la plus importante de l'édifice. Cette clef est ornée de feuillages plats et ondulés, groupés autour d'un fleuron.

En somme, cette construction élégante, admirée même des chanoines « classiques » du XVIIIe siècle (2), vaut moins par la perfection que par la gracieuse légèreté de l'ensemble.

(1) Traces de remaniement à cet endroit.
(2) ROUSSEL, *op. cit.*, I, p. 347.



Une gargouille de l'abside.

TROISIÈME PARTIE

DÉCORATION ET MOBILIER

Supposons une promenade dans la cathédrale de Verdun, avant la date néfaste de 1755, un jour de fête, alors que, selon les prescriptions du cérémonial, les « coûtres » ou sacristains ont déployé toutes les richesses de l'église. Ce sera un moyen commode et logique d'en faire la revue, au moment où elles participent à la décoration de l'édifice, au lieu d'être entassées dans le Sacraire. Prenant comme point de départ les cryptes et le chœur oriental, on s'avancera par les nefs et les chapelles latérales jusqu'au Vieux-Chœur. Chemin faisant, on énumérera et l'on décrira les peintures, les vitraux, les stalles, les tombeaux, les tapisseries, en un mot, toutes les œuvres d'art. Pour être complet et aussi pour marquer le contraste de l'ancienne décoration avec celle qu'inaugura le XVIIIe siècle, on traitera brièvement du mobilier actuel, lorsqu'il semblera le mériter.

CHAPITRE I

LE GRAND CHŒUR ET LE TRANSEPT ORIENTAL

Les cryptes et les peintures de la chapelle Saint-Augustin. L'abside, l'autel majeur et les tapisseries. Le chœur, le jubé, les stalles et les tombeaux. – Le chœur moderne. Le baldaquin, les boiseries et les stalles. – Le transept oriental. – Chapelle de la Nativité et chapelle Saint-Saintin. – Chapelle Saint-Martin. – L'ancienne horloge. – Le monument de Wassebourg. – Mobilier moderne. – Les Châsses.

I

En 1755, il n'y avait à voir dans la grande crypte, ou chapelle Saint-Vincent, qu'un autel massif, la chaire en pierre sculptée des évêques de Verdun et quelques dalles funéraires d'ailleurs assez insignifiantes. Aujourd'hui, son déblaiement ferait sans doute découvrir, avec tous ces objets, les débris des grands monuments des évêques de Verdun jadis exposés dans la cathédrale et qu'on a dû y enfouir au XVIIIe siècle.

La petite crypte voisine, autrefois dédiée à Saint-Augustin, offre encore aujourd'hui à la curiosité du visiteur les fresques, qui décorent sa travée barlongue et le doubleau qui la précède. Leur style général, l'emploi de certaines couleurs, et le caractère de l'ornementation permettent de les faire remonter jusqu'au XVe siècle (1).

---

(1) C'est l'avis de tous les visiteurs compétents. Cf., d'ailleurs ROUSSEL, II, p. 121. M. H. D'ESCAMPS, inspecteur des Beaux-Arts, est l'auteur d'une notice manuscrite sur ces peintures et de sept aquarelles qui en reproduisaient les scènes principales. Celles-ci, jadis exposées au Musée de Verdun, ont été détruites avec lui lors de l'incendie de 1894. (Cf. *Mém. Soc. Phil.*, t. X, p. 11.)

Deux thèmes principaux ont inspiré le décorateur. Sur les parois latérales du sanctuaire, et dans les lunettes formées par la voûte d'arêtes, il a reproduit les scènes principales de la vie du Sauveur. Sur la voûte elle-même, comme sur le pourtour du doubleau placé en avant, son pinceau a retracé la résurrection des morts, dominée par l'imposante figure du Christ justicier.

Parmi les scènes tirées de l'Évangile, il faut citer tout d'abord celles qui ornent le mur du fond de la chapelle. Dans l'ébrasement de la fenêtre romane, qui l'éclaire, on distingue les restes d'une Annonciation. L'ange se tient à droite [1], et au-dessus de sa tête se déploie une banderole où on lit : « *Ave Maria, gratia plena* ». A gauche, la Vierge lui fait pendant, les mains jointes et la tête modestement inclinée. Au-dessus de sa tête, se déroule une autre banderole avec ces paroles : « *Ecce ancilla Dei* ». Une branche de lis décore l'arc de la fenêtre. Celle-ci est surmontée par la scène de la crucifixion, qui l'encadre en partie. Autour du Christ décharné et livide s'empressent trois petits anges, qui recueillent dans des calices, le sang qui coule de la blessure du côté et des plaies des mains et des pieds. Une tête de mort gît au bas de la croix, qu'entourent à droite et à gauche la Vierge et saint Jean, le front ceint d'un nimbe.

Au delà et sur le reste de la muraille, on distingue plusieurs dais à accolades flamboyantes, qui surmontaient sans doute différentes figures de saints [2]. On lit, en effet, au-dessous de la place qu'elles devaient occuper, « *S. Iehan* » en lettres gothiques, et, plus loin, le commencement du nom de saint Augustin, le titulaire de la chapelle.

Sur les parois latérales, la partie semi-circulaire qu'encadre la voûte est ornée de plusieurs scènes, tirées de la vie de la Sainte-Vierge. Du côté de l'Évangile, c'est la Présentation au Temple. On voit Marie, guidée par saint Joachim et sainte Anne, monter vers le Grand-prêtre, en robe rouge, qui l'attend au seuil du Temple. Du côté de l'épitre, trois petites scènes distinctes encadrent la fenêtre romane, percée dans la paroi. C'est, à droite, la Nativité. Sous une sorte de hangar entr'ouvert, qui laisse apercevoir une montagne en perspective, l'Enfant Jésus repose sur la paille, entouré par Marie et par saint Joseph. Au centre de la lunette, se détache la scène de la Visitation. Enfin, à gauche et un peu plus bas, l'artiste a représenté les bergers agenouillés au pied d'une montagne et accompagnés de leurs chiens. L'agencement de ces différentes scènes trahit le souci de les adapter à l'espace qu'il s'agissait de décorer, plutôt que la préoccupation de les disposer dans leur ordre historique et logique.

(1) Les indications droite et gauche doivent s'entendre comme dans le blason.

(2) D'après les continuateurs de ROUSSEL (II, 121), c'étaient des statues. Cela semble peu probable.

Au-dessus des scènes évangéliques figurées sur les murs, se déploie la grande scène du Jugement dernier [1] peinte sur la voûte et sur les doubleaux. Elle comprend trois groupes de personnages, séparés par les lignes décoratives, qui soulignent le profil des arêtiers ou des arcs.

Immédiatement au-dessus de l'autel, apparaît d'abord le Christ, assis sur l'arc-en-ciel. Les cheveux blonds qui encadrent sa physionomie, contractée par une expression douloureuse, sont ceints du nimbe crucifère. Le Sauveur est revêtu d'un manteau rouge à liseré blanc et or, qui s'entr'ouvre sur la poitrine pour laisser voir la plaie béante du côté droit. Il lève les pieds et les mains pour montrer la trace des clous. A droite, s'allonge une branche de lis, emblème de la royauté ; à gauche, une épée, symbole de la justice, lui fait pendant. Deux personnages sont agenouillés aux côtés du Christ, dans une attitude de suppliants. C'est, à droite, la Vierge en pleurs, qui tient dans la main gauche un linge, dont elle se sert pour essuyer ses larmes. Ses longs voiles blancs sont bordés de jaune et de rouge et un nimbe de couleur jaune se détache derrière sa tête. A la gauche du Sauveur, est agenouillé un personnage à la chevelure abondante et à la barbe épaisse, que l'on a pris quelquefois pour saint Joseph, mais qui est évidemment saint Jean-Baptiste [2]. Les nuances de son long vêtement sont le jaune et le brun, et un nimbe, également jaune, avec des raies noires, encadre son front.

Sur les trois autres compartiments de la voûte, se détachent, dans des positions symétriques, quatre anges qui sonnent de la trompette. Ils sont vêtus d'une tunique jaune-clair serrée à la taille. Deux grandes ailes, relevées verticalement pour deux d'entre eux, étendues horizontalement pour les deux autres, encadrent leur visage. Teintes en jaune, ces ailes ont leur bord extérieur fortement marqué par un large trait brun. Les cheveux, lissés sur le sommet de la tête, descendent de chaque côté du visage en formant deux touffes épaisses. Ils tiennent des deux mains une longue trompette, et leurs joues se gonflent pour y envoyer un souffle puissant, que l'artiste a figuré d'une manière naïve au débouché du pavillon.

Comme pour répondre à cet appel, de petites figures émergent à demi du fond blanc de la voûte, de chaque côté du Christ, derrière la

---

(1) A titre d'exemple, signalons la même scène sculptée, vers la même époque, au portail occidental de la belle église d'Avioth (Meuse, arrond. et cant. de Montmédy). On y retrouve le Christ montrant ses plaies, la Vierge et saint Jean, les anges qui sonnent de la trompette et les morts qui ressuscitent autour des personnages principaux. La grande clef de voûte du sanctuaire de la même église offre la même figure de Christ.

(2) Mgr Barbier de Montault (*op. cit.*), se demande si ce ne serait pas une figure de donateur. Or le nom de saint Jean est inscrit dans le nimbe du personnage, qui fait pendant à la Vierge, dans les représentations du Jugement que nous ont transmises certaines planches xylographiques du XVe siècle.

Vierge et saint Jean, et jusque sous les plis de la robe des anges. L'un de ces minuscules personnages, à la droite du Sauveur, porte la tiare pontificale tandis que celui qui lui fait pendant à gauche, est coiffé d'une espèce de chaperon. Instinctivement, on pense en les voyant, aux personnages, de conditions très diverses, que la fantaisie des artistes associait dans les danses macabres, alors si populaires.

C'est la même impression de vie et de réalisme qui se dégage de la scène de la Résurrection générale, représentée sur le grand arc-doubleau. Elle forme une série de huit tableautins, encadrés de jaune et de vert, tels que ceux qui ornent souvent les manuscrits du temps. Ordinairement, surgissent côte à côte deux personnages, un homme et une femme. Ils sortent, soit d'un sarcophage rectangulaire, d'où émerge la partie supérieure de leur corps, soit d'un cercueil en bois dont ils relèvent les planches. Quelques figures, surtout celles qui représentent des femmes, sont encore drapées dans leur blanc suaire, qui fait valoir la teinte rosée des chairs et l'or fauve des chevelures. Du côté des élus, tout le monde joint les mains dans l'extase de la délivrance, tandis que, du côté des réprouvés, que menacent déjà les flammes vengeresses, tous les bras se lèvent dans un même geste de désespoir. Au sommet de l'arc-doubleau, on devine les chiffres de Jésus et de Marie.

En dehors des peintures proprement dites, on peut signaler encore la décoration qui souligne les arêtiers de la voûte, ou recouvre les faces latérales des arcades. C'est, d'une part, une longue série de roses, de couleur ocre, séparées par des redents. C'est, d'autre part, des feuillages dentelés, auxquels se mêlent en alternant les deux monogrammes de « Jésus » et de « Marie ». Un semis de fleurs rouges décore en outre l'archivolte qui, dans la travée antérieure, encadre la fenêtre latérale de la crypte.

On a déjà mentionné les six petits socles, qui supportaient autant de statuettes de chaque côté de l'autel. Celui-ci est moderne, mais reproduit la forme de l'ancien. Par une exception remarquable, on ne signale aucune sépulture dans cette crypte.

II

Abside. — Surélevée de six marches au-dessus du chœur, l'abside orientale formait, avant 1755, une plate-forme que sectionnait une barrière, grille ou balustrade, placée à l'entrée de l'hémicycle. En avant de cette barrière, sous le doubleau qui forme une sorte d'arc triomphal, se dressait le maître-autel, encore entouré, en 1753, de ses colonnes et de ses courtines. Érigé sur un gradin de trois marches, il se composait d'une longue table, que garnissait en avant un bas-

relief en vermeil. Celui-ci, que le chanoine Baleycourt appelle « une très belle et très délicate sculpture dorée » (1), fut remarqué par les bénédictins Mabillon et Ruinart, lorsqu'en 1696, ils visitèrent la cathédrale de Verdun (2). On y voyait représentées différentes scènes de la vie de la Sainte Vierge, spécialement l'Annonciation et la Nativité (3). Aussi on s'abstenait généralement de voiler par un « *antipendium* » ce riche devant d'autel (4). Sur la table d'autel étaient toujours exposés des reliquaires ainsi qu'une « image de Notre-Dame avec un priant valant neuf cents francs d'or », que le doyen Bertrand de Germiny avait léguée jadis « pour être mise nuit et jour sur le grand autel » (5). Deux croix processionnelles en argent, don du chanoine Désiré Tronson, y étaient également déposées (6). Malheureusement, dès la première moitié du XVIIe siècle, toute cette décoration fut remplacée par d'encombrants chandeliers d'argent (7).

Autour de l'autel étaient suspendues des courtines de couleur blanche, rouge ou violette, selon les époques liturgiques (8). Les tringles qui les supportaient reposaient sur quatre colonnes de cuivre doré, surmontées d'anges en métal qui tenaient des cierges (9). En arrière de la table d'autel, une crosse soutenait la suspension à poulie, qui renfermait la Sainte-Eucharistie (10). Une espèce de pavillon en étoffe, appelé par le cérémonial de la cathédrale, tantôt *ciborium*, tantôt baldaquin, recouvrait la pyxide, et sa couleur variait comme celle des courtines de l'autel (11). Pendant le temps de la Passion, on allait même jusqu'à tendre un immense voile en avant du sanctuaire, de manière à l'isoler du chœur et à cacher complètement le fond de l'abside. Le jour du Vendredi-Saint, au moment où l'on chantait le passage de l'évangile qui raconte comment le voile du temple se déchira après la

---

(1) *Op cit.*, p. 365.
(2) *Op. cit*, p. 425. Les doctes bénédictins rapportent l'opinion d'après laquelle ce serait le bas-relief de vermeil, donné au Xe siècle, par l'évêque Wicfried. Cf., *suprà*, p. 12.
(3) BALEYCOURT, *loc. cit.*
(4) GUESDON. Cérém., I, f° 159.
(5) B. V., ms., 386, f° 142 et BN. Coll. Moreau. 243. f° 97. Cette image avait été achetée à Paris. Bertrand de Germiny était doyen du chapitre en 1400.
(6) *Obit.*, f° 232. Elles étaient peut-être dressées de chaque côté de l'autel, usage intéressant que l'on retrouve encore dans d'autres églises.
(7) BALEYCOURT, *loc. cit.*
(8) GUESDON, Cér., I, f° 159. Au XIIIe siècle, Jean Honorati, chapelain de Saint-Léonard, avait donné des courtines de soie rouge pour le maître-autel. (*Obit.* f° 115, v°.)
(9) BALEYCOURT, p. 365. GUESDON, Cérém., I, f° 159. Ces colonnes, placées aux quatre angles de l'autel, figurent sur le plan de la Bibliothèque nationale, déjà cité. Elles furent restaurées par le chanoine Jean Thirion (*Obit.*, f° 216). En 1790, le maître-autel de l'abbaye Saint-Vanne avait encore conservé cette disposition. (Arch., Meuse. Q. Sequestre, Verdun.)
(10) BALEYCOURT, p. 392.
(11) GUESDON, Cér., I, ff° 148 et 159. Une pyxide en argent doré avait été donnée on 1521 par Jean Mathieu, docteur-ès-arts, avec un calice, des burettes, un bassin et une paix également dorés et ornés d'une image du soleil. (*Obit.*, f° 153).

mort du Christ, un ouvrier coupait la corde qui retenait ce rideau, et celui-ci, en tombant, laissait apercevoir à nouveau l'autel (1).

On a dit qu'une barrière assez haute (2) isolait le maître-autel du rond-point de l'abside, qui formait comme un second sanctuaire. Jadis, de même qu'à Metz et à Toul, on y conservait la chaire en pierre des évêques de Verdun, remplacée en 1696 par un autel de marbre. Celui-ci, à cause de sa position, était appelé « autel de *retro* » (3) ou encore « autel de la communion », parce qu'on y conservait la réserve eucharistique. De chaque côté de cet autel, deux armoires étaient pratiquées dans les parois latérales de l'abside. Celle de droite renfermait, dans une couronne d'argent supportée par deux anges, la relique insigne de la Sainte-Épine, souvent exposée d'ailleurs sur le maître-autel. Dans l'armoire de gauche, on gardait la « *fierte* » ou grande châsse en vermeil, qui renfermait les autres reliques de la cathédrale. Avant l'érection de l' « autel de *retro* », on déposait parfois le Saint-Sacrement dans l'une de ces armoires, après les expositions solennelles. Celles-ci se firent longtemps dans une belle monstrance d'argent du XIVe siècle, don de l'évêque Henri d'Apremont (4).

Le pourtour de l'abside était décoré, soit d'une façon permanente, soit seulement aux principales fêtes, d'anciennes tapisseries. Le cérémonial prescrivait d'en suspendre deux, de chaque côté du maître-autel, au-dessus des grandes arcades, qui s'ouvraient alors sur les absidioles (5). Le mur, nu et dépourvu d'arcatures, qui forme le pourtour de l'abside, devait être orné de la même façon, et il semble bien qu'on y retrouve encore la trace des anciens supports. D'ailleurs on a vu (6) qu'au XVe siècle, le cardinal de Bar et l'évêque Guillaume Fillastre avaient légué dans ce but à la cathédrale, l'un « une riche pièce de tapisserie contenant le crucifiement de Jesuchrist » (7), l'autre « deux grandes pièces de tapisseries figurées de la passion Jesuchrist avec les accordances du vieil Testament » (8). A leur exemple, l'évêque Nicolas Psaulme offrit en 1575 à la cathédrale des « tapisseries figurées d'histoires du vieil Testament » (9), qui durent prendre place dans l'une

---

(1) *Ibid.* Cf., aussi VIOLLET-LE-DUC, *op. cit.*, t. II, p. 34.
(2) A partir du Samedi-Saint, en y plaçait le cierge pascal.
(3) Sur cette disposition fréquente au Moyen-Age (vg. à Toul, à Reims, etc.). Cf, VIOLLET-LE-DUC, op. cit., II, pp. 22-23 et 35.
(4) WASSEBOURG, f° 414, v°.
(5) GUESDON, Cér., t. I, ff° 161-162. Elles devaient y rester notamment pendant tout le Temps pascal.
(6) P. 33.
(7) WG, f° 473, v°.
(8) WB, f° 498.
(9) B. V., ms., 386, f° 142, v°.

ou l'autre abside de la cathédrale. Les tapisseries de Guillaume Fillastre existaient encore au XVIIIe siècle (1).

On ne sait rien des vitraux qui garnissaient les sept grandes fenêtres du rond-point depuis la fin du XIVe siècle et qui furent brisés avec les meneaux et les remplages après 1755 (2). En revanche, on se fera une idée de l'ancien pavé en mosaïque par les débris, qui naguère encore ornaient une des tribunes de l'abside. A cause de l'intérêt qu'ils présentent, on leur consacrera plus loin une note spéciale. Aucune sépulture n'existait dans l'abside qui s'étendait, comme on sait, au-dessus de la grande crypte.

III

Le Chœur. — Le chœur des chanoines se trouvait en avant et au-dessous de l'abside. Il occupait la croisée de la nef et du transept oriental et formait un carré parfait limité en avant par le jubé et latéralement par deux murs élevés qui l'isolaient des croisillons. Le jubé était lui-même précédé par un terre-plein, qui comprenait la première demi-travée de la nef et s'arrêtait, par conséquent, à la hauteur de la balustrade actuelle (3).

Cette plate-forme dominait la nef de la hauteur de deux marches et se trouvait elle-même un peu plus basse que le chœur. Latéralement, deux murs, prolongement de ceux qui barraient le transept, l'isolaient des bas-côtés (4). Ce terre-plein, que les textes appellent « le perron », était réservé aux cérémonies solennelles, pour lesquelles le chapitre convoquait toute la ville. En 1735, on l'élargit à l'occasion d'une mission et on y donna la bénédiction du Saint-Sacrement, de l'autel de « Notre-Dame du Jubé ». Les chanoines s'y installaient pour les *Te Deum* solennels, ou pour l'audition des sermons. Enfin, ce « perron » servait parfois de tribune aux musiciens (5).

A l'arrière, se dressait le jubé. C'était un véritable monument, élevé à la fin du XIVe siècle, par le doyen Bertrand de Germiny et par Simon Pougnet, « citain de Verdun », mais que l'on avait dû reconstruire

(1) ROUSSEL, I., p. 362. L'inventaire du 10 janvier 1791 signale dans les magasins du chapitre « cinq pans de vieilles tapisseries ».

(2) La gravure d'Is. Sylvestre semble indiquer que leur armature en fer dessinait, comme aujourd'hui, des médaillons. Ces vitraux avaient été peut-être faits à Verdun. En 1333, les documents signalent dans cette ville un peintre-verrier appelé Maître Colin. En 1467, il y en avait un autre du nom de Jehans. (Cf. Inventaire sommaire des Archives de la Meuse. Série B. Introduction, p. IV.) En 1794, on démonta « les plombs de *sept* croisée des vitraux et lossanges qui étoit dans un magasin de l'Eglise épiscopale ». AM. Q1. Mobilier des Eglises-Verdun.

(3) A noter qu'à la cathédrale de Metz existait absolument la même disposition, datant de 1522. (BÉGIN, Cath. de Metz, plan et pp. 221, ss.). A Verdun, le jubé datait de 1515.

(4) GUESDON, épit., p. 120.

(5) Pour tous ces détails, cf., GUESDON, journal, ffo 100, 119, 120-121.

en 1515, à cause de son état de délabrement. On en avait profité pour lui donner, comme disait l'inscription commémorative, une forme plus ample et plus commode « *in hanc ampliorem commodiorem que formam* » (1). Profond d'environ deux mètres, ce jubé s'élevait à la hauteur des archivoltes de la nef. Sa façade formait trois arcades cintrées (2) ; celle du milieu servait de porte, tandis que les deux autres abritaient des autels. Au-dessus régnait une plate-forme garnie d'une balustrade, à laquelle on accédait par deux escaliers. L'entrée de ceux-ci se trouvait de part et d'autre de la porte du jubé, et ils s'abritaient sous l'espèce de couloir voûté, qui existait alors derrière chacun des autels. D'abord directs, ces escaliers tournaient brusquement avant d'aboutir à la plate-forme (3). On n'a pas de renseignements sur la décoration sculpturale du jubé, puisque le monument a péri tout entier. Toutefois, il ne semble pas téméraire de la rapprocher de celle de la chapelle du chapelet et aussi de l'ornementation du cloître, deux monuments contemporains du jubé et qui eurent probablement le même architecte (4).

On a dit que les deux arcades latérales du jubé abritaient des autels. Celui qui se trouvait à droite de la porte, en sortant du chœur, était dédié à la Sainte-Vierge. On y vénérait l'antique statue assise de Notre-Dame de Verdun, devant laquelle, au début de chaque office, les enfants de chœur venaient exécuter la quatrième strophe de l'*Ave Maris stella*, d'où son nom d' « Autel du *Monstra te* » (5). Selon les époques de l'année, on mettait à la vénérable statue une robe de fête et des bijoux ou une robe de deuil. Le jour du Vendredi-Saint, on l'habillait même de toile (6). Depuis 1636, une lampe d'argent brûlait devant elle (7).

De l'autre côté de la porte du chœur, se trouvait le second autel du jubé, dédié primitivement à saint Jean l'Évangéliste. Différentes fondations postérieures y avaient fait joindre le vocable de saint Sébastien et de saint Roch (8). Enfin, au XVIIe siècle, la diffusion extraordinaire du culte de saint Joseph lui valut le titre d' « Autel Saint-Joseph », qu'il porta jusqu'en 1755 (9). A côté de la statue du nouveau titulaire, on avait

---

(1) Guesdon, Epit., p. 10.
(2) De Plaine, t. II.
(3) BN. Estampes, carton Verdun, 5.
(4) *Suprà*, p. 35.
(5) Le monument de Wassebourg représente cette cérémonie de la vieille liturgie verdunoise.
(6) Guesdon, Cér. passim. Sur cette statue, cf., l'Appendice.
(7) Cf., p. 37.
(8) Wb., f° 418, v° .
(9) Il était le centre de la confrérie de saint Joseph, dont il reste de curieuses médailles représentant le saint, en robe courbe et en bottes ; au verso, on voit la Cathédrale avec ses quatre tours. Cf., Liénard : *Mém. Soc. phil.*, t. XI, p. 177.

conservé les images de saint Jean l'Evangéliste, de saint Sébastien et de saint Roch (1).

La porte centrale, peut-être ornée d'un gàble, était surmontée d'un grand crucifix en argent, devant lequel on plaçait des cierges (2). De chaque côté, aux jours de grandes fêtes, on suspendait des tapisseries (3). Ces jours-là, à la grand'messe, le sous-diacre et le diacre venaient chanter au jubé l'épître et l'évangile (4). Ils se servaient pour cette cérémonie d'un pupitre supporté par un aigle en cuivre, qu'avait donné un chanoine du XVIe siècle (5). C'est également sur la plate-forme du jubé que se tenaient les musiciens et les chanteurs. Ils se trouvaient ainsi dans le voisinage immédiat de l'orgue de chœur. Celui-ci était appliqué, en effet, le long du mur de la nef, en avant de la première fenêtre qu'il bouchait complètement (6).

A la décoration du jubé et du terre-plein qui le précédait, on peut rattacher trois curieux monuments, dont un seulement est parvenu jusqu'à nous. C'est d'abord le bas-relief que l'archidiacre Wassebourg fit placer au-dessus de son tombeau, en avant de l'autel du « *Monstra te* ». On le retrouvera dans le transept oriental, où il a été transporté au XVIIIe siècle, et où l'on en étudiera l'ordonnance. Les deux autres monuments, aujourd'hui disparus, étaient fixés à la grosse pile qui marquait la limite du perron, en avant de l'autel de saint Joseph. Sur la face qui regardait le jubé, on voyait, au-dessus d'un socle armorié, une statue du XVe siècle. Elle représentait le bourgeois Simon Pougnet († 1415), un des donateurs du premier jubé, revêtu d'une robe longue et tenant un chapelet à la main (7). Sur l'autre face du pilier, au-dessus des marches du perron, une fresque du XVIe siècle encadrait l'épitaphe en cuivre du chanoine Domenge Barrat († 1511). On y voyait le défunt à genoux devant la Vierge, en costume de chœur : soutane rouge, surplis et aumusse. Derrière lui se tenait debout un personnage vêtu d'une robe courte doublée de fourrure et la tête couverte d'une toque (8).

Lorsqu'on avait franchi la porte du jubé, on se trouvait dans le chœur, bordé d'une double rangée de stalles. Celles-ci, au nombre de

---

(1) BALEYCOURT, p. 363.
(2) GUESDON, Cér., I, f° 147.
(3) GUESDON, *Journal*, f° 120.
(4) *Id.*. Cér., I, f° 33.
(5) *Id.*, épit. cloître, p. 27.
(6) DE PLAINE, t. II, p. 612. Ailleurs, il soutient même que cet orgue bouchait deux fenêtres, ce qui ne semble guère possible. On y accédait, soit par le jubé, soit par l'escalier à vis placé près de la sacristie actuelle. Cet orgue remontait peut-être au XVe siècle, époque où l'on organisa la musique de la cathédrale et où apparaissent les premiers organistes. En 1790, le traitement de l'organiste Spéry était de 675 livres. Les chantres étaient en outre accompagnés par un « serpent ». (A. M. G., chapitre 60.)
(7) GUESDON, épit., p. 11.
(8) Guesdon croit naïvement que c'est un bedeau (GUESDON, épit., p. 11).

quatre-vingts environ [1], s'appuyaient contre la paroi intérieure du jubé et contre les murs qui barraient le transept. Il est peu probable qu'elles aient eu des hauts dossiers, puisque l'évêque jouissait du privilège d'orner « d'un dossier, du dais et d'un tapis » [2] sa propre stalle, qui était la première à droite de la porte du chœur. La stalle d'en face, à gauche de cette même porte, était réservée au gouverneur de la ville, ou à son lieutenant [3]. De petites figures sculptées ornaient les « portières » de toutes les stalles, et il était recommandé aux chanoines d'éviter d'y accrocher « comme en trophée » leur aumusse ou leur bonnet carré [4]. Les stalles, qui existaient encore au XVIIIe siècle, avaient été faites en 1515, par maître Charles Waldrop, menuisier à Verdun, moyennant 1,200 francs et dix rez de froment [5]. Après 1755, elles furent données à l'église des Récollets et disparurent pendant la Révolution [6].

Au milieu du chœur se trouvaient deux gros pupitres en cuivre. C'était, en avant, contre les degrés qui menaient au sanctuaire, le pupitre des musiciens. En arrière, au centre même de la croisée, se dressait le grand lutrin, qui supportait les lectionnaires [7]. Au-dessus était suspendue une grande couronne de lumière, que d'aucuns voulaient faire remonter jusqu'à l'évêque Wicfrid [8]. L'éclairage était complété, à certains jours, par un chandelier à sept branches [9] On n'a pas à parler ici des sépultures que renfermait le chœur. Elles étaient d'ailleurs recouvertes par de simples dalles de pierre ou de marbre [10].

IV

La disposition actuelle du sanctuaire date de 1760. C'est à cette époque, en effet, que les chanoines, trouvant que l'ancien chœur avait

---

(1) Celles de la rangée inférieure étaient spécialement réservées aux chapelains. Quatre passages permettaient d'accéder à la rangée supérieure.

(2) GUESDON. Cér., I, f° 61.

(3) GUESDON. *Ibid.*

(4) GUESDON, *Ibid.*, f° 90. Ce nom de « portières » semble indiquer les deux saillies qui commandent l'entrée de chaque stalle.

(5) Registre des conclusions du chapitre cité par CLOUET (II, 570).

(6) Dans l'acte de vente du mobilier des Récollets (11 avril 1791), on remarque :
« Art 400. — Les staux du chœur en bois de chêne adjugé à trente-huit livres ».
« Art. 430. — Les staux et boiseries du haut-chœur adjugé à vingt-cinq livres deux sols au s^r Doisy ».
A. M. Q¹ séquestre. Inventaire des Récollets.

(7) GUESDON. Epit., p. 2. Au XVIe siècle, le chanoine Guy le Bouhourdeur avait donné, pour placer au milieu du chœur les jours de grandes fêtes, des tapis, des sièges élevés pour les chantres et les bâtons d'argent qui leur servaient d'insignes (*Obit.*, f° 148, v°.)

(8) *E chori fornice pendet corona quæ dicitur a Wigfrido episcopo data fuisse* ». *Iter litterarium*, p. 425. Cf., en sens contraire, WASSEBOURG, f° 197.

(9) DE PLAINE (Cath. de Langres). Il remplaça la couronne de lumière par des lustres et des « bras » ou appliques en bois doré.

(10) La dalle de marbre qui recouvrait la tombe de Mgr de Béthune se trouve à présent devant la porte du sanctuaire. A noter qu'avant la Révolution, un grand tapis d'Aubusson couvrait le pavé du chœur.

« un aspect singulier et choquant » (1), résolurent de le transformer, en avançant le maître-autel jusqu'à la croisée. De cette façon, le sanctuaire fut placé en avant du chœur, lequel fut reporté dans l'abside. En même temps, la suppression de la grande crypte permit d'en niveler le sol.

Pour dégager le nouveau sanctuaire, on abattit le jubé et la clôture latérale (2), que l'on remplaça par une balustrade de marbre copiée sur celle des jardins du Luxembourg (3). Trois portes d'accès furent ménagées dans le pourtour et garnies de ferronneries remarquables. Enfin, comme l'on voulait absolument imiter la disposition de Saint-Pierre de Rome, le chanoine de Plaine fit ériger, au centre de la croisée, un immense baldaquin de marbre et de bois doré, réplique assez exacte de l'œuvre trop vantée du Bernin. La dépense de cette « machine », comme l'appelle le chanoine-architecte, s'éleva à 17,000 livres, dont 10,000 pour le marbre, 3,500 pour la sculpture et la menuiserie, 2,000 pour « la ferrure » et 1,500 pour la dorure (4). L'autel seul avait coûté 2,000 livres. Le marbre venait de Belgique et fut fourni par un marbrier de Charleville. Le travail de sculpture et d'ajustage fut fait sur place par des ouvriers du pays (5). On sait que jusqu'à la Révolution, des fleurs de lis ornaient les pans du dais. Grattées à cette époque, elles ont été remplacées en 1804 (6) par les attributs que l'on voit encore aujourd'hui. Vingt ans plus tard, en 1824, l'intervention de Mgr d'Arbou fit supprimer la poulie qui soutenait, au-dessus de l'autel, la réserve eucharistique (7).

Avant 1789, la garniture d'autel était en cuivre ciselé et doré au feu ; elle avait coûté 10,000 livres (8). En avant, était suspendue une lampe en argent, donnée par le chanoine de l'Écluse. Elle avait été fabriquée à Strasbourg, comme d'ailleurs la statue en vermeil de la Vierge, dont le même chanoine enrichit le trésor, et elle avait coûté 2,600 livres (9).

---

(1) De Plaine, t. II.

(2) La démolition du jubé est la première opération que de Plaine recommanda aux chanoines de Langres, dans son mémoire sur la cathédrale de cette ville.

(3) De Plaine. Cath. de Langres.

(4) De Plaine, II, p, 673. Celui-ci dit qu'à Paris, le baldaquin aurait coûté plus de 40.000 livres.

(5) Julien, menuisier à Toul, et Chapelier, sculpteur à Verdun. Géronime est l'auteur des anges. (De Plaine, *loc. cit.*) Le marbrier de Charleville s'appelait Lannois. Celui-ci soumissionne, en 1765-66, pour la construction de l'autel du Sacré-Cœur dans la cathédrale de Toul. (Arch. nat., K, 1188, n° 89.)

(6) Délibération du Conseil de fabrique (5 Prairial, an XII.) D'après un mémoire de 1793, le nombre des armoiries enlevées du baldaquin était de 84.

(7) Clouet, II, p. 562. Sur cet usage maintenu même au XVIIIe siècle. Cf. Viollet-le-Duc, *op. cit.*, II, p. 47.

(8) De Plaine, Langres. Le chanoine Langlois dit qu'on n'avait pas voulu par prudence adopter une garniture en argent. Il prétend que la garniture en cuivre aurait coûté 14.000 livres (notes, p. 7). Cette garniture d'autel et la lampe figurent dans l'inventaire du 4 novembre 1790.

(9) Langlois, notes, p. 7. Les suspensions des deux chapelles du transept avaient été faites à Paris et elles auraient coûté 1,300 fr. chacune (*ibid.*).

Quant à la lampe actuelle, elle est l'œuvre du prieur Martin qui restaura le mobilier de la cathédrale après la Révolution [1]. Signalons encore, de chaque côté de l'autel, deux crédences d'un bon style Louis XVI.

Bien plus remarquables sont les stalles et les boiseries qui décorent le pourtour de l'abside. Aussi ont-elles mérité d'être classées, en 1905, comme monument historique. Le chanoine de Plaine en avait fait le plan et en avait déterminé l'ordonnance. Il en confia l'exécution à un artiste toulois, appelé Lacour, dont le fils était avocat-conseil du chapitre de Verdun. La dépense totale fut d'environ 17,000 livres [2].

On y retrouve toutes les grâces un peu profanes, tout le désordre pittoresque du style rocaille, si en faveur au milieu du XVIIIe siècle [3]. Mais l'exécution est d'un fini admirable, et c'est avec une virtuosité étonnante que l'artiste a traité l'ornementation végétale et les motifs symboliques qui décorent les panneaux et les stalles.

Celles-ci, au nombre de quatre-vingt-six, forment deux rangs superposés. La décoration en est simple et assez uniforme. La fantaisie du sculpteur s'est seulement donné libre carrière dans l'ornementation des « miséricordes », aux dessins extrêmement variés [4]. A noter que la stalle épiscopale, plusieurs fois remaniée, porte encore sur son siège les armoiries de Mgr Desnos (1770-1791). Quant aux boiseries, surmontées d'une corniche très saillante, elles forment une série de larges panneaux séparés par autant de pilastres. Les panneaux, qui ressemblent un peu trop à ceux d'un appartement [5], ont un riche encadrement de style rocaille. Pour les pilastres, ils sont entièrement sculptés. Leur partie supérieure est ornée de trophées, qui groupent d'un côté tous les instruments du culte mosaïque, de l'autre et en regard tous les emblèmes du culte chrétien. Dans l'hémicycle, se correspondent deux à deux les symboles de l'Eucharistie, comme le pélican, le cep de vigne, la gerbe de blé, etc. Les petits panneaux qui surmontent les pilastres, ainsi que les motifs qui ornent la corniche, indiquent suffisamment que l'on se trouve dans le chœur de l'église. En effet, ils figurent avec une infinie variété tous les instruments de la musique religieuse ou même de l'orchestre profane. Autour de la chaire épiscopale, placée au fond de l'abside, la décoration se fait encore plus riche et plus fouillée. Au-dessus du dossier s'érige un dais ou baldaquin, aux formes les plus capricieuses, que surmonte une croix.

---

(1) Notice sur le Prieur Martin, par M. l'abbé GILLANT, p 12, n. 2.
(2) DE PLAINE. Langres.
(3) C'est en 1758, que l'on fit le dessin des nouvelles stalles.
(4) Elles figurent généralement des rocailles ou des têtes d'anges.
(5) C'est de Plaine qui fera plus tard cette réflexion. (Projet concernant la cathédrale de Langres.)

Ce chef-d'œuvre de la sculpture sur bois fut critiqué, dès le XVIIIe siècle, à cause de son caractère un peu trop profane. De Plaine, son inspirateur, écrivait lui-même, en 1769, aux chanoines de Langres, que toutes les parties de ces stalles n'étaient pas également belles « parce que dans le temps où on les a fait (*sic*) le mauvais goût des rocailles s'était emparé de tous les ateliers ». Le sculpteur Lacour, de son côté, modifia sa manière, et lorsque Mgr Desnos le chargea de la décoration de la nouvelle galerie de l'évêché, il adopta, pour les boiseries, le pur style ionique.

A part le pupitre de marbre et de bronze, qui date aussi du XVIIIe siècle, tout le reste de la décoration du chœur est moderne. Le remplage des fenêtres, brisé après 1755, a été rétabli en 1860. Deux ans après, on a posé les beaux vitraux de Claudius Lavergne et les grisailles assez banales qui les accompagnent (1). Enfin, en 1874, on a construit l'orgue de chœur.

V

Transept oriental. — Séparés l'un de l'autre par le chœur, et isolés de ce dernier par un mur de clôture, les deux croisillons du transept oriental formaient jadis deux chapelles, presque complètement fermées. Celle du nord, à gauche du maître-autel, s'appelait chapelle de la Nativité ; celle du sud, à droite du chœur, portait le nom de Saint-Martin.

La décoration du croisillon nord, quoique très simple, ne manquait pas d'originalité. De ce côté, le mur de clôture du chœur était orné, en son milieu, d'un vaste monument funéraire, élevé, vers 1321, à la mémoire du chanoine Nicolas le Roucel (2). C'était une niche gothique, haute d'environ quatre mètres, sur trois de largeur, qui abritait un groupe en pierre peinte. On distinguait au centre la Vierge et l'Enfant Jésus, accueillant, à droite, un laïc, peut-être « le signour Jaique lou Roucel, citein de Verdun » (3), à gauche, le chanoine, son fils, à genoux comme lui devant la Vierge. Une douzaine d'écussons peints complétaient la décoration du monument. Le reste du mur de clôture, à part une épitaphe insignifiante, était complètement nu, à moins qu'il n'ait été couvert de fresques, dont le souvenir ne nous aura pas été transmis (4).

---

(1) Le sujet général des trois grandes fenêtres est la vie de la Sainte-Vierge figurée et prédite dans l'Ancien Testament (fenêtre de gauche), réalisée dans l'Évangile (fenêtre centrale), continuée dans l'Église, spécialement dans l'Église de Verdun (fenêtre de droite). On en trouvera une description détaillée dans CARTIER. (*Op. cit.*)

(2) GUESDON, épit., pp. 63-64.

(3) Il est nommé dans l'inscription. (GUESDON, épit., *loc. cit.*).

(4) Certains textes (GUESDON, Cér.), semblent indiquer qu'une balustrade — sans doute dans le genre de celle du Jubé — couronnait les murs de clôture, au-dessus des stalles.



Cliché A. Drupt.

Notre-Dame de Verdun
(Missel de N. Psaulme, 1554).



Cliché A. Drupt.

Monument de l'archidiacre Wassebourg
(XVIe siècle).

Dans l'angle nord-ouest du croisillon, en face de la porte du Lion et sous la dernière fenêtre du triplet percé dans la façade septentrionale, s'élevait un petit sanctuaire, qui formait comme un édifice indépendant. C'était la chapelle de la Nativité, qu'on appelait aussi « chapelle de Roland », du nom de Roland d'Ancelrue, citain de Verdun, son noble fondateur. Bâtie vers 1390, à l'époque des grands travaux de la cathédrale, elle avait la forme d'un carré de quatre à cinq mètres de côté, et elle élevait sa voûte ornée d'écussons à six ou sept mètres de hauteur (1). Sur deux de ses côtés, les murs du transept lui servaient de clôture. Ses deux autres côtés s'ouvraient sur le croisillon par une arcade divisée par une colonnette ou par un meneau. Au sommet du petit édifice, vers la porte du Lion, se détachaient deux écussons sculptés. A l'intérieur, l'autel, auquel on accédait par deux marches, était, par une dérogation aux règles liturgiques, adossé au mur nord du transept. A droite des degrés, on remarquait des anneaux de fer fixés dans le pavé et qui indiquaient l'emplacement d'un caveau. A gauche, contre le mur occidental du croisillon, était adossé l'imposant monument du noble Roland d'Ancelrue, ancien échevin du palais de Verdun, décédé en 1388. Son effigie, revêtue d'une armure, s'allongeait sur un soubassement assez élevé ; un chien était couché à ses pieds. Au-dessus, un bas-relief en pierre peinte, fixé au mur, représentait la Vierge ayant à ses côtés un saint et une sainte, et accueillant deux hommes et deux femmes en prière devant elle. Une vingtaine d'écussons complétaient la décoration intérieure de cette chapelle.

Ce charmant édifice a disparu, comme les autres tombeaux de la cathédrale, dans la destruction qui suivit l'incendie de 1755. Le titre même de la chapelle fut changé. A présent, elle est dédiée à saint Saintin, premier évêque de Verdun, qui, chose assez curieuse, n'avait pas autrefois d'autel dans la cathédrale (2). Sa statue, œuvre médiocre du sculpteur Gerveinkas (3), occupe la niche du vaste retable qui surmonte l'autel actuel. De chaque côté s'étendent des boiseries d'un style très profane. Deux portes indiquent, l'une l'emplacement de l'ancien portail du Lion, l'autre l'entrée de l'absidiole transformée en sacristie. Au même ensemble, on peut rattacher le tambour sculpté de la grande porte du transept.

VI

Plus riche en monuments curieux et en tombeaux était le croisillon sud du transept. Dès 1259, le comte de Bar, Thibaut II, y avait fondé une chapelle en l'honneur de Notre-Dame, que diverses transformations

(1) D'après les anciens plans et GUESDON, épit., p. 65-66, qui donne une description détaillée de cet édicule.

(2) Ses reliques elles-mêmes se trouvaient dans l'église de l'Abbaye Saint-Vanne.

(3) Elle date du XVIIIe siècle. Cf. LANGLOIS, notes, p. 4.

firent appeler plus tard chapelle Sainte-Élisabeth (1), et enfin, à partir du XIVe siècle, chapelle Saint-Martin (2). Ici l'autel, à la différence de la disposition adoptée dans le croisillon nord, était orienté. Il occupait l'emplacement de l'autel actuel, entre la porte Saint-Jean et l'entrée de la chapelle absidale dédiée à saint Jacques. Un mur peu élevé le séparait de l'escalier, qui menait à ce dernier sanctuaire. En 1755, l'autel de la chapelle Saint-Martin était celui qui avait été donné par le chanoine Jean Maguillot, décédé en 1548. Son épitaphe, placée contre le mur d'en face, ajoutait qu'il avait offert en outre, pour le service de la chapelle, un calice et des vêtements sacerdotaux (3). Une statue équestre de saint Martin (4), complétait la décoration du mur oriental du croisillon.

Du côté du chœur des chanoines, le mur de clôture avait comme principal ornement un vaste tombeau du XIVe siècle. Il avait été érigé en l'honneur de deux frères, le chevalier Renaul de Supin et le princier (5) Adenulphe, décédés en 1331. Long d'environ trois mètres sur cinq de hauteur, ce monument était décoré d'un groupe en pierre peinte figurant au centre la Vierge entourée par deux saints, qui lui présentaient le chevalier et le chanoine agenouillés devant elle (6). Tout autour s'étalaient les armoiries de la famille de Supin. Enfin, sur le grand dais sculpté qui surmontait le monument, était représenté un chevalier armé de toutes pièces (7).

Le long du mur opposé, qui formait le pignon du transept, étaient placés, à peu près symétriquement, trois mausolées importants. C'était, dans l'angle correspondant à celui qu'occupait la chapelle de la Nativité, au croisillon nord du même transept, le grand monument de l'évêque Thomas de Blâmont († 1305). Il formait un enfeu profond d'un mètre environ, large de trois et surmonté d'un gâble, qui lui donnait près de cinq mètres de hauteur (8). Sur le soubassement qui en occupait la partie inférieure, était couchée la statue de l'évêque, représenté avec une chasuble « de forme antique », la mitre en tête, la crosse au bras gauche, un chien sous les pieds. La partie supérieure du monument comprenait deux scènes distinctes: en haut, la Crucifixion ; au-dessous, l'Adoration des mages. Le chanoine Guesdon, qui n'a pas compris ce rapprochement, trouve que la première de ces scènes « ne cadre pas des mieux » avec l'autre. Il ajoute d'ailleurs que « les statues sont fort médiocres » (9).

---

(1) Cart., fo 172. « l'auteil le conte », ainsi qu'on l'appelait encore.
(2) CLOUET, II, pp. 579, n. 1 et 580.
(3) GUESDON. Epit., p. 72.
(4) CLOUET, II, p. 579.
(5) Le princier ou primicier était le premier dignitaire du chapitre.
(6) GUESDON. Epit., p. 68.
(7) *Ib.*, p. 69, « dans un rond d'un demi-pied de diamètre ».
(8) *Ib.*, p. 74 « Il ne forme pas un arc parfait, mais se termine en pointe ». C'est ainsi que le chanoine Guesdon — dans son ignorance — caractérise l'arc brisé.
(9) *Loc. cit.*

Le monument de Thomas de Blâmont avait, comme pendant, vers l'autre angle du croisillon, le tombeau du chanoine Gœury de Failly, érigé vers la fin du xive ou peut-être au commencement du xve siècle. C'était encore une niche en forme d'enfeu, haute d'environ cinq mètres et ornée de deux groupes superposés : au-dessus, la Sainte-Trinité (1) ; au-dessous, la Vierge et sainte Catherine accueillant un ecclésiastique et une femme agenouillés à leurs pieds.

Un troisième monument, plus modeste que les précédents, occupait l'intervalle qu'ils laissaient libre, vers le milieu du mur de clôture. C'était le mausolée de l'évêque Robert de Milan, mort en 1271. Sur un soubassement d'environ un mètre de hauteur, gisait la statue du prélat, en habits pontificaux, les mains jointes. A la différence de Thomas de Blâmont, il n'avait pas de crosse et un lion était couché à ses pieds (2).

Le long du mur occidental du croisillon, vers la sacristie actuelle, se dressait l'immense horloge dont le chanoine Guesdon nous a laissé la description suivante : « Trois colonnes rondes de pierre de huict à neuf pieds de hauteur, posées sur une même ligne en égale distance, soutenoient le devant de ce bâtiment dont le derrière estoit appuié sur le mur. Il estoit de bois peind, la partie inférieure posée immédiatement sur les dites colonnes estoit quarrée et pouvoit avoir douze ou treize pieds d'étendue en la face qui regardait l'autel et environ neuf sur les côtés. Les roues, les ressorts et tous les mouvements estoient renfermez dans cette partie quarrée au-dessus de laquelle s'élevoit une pyramide à jour dans laquelle on voyoit la cloche des heures. Et cette pyramide estoit terminée par une figure d'ange dont la tête touchoit presque la voûte... Elle marquoit les jours de la semaine, les phases de la lune, les signes du Zodiaque, que le soleil parcouroit, des figures symboliques, de tous les mois et de chaque saison et donnoit le mouvement à quelques petites statues. L'ange qui estoit debout sur la pointe de la pyramide tenoit une trompette dont il sonnoit dans le temps que la machine étoit en état, car on voyoit dans son intérieur des soufflets qui fournissoient le vent nécessaire pour faire retentir la trompette » (3).

---

(1) Ce groupe devait ressembler à celui qui orne l'église Saint-Sauveur de Verdun et qui semble de la même époque : le Père éternel tient dans ses bras la croix à laquelle est suspendu son Fils, et que surmonte une colombe qui figure le Saint-Esprit.

(2) GUESDON, épit., p. 76. On n'a pas à décrire le monument du cardinal de Bar placé au centre de cette chapelle, et qui consistait en une simple pierre tombale. On avait dû se conformer à la clause de son testament ainsi conçue : «*nolumus fieri sepulturam elevatam sed tantum ibidem superponi unam tumbam lapideam.* » (Calmet, preuves du IIIe vol., col. 639). Cependant une charte inédite de G. de Haraucourt porte que René d'Anjou, neveu du défunt, voulait consacrer « sept cens cinq frans quatre gros monnoie de barrois » au monument du cardinal. (Collection de Mgr Dubois, év. de Verdun, et Arch. nat. K K 1117, f° 895.)

(3) GUESDON, épit., pp. 92-93. Cf. aussi CAJOT, *op cit.*, p. 141. Il dit que la flèche était décorée d'ornements en plomb. Cette horloge est mentionnée dans le *Dict. universel* de CORNEILLE. Paris, 1708. En 1436, on choisit un horloger aux gages de « C sous monnoie de chapitre chacun an.... pour gouverner lorloge, az trois Roys ». B. V, ms., 183, f° 36.

On devait accéder à cette horloge par l'escalier à vis placé dans l'angle du transept et du bas-côté méridional, qui peut-être desservait aussi l'orgue de chœur. D'ailleurs, au XVIIIe siècle (1), cette machine compliquée avait cessé depuis longtemps de fonctionner, et on l'enleva en 1752. On la remplaça par le monument élevé, au XVIe siècle, par l'archidiacre Wassebourg, en l'honneur de Notre-Dame de Verdun, et qui fut transféré de la grande nef, où il était primitivement placé, en face du nouvel autel de la Sainte-Vierge.

C'est un bas-relief, encadré dans un portique de style Renaissance que surmonte un entablement (2). Dans la partie supérieure de l'arcade, Notre-Dame de Verdun est figurée dans son attitude habituelle. Elle est assise, couronne en tête, une fleur de lis à la main. Sur son bras gauche repose l'Enfant Jésus, tandis que son pied écrase le dragon infernal. A sa droite est agenouillé l'archidiacre Wassebourg, en costume de chœur. A sa gauche, six jeunes clercs en surplis chantent la strophe : « *Monstra te esse Matrem* » gravée sur des banderoles qui semblent s'échapper de leur bouche. Différentes inscriptions et les armoiries de Wassebourg ornent encore cette partie du monument. Sur le soubassement, un long texte rappelle, avec l'antiquité du culte de la Sainte-Vierge dans l'Église de Verdun, la présence de l'évêque saint Pulchrône au concile de Chalcédoine, et les noms de « *Theotocos* » et de « *Christotocos* » qui y furent décernés à la Mère de Dieu (3). Une autre inscription se déroule sur l'entablement, que surmontent deux petites urnes. Au-dessus s'élève un petit portique circulaire à deux étages, sous lequel se tiennent des anges. Le tout repose sur quatre beaux modillons sculptés. On remarque encore çà et là des traces de dorure, mais le monument est bien délabré depuis l'irréparable mutilation qu'il a subie à la Révolution.

C'est à cette époque qu'a disparu le buste de Mgr de Nicolaÿ, œuvre de Mangeot, de Saint-Mihiel, qui était placé tout près du monument de Wassebourg. Il surmontait l'épitaphe du prélat dont un fragment considérable a pu être conservé (4).

La statue en marbre blanc qui orne l'autel actuel est l'œuvre un peu lourde du sculpteur anversois Schobbens. Le dessin lui en fut donné par le chanoine de Plaine, qui fit le voyage de Flandre pour s'entendre

---

(1) Dès cette époque, l'horloge de l'église avec ses cinq timbres était logée dans la tour des bancloches.

(2) Il date de 1555. L'abbé Souhaut suppose, mais sans apporter de preuve sérieuse, que ce monument est l'œuvre de Jean Richier, personnage inventé de toutes pièces, dont il fait le frère de Ligier. Selon cet auteur, « la prodigalité d'épigraphie » apparente le bas-relief de Wassebourg aux monuments de Solesmes ? (SOUHAUT, *Les Richier et leurs œuvres*, p. 372.)

(3) Cf., p. 5.

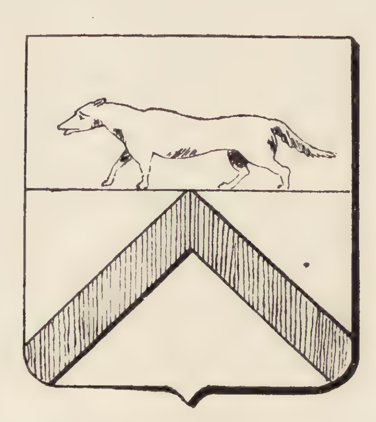
(4) Mangeot avait offert ce buste de marbre blanc comme témoignage de sa reconnaissance à l'égard du prélat, qui avait favorisé ses débuts artistiques.

avec l'artiste. La dépense fut payée par un autre chanoine, Nicolas Cabillot (1). Dans la grande niche occupée aujourd'hui par l'armoire aux reliques, figura, jusqu'à la Révolution, une statue justement célèbre sous le nom un peu énigmatique de « *Dieu-du-Trice* ». Objet d'un culte spécial de la part des Verdunois, admirée par les connaisseurs comme l'œuvre d'art la plus remarquable de toute la cité, cette statue mérite une notice spéciale que l'on trouvera plus loin (2).

Le sacraire actuel, édifié en 1804, renferme dans sa partie inférieure, remaniée en 1869, les deux grandes châsses de la cathédrale. Construites au commencement du XIXe siècle par le prieur Martin, qui y travailla de ses propres mains et y employa l'argent qu'il avait mis en réserve pour l'église de son abbaye, elles n'ont d'autre intérêt que leur forme originale. La plus petite des deux, ou châsse de saint Saintin, représente, dit-on, l'ancienne église des Prémontrés de Saint-Paul, avec son petit clocher quadrangulaire et son toit hérissé d'écailles. La plus grande, qui renferme les reliques des saints évêques de Verdun, affecte la forme d'une église avec transept surmonté d'un dôme. C'est la reproduction de la basilique que le prieur Martin faisait construire sur le modèle de Saint-Paul de Londres, lorsque la Révolution arrêta pour toujours les travaux (3). Les sujets en cuivre qui décorent le pourtour de cette châsse sont d'un style détestable.

Le vitrail, qui surmonte le sacraire, se trouvait autrefois dans la grande fenêtre du fond de l'abside. C'est une œuvre assez remarquable du peintre-verrier Maréchal de Metz. Il a été offert à la cathédrale par Mgr Letourneur (1837-1844) dont il porte encore les armes (4).

(1) Clouet, II, p. 571. Le citoyen « Gérard », parlant de cette statue mutilée à la Révolution, dit qu'elle fut « sculptée à Anvers par Houdon » ! Cf., Pionnier, *op. cit.*, LVII.
(2) Cf. Appendice.
(3) P. 43, n. 4.
(4) On a dû malheureusement supprimer la partie inférieure de ce vitrail, quand on l'adapta à la fenêtre du transept.



Armoiries de Wassebourg.

CHAPITRE II

NEFS ET CHAPELLES

La Grande Nef. — Monuments funéraires et peintures. — Les chapelles (collatéral nord). — La chapelle de l'Assomption. — Les chapelles (collatéral sud). — La chapelle Saint-Jean-Baptiste et la chapelle des frères Paixel.

I

De tout temps, le chapitre de la cathédrale s'était efforcé de décorer et de meubler le plus richement possible le chœur et les deux absides, où il accomplissait les cérémonies du culte quotidien. En revanche, il avait un peu délaissé les nefs, que la population de la cité ne remplissait qu'en de rares circonstances et qu'il importait de laisser libres pour les nombreuses processions de la liturgie verdunoise. La grande nef et les bas-côtés servirent donc surtout de nécropole, de « campo-santo », comme disait dédaigneusement le chanoine de Plaine. Encore prit-on soin, à partir du XVIe siècle, qu'aucun monument funéraire ne gênât la circulation par ses dimensions trop considérables.

Grande nef. — On n'y voyait guère que des dalles de pierre ou de marbre, ornées de l'image du défunt, gravée au trait. Cependant, quand la tombe recouvrait une sépulture importante, spécialement celle d'un évêque, elle avait parfois un caractère plus artistique.

Dans la première travée à partir du chœur, on remarquait trois tombes de cuivre, dont celle de l'évêque Liebault de Cousance [1] († 1404). Dans la travée suivante, s'élevaient, l'un à la suite de l'autre, deux hauts mausolées. L'un recouvrait la sépulture de l'évêque Louis de Haraucourt († 1456). Mais ses dimensions encombrantes le firent reléguer, en 1623, dans le transept occidental où nous le retrouverons. L'autre monument était celui de l'évêque Arnould de Chiny († 1181). On le rasa, en 1500, pour le remplacer par une simple dalle de marbre [2]. A l'extrémité de la quatrième travée, les deux gros pilastres qui supportent le doubleau de séparation compris entre la nef et le transept occidental étaient ornés, sur leur face interne, de deux petits monuments qui se faisaient pendant. A droite, au-dessus du bénitier « en forme de coquille » [3], était incrusté un bas-relief qui représentait sainte Madeleine ayant à ses côtés saint Pierre et un évêque.

---

(1) GUESDON, Epit., p. 16.
(2) GUESDON, *ibid.*, pp. 31-32. La pierre tombale d'Arnould de Chiny, déplacée en 1755, mutilée par la Révolution, se reconnait encore sous une des archivoltes de la nef.
(3) GUESDON, Epit., *loc. cit.*

Auprès de celui-ci était agenouillé un chanoine reconnaissable à son surplis et à son aumusse. C'était le monument funéraire de Pierre de Toul († 1406), dont la pierre tombale se voyait au bas du pilastre (1). En face, un bas-relief analogue représentait le chanoine Warin Monnin († 1334) agenouillé devant le Christ, qui couronnait la Vierge.

Sous la première archivolte de la deuxième travée se trouvait la chaire à prêcher, alors complètement isolée. En face, « joignant le troizième pillier » de la nef, étaient disposés les sièges recouverts de tapisserie de Nancy, réservés aux officiers de la ville, quand ils assistaient à un office solennel dans la cathédrale (2). En 1687 (5 décembre) une ordonnance royale mettant fin à plus de vingt ans de débats, avait décidé que le dossier de ces sièges n'aurait pas plus de trois pieds de haut (3).

Outre les monuments funéraires, il faut citer les peintures qui décoraient les grosses piles de la nef. C'était d'abord un grand panneau de bois fixé au deuxième pilier de droite à partir du jubé. Le chapitre l'avait fait peindre en 1582, en l'honneur de M. de Losse, gouverneur de la ville, et de son fils. Le cadre figurait un fronton orné d'armoiries et supporté par des pilastres. Au centre, deux personnages étaient représentés à genoux, la tête nue et les mains jointes. C'était, en avant, M. le Gouverneur, revêtu de l'habit de l'ordre de Saint-Michel. Tout auprès, une table supportait cinq bâtons de commandement à côté d'un trophée formé de drapeaux, de cuirasses et de trompettes. A l'arrière se tenait le fils de M. de Losse, en habit court, de couleur bleue, semé d'étoiles d'or (4).

D'un caractère plus religieux étaient les images des apôtres, peintes sur chacune des grosses piles qui supportent les archivoltes de la nef. Elles s'espaçaient depuis le Vieux-Chœur, où saint Pierre et saint Paul étaient représentés, jusqu'au jubé, près du chœur oriental. Elles exprimaient l'idée symbolique, que le Moyen-Age emprunta à saint Paul (5), à savoir que les apôtres soutiennent l'édifice spirituel de l'Église, comme les piliers supportent l'édifice matériel. On ne sait si d'autres peintures décoraient la nef, mais il certain que les écussons des chapiteaux et des clefs de voûte étaient peints, selon la coutume du

---

(1) GUESDON, Epit., p. 41. La présence de sainte Madeleine s'explique par ce fait que le défunt était doyen de la collégiale de ce nom.

(2) Archives communales, GG, 77. En 1677, le menuisier P. Genet fait « deux bancs à dossiers », destinés aux officiers municipaux. Ces bancs étaient décorés d'écussons représentant les armoiries de la ville, où sur le fond d'azur se détachaient la fleur de lis d'or et la couronne royale.

(3) A. M. Série G., chapitre, carton 48. En 1664-1665, il y eut toute une série d'arrêts rendus contre les officiers municipaux, qui possédaient deux bancs au lieu d'un, avec un dossier atteignant la hauteur *exorbitante* de 3 pieds 8 pouces !

(4) GUESDON, épit., p. 72 et sqq. C'est sans doute ce portrait « d'un ancien gouverneur de la ville » déposé dans l'anté-sacristie qui figure à l'Inventaire du 4 nov. 1790.

(5) Ad. Eph., II, 20.

xiv[e] siècle (1). Il ne reste rien des vitraux qui ornaient certainement les hautes fenêtres (2).

Bas-côtés. — Les deux collatéraux étaient encore moins décorés que la nef principale. Les nombreux tombeaux qu'ils renfermaient n'étaient guère que de simples dalles, d'assez petites dimensions (3). Toutefois, dans le collatéral nord, on remarquait le monument du maître-échevin Pàquin Didier († 1439) représentant le défunt « habillé à peu près comme un jacobin » (4) et agenouillé devant la Vierge. C'est dans ce collatéral que se voyait aussi le grand bénitier placé en face du portail principal. Celui qui le remplace aujourd'hui n'est autre que l'ancienne cuve baptismale de l'église Saint-Jean-Baptiste, jadis paroisse des serviteurs de la cathédrale (5). Du pied carré, s'élance la tige coupée par un nœud et tapissée de feuilles d'acanthe. Le dessous de la vasque est godronné, et sur son pourtour alternent les têtes d'anges et les bucrânes (6). Dans le collatéral sud, on remarquait, non loin de la chaire, l'autel de l'Annonciation, « sis entre deux piliers » (7).

II

Chapelles collatérales. — Il y a peu de chose à dire de la décoration de ces chapelles, qui a été modernisée au xviii[e] siècle suivant un plan uniforme. Dans chacune d'elles, on a adossé au mur oriental un autel de marbre, surmonté d'un retable à pilastres ou à colonnes, orné soit d'un tableau, soit d'une statue médiocre. Les anciennes fresques ont disparu sous une couche de badigeon et l'on a garni le pourtour des murs d'un confessionnal et de boiseries dans le style Louis XV ou Louis XVI. Enfin, l'on avait fermé l'entrée des chapelles par de belles grilles, œuvre du sculpteur Gauny de Verdun (8), que la Révolution a malheureusement fait disparaître (9). A noter que le chanoine

---

(1) Sous le crépi, on distingue encore des traces de litres funéraires. Des restes de peintures ont été découverts sur les chapiteaux, sur les clefs de voûte, et même sur les pilastres de la nef, lors de la restauration de 1906. On distinguait surtout sur ces derniers de larges bandes rouges.

(2) L'Inventaire de 1790 signale dans les magasins « quantités de panneaux provenant de la démolition des anciens vitreaux ».

(3) Il en reste deux, transportées dans la Sorbonne ou ancien sacraire. Elles sont gravées au trait.

(4) Guesdon, épit., p. 121.

(5) Outre ce bénitier la seule œuvre remarquable du xviii[e] siècle est la chaire à prêcher, travail estimable de Charpentier, élève du sculpteur Lacour. Les sujets principaux, la parabole du semeur, l'ascension des peuples vers la maison de Dieu (Isaie, 60, 1-3), mutilés pendant la Révolution, ont dû être réparés au commencement du xix[e] siècle (Cf., Langlois, notes, p. 6.)

(6) Cf., Barbier de Montault, *loc. cit.*, p. 40.)

(7) A. M., G. 46. Le texte donne l'inventaire des objets mobiliers renfermés dans un coffre.

(8) Celui-ci travailla en 1770 à la serrurerie de la salle capitulaire. (Arch., Meuse, G, chapitre 60.)

(9) Le 9 janvier 1794, un serrurier réclama « 60 francs pour avoir démonté quinze grilles de hauteur d'appuy... lesquelles grilles servoient de fermetures aux chapelles des collatéraux ».

de Plaine, qui s'était créé des relations dans la capitale de la Lorraine, fit collaborer à la nouvelle décoration des chapelles de la cathédrale un certain nombre d'artistes nancéiens, dont le célèbre Girardet, peintre du roi Stanislas.

En partant du chœur, la première chapelle, que l'on rencontre en bordure du collatéral nord, est dédiée à saint Vincent-de-Paul. Autrefois, elle avait pour titulaire saint Bernard, dont on avait peut-être voulu rappeler la présence à la consécration de la cathédrale et le rôle actif, dans la fondation des abbayes cisterciennes de la région (1). La décoration actuelle, œuvre du XVIIIe siècle, fut payée par M. de Sève, archidiacre d'Argonne et vicaire général. On prétend (2) que l'autel lui coûta 4,000 livres et que le tableau de « la prophétie de Malachie sur le Saint-Sacrifice de la Messe » qui l'ornait, fut payé 1,500 livres à un élève de l'Académie de peinture (3). La toile a été détruite par la Révolution, mais l'autel subsiste toujours, avec son retable de bois doré à fronton circulaire, orné d'une mauvaise peinture représentant saint Vincent de Paul. Tout autour de la chapelle, un placage de marbre et de pierre simule les panneaux d'une boiserie.

La chapelle suivante était dédiée autrefois à saint Jacques et à saint Philippe et elle eut peut-être pour fondateur un sire de Sainctignon. En tous cas, les armes de cette illustre famille verdunoise se lisent encore sur la clef de voûte (4), et il est remarquable qu'à la fin du XIVe siècle, époque de la construction de la chapelle Saint-Jacques, l'un des Sainctignon ait porté précisément le nom de cet apôtre (5). D'ailleurs, sur le mur opposé à l'autel, on voit encore aujourd'hui la trace d'une inscription qui doit être celle que cite l'abbé Lionnois dans son ouvrage sur la « Maison de Sainctignon ». Au-dessus se trouvait le petit bas-relief dont il nous a conservé le dessin (6). On y voyait un jeune chevalier, armé de toutes pièces, la lance haute, sortant à cheval d'un château à trois tourelles (7). Au-dessus, un ange, émergeant des nuages, lui montrait un bouclier chargé d'une croix d'or. Le soubassement de ce petit bas-relief était décoré de feuillages rampants et déchiquetés. Après 1755, l'autel de la chapelle Saint-Jacques fut décoré d'un tableau représentant sainte Madeleine, œuvre de Vien, de l'Académie de

---

(1) V. g. L'Abbaye de la Chalade, qui fut l'occasion d'un échange de lettres entre le Saint et l'évêque Albéron de Chiny.

(2) LANGLOIS, notes, p. 4.

(3) LANGLOIS, *loc. cit.*

(4) Trois tours d'or, ajourées d'or, maçonnées de sable, deux et une sur fond de gueule.

(5) LIONNOIS, *op. cit.*, f. CCCIII. Pour toutes ces raisons, on n'a pas adopté l'opinion de CLOUET (II, 568) qui place le monument des Sainctignon dans la chapelle précédente, où il n'y en a aucune trace. Au XVIIe siècle, cette chapelle servit de sépulture au chancelier Bournon et à son neveu le chanoine Charles Bournon. (Arch., Meuse, G. 47.)

(6) Hors texte, à la fin de l'ouvrage.

(7) Allusion aux armoiries de la famille.

peinture [1]. Détruit en 1793, ce tableau a été remplacé par une toile plus que médiocre, qui prétend figurer saint François-Xavier.

La chapelle qui fait suite à celle des Sainctignon avait jadis pour patronne sainte Barbe, dont la statue est maintenant exilée dans la chapelle Saint-Jean-Baptiste. Elle avait été dotée par le chanoine François Walteri d'Etain, mort en 1510 [2]. Au même autel, il y avait une chapelle de saint Jacques et saint Christophe [3]. De plus, en 1752, on y transféra le titre de la chapelle Sainte-Madeleine, située dans l'absidiole septentrionale et supprimée à cette époque. Le retable de l'autel était orné d'un tableau de Vien qui représentait Jésus remettant les clefs à Saint-Pierre [4]. Naturellement cette toile fut détruite pendant la Révolution. Une statue moderne de saint Michel la remplace. On remarque encore dans cette chapelle un assez joli confessionnal de style Louis XVI.

Chapelle de l'Assomption. — Entre la chapelle actuelle de Saint-Michel et le porche d'entrée, se trouve un petit sanctuaire, qui constitue aujourd'hui la partie la plus intéressante de la cathédrale, au point de vue de l'ameublement. On a déjà vu [5] qu'en 1525 les frères de Musson y avaient fondé une chapelle en l'honneur de l'Assomption de la Sainte-Vierge et des douze apôtres, que les souverains pontifes avaient enrichie de précieux privilèges. Si le gracieux sanctuaire n'a plus ses peintures, recouvertes aujourd'hui par un badigeon, il a conservé du moins l'autel primitif et une partie du retable dont l'ornèrent ses fondateurs. Enfin, il a recueilli les débris du seul vitrail ancien que possède aujourd'hui la cathédrale.

Le retable en marbre et en pierre est divisé en trois compartiments, séparés par des colonnes galbées que couronnent des chapiteaux en pierre dorée. Trois de ces derniers présentent, au lieu des volutes classiques, des chimères ou des cornes d'abondance. Le compartiment du centre, plus élevé que les deux autres, est surmonté d'une voussure en anse de panier, au-dessus de laquelle s'érige un fronton triangulaire orné d'oves et de denticules. L'ensemble rappelle le fameux retable d'Hattonchâtel [6], attribué à l'école des Richier. C'est la même ordonnance générale ; ce sont aussi, aux colonnes et au fronton près [7], les

(1) LANGLOIS, notes, p. 5.
(2) *Obit.*, f° 134. (Cf. aussi, f° 188, v°.)
(3) CLOUET, II, p. 566.
(4) Peut-être ce tableau était-il dans la chapelle précédente, à la place de celui de sainte Madeleine, qui serait mieux à sa place ici. (Cf., l'auteur cité par PIONNIER, *op. cit.*, p. LVII.)
(5) *Suprà*, p. 34.
(6) Canton de Vigneulles, arrond. de Commercy, Meuse.
Cf. la thèse récente de M. Denis (P.) sur « Le Maître de Saint-Mihiel », Nancy, 1906, g^d in-8°. L'auteur, qui a très bien analysé l'architecture du retable d'Hattonchâtel, n'a pas pensé à le rapprocher de celui de Verdun, qui lui ressemble cependant d'une façon si frappante.
(7) A Hattonchâtel, il n'y a pas de fronton, et aux colonnes sont substitués des pilastres. Les médaillons d'angle sont remplacés à Verdun par des têtes d'anges. L'écusson du monument verdunois offre une fleur de lis d'or sur champ d'azur.

mêmes détails décoratifs : chapiteaux à volutes, écusson sur la clef de l'arcade, voussure ornée de caissons, cordons d'oves et de denticules contournant l'entablement ; enfin, inscription en caractères romains disposée d'une façon identique sur le soubassement du monument. Malheureusement, à Verdun, les figures qui s'abritaient sous les voussures ont disparu à la Révolution. On sait seulement que la scène représentée sous l'arcade centrale était l'Assomption de la Sainte-Vierge (1). Autour d'un tombeau vide, orné de têtes d'anges aux quatre angles, et d'où émergeaient les plis du suaire, étaient rangés les apôtres. Les uns regardaient dans le sépulcre, les autres levaient leurs regards vers le ciel, où la Vierge montait, portée par les anges. Son divin Fils l'attendait au sommet de l'arcade, où son buste apparaissait au milieu des nuages. Inutile de dire que les sculptures actuelles n'ont aucun rapport, sauf le sujet, avec celles qui décoraient primitivement le retable. Le Christ, que l'on voit encore dans l'arcade supérieure, pourrait être celui que Mangeot, sculpteur de Saint-Mihiel, refit en 1774, en même temps que certaines parties du monument (2).

Dans les deux compartiments latéraux, les frères de Musson s'étaient fait représenter en costume de chanoines, à genoux et les mains jointes. L'inscription en lettres capitales qui court à la base du monument rappelle encore le souvenir de leur générosité (3).

Au XVIIIe siècle, on croyait que le retable de l'Assomption était dû au ciseau de Ligier-Richier (4). En raison de sa parenté avec le retable d'Hattonchâtel, M. l'abbé Souhaut l'attribue plutôt à Claude Richier (5). Il est fâcheux qu'on ait dispersé les débris assez considérables des sculptures qui subsistaient encore en 1834. Peut-être aurait-on pu en tirer de précieuses indications sur leur origine.

Après le retable, le curieux vitrail de la chapelle mérite une courte description. C'est l'œuvre du peintre-verrier Ferry, qui le signa en 1633. Par ses teintes et par la disposition des scènes qui le composent, il rappelle les vitraux du siècle précédent. Voici les sujets des six panneaux dont il est formé. C'est, en lisant du bas en haut et de gauche à droite : David demandant au grand prêtre les pains de proposition et Caïn avec son frère Abel, la manne dans le désert et la multiplication des pains, enfin le sacrifice d'Abraham et la Cène. Le choix de ces sujets, tous

---

(1) LANGLOIS, notes, p. 5. SOUHAUT (Les Richier et leurs œuvres, p. 45).

(2) DE PLAINE, II, p. 683-84. SOUHAUT (*op. cit.*, p. 44) suppose que ce Christ est de Claude Richier ; il croit même que les anges en métal sont authentiques. Or, ils datent de la prétendue restauration du XIXe siècle.

(3) En 1866, on aurait découvert leurs ossements au pied de l'autel. (SOUHAUT, *loc. cit.*)

(4) Cf. texte cité dans PIONNIER, p. LVII.

(5) SOUHAUT, *op. cit.*, pp. 44-46. Sur Claude Richier, personnage imaginaire fabriqué de toutes pièces par l'abbé Souhaut, voir en particulier L. Germain : « La statue de Saint-Nicolas à l'église Saint-Nicolas-de-Port », tirage à part du « Pays lorrain », 25 février 1904, p. 5, et P. Denis, *op. cit.*, pp. 20-23.

relatifs à l'Eucharistie, s'explique par ce fait que le vitrail était placé autrefois dans la chapelle du Saint-Sacrement, dédiée au Sacré-Cœur depuis 1874. Des neuf panneaux qui subsistaient à cette date, à la base des trois grandes fenêtres, six, après avoir subi une restauration, furent assemblés dans la fenêtre qu'ils occupent aujourd'hui [1].

Dans la chapelle de l'Assomption, on n'a plus qu'à citer le grand manteau en bois qui surmonte le retable. Il ne date que du XVIIIe siècle et il a le tort de cacher deux épitaphes intéressantes [2].

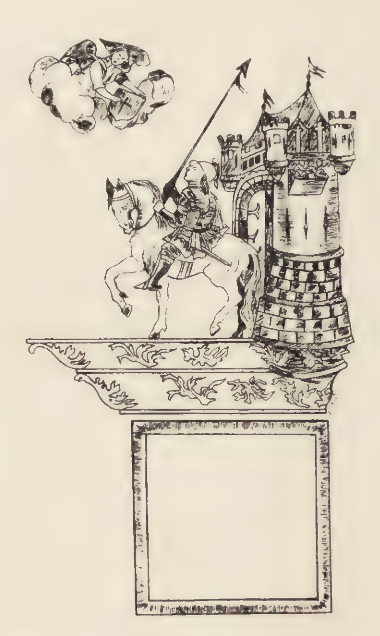
A la différence de la chapelle de l'Assomption, celle de la Transfiguration ou du chapelet (aujourd'hui Notre-Dame-de-Pitié) a perdu tout son ameublement. Il ne reste rien des vitraux donnés au XVIe siècle par Hugues Bari et par Laurent Chouart et dont l'un représentait la Transfiguration [3]. Les statues, les sièges, le lustre de bronze qui excitait l'admiration des visiteurs ont également disparu. L'ameublement actuel est moderne, sauf la *Piéta* de l'autel, œuvre du sculpteur nancéien Joseph Jonkker [4].

(1) Renseignements dus à l'obligeance de M. Pérignon. Les trois autres panneaux ont disparu, ou plutôt ont pris place dans une collection particulière.

(2) A noter les épitaphes modernes de Mgr de Villeneuve (1831) et de Mgr Rossat (1866), celle-ci rédigée par M. le chanoine Didiot.

(3) Cf., p. 34, sq. Dans son récent travail sur les « Inscriptions de Notre-Dame de Reims ». (Travaux de l'Acad. nat de Reims, 1907, p. 42, ss.) M. H. Jadart rapporte l'épitaphe de Hugues Baril (ou Bari) qui fit également construire dans la métropole rémoise un autel avec « listoire de la transfiguracion nostre seigneur ». (1512).

(4) Il a été exécuté sur les indications du chanoine de Plaine. En 1765-66, Jonkker soumissionne pour la sculpture d'un autel de la cathédrale de Toul. (*Arch. nat.*, K. 1188, n° 89.)



Monument de la Famille de Sainctignon.

(Réduction d'après LIONNOIS.)

III

Chapelles collatérales sud.— La chapelle de saint Jean-Baptiste, ou plus exactement de la Décollation de saint Jean-Baptiste [1], la première chapelle que l'on rencontre à partir de la sacristie, est la seule qui ait conservé son vocable depuis le Moyen-Age. On sait qu'il lui fut donné par le doyen Wautrec, son fondateur, dont la grande tombe de cuivre reposa jusqu'en 1755 au pied de l'autel. Le défunt y était représenté en robe longue, la tête nue et les mains jointes. Aux murs voisins, deux inscriptions en bronze étaient fixées: l'une rappelait les libéralités de Wautrec à l'égard de la cathédrale, l'autre était consacrée à la mémoire du maître-échevin Richard de la Force († 1412) [2].

Dès 1390, la célèbre Yolande de Flandre, duchesse de Bar, avait fondé, près du « petit huis du chapitre », une chapelle de la Visitation, qui fut transférée à l'autel Saint-Jean-Baptiste [3]. Dans son testament, elle légua pour le service de cette chapelle « une chasible de drap de soie rouge double de satamis et tout lestolle et le fanon de mesme. Item une aube et un amit parez du mesme drap de soie... Item un calice dargent tout la platine et le sar et que le dit Jehan de Chastillon [4] fist acheter à Paris contre nuef frans. Item un missel acheté à Verdun contre nuef frans... » [5]. Tous ces objets devaient être déposés « en un escrin en la dicte chapelle pour faire le service en ycelle » [6].

En 1752, la chapelle saint Jean-Baptiste devint une sacristie destinée aux prêtres qui disaient les messes basses, et on y disposa des armoires. Rendue au culte quelques années plus tard, elle fut ornée du retable actuel aux chapiteaux de bronze, où l'on plaça l'affreuse statue de saint Jean-Baptiste que l'on voit encore aujourd'hui. Son auteur, le sculpteur Joseph Jonkker, de Nancy, qui la fit en 1774, avait eu la prétention de copier l'Apollon du Belvédère. Le chanoine de Plaine avait fourni le dessin et il écrivait avec conviction: « Nous voulons un chef-d'œuvre et nous l'aurons » [7]. Bien plus intéressante est la statue de sainte Barbe, adossée au mur voisin, et dont la tour servit jadis de reliquaire. C'est la seule statue du Moyen-Age, que renferme aujourd'hui la cathédrale. A

---

(1) La chapelle de Saint-Jean-Baptiste était fondée à un des autels du Jubé.

(2) GUESDON. Epit. pp. 190-193.

(3) BN. Coll. Moreau. 240. f° 155. SERVAIS. « Annales historiques du Barrois ». II, p. 163.

(4) Secrétaire du duc de Bar chargé de transmettre les ornements à l'archidiacre Jean de Pouligny.

(5) B. V. ms 183, f° 65, (Copie de la Coll. lorr. 260, p. 46.) CLOUET (III, p. 492, n° 1) attribue cette donation à la duchesse Marie de France, décédée en 1404. Mais le texte parle expressément de la chapelle fondée en l'église de Verdun par la comtesse de Bar, ce qui ne s'applique qu'à Yolande. Enfin, le testament de la duchesse Marie ne mentionne aucune donation faite par elle à la cathédrale. (CALMET, preuves du tome III, col. CIIX, ss.)

(6) L'autel de cette chapelle et le sanctuaire lui-même furent restaurés, dans la première moitié du XVI[e] siècle, par M[gr] Goberti, évêque de Panéade († 1544). *Obit.* f° 176, v°.

(7) Lettre du 9 juillet 1774.

noter encore, en face de l'autel, un tableau de l'Annonciation donné par l'État en 1834 (1).

La chapelle de Sainte-Madeleine, qui fait suite à celle de Saint-Jean-Baptiste, était autrefois dédiée à saint Antoine. Des traces de peintures se remarquent encore sur les murs latéraux. La voûte est ornée d'une grande composition représentant la Résurrection, mais dont le crépi dissimule la plus grande partie. Peut-être ces fresques datent-elles de la restauration dont cette chapelle fut l'objet au milieu du XVIe siècle, et dont le chanoine Gérard Gerbillon, mort en 1548, fit les frais (2).

Avant la Révolution, le retable de l'autel était décoré d'une « Annonciation », œuvre peu remarquable du peintre lorrain Girardet. Le chapitre qui lui avait commandé le tableau en 1755, refusa, après avoir constaté sa médiocrité, de donner les 600 livres convenues. L'Académie de peinture, devant qui le débat fut porté, trancha la question en faveur de l'artiste, à qui le chapitre de Verdun fut obligé de verser, non plus 600, mais 1,200 livres (3). On remarque encore aujourd'hui dans la chapelle de Sainte-Madeleine un assez curieux tableau qui représente la glorification d'un saint évêque, probablement saint Saintin. Dans la prédelle sont agenouillés des chanoines en habit de chœur, et à l'arrière, on distingue vaguement la cathédrale profilant ses quatre clochers.

On ne sait d'où vient le nom assez énigmatique que portait autrefois la chapelle actuelle de Saint-Joseph, que tous les textes appellent : « Chapelle au Fer » (4). Peut-être fut-elle jadis dédiée à saint Éloi et entretenue par la confrérie des « Fèvres » ou ouvriers en métaux si nombreux à Verdun. Par corruption, la « chapelle aux Fèvres » serait devenue la « Chapelle au Fer ». Ce n'est toutefois qu'une hypothèse. Avant 1755, ce petit sanctuaire avait pour principal ornement une grande tombe de bronze, sur laquelle était gravée l'image du chanoine Warnier d'Étain, en costume de chœur, avec un chien sous ses pieds (5). En face de l'autel, étaient fixées deux épitaphes de bronze, dont l'une rappelait que le chanoine Jehan Chopinet, mort en 1529, avait fondé à perpétuité une messe par jour dans cette chapelle et qu'il avait donné « calice et ornemens précieux pour servir à la ditte messe » (6).

(1) CARTIER, *op. cit*, p. 62. Jusqu'en 1862, ce tableau se trouvait près du chœur.

(2) *Sacelli huius antiquæ fabricæ instauratorem.* GUESDON, épit., p. 185, et obit., f° 147. « *Quod (sacellum) totum novum opere, ut visitur, exstrui ac reparari executores testamentarii et heredes fecerunt, cuius operis sumptus, amplius mille francos ultra summam legatam superant.* » Gérard Gerbillon avait donné en outre à cette chapelle une chasuble en soie rouge et divers autres ornements. (*Obit., loc. cit.*)

(3) LANGLOIS, notes, p. 4.

(4) V. g. GUESDON, dans le Cérémonial et le recueil d'épitaphes. Elle est citée sous ce nom dans un texte de la fin du XVe siècle. « Capella ferrea ». *Obit.*, f° 230, v°, et f° 249. Dans l'église de Marville (Meuse, arr. et canton de Montmédy) il y a une chapelle de ce nom. L'église de Sainte-Menehould renferme une chapelle dite « de fer » parce qu'elle était fermée par une très belle grille de fer. (BUIRETTE, *Hist. de Sainte-Menehould*, I, p. 159, 2e édit.)

(5) GUESDON, épit., p. 181.

(6) *Ibid.*, pp. 179-180.

La chapelle Saint-Joseph conserve encore aujourd'hui un grand retable du XVIIe siècle, que décorent d'assez curieuses peintures. Tout en haut, l'on voit le Père éternel dans une gloire, et, sur un panneau, la Présentation de la Vierge au Temple. Les autres personnages figurés dans les entre-colonnements sont, en particulier, les quatre grands prophètes, les quatre évangélistes avec leurs attributs, ainsi que deux évêques, dont l'un paraît être saint Nicolas. Au moment de la Révolution, le centre du retable était occupé par un tableau figurant saint Antoine de Padoue avec l'Enfant Jésus. Il a disparu en 1793 (1).

La chapelle du Sacré-Cœur, qui vient immédiatement après celle de Saint-Joseph, n'a cessé de subir des transformations depuis son érection en 1426. C'est en effet à cette époque qu'elle fut fondée par Gilles Paixel, doyen de la cité, en l'honneur de sainte Catherine et de sainte Marie l'Égyptienne (2). Une belle inscription en bronze doré, fixée dans l'angle sud-ouest de l'édifice, rappelait encore, en 1755, la générosité du noble verdunois. Au-dessus, on voyait un bas-relief également en bronze, ou plus probablement une plaque de bronze gravée au trait, qui figurait Gilles Paixel, présenté à la Vierge par sainte Catherine (3).

A droite de l'autel, se trouvait une gracieuse crédence gothique, que la restauration de 1874 a malheureusement fait disparaître. Elle se composait de deux arcatures trilobées, surmontées d'une petite rosace, dont les compartiments curvilignes encadraient des trilobes (4).

Dès le XVIe siècle, la chapelle de Sainte-Catherine fut consacrée au culte du Saint-Sacrement. C'est là que, tous les jeudis, en exécution d'une fondation de l'évêque N. Psaulme, le chapitre venait chanter la messe devant le Saint-Sacrement exposé. Aussi, y avait-on disposé un pupitre pour les chantres et des sièges pour les chanoines (5). Les vitraux, dont il reste quelques débris (6), représentaient les figures de l'Eucharistie.

La tradition, déjà ancienne, qui consacrait au culte du Saint-Sacrement la chapelle des Paixel, ne fut pas interrompue, même par les innovations du XVIIIe siècle. On se contenta d'y placer l'autel à tabernacle monumental, qui se trouvait auparavant dans l'abside orientale et

---

(1) Un de ceux qui racontent la destruction de ce tableau, l'attribue tout simplement à Paul Jordaëns. (PIONNIER, *op. cit.*, p. LVII.) A noter que le plan de Robert de Cotte n'indique la présence d'aucun autel dans la chapelle au Fer, vers 1730.

(2) B. V. ms. 386, f° 148.

(3) GUESDON, épit., p. 177.

(4) Cette crédence est actuellement dans les sous-sols de l'évêché. Tout le remplage est d'une seule pièce.

(5) GUESDON, Cér. Le mobilier (pupitre de cuivre, huit lustres de bois doré, etc.) figure dans l'Inventaire de 1790 (4 novembre).

(6) *Suprà*, p. 158. Un des vitraux modernes illustre la tradition verdunoise d'après laquelle la première procession de la Fête-Dieu aurait eu lieu à Verdun, par une faveur spéciale d'Urbain IV, ancien évêque de la cité.

qu'on a récemment installé sous le grand orgue. Le retable fut orné d'un tableau de Girardet représentant les disciples d'Emmaüs, donné par le chanoine Vestrade [1]. Mais on supprima la jolie balustrade, où alternaient les colonnettes de marbre noir et de cuivre, qui servait de clôture à la chapelle. Elle fut remplacée par une grille de fer que D. Cajot qualifie avec quelque humeur de « colifichets modernes » [2]. Déjà, on avait expulsé du sanctuaire le magnifique mausolée de N. Psaulme, que l'on relégua dans le transept voisin.

Du moins on respecta son caveau, que l'on a retrouvé intact en 1875, lors des travaux qui ont transformé complètement la chapelle. Le cercueil en plomb de l'évêque était décoré d'une bordure en dents de scie et d'une croix à double croisillon en métal blanc. Il présentait un renflement à la hauteur de la poitrine et se terminait par une mitre. En avant de l'autel, des sondages firent découvrir trois sépultures parallèles, auxquelles on accédait par des degrés et que l'on supposa être celles de la famille Paixel. L'un des cadavres, couvert d'une robe de laine, et, par dessus, d'un vêtement de soie, tenait, dans ses mains gantées, un calice en argent décoré de flammes dorées. Plusieurs autres sépultures d'ecclésiastiques, tenant des calices d'étain, furent encore retrouvées dans le périmètre de la chapelle [3].

On n'a pas à parler ici des embellissements récents [4] de l'ancienne chapelle des Paixel. Il suffira de mentionner la grille en fer forgé et les vitraux historiques, qui portent les armoiries de la noble et généreuse donatrice [5].

(1) Langlois, notes, p. 4. Ce tableau fut fait en 1775.
(2) *Op. cit.*, p. 144.
(3) Renseignements dus à l'obligeance de M. Pérignon, entrepreneur des travaux. On trouvera une relation complète de ces fouilles, avec plan à l'appui, dans le tome X des *Mémoires de la Société phil.*, pp. 184-191. (Article de M. Petitot-Bellavène.)
(4) La dépense totale s'éleva, dit-on, à 132,700 francs.
(5) Mme la baronne d'Anglemont.



Cachet de Nic. Psaulme.



Cliché A. Drupt.

Bas-côté Nord (XIIIe siècle).



Cliché A. Drupt.

Intérieur (Pris du Grand Chœur).

CHAPITRE III

LE TRANSEPT OCCIDENTAL ET LE VIEUX-CHŒUR

Le transept occidental : Autels et tombeaux. — Le puits. — Le Vieux-Chœur : Autel, mosaïque et tombeaux.

I

Avant 1755, le transept occidental, si froid et si nu aujourd'hui, avait, comme le reste de l'église, sa décoration artistique que l'obscurité relative du lieu enveloppait d'une sorte de mystère. Le croisillon nord s'appelait alors la chapelle Saint-Étienne, et le croisillon sud la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours ou des saints apôtres Pierre et Paul. Chacune de ces chapelles renfermait deux autels, placés symétriquement de chaque côté de l'entrée du collatéral. C'était, dans le croisillon nord, l'autel de Saint-Étienne, près de la chapelle de Pitié, et l'autel de saint Léonard, adossé à la pile qui supporte la croisée, à gauche de la grande nef. Dans le croisillon sud, l'autel des saints Nicaise et Eutrope faisait pendant à l'autel de saint Léonard, à droite de la grande nef (1). Près de la chapelle actuelle du Sacré-Cœur se trouvait l'autel principal dédié d'abord aux saints apôtres Pierre et Paul, puis à Notre-Dame de Bon-Secours.

On comprend que ces nombreux autels aient gêné les processions, qui se déroulaient dans le transept, pour se rendre, soit au Vieux-Chœur, soit dans le cloître. Aussi, dès le XVIIe siècle, on supprima les deux autels les plus rapprochés de la grande nef (2). Quant à ceux de Notre-Dame de Bon-Secours et de Saint-Étienne (3), ils subsistèrent jusqu'en 1755.

Avec les autels, les monuments funéraires constituaient la principale parure du transept. Dans le bras septentrional, vers le milieu du mur de clôture, était creusé une sorte d'enfeu, haut de 4m, large de 2m, profond d'environ un demi-mètre. C'était le tombeau du chanoine Jean de Dieulouard, mort en 1381 (4). Il était orné d'une statue de

---

(1) BALEYCOURT, *op. cit.*, p. 374. CLOUET (II, p. 573) semble intervertir l'ordre des autels de saint Léonard et de saint Nicaise.
(2) BALEYCOURT, *loc. cit.*
(3) Il existe trois inventaires du XVIIe siècle, ou « Mémoire des ornemens enfermés dans le coffre du chapelain de la chapelle de saint Estienne ». (Arch., Meuse, G. chapitre 46). Chaque chapelle avait ainsi son coffre aux ornements, que les chapelains se transmettaient après inventaire.
(4) GUESDON, épit., p. 98.

l'*Ecce homo,* qui fut transférée dans le cloître après 1755. Vers la droite, près de l'angle formé par le transept et la chapelle Notre-Dame de Pitié, on avait transporté, au XVII[e] siècle, le monument de Louis de Haraucourt, que l'on trouvait trop encombrant, dans la grande nef, où il était d'abord placé. Sur un soubassement de marbre noir, haut de plus d'un mètre et décoré d'écussons, gisait la statue de l'évêque revêtu de ses habits pontificaux. Un chien était couché à ses pieds et sa tête était abritée par un dais sculpté. Malheureusement, de ce monument, aujourd'hui détruit, il ne reste qu'un dessin fort incomplet (1).

Vers l'entrée du Vieux-Chœur, contre le pilastre d'angle, s'érigeait, à une assez grande hauteur, le monument qui rappelait la translation à l'autel du Vieux-Chœur de la chapelle Saint-Michel, placée autrefois au premier étage de la tour voisine (2). C'était un bas-relief de pierre peinte où saint Michel était représenté, ayant à ses côtés saint Frémy (3) et un ecclésiastique en robe rouge. Celui-ci était sans doute le chanoine Conon, qui fonda la chapelle de Saint-Michel en 1305 (4).

Les monuments étaient plus nombreux dans le bras méridional du transept. A l'entrée du Vieux-Chœur, du côté opposé au groupe de saint Michel, était incrusté sous le pilastre un petit bas-relief qui représentait le chanoine Jacques de Cessey (5) aux pieds de l'apôtre son patron. Au-dessus, l'épitaphe de messire Barangiers († 1313) était entourée de peintures anciennes que le chanoine Guesdon qualifie naturellement de « mauvaises » (6). Presque en face, au-dessus de l'autel de N.-D. de Bon-Secours, était fixée l'épitaphe en bronze du chanoine Jean Jamaix († 1532), avec l'image du défunt à genoux devant la Vierge, à laquelle le présentait saint André (7).

Mais, parmi les grands monuments funéraires qui décoraient cette partie du transept, il faut citer avant tout autre le mausolée de Joffroy d'Apremont († 1316), adossé au mur occidental (8). Dans une grande niche gothique, haute de près de 4[m] et terminée par un gâble (9), on voyait entre deux anges acolytes, la Vierge et l'Enfant Jésus. Au-des-

---

(1) Reproduit dans le manuscrit des épitaphes de GUESDON, qui appartient à la *Société Philomathique*.
(2) Il existe un inventaire des ornements de cette chapelle au XVI[e] siècle. (A. M. G., chap. 46.)
(3) « Saint Frémy », indiqué par le chanoine Guesdon, était peut-être saint Phronimius ou Fronimus (en français Frémin ou Frémis), évêque de Metz au V[e] siècle.
(4) GUESDON, épit., p. 57. On prétend que le doyen du chapitre avait droit à la robe rouge. D'autre part, un ancien vitrail de la cathédrale représentait un doyen en robe violette. (CLOUET, II, 374.)
(5) Il vivait au XIV[e] siècle, mais la date exacte de sa mort est inconnue.
(6) *Op. cit.*, p. 49 et p. 106.
(7) GUESDON, épit., p. 106.
(8) Entre l'arcade, qui s'ouvrait sous la tour, et l'entrée de l'escalier.
(9) « Une pointe qui monte encore bien haut », dit GUESDON, épit., p. 108.

sous, se tenaient à genoux deux personnages, un chevalier et un ecclésiastique. Ce dernier était sans doute le chanoine Joffroy d'Apremont. Un peu au delà de ce monument, dans l'angle sud-ouest du transept, était érigé contre le mur de clôture le vaste mausolée de l'évêque Jean de Richecourt ou Richericourt († 1303). Haut de près de 7^{m}, large de 3^{m}, profond d'environ 1^{m}50, il formait un enfeu qui abritait à sa partie supérieure trois grandes statues de pierre : la Vierge avec l'Enfant Jésus et deux saintes qu'on ne nomme pas. Au bas, gisait la statue de l'évêque, revêtu de ses habits pontificaux. Deux chiens étaient couchés sous ses pieds [1]. Non moins remarquable était le tombeau de Nicolas Psaulme († 1575), qui fut transféré, comme on sait, de la chapelle du Saint-Sacrement dans le transept. Complètement dégagé, il comprenait d'abord un vaste soubassement de marbre noir entouré de colonnettes corinthiennes, alternant avec des Dieux-Termes, qui jouaient le rôle de cariatides. A sa partie supérieure gisait la statue de l'évêque revêtu de ses ornements pontificaux, la tête appuyée sur un coussin [2]. Le visage et les mains de marbre blanc se détachaient d'une façon saisissante sur le marbre noir, qui constituait le reste de la statue. L'inscription du soubassement indiquait que, dès 1572, l'illustre évêque s'était fait préparer ce tombeau [3]. Malheureusement, il a complètement disparu, et ses débris, recueillis après la Révolution, ont été diversement utilisés [4].

C'est dans le croisillon sud, en face de l'entrée de la chapelle du Sacré-Cœur, que se trouvait l'ancien grand orgue. Il était adossé au mur un peu au-dessous de la tribune formée par la chapelle Sainte-Marguerite, et l'on y accédait par l'escalier de la tour [5]. On en jouait à l'entrée de l'évêque, aux offices des fêtes, et spécialement pendant les nombreuses cérémonies, qui avaient lieu dans la chapelle du Saint-Sacrement [6]. D'où la place singulière qu'il occupait, sans doute depuis le XVIe siècle [7].

Dans une description du transept occidental, on ne peut omettre de parler de l'ancien puits, qui était situé à l'entrée du croisillon sud,

---

(1) GUESDON, épit., p. 110.

(2) D'après un dessin très incomplet, conservé dans le manuscrit cité de la *Société Philomathique*.

(3) GUESDON, épit., p. 112. Voir son testament dans Frizon, *loc. cit.*, et l'indication des ornements qu'il lègue à la cathédrale, à savoir ses insignes pontificaux, sa « grosse chapelle » en argent et des tapisseries.

(4) On en a tiré les marches de l'autel de la chapelle du Petit Séminaire. (Note manusc. de l'abbé TIHAY.) D'autres débris servaient encore en 1867 à soutenir des terres au chevet de la cathédrale. (Abbé GABRIEL. Etude sur N. Psaulme, pp. 156-157.)

(5) On en voit encore l'entrée, aujourd'hui murée, dans l'escalier de la tour méridionale.

(6) GUESDON. Cér., passim. On sait que l'évêque faisait son entrée par la porte placée sous la tour Sainte-Marguerite.

(7) Quand fut institué l'office du Saint-Sacrement dans la chapelle des Paixel.

sous la grande arcade. On sait qu'il fut supprimé à la suite d'une observation de Louis XIV, choqué de la présence d'un puits dans une église. Mais sa margelle, recouverte de madriers, subsista jusqu'en 1724 ([1]). En 1755, l'existence de ce puits n'était plus signalée que par deux pavés munis d'anneaux en fer ([2]). Au commencement du XIXe siècle, la lettre P. gravée sur une dalle indiquait encore son emplacement.

Aujourd'hui, toute trace de son existence a disparu, comme ont disparu aussi tous les autels et tous les tombeaux qui ornaient autrefois cette partie de la cathédrale. Les deux grands tableaux, qu'on y voit aujourd'hui étaient placés jadis dans le chœur, au-dessus des stalles. Ce sont deux estimables copies de Jouvenet, exécutées par un peintre messin appelé Mansuy ([3]), et qui furent données au chapitre en 1779 par Mgr Desnos. Les sujets représentés sont le *Lavement des pieds* et la *Guérison du paralytique* ([4]).

II

Vieux-Chœur. — On connaît déjà la disposition ancienne de l'abside occidentale de la cathédrale, avec son terre-plein, élevé d'environ trois mètres, et le double escalier qui y donnait accès. De la crypte ou confession, qui s'étendait sous une partie de sa surface, avec son autel de saint Nicolas et son pèlerinage de saint Jubin ou Gibrien ([5]), il ne reste absolument rien. Quant aux deux escaliers, autrefois directs, ils avaient reçu un tracé de forme courbe, lors de leur réfection en 1724.

Lorsqu'on avait gravi les treize ou quatorze marches ([6]), on se trouvait dans un véritable sanctuaire, décoré d'un autel monumental, de sièges pour les chanoines et pour les chantres, et d'un lutrin de cuivre ([7]). Une lampe était suspendue à la voûte.

L'autel reposait sur un gradin de trois marches ([8]), percé d'une « *fenes-*

---

(1) Cf., *suprà*, p. 38.

(2) Notons à ce sujet que les trois anneaux de fer suspendus aux grandes arcades de la croisée existaient déjà au XVIIe siècle. (BALEYCOURT, p. 414.) Ils viennent d'être enlevés (1907).

(3) Le même qui décora les salons de l'évêché. Les deux tableaux figurent dans l'Inventaire de 1790.

(4) Le transept occidental renfermait aussi, à un endroit que l'on n'indique pas, la statue de la Vierge donnée en 1638 par le doyen Mathieu de la Reauté. Elle fut transférée, en 1761, de l'autel du Jubé dans le transept, où elle fut détruite en 1793. (CLOUET, II, p. 570.)

(5) Sur saint Gibrien et son culte à Essey-en-Woëvre. Cf. CALMET, Notice de la Lorraine art. : Essey.

(6) Au Vieux-Chœur de Trèves, le double escalier ne compte que 11 marches.

(7) Tous les dimanches, on y faisait l'office de l'Aspersion, et l'évêque y officiait le jour du Vendredi-Saint. Vers 1725, on y procéda au baptême d'un Juif. On y chantait parfois le *Te Deum* pour les victoires du Roi.

(8) Au moins depuis la restauration faite au début du XVIe siècle. D. CALMET (Notice II, p. 451), dit que « l'autel est à l'Orient, mais sans gradins ni retable... on voit un pareil autel à l'Occident dans l'église cathédrale de Nevers ».

tella» qui permettait de jeter un coup d'œil dans l'intérieur de la crypte. Il était orienté de telle sorte que le célébrant regardait la grande nef et les fidèles, groupés en avant de la plate-forme. Celle-ci était couronnée par une grille, qui s'étendait entre les deux escaliers et protégeait l'autel dont on pouvait ainsi faire le tour. De l'autel lui-même, on sait seulement qu'il était décoré d'un bas-relief en bronze, représentant les douze apôtres. D. Mabillon et D. Ruinart, qui l'examinèrent à la fin du XVII[e] siècle, ainsi que les inscriptions qui accompagnaient les personnages, en conclurent qu'il devait remonter à plus de six cents ans. « *Quæ sexcentos et eo amplius annos præferre videntur* » (1).

Autour de l'autel et dans la partie antérieure du Vieux-Chœur, le pavé avait été renouvelé en 1725. C'est dire qu'il n'offrait plus aucun intérêt. Mais il n'en était pas de même de la belle mosaïque qui ornait toute la seconde moitié de l'abside. Elle avait été exécutée dans les dernières années du XII[e] siècle, par les soins de l'évêque Albert de Hierges ou de Hirgis, dont elle encadrait la tombe. Une première série de carreaux en mosaïque, placés sur deux lignes, l'isolait du pavé banal qui régnait autour de l'autel. On y lisait l'inscription suivante :

Distincti flores dictant distinguere mores,
Vivos, vita, fides vivificent lapides,
Ista quidem placeat, mentem trahat, altera salvet.
Queis dedit ipse Deus palmitibus fidei.

Le dessin général de la mosaïque elle-même consistait en deux grands rinceaux de feuillages qui, partant de la tombe de l'évêque, allaient se recourber le long de murs latéraux de l'abside. De ce tronc principal se détachaient des menues branches, de gracieux enroulements qui, selon le sens même de l'inscription, s'épanouissaient en fleurs et en fruits. D'après le chanoine Baleycourt, on y voyait surtout « des branches de vigne avec feuilles et raisins » (2). Il ajoute que ces dessins étaient formés de « petites pierres et marbres de toutes couleurs ». D. Ruinart, dans sa description du Vieux-Chœur, emploie la même expression « *lapillis minutissimis* » (3). Ce que confirme la description d'un fragment de cette mosaïque, qui existait encore en 1864. « Il est formé de petits fragments carrés de porphyre et de marbre incrustés

---

(1) *Op. cit.*, page 425. BALEYCOURT (p. 392) parle d'une image de la Vierge sculptée sur l'autel du Vieux-Chœur. CALMET (*op. cit.*, p. 452) dit que la représentation des apôtres se trouvait sur le devant d'autel « de cuivre doré » qui décorait le chœur principal ; mais il semble faire une confusion. Il existe un inventaire des ornements de la chapelle du Vieux-Chœur au XVI[e] siècle. (A. M. G., chapitre 46.) Il ne mentionne aucun détail intéressant.

(2) Ms. cité, p. 378.

(3) *Loc. cit.* D. CALMET (*op. cit.*, p. 45) dit de son côté que c'est « le seul ouvrage de ce genre qui se voit en Lorraine ». Il est mentionné dans les Ann. archéol. de Didron, t. XVII, p. 121.

dans une aire de ciment rouge et composant des figures symétriques... La figure principale est formée par quatre palmettes grises, bordées de noir, se dessinant sur un fond blanc ; autour, une large bordure de méandres noirs sur fond blanc, le tout maintenu et enchâssé dans un pavé creusé et dont les rebords servent d'encadrement » (1).

On voit que cette mosaïque, directement inspirée de l'Art antique, n'avait aucun rapport avec les carreaux vernissés dont il sera question plus loin. La tombe de l'évêque Albert de Hirgis était également en mosaïque et représentait le prélat revêtu de ses habits pontificaux, les pieds tournés vers l'autel. Tout autour du monument, un encadrement en pierre blanche en faisait ressortir les couleurs (2).

Le seul monument funéraire qui mérite une mention, après celui que l'on vient de décrire, était consacré à la mémoire de Mgr de Mouchy d'Hocquincourt († 1688). C'était une épitaphe fixée à l'un des murs latéraux et ornée de génies en pleurs tenant des flambeaux renversés. Elle était surmontée du buste en marbre du défunt (3).

Quant aux murs du Vieux-Chœur, aujourd'hui si nus, ils étaient décorés autrefois de tapisseries (4) et de peintures. Celles-ci représentaient les apôtres saint Pierre et saint Paul qui commençaient ainsi la série des douze apôtres, dont la suite se voyait sur les piles de la nef (5). Par exception, nous connaissons les sujets figurés dans les anciens vitraux du Vieux-Chœur. L'*oculus* percé dans le mur occidental était orné d'une image de la Vierge (6). Au-dessous, dans les trois fenêtres formant triplet, on voyait « au milieu l'image de Jésus crucifié, à droite Notre-Dame, à gauche saint Jean » (7). C'était, à l'extrémité occidentale de la cathédrale, la réplique du groupe qui précédait le chœur oriental (8).

On sait que le Vieux-Chœur fut la partie de la cathédrale qu'atteignirent tout d'abord les transformations entreprises, après 1755. Actuellement, il est méconnaissable. Sur la tribune ornée de rocailles et surmontée d'une belle grille, se dresse le grand orgue, œuvre du célèbre facteur Dupont, qui y travailla, dit-on, pendant cinq ans, fondant

---

(1) ROUSSEL, II, p. 119. D'après les continuateurs de Roussel, ce fragment de 0m40 de côté avait été sauvé, lors de la destruction de la mosaïque, par le chanoine Sauvage, qui l'avait encastré dans le mur de son jardin. Aujourd'hui, il n'en reste plus de traces.

(2) GUESDON, épit., p. 56.

(3) GUESDON. *ib.*, p. 56.

(4) GUESDON, *Journal*, f° 71, v°.

(5) GUESDON. Cér. — Au contraire, BALEYCOURT, *op.cit.*, p. 364.

(6) L'autel du Vieux-Chœur était consacré à la Vierge (cart. f° 174, v° 175.)

(7) BALEYCOURT, pp. 407-408.

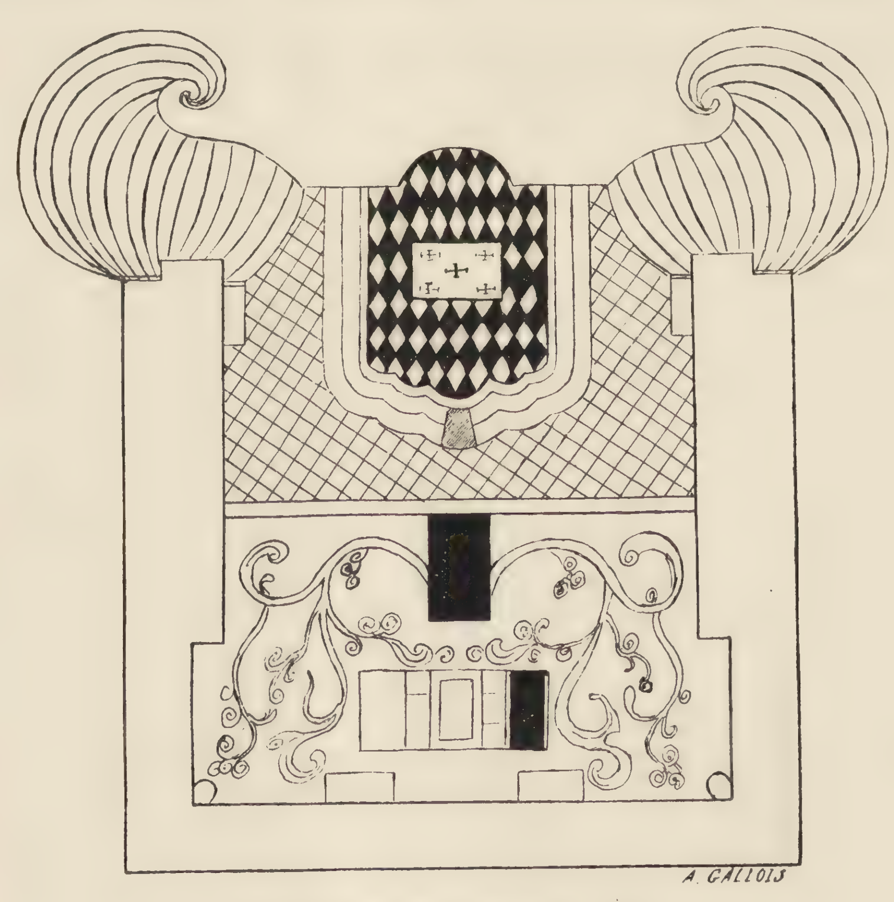
(8) Au Jubé : le Christ placé au-dessus de la porte entre les autels et les statues de la Vierge et de saint Jean.

lui-même tous les tuyaux et faisant jusqu'aux soufflets (1). Au-dessous, on a placé récemment l'ancien autel du chanoine Galavaux, transporté une première fois de l'abside orientale, où il servait d'autel de « *retro* », dans la chapelle du Saint-Sacrement. S'il a conservé son tabernacle « en marbre vert de Gênes », il a perdu son retable à colonnes, orné d'emblèmes eucharistiques. Tout le reste de la décoration actuelle du Vieux-Chœur date du XIXe siècle (2). On a eu la bonne idée d'y replacer les images de saint Pierre et de saint Paul, ses anciens titulaires. C'est le seul souvenir qui, dans un cadre trop modernisé, rappelle le Passé à jamais aboli.

---

(1) LANGLOIS, notes, p. 6. C'est le même Dupont qui fit le grand orgue de la Primatiale de Nancy. L'orgue de Verdun a été complètement restauré en 1897-1898. (54 jeux, dont un 32 pieds, soufflerie électrique.)

(2) A signaler une bonne copie de « *L'Adoration des bergers* », de Ribéra, que l'on admire au Louvre.



Le Vieux-Chœur avec sa mosaïque, en 1755.
(D'après une esquisse de la Bibliothèque nationale.)

QUATRIÈME PARTIE

LES DÉPENDANCES DE LA CATHÉDRALE

CHAPITRE I

L'ANCIEN SACRAIRE OU SORBONNE

I

L'ANCIEN Sacraire de la cathédrale, appelé familièrement « la Sorbonne » (1), fut bâti vers le milieu du XIIIe siècle par un architecte inconnu. L'édifice s'élève dans l'angle formé par l'absidiole placée du côté de l'épître et le croisillon méridional du transept. A l'Est, sa façade affleure l'extrémité de la chapelle absidale, qu'elle semble continuer, tandis qu'au Sud, elle dépasse l'alignement du transept de toute la longueur d'une travée. En élévation, l'édifice se compose, comme la partie du chœur à laquelle il est contigu, de deux étages dépourvus de communication directe. Celui du bas, ou rez-de-chaussée, correspond à peu près à la petite crypte voisine et domine le sol de l'impasse Saint-Jean de la hauteur de trois marches. Le premier étage, qui est à proprement parler le Sacraire, s'élève également de la hauteur de trois degrés au-dessus du pavé de l'absidiole voisine. C'est de ce côté qu'est placée son entrée, qui correspond ainsi à la grande arcade de communication ouverte au côté droit du sanctuaire, à la hauteur du palier de l'ancien maître-autel.

Cette disposition confirme ce que l'on sait de la destination primitive du Sacraire et du rôle de sacristie qu'il a joué jusqu'en 1755 (2). On a déjà remarqué que la construction de cet édifice au XIIIe siècle

---

(1) En souvenir de l'ancienne Faculté de théologie de Paris. On y fit des catéchismes après le rétablissement du culte. (CLOUET, II, 563). A la fin du XVIIIe siècle, l'ancien Sacraire servait de dépôt d'archives. « Nous y avons trouvé tous les titres et papiers enfermés dans des layettes et rayons pour ce disposés ». (Inv. du 4 nov. 1790.) Il semble que l'Inventaire n'en ait pas été fait ; on se contenta de mettre les scellés sur la porte.

(2) Dès le XIIIe siècle, l'édifice s'appelait Sacraire, et il est peu probable qu'il ait jamais servi de salle capitulaire. Son emplacement tout voisin du chœur, l'absence de cheminée, les fenêtres hautes et dépourvues d'appui le différencient des salles capitulaires de Toul et de Sens. Toutefois, dans sa statistique monumentale, M. Enlart (Manuel, t. II, 30-31) compte le Sacraire de Verdun comme salle capitulaire.

avait condamné deux fenêtres de la crypte et toutes celles qui éclairaient l'absidiole voisine du côté méridional. Il a aussi masqué l'ancienne porte Saint-Jean, la grande arcade de décharge qui la surmontait, ainsi qu'une partie des lucarnes de la tourelle d'escalier. Enfin, son toit, d'ailleurs surélevé à une époque récente, masque la galerie de colonnettes qui décorait le croisillon du transept. En revanche, l'architecte a pu utiliser sur deux côtés les murs romans de l'église voisine, et l'édifice ne possède ainsi en propre, que sa clôture orientale et méridionale et une partie de celle de l'Ouest.

II

Le Sacraire se présente à l'extérieur sous la forme d'un élégant édifice, d'une décoration sobre et de bon goût, et dont la façade accuse logiquement les divisions de l'intérieur. Toutefois, malgré l'unité apparente de la construction, il semble bien que l'architecte s'y soit pris à deux fois pour l'achever et qu'il ait voulu d'abord l'arrêter au niveau du transept voisin. En effet, le contre-fort, placé aujourd'hui au milieu de la façade, s'élargit considérablement à sa base, comme s'il voulait contourner l'angle de l'édifice, qui aurait été réduit par suite à une seule travée. A cet endroit même, le mur présente une déliaison continue des matériaux dans le sens vertical. Enfin la série des feuillages, qui décore la voussure du larmier, offre une irrégularité qui étonne à cette place. Mais, s'il y a eu quelque hésitation à prolonger l'édifice, elle n'a pas été de longue durée, et une seconde travée presque identique (1) à la première est venue bientôt la compléter harmonieusement.

Le rez-de-chaussée du Sacraire s'ouvre à l'extérieur par une élégante porte tréflée, du dessin le plus pur. Le linteau, tout uni, repose sur des corbeaux, et la voussure décorée de boudins s'appuie de chaque côté sur des colonnes annelées (2). Les chapiteaux, à corbeille circulaire, sont ornés de crochets (3). Cette entrée était destinée à remplacer l'ancienne porte romane, dont la partie supérieure existe encore au premier étage du Sacraire. Comme celle-ci, elle s'ouvrait, en effet, en face de l'ancien baptistère de la cathédrale ou chapelle de saint Jean-Baptiste.

Au delà de la porte et du large contre-fort voisin, le rez-de-chaussée du Sacraire présente une disposition originale. Comme il

---

(1) On verra plus bas quelques petites différences.

(2) Ce sont les seules de ce type qui existent à la cathédrale.

(3) Cette porte est malheureusement rongée par le temps et mutilée par les hommes. Le local où elle donne entrée a servi successivement de corps-de-garde, de remise pour les pompes et de calorifère. La porte à deux battants, décorée en son milieu d'un pilastre ionique, semble assez ancienne.

dépasse le transept, il s'évide en puissantes arcades cintrées, et constitue une sorte de porche qui supporte l'étage supérieur. La forme pseudo-romane des arcades ne doit pas faire illusion sur leur âge véritable. Le style des supports, la déliaison des matériaux montrent clairement qu'on se trouve en présence d'une reprise opérée, très habilement d'ailleurs, au cours du XVIIIe siècle (1).

A sa partie supérieure, la façade principale du Sacraire est ornée de deux belles fenêtres (2), correspondant à la double travée intérieure. Ces fenêtres, de dimensions inégales, comprennent chacune deux lancettes isolées par un meneau. Ébrasées dans tous les sens, elles sont encadrées par un boudin, qui s'appuie de chaque côté sur des colonnettes. Celles-ci, aussi bien que la colonne du meneau central, ont un tailloir circulaire et un chapiteau très menu, garni de crochets. L'angle saillant au centre de la double voussure supérieure est orné d'un feuillage souple et légèrement chiffonné. Au-dessus, le chéneau qui couronne l'édifice est supporté par un larmier dont le cavet a reçu une magnifique décoration (3). C'est un bandeau de vigoureux crochets analogues à ceux des chapiteaux, très épanouis, alternant à peu près régulièrement avec des feuilles stylisées, imitées de celles de la vigne, de l'érable, du platane et du frêne. Cette décoration se continue aussi le long de la facade Sud. Celle-ci ne possède aucune fenêtre et elle est simplement percée d'un trêfle et d'un quatre-feuilles de petites dimensions. Quant à la toiture, aujourd'hui surélevée (4) et couverte d'ardoises, elle était revêtue jadis de tuiles plates en forme de languettes, parmi lesquelles des tuiles vernissées en jaune formaient peut-être des dessins (5).

Toute cette façade, d'un appareillage parfait, est soutenue à l'Est et au Sud par trois contre-forts. Ceux de l'Est, d'une forte saillie, et amortis en glacis, sont ornés d'une triple moulure en larmier. La moulure centrale se prolonge même sur toute la largeur de la façade, à la base des fenêtres, comme pour souligner la division des deux étages. Les contre-forts méridionaux et celui qui est placé à l'angle de la paroi occidentale n'ont qu'une très faible saillie, celle de leur double moulure en larmier. Simples pilastres, ils se perdent, à leur partie inférieure, dans le soubassement de l'édifice. La disposition intérieure de celui-ci indiquera la raison de leurs dimensions restreintes.

---

(1) Les piles qui supportent les arcades ont un tailloir simple qui se profile par une doucine encadrée entre deux filets.

(2) Le plan de Rob. de Cotte signale une troisième ouverture correspondant à la reprise de l'appareil que l'on remarque au côté droit de la première fenêtre, à partir de l'église. On ignore à quoi elle servait.

(3) Elle a une grande analogie avec la voussure qui décorait l'ancien cloître de Saint-Vanne (XIIIe s.). Le Manuel de M. ENLART (t. II, p. 579) signale la décoration du Sacraire de Verdun.

(4) On voit la trace du rampant de l'ancien toit contre le mur voisin.

(5) C'est du moins ce que l'on peut conclure de la présence de ces deux sortes de tuiles dans l'amas de décombres qui subsiste encore sur la voûte.

III

Intérieur. — Au rez-de-chaussée, la partie du Sacraire voisine de l'abside forme, comme on l'a vu, une sorte de chapelle basse. Elle semble donc prolonger la petite crypte latérale [1], qui s'éclaire de ce côté par deux fenêtres et dont le puissant contre-fort extérieur dérange un peu la symétrie de l'ensemble. Du côté opposé, une fenêtre pseudo-gothique prend jour sous le porche déjà cité [2], et surmonte une porte carrée aujourd'hui murée. Ce n'est pas tout ; au fond de cette espèce de crypte, dans l'axe de la porte trilobée qui y donne accès, s'ouvrait jadis l'ancienne porte Saint-Jean, condamnée en partie lors de la construction du Sacraire. On en avait alors abaissé le seuil, et par un double escalier, dont elle occupait à peu près le milieu, on avait rétabli la communication ancienne entre le transept et le baptistère de la cathédrale. Jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, cette porte livra passage aux processions solennelles du chapitre qui se rendaient, le Samedi-Saint et le jour de Pâques, à la chapelle Saint-Jean-Baptiste [3]. Aujourd'hui, une fausse porte intercalée dans la boiserie du transept marque seule son emplacement [4].

La crypte, haute de 4m70 et profonde d'environ 7m30, forme deux travées barlongues, séparées par un doubleau. Celui-ci, ainsi que les nervures de la voûte reposent, non pas sur des colonnes, mais sur des supports prismatiques de 1m60 de hauteur. Ils se dégagent d'une base massive et simplement chanfreinée. Leurs chapiteaux polygonaux sont dépourvus de sculpture et l'extrémité des nervures qu'ils supportent s'amortit en congé. D'ailleurs, ces nervures sont grossièrement épannelées, et leur section représente un trapèze absolument dépourvu de moulures. Il n'y a pas de clef de voûte saillante. Cette pauvreté de détails décoratifs étonne dans un édifice d'une exécution d'ailleurs si soignée [5]. Il est vrai que le rez-de-chaussée du Sacraire ne dut jamais être qu'un lieu de passage. On a préféré sans doute, comme dans les constructions du même genre, réserver pour l'étage supérieur toute l'élégance des lignes et toute la richesse de la décoration.

Le contraste est saisissant, lorsque, de cette crypte obscure, on passe dans la belle salle ogivale qui la surmonte. Longue de 12m50

---

(1) Elle est cependant plus élevée de quelques marches que la crypte, avec laquelle la fait communiquer maintenant une porte percée sous une ancienne fenêtre romane.

(2) Cette fenêtre semble de la même époque que la voûte du porche.

(3) GUESDON. Cér., passim.

(4) L'arc de la porte est encore visible derrière le calorifère actuel. L'escalier inférieur devait avoir sept ou huit marches.

(5) Le tailloir du chapiteau est cependant mouluré ; il se profile par une plate-bande, une doucine et un filet.

dans œuvre, large de 7m30 et haute d'environ 6m, elle séduit au premier coup d'œil par ses proportions harmonieuses. On y accède de l'absidiole voisine par une porte élégante, qui a remplacé une ancienne fenêtre romane. De dimensions restreintes (1), cette porte est cependant remarquable par sa décoration. La mouluration qui l'entoure, à savoir un gros tore et deux boudins séparés par une gorge très large, se continue sans interruption du sommet de l'arc brisé au niveau du pavé. Il n'y a donc pas de colonnes, et, de plus, la gorge se termine en pointe vers le bas.

Sur le tympan, se détache un groupe de trois personnages : au centre, le Christ est assis, la tête surmontée du nimbe crucifère. Il lève la main droite, dans le geste du maître qui enseigne, tandis que, de la gauche, il soutient un livre ouvert. Une élégante console, ornée de feuillages et de raisins, supporte la statuette. A ses côtés se tiennent deux anges agenouillés sur des nuages. Ils portent des flambeaux à base triangulaire, malheureusement mutilés à leur partie supérieure (2). On peut signaler encore deux petites figures accroupies de chaque côté du seuil de la porte et aujourd'hui décapitées ; l'une représente un homme et l'autre un quadrupède.

A l'intérieur, la salle se compose de quatre travées barlongues distribuées autour d'une pile centrale. Celle-ci est constituée par un massif carré cantonné de quatre colonnes correspondant aux quatre doubleaux, et de quatre colonnettes qui reçoivent la retombée des nervures. Les voûtes en tiers-point ont, par exception, des arcs formerets (3). Aux deux extrémités de l'édifice, chacune des travées se prolonge sous la forme d'un berceau brisé qui sépare du mur de clôture la voûte, les formerets et leurs supports (4). Un mur de refend isole ces réduits l'un de l'autre en contre-butant le faisceau de colonnes placé en avant. Ce sont ces doubles berceaux brisés et l'espèce de contre-fort qui les sépare, qui, recevant la poussée de la voûte, ont permis, comme on l'a vu, d'amincir les supports extérieurs (5).

La mouluration et la sculpture de la voûte et de ses supports appartiennent au style le plus pur du XIIIe siècle. Les colonnes appuient sur un socle tout uni, leur base formée de deux tores, qu'isole une profonde scotie. Le tore inférieur, plus large et tout aplati, déborde le

---

(1) 3m70 de hauteur, 1m90 d'ébrasement et seulement 1m de largeur de jour.
(2) Les têtes des statuettes, décapitées à la Révolution, sont modernes.
(3) Les voûtes de la cathédrale, qui datent du XIIIe siècle, en sont dépourvues.
(4) C'est un des caractères de l'architecture gothique en Champagne. On a vu plus haut que la même disposition se retrouve dans les chapelles collatérales du XIVe siècle.
(5) Dans un de ces réduits en berceau, fait saillie le contre-fort roman, dont la base se voit déjà dans la crypte.

socle. Tous les chapiteaux, sauf ceux des colonnettes qui encadrent les fenêtres, ont une corbeille ronde et un robuste tailloir carré. Ils sont ornés de feuillages d'un type assez uniforme, enroulés en crochets sous les angles de l'abaque. Les doubleaux, très saillants, ont un épannelage carré et se profilent par deux tores, encadrant un méplat, que limitent deux gorges. Ils se terminent sur les chapiteaux par un congé. Les nervures ont leur profil ordinaire : un tore aminci entre deux baguettes. A noter que les colonnes d'angle reçoivent sur leur unique chapiteau une nervure et deux formerets. De plus, leur tailloir se prolonge en bandeau mouluré sur les parois latérales des berceaux brisés. Les quatre clefs de voûte s'assemblent deux à deux. Celles des deux travées contiguës à l'église ont des redents et une ouverture centrale. Celle-ci est encadrée, soit par une jolie guirlande de vigne, soit par un rinceau de feuillages. Les deux autres clefs, dépourvues de redents, présentent une surface pleine, sur laquelle on voit d'un côté, une branche garnie de feuilles, au bois très noueux, de l'autre une face humaine, qui ressemble vaguement à la tête de saint Jean, posée sur un plat.

Outre la porte d'entrée, le Sacraire renferme, comme on l'a vu, le tympan de l'ancienne porte romane. Tout à côté, une ouverture carrée assez récente, donne accès dans l'escalier à vis de l'ancienne tour. Les deux grandes fenêtres qui éclairent le Sacraire du côté de l'Est s'entourent, comme à l'extérieur, d'un gros tore. Celui-ci repose sur des colonnettes adossées aux pieds-droits ou au meneau central et dont le chapiteau à crochets est surmonté d'un tailloir arrondi. La base de ces ouvertures forme un glacis au rebord très saillant. Signalons enfin, près de la porte, une piscine ornée d'une coquille, qui semble dater de la Renaissance.

De l'ancienne décoration du Sacraire, il ne reste plus aujourd'hui que les curieuses peintures qui ornent l'ancienne porte romane. Sur le tympan, on distingue la scène de la *Présentation de l'Enfant Jésus au Temple*, malheureusement bien détériorée. Le grand prêtre est reconnaissable à sa robe rouge ; les lévites vêtus de blanc portent la tonsure ecclésiastique. Les quatre personnages principaux se détachent sur un fond vert. Tout autour, les voussures sculptées sont couvertes d'une décoration où dominent les tons ocre et jaune. Des feuillages roulés en crosse indiquent la date de ces peintures, que l'on peut faire remonter au XIIIe siècle.

CHAPITRE II

LE CLOITRE

1re Partie. – Plan général. — Dualisme de style. — La claire-voie extérieure. — L'intérieur et les clefs de voûte.
2e Partie. — Les dépendances du cloître : Les deux salles capitulaires. — La salle des causes et la bibliothèque. – Les prisons et la salle d'école.

PREMIÈRE PARTIE : LE CLOITRE

I

Plan. — L'ancien cloître capitulaire s'étend au sud de la cathédrale, avec laquelle il forme un quadrilatère irrégulier. Les trois allées qui le composent présentent un développement total de quatre-vingt-deux mètres, dont quarante appartiennent à l'allée principale. Celle-ci comprend onze travées sur vingt et une (1), tandis que les deux autres allées, inégales en longueur, ont respectivement quatre et six travées. Chacune de ces dernières, de forme sensiblement carrée, a près de quatre mètres de côté et la voûte s'élève en moyenne à 6m85 de hauteur. Entre le sol de la cathédrale et celui du cloître, il y a une différence de niveau d'environ un mètre, rachetée par deux larges escaliers. Ceux-ci correspondent aux deux anciennes portes de communication, qui existaient autrefois entre l'église et les allées en retour du cloître.

On a vu déjà que la porte qui, de la galerie occidentale, s'ouvrait dans le transept voisin, a été supprimée (2). Celle qui terminait la galerie orientale, derrière la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, a été remaniée au XVIIIe siècle. Elle ne s'ouvre plus directement sur l'église, dont l'isole aujourd'hui la première sacristie. Autrefois, le cloître se prolongeait de ce côté par deux travées inégales, ouvertes en avant sur le bas-côté, et latéralement sur la salle du Petit-Chapitre (3).

Dualisme de style. — Considéré dans son ensemble, le cloître semble avoir été conçu et exécuté d'un seul jet. L'harmonie des diffé-

(1) En comptant naturellement les travées d'angle, qui n'ont aucune claire-voie.
(2) Il faut donc obliquer aujourd'hui pour gagner la porte moderne qui termine le transept.
(3) D'après le plan cité de Robert de Cotte. Dans la partie de l'avant-sacristie actuelle, qui correspond à la porte, se trouvaient deux escaliers communiquant avec la première travée du bas-côté. C'était, dans l'angle du transept, un escalier à vis qui conduisait sans doute à l'horloge, et tout à côté, un escalier direct d'une quinzaine de marches, dont la destination est inconnue.

rentes parties de la construction, l'alternance régulière de la pierre de la Falouse à l'intérieur et de celle de Châtillon à l'extérieur, contribuent à lui donner cette unité apparente. Mais une étude attentive des détails montre bientôt que l'édifice procède en réalité de deux époques distinctes. Si le XVIe siècle, en effet, l'a rebâti en grande partie et lui a donné les caractères généraux du style flamboyant de la dernière période, aux premières années du XIVe siècle appartiennent le plan de la bâtisse, une partie des gros murs et les arcatures qui décorent l'allée orientale. On a une preuve décisive de ce fait, non-seulement dans les caractères intrinsèques de la construction, mais encore dans l'âge et la disposition des inscriptions funéraires. Celles-ci remontent en assez grand nombre à la première moitié du XIVe siècle, et l'une d'elles date même de 1312 (1). A l'angle de la grande allée et de la galerie occidentale, une arcature, aujourd'hui intercalée dans la reconstruction du XVIe siècle, n'était ornée que d'inscriptions du XIVe siècle, gravées directement sur les pierres de l'appareil, tandis que les épitaphes voisines remontaient au plus tôt à la Renaissance (2). Même constatation pour l'allée occidentale, d'aspect cependant plus moderne, mais dont le mur latéral a gardé jusqu'au XVIIIe siècle des épitaphes du Moyen-Age. Les documents épigraphiques permettent donc de conclure que le cloître existait déjà au début du XIVe siècle, dans ses dimensions actuelles. Une étude minutieuse des détails va permettre de retrouver les parties, qui remontent probablement à cette époque.

Avant tout, il faut citer la riche décoration appliquée le long de la galerie orientale, en face de la claire-voie flamboyante. Elle se compose de cinq arcatures, séparées par des massifs de colonnes et dont trois ont conservé totalement ou en partie leur remplage rayonnant. Les deux arcades principales abritent — sous une voussure légèrement arrondie — un ensemble formé de quatre lancettes trilobées, séparées par des colonnettes monolithes et surmontées de trois *oculi*. Ceux-ci, de dimensions inégales dans les deux voussures, sont ornés d'un trèfle, et le plus grand d'entre eux renferme une rose à cinq lobes. Le profil du remplage est dessiné par un boudin, dans l'une des voussures, tandis qu'il est anguleux et à pointe mousse dans l'autre. L'aspect général de ces deux claires-voies rappelle celui des beaux cloîtres de Noyon et de

---

(1) Celle de Gille de Martincourt, placée autrefois dans la dernière arcade de la grande galerie, du côté de l'Ouest.

(2) « [Elles] ne sont distinguées des autres pierres qui composent le mur que par ce qui est gravé dessus. » GUESDON. Epit., pp. 32-33.

Cette arcade, sous laquelle est fixée aujourd'hui l'épitaphe de Mgr de Nicolaï, était ouverte en 1730 et donnait accès dans un local situé à l'arrière. Les grandes fenêtres qui éclairaient ce réduit sont visibles sur la gravure d'Israël Sylvestre.

Rouen (1). Quant à la troisième voussure, immédiatement voisine de la sacristie, elle présente une disposition assez originale. Une petite porte en plein cintre s'intercale dans le remplage gothique, qui semble être resté inachevé (2). Mais on aurait tort de croire que cette ouverture remonte à l'époque romane. Elle a au contraire tous les caractères d'une œuvre du XIVe siècle. La double voussure qui l'encadre fait corps avec le remplage gothique (3) et se profile en tore aminci. De plus, les colonnes qui forment pieds-droits de chaque côté ont des bases déprimées, et sur leurs chapiteaux, au tailloir tantôt carré, tantôt polygonal, rampent des feuillages en guirlande. Enfin, les colonnettes qui font pendant à la porte, de l'autre côté de la voussure, n'ont plus qu'une simple bague de feuillage, au lieu d'un chapiteau proprement dit (4).

D'un style moins avancé sont les faisceaux de trois colonnettes qui reçoivent aujourd'hui la retombée des voûtes flamboyantes, en face des supports prismatiques adossés le long de la claire-voie. Leur base a déjà été remarquée et dessinée par Viollet-le-Duc (5). Avec ses angles peu saillants et ses nombreux rentrants, elle convient parfaitement à un promenoir, où rien ne doit retenir et accrocher les longs vêtements des clercs. Le socle des colonnes se profile par deux plinthes en retrait, réunies par un talon. Les deux tores superposés sans scotie, qui forment la base proprement dite, débordent le socle et s'appuient sur de petites consoles (6).

Quant aux chapiteaux, dont l'astragale s'abaisse en larmier, ils ont la corbeille ronde sous le tailloir carré. Leur type marque la transition entre les vigoureux chapiteaux à crochets du XIIIe siècle et les chapiteaux médiocrement galbés du XIVe. De même, à côté de jolis feuillages finement ciselés et enroulés parfois en volutes sous les angles de l'abaque, ces chapiteaux en offrent d'autres, d'une sculpture plus molle et plus effacée, et qui ont une tendance à se grouper en guirlandes (7).

D'un tout autre caractère sont les faisceaux de colonnettes qui s'intercalent entre les voussures à remplage flamboyant de l'allée orientale, ou qui flanquent l'arcature déjà signalée à l'extrémité de la grande galerie. Leur chapiteau a disparu et leur fût se prolonge aujourd'hui

---

(1) Dans le « Voyage de D. GUYTON dans les abbayes de la Lorraine », publié par E. de Barthélemy, dans les Mémoires de la Société d'Arch. lorr. (1887) on lit : (p. 217) « Le cloître de la cathédrale [de Verdun] est bâti et travaillé comme celui de Clairvaux dit Sainte-Anne. »

(2) Du moins les oculi, comme actuellement dans le beau cloître de Toul (XIVe siècle), sont dépourvus de redents.

(3) Les claveaux du cintre font aussi partie du remplage rayonnant qui la surmonte.

(4) Une de ces colonnettes est moderne.

(5) *Op. cit.*, t. II, pp. 150-151, avec deux dessins.

(6) Ces consoles s'observent même à la base des colonnettes qui supportent le remplage.

(7) La vigne et le lierre dominent dans cette flore sculpturale.



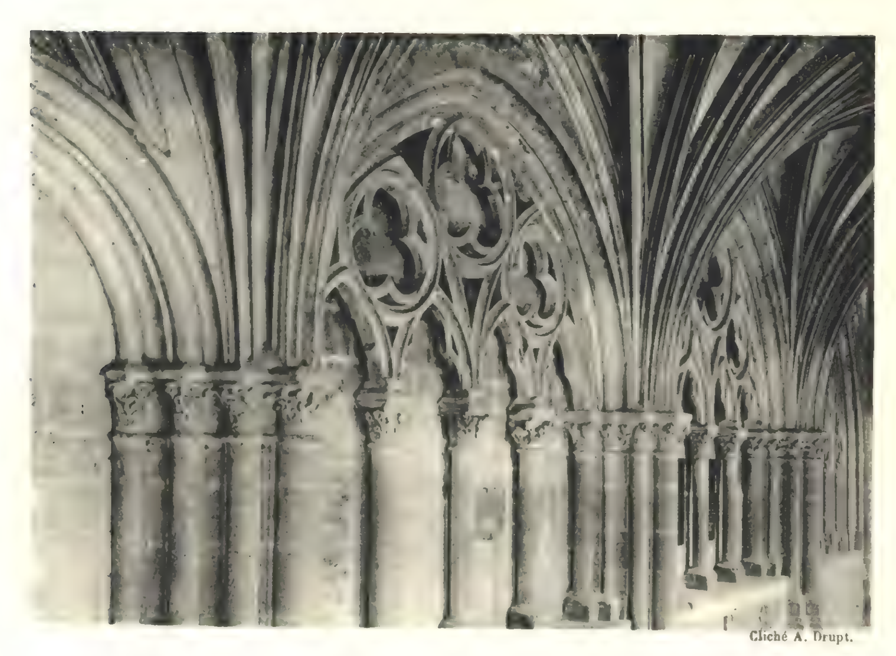
Cliché A. Drupt.

Sacraire. - Partie supérieure (XIIIe siècle).



Cliché A. Drupt.

Cloître. (Début du XVIe siècle.)



Cliché A. Drupt.

Cloître. - Allée Orientale. (Début du XIVe siècle.)



Cliché A. Drupt.

Cloître. - Allée Centrale.

par des nervures prismatiques (1), mais leur base restée intacte est très caractéristique. Plus haute que celle des colonnes voisines, elle se profile par trois petits tores égaux, et son socle est dépourvu d'écoinçons. A ce point de vue, ces colonnes rappellent tout à fait celles qui se trouvent à l'entrée des chapelles de la cathédrale, bâties à l'extrême fin du XIVe siècle. Peut-être n'est-il pas téméraire de penser que la construction du cloître, commencée de 1300 à 1310, par l'allée orientale, se poursuivit lentement, à cause des misères de la Guerre de Cent ans, jusqu'à la fin du siècle. Après une interruption notable, elle aurait été reprise au début du XVIe siècle, pour être cette fois menée à bonne fin. La décoration de l'allée orientale, les groupes de colonnes dépourvues de chapiteau marqueraient les deux premières étapes de la construction, avant l'achèvement définitif.

II

Partie flamboyante. — A l'extérieur, le cloître ne présente pas les disparates que l'on remarque à l'intérieur, et le style flamboyant y règne exclusivement. Les trois allées s'ouvrent sur le préau, par dix-huit arcades qui remplissent tout l'intervalle compris entre les contre-forts (2). Elles s'appuient sur un soubassement plein, d'environ un mètre de hauteur, et leur pourtour est garni d'un larmier. Toutes ces arcades sont partagées en quatre lancettes trilobées par des meneaux à section curviligne, reposant sur des bases carrées. Au-dessus s'étend un remplage compliqué de soufflets et de mouchettes, qui figurent des trèfles et des quatre-feuilles étirés, des cœurs et des flammes ondulées. Des redents forment partout des saillies et deux d'entre eux sont même sculptés en volutes.

Sur dix-huit dessins de remplages, quatre seulement se ressemblent deux à deux. A noter qu'une arcature en plein cintre se dessine parfois d'un meneau à l'autre, à travers les complications des soufflets et des mouchettes. C'est ce que l'on remarque particulièrement à l'une des voussures intérieures de l'allée orientale, dans le prolongement des beaux remplages rayonnants. Ici le cintre, interrompu par un redent en forme de clef, encadrait la baie d'une porte. On peut regretter que toutes ces belles arcades, admirablement conservées (3), ne soient pas surmontées, comme celles d'autres cloîtres de la même époque (4), de gâbles fleuronnés. Ce défaut d'élévation extérieure est encore aggravé, depuis

(1) A l'extrémité de la grande allée, un fût pénètre même dans la voûte. Celle-ci était donc plus haute autrefois, peut-être à cause de la grande porte percée à cet endroit dans la paroi.

(2) Sauf une seule arcade entamée par un contre-fort de la cathédrale.

(3) Une seule est notablement dégradée, dans l'allée occidentale.

(4) Celui d'Évreux ou celui de Saint-Gengoult de Toul.

qu'au XIXe siècle on a établi, au-dessus de deux allées, les lourds et mornes bâtiments du séminaire (1).

Les contre-forts placés au droit de chaque arcade sont d'une structure très simple. Leur base — qui forme un solide empattement — se relie par une moulure à la saillie des supports intérieurs. Un larmier rompt seul la rigidité de leur élévation et ils se terminent par une bâtière dont l'arête est garnie d'un simple tore. Cette nudité, qui contraste avec la richesse exubérante des remplages et la puissante saillie de leur masse, leur donne un caractère incontestable de force et de puissance (2).

III

Intérieur. — L'intérieur du cloître, en dépit de la complication des lignes, s'allonge en une perspective imposante, où se fondent et s'harmonisent tous les détails. La voûte, dont la construction singulière attire d'abord les regards, repose — non pas sur des colonnes — mais sur des faisceaux de moulures prismatiques qui se continuent jusqu'à la clef. Les bases, sur lesquelles reposent ces moulures, très hautes et de même niveau le long de la claire-voie intérieure, sont plus basses et souvent de hauteur inégale, le long du mur de clôture intérieur (3). De leur socle massif, en forme de trapèze, se dégagent de petites bases arrondies, séparées par des gorges, qui correspondent aux moulures des multiples arcs ogives ou formerets et aux cordons moulurés des arcatures (4).

Quant aux voûtes proprement dites, les dessins compliqués qu'elles présentent se ramènent à trois types différents. Dans l'allée orientale, qui est décidément d'une construction plus soignée, et dans deux travées de l'allée centrale, la voûte repose, outre les deux nervures principales, sur huit tiercerons et quatre liernes groupés autour de cinq clefs. Le reste de l'allée centrale, moins toutefois la dernière travée à l'Ouest, présente la même disposition, à cela près que les deux nervures qui se coupent à angle droit sont supprimées. Enfin, dans l'allée occidentale, la clef de voûte centrale a disparu, aussi bien que les grands arcs ogives. Aux quatre clefs de voûte secondaires, placées en losange et réunies par des liernes,

---

(1) Notre travail étant prêt pour l'impression en 1906, et les bâtiments affectés avant cette date au Grand Séminaire et à l'Évêché n'ayant pas encore reçu, semble-t-il, leur affectation définitive, nous avons cru devoir garder, pour plus de commodité, leur ancienne dénomination.

(2) Les voûtes du cloître, malgré le poids des bâtiments du séminaire, n'ont subi aucun déversement.

(3) C'est du moins ce que l'on remarque dans l'allée centrale, où les bases progressent en hauteur, lorsque l'on va vers l'Ouest.

(4) A l'un des angles de la grande galerie, le support est remplacé par un cul-de-lampe ; à l'autre angle, à côté de l'arcature du XIVe siècle, le support prismatique descend sur un soubassement polygonal, à double renflement. A noter aussi que la plinthe qui, par exception, longe l'allée occidentale, porte quelques croix gravées en creux, dont on ignore l'origine.

aboutissent les tiercerons, disposés en étoile (1). A noter que la voûte proprement dite est faite de moellons recouverts d'un enduit; seules les nervures avec leurs dérivés sont appareillées. Tous ces arcs ont un profil sec et anguleux. Leur section présente une série de retraits qui aboutissent à une pointe mousse. Comme il arrive souvent à cette époque de l'art gothique, les doubleaux n'ont pas un volume plus considérable que les nervures.

Les multiples clefs de voûte méritent de nous arrêter un instant, à cause de l'originalité et de la variété de leur décoration. Par exception, elles n'ont pas les proportions démesurées que l'on se plaisait à leur donner au XVIe siècle, et souvent même elles se réduisent à un simple disque. D'ailleurs, elles ne présentent pas toujours une surface circulaire. Parfois, elles ont la forme d'un cartouche polygonal, ou bien le motif de décoration — tête d'homme ou feuillage — est appliqué directement dans l'intersection des nervures.

C'est dans l'allée orientale que se trouvent les plus belles clefs de voûte et aussi celles dont l'ornementation semble trahir une intention dans le choix et la disposition des sujets. Les cinq clefs de la première travée à partir de la sacristie n'offrent que des anges tenant des banderoles; celui du milieu — plus grand que les autres — paraît jouer le rôle de chef de chœur. Par un contraste singulier, la travée suivante est ornée de génies ailés, d'une nudité toute mythologique. Leurs attitudes sont des plus variées: l'un d'eux lance des flèches, l'autre brandit une massue, et, dans le grand cartouche central, un centaure tire de l'arc à côté d'un lion. La troisième travée n'a qu'une ornementation végétale, constituée surtout par des fleurs assez bizarres, au calice dentelé et déchiqueté comme celui de l'iris. Avec la quatrième travée, réapparaissent les anges porteurs de phylactères. Enfin, la travée d'angle, à la rencontre de l'allée centrale, présente une décoration composite, où se mêlent les fleurs et les masques barbus à fort relief. Ceux-ci seront plus nombreux encore dans la galerie occidentale.

Les clefs de voûte de la grande allée, d'un caractère plus simple, n'offrent guère qu'une ornementation végétale. Ce sont généralement des roses à trois, quatre ou multiples pétales et des fleurs de lis d'un élégant dessin. Parfois aussi, on y rencontre un animal héraldique, dragon retourné vers sa croupe, ou bien une coquille enchâssée dans un cercle perlé.

Avec la travée d'angle, qui amorce l'allée occidentale, apparaissent des clefs de voûte d'un caractère généralement satirique. La plupart du

(1) La voûte présente par suite neuf compartiments. On rencontre ce type de voûte notamment dans certaines églises flamboyantes de la région rhénane.

temps, ce sont des masques bouffis et ornés d'une barbiche, ou bien des profils d'un relief - assez accusé, qui ne peuvent appartenir qu'à des ecclésiastiques. En effet, sous les cheveux plats, parfois couverts d'une calotte, s'allonge une face glabre, éclairée d'un vague sourire, mais, le plus souvent, contractée par un rictus qui vient rejoindre les commissures des lèvres. Une tradition, d'ailleurs fort douteuse, assure que ce sont là les caricatures des chanoines qui se montrèrent peu généreux à l'égard des ouvriers du cloître (1). Charges ou portraits, il semble bien, en effet, que ces figures ont été copiées sur des originaux, que le sculpteur pouvait facilement étudier et reproduire.

Les autres clefs de voûte de la même galerie présentent des sujets également intéressants : guerriers casqués, personnages au profil de camée antique, le front ceint d'une couronne de laurier ou du bandeau royal (2). Enfin, la série décorative est complétée par des animaux fantastiques ou héraldiques, à corps de fauve, à tête d'oiseau ou de reptile et par un bucrâne. On voit par là, que si le cloître est encore tout gothique de structure, il annonce déjà la Renaissance par une partie de sa décoration sculpturale.

IV

Décoration. — Avant la dévastation du XVIIIe siècle et les ravages de l'époque révolutionnaire, le cloître avait encore une autre parure : celle des monuments funéraires, qui en faisaient un véritable « *campo santo* ». On en comptait plus de cent trente (3), de tous les âges et de toutes les formes : petits bas-reliefs du XIVe siècle incrustés dans le mur, dalles de marbre ou de pierre, couchées au ras du sol ou dressées le long des parois, inscriptions latines ou françaises, décorées de blasons, de figures gravées au trait ou d'emblèmes funéraires. Il suffira de rappeler ici ceux de ces monuments qui avaient une véritable valeur artistique, ou dont les débris subsistent encore.

A la troisième travée de l'allée orientale, on aperçoit encore aujourd'hui deux petits bas-reliefs encastrés dans le mur qui supporte l'arcature. Ce sont les tombes des chanoines Hubert de Parme, mort le 19 septembre 1349, et Jean de Saint-Mihiel, décédé le 28 novembre de la même année (4). Hubert de Parme, revêtu d'un ample surplis, l'aumusse sur le bras, est agenouillé aux pieds de la Vierge que couronne le Christ assis à ses côtés. Dans le second bas-relief, au cadre fleuronné, le

(1) Cf., p. 36.
(2) Cf., *suprà*, p. 101.
(3) Le chanoine GUESDON, dans son recueil d'épitaphes, en cite 103, auxquels s'en ajoutèrent une trentaine dans la dernière moitié du XVIIIe siècle.
(4) GUESDON. Epit. p. 6 (cloître).

chanoine Jean de Saint-Mihiel s'agenouille aussi devant la Vierge. Mais celle-ci tient cette fois l'Enfant Jésus et, dans un mouvement charmant, elle l'aide à retenir un oiseau qui se débat sur sa poitrine. A sa gauche se tient une sainte qui doit être sainte Athe ou Agathe, patronne de la Collégiale de Longuyon, dont Jean de Saint-Mihiel était chanoine (1). Les figures ont été malheureusement mutilées à la Révolution, époque où les inscriptions disparurent. De ce côté du cloître, il n'y a plus que deux épitaphes modernes, celle du Prieur Martin (2) et celle de M. Vignon, ancien curé de la cathédrale, jadis placées dans le cimetière de la ville (3).

A l'extrémité orientale de la grande allée, on aperçoit encore, encastrées dans le mur, de petites épitaphes aujourd'hui effacées, mais dont le gracieux encadrement trilobé subsiste toujours. Elles remontent au XIVe siècle, comme l'arcature voisine (4). Celle-ci abrite maintenant la dalle funéraire de Mgr de Nicolaÿ, jadis placée dans la cathédrale au pied de l'autel de la Sainte-Vierge, et mutilée pendant la Révolution (5). Elle a été récemment restaurée et complétée. Tout à côté, vers le milieu de la paroi occupée maintenant par la porte de communication du séminaire, en style gothique moderne, existait un monument du XIVe siècle (6). C'était une grande niche en ogive, surmontée d'un gâble, qui s'élevait presque jusqu'à la voûte. Avant 1755, la niche abritait un crucifix remplacé après 1755 par un « *Ecce homo* » (7). A sa gauche, une autre niche formait le monument funéraire du chanoine Picart, mort en 1359. Elle renfermait trois statuettes, à savoir : la Vierge ayant à ses côtés le chanoine revêtu de son habit de chœur et un personnage inconnu (8).

Quant à l'allée occidentale du cloître, on n'y remarquait guère, au point de vue décoratif, que des épitaphes ornées de peintures. Elles étaient déjà bien dégradées au XVIIIe siècle (9), et aujourd'hui il n'en reste plus rien.

---

(1) Cette interprétation ressort naturellement de l'inscription, comme l'avait déjà fait remarquer Guesdon.
(2) *Suprà*, p. 59.
(3) C'est pour les conserver qu'on les a rapportées dans le cloître, où elles ne correspondent à aucune sépulture.
(4) GUESDON, Epit., p. 33.
(5) *Suprà*, p. 54.
(6) GUESDON, Epit., p. 42. Toutes les inscriptions gravées sur le monument dataient du XIVe siècle. C'est peut-être cette Vierge qui est parfois appelée « la Vierge du bon Dieu de Pitié » dans des actes postérieurs à 1755.
(7) Celui-ci occupait auparavant une niche identique, dans le transept occidental de la cathédrale.
(8) GUESDON, Epit., p. 35.
(9) GUESDON, Epit., p. 45.

2e PARTIE : DÉPENDANCES DU CLOITRE

I

Grand et petit chapitre. — Sur le cloître, s'ouvraient jadis toutes les salles d'assemblée du chapitre et les locaux occupés par les divers services administratifs qui y ressortissaient. L'imposant quadrilatère formé par ces bâtiments se reconnaît très bien sur la gravure d'Israël Sylvestre.

Dans l'allée orientale du cloître, s'ouvraient deux portes, aujourd'hui murées, qui conduisaient aux deux salles capitulaires. La première de ces entrées n'est autre que cette porte pseudo-romane, déjà signalée près de la sacristie. Pourvue autrefois d'un escalier spécial, elle conduisait à la salle dite du « Petit chapitre ». Ce local, qui était aussi en communication avec l'église (1), servait aux délibérations rapides, appelées « *maneatis* », qui avaient lieu immédiatement après l'office (2). Le « Petit chapitre » occupait à peu près l'emplacement actuel de la sacristie des prêtres, et il était éclairé par une large fenêtre.

A l'autre extrémité de l'allée orientale du cloître, s'ouvrait la porte de la grande salle capitulaire ou « Grand chapitre », réservée aux assemblées solennelles. Elle correspondait aux trois dernières travées du cloître. Du côté de l'Est, elle était éclairée par trois hautes fenêtres carrées et à double ébrasement. Cette salle était simplement lambrissée ; les poutres saillantes du plafond s'appuyaient à leurs extrémités sur d'énormes corbeaux (3) et en leur milieu sur des colonnes prismatiques en bois, dont le chapiteau chanfreiné et écoinçonné était orné de moulures (4). Au milieu du « Grand chapitre », on remarquait le fameux carreau de marbre, qui vit tant d'épreuves ou de punitions humiliantes infligées aux membres du clergé de l'église (5). Le principal ornement de cette salle était un tableau du Crucifiement, attribué au Tintoret, et qui fut transporté en Bavière, en 1791. Le chanoine de Plaine dit qu'il passait pour le plus beau des ouvrages du Maître vénitien. Mais l'électeur de Bavière refusa d'en faire l'acquisition, sous prétexte que ce n'était qu'une copie, ou tout au plus une ébauche du célèbre tableau du Tintoret.

---

(1) Cette seconde entrée donnait dans le local occupé aujourd'hui par la sacristie des chantres, perpendiculairement à l'entrée du cloître. On sait que celle-ci est quelquefois désignée sous le nom de « petit huis du chapitre ».

(2) CLOUET, II, 589. A noter qu'en 1791, cinq tableaux : *Notre-Seigneur*, *Le Crucifiement*, *La Visitation*, *Un ancien Gouverneur*, *une Vue de l'ancienne Cathédrale* ornaient ce vestibule.

(3) Les corbeaux actuels semblent récents ; peut-être les poutres étaient-elles simplement engagées dans les murs latéraux.

(4) On voit encore la partie supérieure de deux de ces colonnes dans le grenier de la sacristie de la cathédrale.

(5) GUESDON. Epit., pp. 11 et 12, dit : « Quand un clerc prend possession d'un bénéfice, on le fait asseoir sur ledit carreau de marbre... sans coussin ny tapis sous luy... après quoy le dit clerc se met à genoul et baise le marbre ».

Au XVIIIe siècle, la grande salle capitulaire devint la principale sacristie et fut ornée de boiseries, œuvre de « J.-B. Dieudonné, de Verdun, fort adroit menuisier », affirme le chanoine Langlois (1). Ces boiseries, d'un beau style Louis XVI, existent encore et produisent un grand effet décoratif. Mais l'exécution un peu lourde les rend sensiblement inférieures aux splendides boiseries de l'abside. Les chanoines du XVIIIe siècle furent très fiers de la transformation de leurs deux salles capitulaires en sacristies.

L'un d'eux (2) écrit, que c'est peut-être « le plus beau plein-pied en ce genre que l'on trouve dans tout le royaume ». Du côté de l'Est, l'ensemble des anciens locaux du chapitre n'a pas été modifié. On peut voir encore de ce côté les puissants arcs surbaissés qui les supportent (3), les cinq hautes fenêtres grillées qui les éclairaient, surmontées d'autant de lucarnes carrées. Une corniche en larmier court le long du mur, en dessous des fenêtres, et, dans un angle, on remarque les traces d'un auvent qui abritait une statuette (4) entourée d'une fresque.

II

Salle des causes et bibliothèque. — Le long de la grande allée du cloître, s'étendaient deux autres salles réservées au chapitre. C'était, à partir de la porte du Grand-Chapitre, la salle des causes, appelée quelquefois « le Réfectoire », et « la Librairie » ou bibliothèque. Le premier local avait son entrée dans la première travée de la galerie, à côté de la petite porte moderne, qui conduit aux dépendances du séminaire. L'entrée, dont le lourd linteau est encore visible, était surmontée d'un fronton. D'une longueur égale à celle de quatre travées du cloître, cette salle s'éclairait, d'un côté, par quelques ouvertures carrées, percées sur la galerie, de l'autre, par quatre grandes fenêtres cintrées, donnant sur la ville (5). Avant de devenir la salle des causes, siège du Tribunal qui jugeait les sujets des terres du chapitre, elle avait d'abord servi de réfectoire. A certains jours, on y prenait encore la collation, et le Jeudi-Saint, on y lavait les pieds aux pauvres. Une ancienne peinture du XVIe siècle, représentant la Cène, s'y voyait encore vers 1750 (6).

---

(1) Notes manuscrites, p. 3. Cette transformation date de 1770, époque où Mathieu Havillier, maître-menuisier à Verdun, et Louis Lévêque soumissionnèrent pour l'entreprise de la menuiserie de la salle capitulaire. A ce sujet, il y eut rivalité entre les ouvriers de la ville, et à la suite d'une dénonciation, eut lieu une expertise qui démontra la bonne confection de l'ouvrage (3 sept. 1770.) Archives Meuse, G., Chapitre 47.

(2) Le chanoine Langlois, dans Roussel, II, pp. 126-127.

(3) Dans les caves du séminaire.

(4) Le socle seul subsiste.

(5) Cf., gravure d'Israël Sylvestre. D'après le plan de Rob. de Cotte, deux ouvertures (portes ou fenêtres) s'ouvraient dans le mur qui la séparait du Grand-Chapitre.

(6) GUESDON. Epit., p. 15. Cette peinture est peut-être celle représentant le même sujet, que fit faire le chanoine Jean Godyé pour le « Petit-Chapitre » d'alors. *Obituaire*, f° 207, v°

Sur le prolongement de la salle des causes, se trouvait la librairie ou bibliothèque du chapitre. Elle correspondait à cinq travées du cloître et occupait à peu près l'emplacement de la salle de théologie actuelle. Son entrée, de forme carrée, a été remplacée par la porte de style gothique moderne, qui donne aujourd'hui accès dans la chapelle du séminaire (1). Elle était éclairée par cinq fenêtres carrées, ouvertes au midi, et par des ouvertures en plein cintre, percées, au commencement du XVIe siècle, dans le mur qui la séparait de la salle des causes (2). Les ouvrages précieux étaient rares dans cette bibliothèque. Depuis l'année 1636 et les désastres de la guerre de Trente ans, le chapitre avait dû se défaire des manuscrits et des livres de valeur(3). Au XVIIIe siècle, on n'y voyait plus d'intéressant qu'une Bible manuscrite en quatre volumes (4). Quant aux célèbres évangéliaires du Moyen-Age, ils avaient été mis en sûreté, comme on sait, dans le Trésor installé au premier étage de la tour du Sacraire (5).

Lorsque, en 1755, la grande salle capitulaire fut transformée en sacristie, la bibliothèque la remplaça pour les séances solennelles du chapitre. Dans le fronton triangulaire qui surmontait alors la grande porte, on fixa une plaque de marbre, avec cette inscription en lettres d'or : « *Capitulum virdunense* » (6).

III

Les prisons et la salle d'école. — En bordure de l'allée occidentale, s'espaçaient plusieurs salles, réservées à des usages très différents. Aux deux premières travées, voisines de l'angle de la grande galerie, correspondaient les anciennes prisons du chapitre, inutilisées depuis 1681. La porte carrée, qui y conduisait, était percée à côté de la niche de l'« *Ecce homo* » dont il a déjà été question (7). Les quatre travées suivantes longeaient la salle d'école de la cathédrale, placée sous la surveillance du chanoine-écolâtre. C'était un réduit sombre et humide (8),

(1) Celle-ci occupe donc l'emplacement de la salle des causes, plus une travée de la bibliothèque.

(2) « Et fera-t-on fenêtres en demi-rond pour voier l'ouvrage ». Délib. cap., 27 fév. 1503 (a. s.) CLOUET, II, 590, n. 2. Ces ouvertures devaient occuper l'emplacement des trois archivoltes cintrées de la chapelle du séminaire. Elles semblent avoir été murées au XVIIIe siècle, car le plan de R. de Cotte indique seulement une communication entre la salle des causes et le Grand-Chapitre.

(3) En 1746, D. Guyton (op. cit. p. 217) déplore que les chanoines aient vendu « pour 600 livres une bible hébraïque manussrite et pour 6.000 livres un saint Augustin écrit de sa main » (?)

(4) GUESDON. Epit., p. 21. Au XVe siècle, le chapitre avait hérité d'un certain nombre de volumes provenant de la bibliothèque du cardinal de Bar. († 1430). Cf. *Obit.*, f° 226.)

(5) Cf., p. 38. sq.

(6) CLOUET, II, 591. C'est de cette époque que datent sans doute les arcatures de la salle de théologie et du réfectoire du séminaire, ainsi que la grande archivolte de l'escalier. Les boiseries de la nouvelle salle capitulaire, exécutées en 1758 par Mathieu Havillier et Louis Levêque coûtèrent 1798 liv. (Arch. Meuse. *Inv. manusc.* de la série G).

(7) Il y avait là trois salles complètement isolées l'une de l'autre.

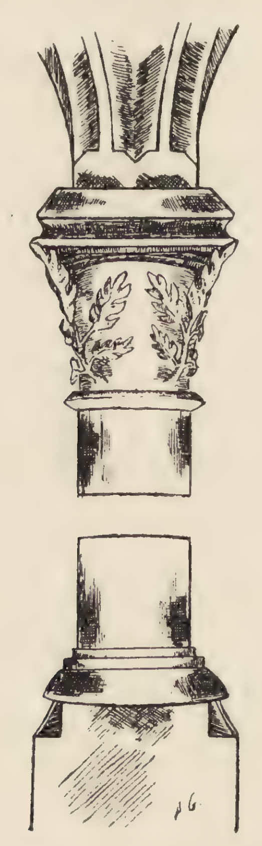
(8) Aujourd'hui, la cave et la bûcherie du séminaire. En 1790, ce n'était qu'un dépôt d'ardoises et de tuiles.

uniquement éclairé par quatre petites fenêtres grillées, qui donnaient dans le cloître. La porte d'entrée était placée dans l'avant-dernière travée de la galerie, et des épitaphes — gravées dans le mur voisin — rappelaient aux écoliers les noms de leurs bienfaiteurs enterrés en cet endroit (1). Dans la dernière travée, où se trouve aujourd'hui la grande porte gothique à deux battants, existait, depuis le XVIe siècle, une communication avec l'évêché voisin. Mais le chapitre — en faisant cette concession — avait stipulé que les clefs du passage resteraient entre ses mains (2).

Des différents locaux occupés autrefois par les chanoines, il ne reste plus que quelques arcades enclavées dans les bâtiments actuels du séminaire. La perte est peu regrettable au point de vue architectural, tandis qu'on ne saurait trop déplorer la disparition des monuments funéraires, qui donnaient à l'ancien cloître une physionomie si grave et où l'on pouvait lire un chapitre — et non le moins intéressant — de l'histoire du clergé verdunois.

(1) GUESDON. Épit., p. 51. Cette partie du cloître devait servir de lieu de récréation pour les écoliers. Des barreaux de fer étaient scellés dans la claire-voie et un dessin, conservé à la bibliothèque de Verdun (non catalogué) représente l'allée occidentale du cloître avec des personnages assis dans des poses très familières.

(2) Délib. capit. du 19 févr. 1591. Dans CLOUET, II (pp. 590-1, n. 3).



Cloître. — Détails d'une colonne.

CHAPITRE III

LES CHAPELLES EXTÉRIEURES

Jusqu'au XVIIIe siècle, la cathédrale possédait — outre les nombreuses chapelles établies dans ses transepts et le long de ses nefs — quatre chapelles extérieures, groupées derrière chacune de ses absides.

Sainte-Walburge. — A proximité du Vieux-Chœur et dans les dépendances du Palais épiscopal, se trouvaient les deux sanctuaires de Sainte-Walburge et de Saint-Nicolas-des-Clercs, dont les chapelains étaient à la nomination de l'évêque. Celui-ci se servait de Sainte-Walburge, ou, comme l'on disait, de « Sainte-Waubour », comme de chapelle domestique. Elle avait été fondée au XIIe siècle, par Arnould, ou plus probablement Albéron de Chiny († 1158). Celui-ci avait, en effet, une grande dévotion à sainte Walburge, protectrice de sa famille, et il avait déjà doté la chapelle du château paternel, qui lui était dédiée (1). La fondation de la chapelle Sainte-Walburge de Verdun serait donc contemporaine de la reconstruction de la cathédrale, entreprise par le même Albéron de Chiny, au milieu du XIIe siècle.

L'édifice subsista jusqu'en 1730, époque où les agrandissements du palais épiscopal entraînèrent sa ruine. Ses revenus étaient alors de trois reds de froment, pris sur les dîmes de Samogneux (2). Le chapelain qui en avait la jouissance était tenu de dire la messe et de prêcher le 2 mai de chaque année, jour de la fête de sainte Walburge. Il devait en outre assister l'évêque, lorsque celui-ci se rendait au chœur de la cathédrale. Le logement qui lui était réservé était contigu à la chapelle.

D'après le plan dressé en 1724 par Robert de Cotte (3), la chapelle Sainte-Walburge se trouvait, non pas immédiatement à droite de l'ancienne entrée (4) de la maison de l'évêque, mais à une vingtaine de mètres au delà. Elle occupait donc l'emplacement du local situé à droite du portail actuel du Palais épiscopal, et elle formait une sorte d'aile en retour, perpendiculaire à la façade.

Un document du XVIIIe siècle lui donne comme dimensions extérieures : dix toises de long, cinq toises et demie de large, et vingt et un pieds d'élévation jusqu'au comble (5). On y descendait de la cour de

(1) ROUSSEL, I, 275. — CLOUET, I, 494. Sainte Walburge était très vénérée dans la région verdunoise aux XIe et XIIe siècles. Elle est mentionnée deux fois dans le Calendrier du Sacramentaire de Verdun (XIe s.). [Bib. nat., ms. latin, n° 18005 ff. 5 et 6, v°]. Sur le prieuré de Sainte-Walburge de Chiny, fondé en 1097, cf. GOFFINET. Les Comtes de Chiny, pp. 103 et 146).

(2) POUILLÉ, I. 139. Samogneux, canton de Charny, arrond. de Verdun.

(3) Bibl. nat., aux Estampes. (Carton Verdun, II, 5.)

(4) Cf. « Le Palais épiscopal de Verdun », par Ch. BUVIGNIER (*Journal Soc. d'arch. lorr.*, 1857, p. 150.) C'est aujourd'hui l'entrée du séminaire.

(5) B. V. ms. 176, f° 349 et v°. ROUSSEL (II, p., 82, n. éd.) lui donne 31 pieds d'élévation.

l'évêché par un escalier de deux degrés, et tout à côté, à l'angle sud-ouest, se trouvait un autre escalier à vis renfermé dans une tourelle. A l'intérieur, la chapelle se composait d'une nef principale, flanquée de chaque côté d'un double collatéral. Vingt-quatre colonnes ou piliers partageaient ces cinq nefs minuscules en trois travées. A l'extrémité de la nef centrale, vers l'orient, s'ouvrait une abside semi-circulaire. Celle-ci formait saillie sur la façade tournée vers la place de la cathédrale, et elle était éclairée par une fenêtre. Trois autres ouvertures étaient percées assez irrégulièrement dans le même mur de clôture, et peut-être d'autres fenêtres leur faisaient-elles pendant du côté de l'ouest (1).

A l'extrémité septentrionale de la chapelle, une porte donnait accès dans le logement du chapelain. Il comprenait un rez-de-chaussée et un premier étage réunis par un escalier (2).

Saint-Nicolas-des-Clercs. — Lorsque Sainte-Walburge disparut, au XVIIIe siècle, ses revenus furent transférés à la seconde chapelle épiscopale, dite de Saint-Nicolas-des-Clercs, placée à l'autre extrémité de la cour de l'évêché.

Elle avait été fondée par l'évêque Henri d'Apremont, qui, en 1340, essaya de constituer une communauté de clercs, en vue du recrutement du clergé (3). La grande peste de 1349 mit fin à cet essai de séminaire, mais la chapelle subsista avec ses revenus, qui se montaient encore, au XVIIIe siècle, à 50 livres. Entre temps, elle avait changé son titre primitif de chapelle du Saint-Sacrement, contre celui de Saint-Nicolas-des-Clercs. En 1778, sa dotation et celle de Sainte-Walburge, qui lui avait été réunie, furent transférées par Mgr Desnos au Séminaire diocésain, qui en jouit jusqu'en 1790 (4).

C'est peut-être à cette date de 1778 que l'édifice fut démoli, en raison des agrandissements du palais épiscopal. A moins qu'il n'ait subsisté en tout ou en partie jusqu'à la Révolution, qui en aurait consommé la ruine. Dans tous les cas, en 1829, avant l'achèvement du Grand-Sémi-

---

(1) B. V. ms. cité.

(2) Le cartulaire de la cathédrale renferme la petite charte suivante, intéressante au point de vue de la topographie des environs de l'église et du palais épiscopal. « *De domo Godeffridi decani, iuxta Capellam Ste Walburgis* ». « *Notum sit omnibus quod Ego N. dei gratia virdunensis episcopus concessi domino G. decano maioris ecclesie terram in extrema parte curie mee iuxta capellam sancte Walburgis domui sue contiguam, que ad claustrum meum pertinet, tam ipsi quam eius successoribus perpetuo possidendam et in huius rei testimonium presentes litteras sigillo meo feci communiri et sigillo capituli* », fo 163, (XIIIe s.).

Le doyen Godefroy est peut-être celui qui est déjà cité avec l'initiale G. dans Martène, en 1234, d'après le Pouillé de l'abbé Robinet. (t. I, p. 71.) A noter que le cartulaire de la cathédrale fait déjà mention de Ste-Walburge en 1217 (f. 163, vo).

(3) Wb., fo 415. ROUSSEL, I, 331. CLOUET, III, 210.

(4) POUILLÉ, I, pp. 25-26, note et p. 134.

naire actuel, on voyait encore dans une bûcherie quelques ogives de la chapelle Saint-Nicolas-des-Clercs (1).

Elle occupait l'emplacement du bâtiment qui forme actuellement le fond de la cour d'entrée du Séminaire, depuis le grand perron jusqu'à la chapelle de l'évêché. C'était un édifice rectangulaire, exactement orienté d'Ouest en Est. Les plans permettent de lui attribuer environ vingt mètres de longueur et dix à douze mètres de largeur. A en juger par la gravure d'Israël Sylvestre, où elle est facilement reconnaissable, cette chapelle devait être assez élevée. Ses angles et ses murs latéraux étaient renforcés par de puissants contreforts.

On pénétrait dans l'intérieur de l'édifice par une petite porte latérale, ouverte vers son extrémité nord-ouest. Une autre ouverture, placée en diagonale par rapport à la précédente, donnait accès du sanctuaire dans un local adjacent, qui servait peut-être de sacristie. La nef unique était subdivisée en trois travées d'égale longueur. L'autel, surélevé de deux marches et adossé au mur oriental, y était encastré dans une sorte d'enfoncement. Six grandes fenêtres, percées dans les murs latéraux, répandaient la lumière dans l'édifice. En revanche, les deux pignons placés à ses extrémités étaient pleins, ou n'étaient éclairés que par de petites rosaces. Tout cela, malheureusement, n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir.

II

Chapelle Saint-Jean-Baptiste. — On a déjà dit que deux chapelles, placées sous la juridiction du Chapitre, faisaient pendant, à l'Est de la cathédrale, aux deux chapelles épiscopales que l'on vient de décrire. Elles s'appelaient respectivement Saint-Jean-Baptiste et Saint-Laurent.

La chapelle Saint-Jean-Baptiste n'était autre que le baptistère de la cathédrale, transféré, à une époque inconnue, des environs de l'abbaye Saint-Maur, où il s'élevait d'abord, derrière le chevet de l'église principale (2). De toutes les chapelles de la cathédrale, c'était à la fois la plus ancienne et la plus importante. Elle servait d'église paroissiale aux nombreux officiers et employés de l'église, et son chapelain avait, par suite, charge d'âmes (3). Depuis le XVIe siècle, une bulle de Léon X réglait ses attributions et son traitement, qui consistait en quatre résaux de froment, d'une valeur approximative de cent livres (4).

---

(1) Clouet (I, p. 494). On possède encore le plan de l'évêché actuel, par R. de Cotte, où figure la chapelle Saint-Nicolas-des-Clercs.

(2) Cf., *suprà*, p. 7.

(3) Il habitait le presbytère, situé non loin de la chapelle. (A. M. G., chapitre 46.)

(4) Roussel, II, preuves, p. LXXXIX.

C'est dans la chapelle Saint-Jean qu'avait lieu, au XIIIe siècle, l'élection du maître échevin de la cité (1). Le Samedi-Saint, le Chapitre y venait faire solennellement la bénédiction de l'eau, et le jour de Pâques, il y retournait pour la procession traditionnelle, dite « des fonts baptismaux » (2). Parfois, les chanoines se faisaient enterrer dans le cimetière de Saint-Jean, qui s'étendait depuis l'abside jusqu'aux Gros-Degrés (3).

La porte de la chapelle Saint-Jean se trouvait en face du portail du même nom, ouvert dans le transept oriental de la cathédrale. Elle était surmontée d'un minuscule clocher, bien visible dans la gravure d'Israël Sylvestre, et qui renfermait deux petites cloches (4). Quant à l'abside, de forme probablement polygonale, elle dominait la descente des Gros-Degrés. A l'intérieur de la chapelle, on voyait, outre le maître-autel de marbre surmonté d'un tableau, un autre autel dédié à saint Hippolyte (5). On y remarquait aussi les fonts baptismaux, transférés dans la suite à la cathédrale où ils servent de bénitier. Quatre tableaux avec des cadres de bois doré, trois statuettes de cuivre, une grande croix et une figure de saint Jean-Baptiste complétaient la décoration (6).

Une chapelle de date assez récente occupe l'emplacement de l'ancien baptistère Saint-Jean. Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'elle en reproduit sans doute le plan général et les dimensions.

Chapelle Saint-Laurent. — Ce dernier édifice, non seulement est entièrement détruit, mais encore son emplacement lui-même a disparu, sous des habitations modernes.

Fondée à une époque inconnue, la chapelle Saint-Laurent existait tout au moins au XIIIe siècle, puisque l'obituaire de la cathédrale la mentionne dès ce temps (7). La section de la rue de la Belle-Vierge, qui se trouve entre la place de la Cathédrale et l'entrée de la rue Châtel, s'appelait dès lors rue Saint-Laurent. La chapelle elle-même était située non pas, comme on l'a cru, à l'angle de la place (8), mais plus loin, à l'intersection des rues actuelles de la Belle-Vierge et des Prêtres. L'édifice faisait donc face à la rue Châtel, la seule voie d'accès commode qui

---

(1) Id. I, p. 304.
(2) GUESDON. Cér., II, 4e partie, fo 251.
(3) Il existe des inscriptions funéraires autour de l'abside de la cathédrale et dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, on trouve encore des chanoines enterrés dans le cimetière Saint-Jean. Récemment, des tranchées ouvertes pour le passage de conduites d'eau firent découvrir de nombreux ossements.
(4) GUESDON, *loc. cit.*, p. 253.
(5) Ibid. Il avait été peut-être donné par Mgr Hippolyte de Béthune († 1720).
(6) D'après l'Inventaire du 30 mars 1791, fait en présence du chapelain-curé André. Tous ces objets furent transportés au sacraire de la cathédrale et confiés à la garde de Krebs. (A. M. Sér. Q. séquestre-Verdun.)
(7) Fo 163.
(8) CLOUET, I, p. 495.

existât au Moyen-Age, entre la Ville-Basse et le quartier de la cathédrale (1). Aussi fut-il associé à bien des scènes de la vie de la cité. Au jour des brandons (2), on élevait devant sa façade, «au cogniest de Saint-Laurent», une des deux «bûles» ou bures qui devaient illuminer le quartier de Châtel (3). Quand l'évêque faisait pour la première fois son entrée dans la ville épiscopale, après avoir traversé la cité à cheval, en costume de comte palatin, il mettait pied à terre devant la chapelle Saint-Laurent, limite de la juridiction capitulaire. C'est là que les chanoines venaient processionnellement à sa rencontre et que le chancelier, prenant la bride de son cheval, lui souhaitait la bienvenue. L'évêque pénétrait sans doute dans l'intérieur de la chapelle pour y échanger son costume de cavalier contre le surplis, le rochet et la chape, et pour y «déchaussier les éperons dorés» avec l'aide des chanoines (4).

En 1552, la chapelle Saint-Laurent eut l'insigne honneur d'accueillir et d'abriter le Chapitre de la Collégiale Sainte-Croix, chassé de son église qu'on allait démolir. Les chanoines y firent leurs offices jusqu'en 1739 (5). A cette date, le maréchal de Belle-Isle, gouverneur des Trois-Évêchés, après s'être assuré du consentement des chanoines et du chapelain Duret, fit subir à l'oratoire Saint-Laurent le sort que son prédécesseur, le maréchal de Tavannes, avait infligé à la Collégiale de Sainte-Croix. L'édifice fut démoli sous prétexte qu'il gênait la circulation et on le remplaça par un vulgaire corps de garde (6). Celui-ci fut utilisé avant et pendant la Révolution, et l'on y maintint un poste à cause des prisonniers renfermés dans le cloître voisin. Une maison bourgeoise occupe aujourd'hui son emplacement et celui de l'ancienne chapelle.

De celle-ci, on ne connaît avec certitude qu'un seul détail: c'est qu'elle possédait un petit clocher que l'on aperçoit sur la gravure d'Israël Sylvestre, à l'arrière de celui de Saint-Jean-Baptiste.

---

(1) Cf., une brochure sans nom d'auteur publiée en 1887, sous ce titre «Notice verdunoise, rue de la Belle-Vierge et Place d'Armes» (par M. DE LAHAUT).

(2) Premier dimanche de Carême.

(3) Brochure citée, p. 10. «Cogniest» veut dire Coin.

(4) ROUSSEL, I, p. 46.

(5) POUILLÉ, I, 139, et registre des délibérations municipales (Archives municip.) à la date du 12 Septembre 1739. Il existe aux Archives de la Meuse un dossier complet sur cette question, avec autographes du maréchal de Belle-Isle. (G., chapitre 46.)

(6) Archives communales, BB, 26, et, pour l'abandon de ce corps de garde à l'abbé DE NOGUEZ. Cf. *ibid.* EE, 34.



Médaille de Confrérie (XVIIe siècle)

APPENDICE

I. - LISTE DES ANCIENNES CHAPELLES DE LA CATHÉDRALE (1)

1° Cryptes orientales.

Grande crypte : (1) Chapelle de Saint-Vincent (date inconnue).
Chapelle de Saint-André (1286) au même autel.

Cryptes latérales : (2) Chapelle de Saint-Augustin (1270).
(3) Chapelle Sainte-Catherine, aux cryptes : (2)
1re Fondation (av. 1202).
2e Fondation (1295).

2° Abside et Chœur.

Chapelles absidales : (1) Saint-Jacques (1329) (3).
(2) Sainte-Madeleine (date inconnue).

Jubé : (1) Autel Notre-Dame. Chap. de l'Assomption (1312).
— — de la Conception (1382) (4).
(2) Autel Saint-Joseph. Chapelle Saint-Jean l'Évangéliste, XIIIe s. (5).
Chapelle Saint-Sébastien (1513).

3° Transept oriental.

(1) Chapelle Sainte-Élisabeth (1259) (6).
Chapelle Saint-Martin (1335) au même autel.
(2) Chapelle de la Nativité de la Sainte-Vierge (1396).

---

(1) On s'est servi pour dresser cette liste, nécessairement incomplète, de l'obituaire et du cartulaire manuscrits de la cathédrale, de l'Inventaire manuscrit de Guesdon (B. V., ms. 183, f° 49, ss.), et du carton 46 des archives du Chapitre (A. M., série G), enfin du t. I. du Pouillé de l'Abbé Robinet.

(2) Ainsi nommée pour la distinguer de la chapelle des Paixel, qui portait le même titre. Le cartul. de la cathédrale (B V., ms. 5, fos 117 et 173) cite « Jaque lou preste de Sainte-Katherine des crotes de la grant église de Verdun ».

(3) D'après le ms. latin 17121, n° 59, de la Bibliothèque nationale.

(4) Fondé le 18 Mars 1382 (ns.), par Julien, dit le Bossu, citain de Verdun, et par Jeanne, sa femme. (A. M., s. G., 46).

(5) En 1260, le cart. de la cathédrale (f° 172), cite le prêtre ou chapelain de Saint-Jean.

(6) A. M., série G, 46, chapelles. Désignée sans doute, dès 1260, sous le nom de «Auteil le Conte» à cause du comte de Bar Thibaut II, son fondateur (cart. f° 172).

4° Chapelles collatérales.

Collatéral sud.

(1) Autel de Saint-Jean-Baptiste.
Chapelle de la Décoll. de S.-J.-B[te] (1351).
Chapelle de la Visitation (1389) (1).
Chapelle Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Barbe (XIV[e] siècle).
(2) Chapelle Saint-Antoine (1351).
(3) Chapelle de l'Annonciation (2).
1[re] Fondation (1399) (3).
2[e] Fondation (1405).
(4) Chapelle au Fer (actuellement S[t]-Joseph).
(5) Chapelle Sainte-Catherine et Sainte-Marie Egyptienne (1426).

Collatéral nord.

(1) Chapelle Saint-Bernard (date inconnue).
(2) Chapelle Saint-Jacques et Saint-Philippe (4) (date inconnue).
Chapelle Saint-Jacques et Saint-Christophe (date inconnue).
(3) Chapelle Sainte-Barbe (1510) (5).
(4) Chapelle de l'Assomption et des Douze-Apôtres (1520).
(5) Chapelle de la Transfiguration (ou du Chapelet, ou de N.-D. de Pitié).

Transept occidental.

(1) Chapelle Saint-Étienne et de l'Invention de Saint-Étienne (au même autel), 1239.
(2) Chapelle Saint-Léonard, 1[re] fondation, 1330.
2[e] fondation, 1380.
(3) Chapelle Saint-Nicaise et Saint-Eutrope 1336, 25 mars (6).
(4) Chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul, 1234 et 1327 (7).

---

(1) Cf., Bibl. nat, ms. franc., 18865, f° 86. Le ms. 386 (f° 148) de la B. V. indique la date de 1382.
(2) Elle se trouvait derrière la chaire du prédicateur, et fut fondée par Rambault du Chastel, doyen séculier de la Cité, et Catherine, sa femme.
(3) D'après un acte de 1740. (A. M., Liasse citée.)
(4) On n'a découvert aucune indication précise sur ces chapelles, fondées sans doute au même autel.
(5) Dotée par le chanoine François Walteri ou Vautier d'Etain (cart., f° 294, v°).
(6) Elle existait dès le XIII[e] s. (1288), cart., f° 175 ; la fondation de 1336 est de François de Saulx (A. M., G, 46, chapelles).
(7) Fondée par l'évêque H. d'Apremont, en 1327. A. M., Ibid. D'après Hugues de Flavigny (M. G., SS. VIII, L. I.), l'évêque Pierre d'Italie (774-798) aurait été enterré « *in ecclesia Sanctae Mariae ante altare sancti Petri* ».

Chapelle de la Conversion de Saint-Paul, 1348 [1].

Chapelle de Saint-Pierre-aux-Liens (à l'autel de N.-D. de Bon-Secours), 1225.

(5) Chapelle Saint-Georges-du-Puits, avant 1321.

Vieux-Chœur.

(1) Chapelle de la Purification :

1re Fondation (XIIIe siècle).

2e Fondation (1245).

3e Fondation (milieu du XIVe siècle).

4e Fondation (XVe siècle).

Crypte occidentale.

(1) Chapelle de Saint-Nicolas, 1243.

Tours *(1er étage).*

(1) Chapelle Saint-Michel, 1305.

(2) Chapelle Sainte-Marguerite, 1286 [2].

INVENTAIRE DES ORNEMENTS DES CHAPELLES St-GEORGES ET St-JEAN-BAPTISTE [3]

Chapelle Saint-Georges (XVe siècle).

Sensuit la declaration des acoustremens de la chapelle Monseigneur Saint-George situee en lesglise de Notre-Dame de Verdun.

Et premièrement,

Deux petis Reliquiaires de Monseigneur Saint-George comme ils sont.

Item ung coffre de boix à mestre les acoustremens de ladite chappelle.

Item quattres drappes daultel de quoy il y en ait trois mandres et ung bon.

Item une aulbe et amict neufves.

Item ancor une aulbe et amict mandres.

Item unce serviet à essuer les mains.

---

(1) Bibl. nat., ms. latin 17121, nos 67-68, et 74. Chapelle Saint-Pierre fondée « par larchidiacre Colard que fuit située alentrée dou cloistre dedens la dicte église ».

(2) En 1755, plusieurs de ces chapelles (Saint-Michel, Saint-Léonard, Saint-Georges, etc.) avaient été transférées, comme on l'a vu, à d'autres autels. Cependant, le nombre des chapellenies était encore de 42. Les chapelains formaient des « congrégations », comme celle dite « des grandes cryptes ».

(3) Extrait du carton 46 des Archives du Chapitre de Verdun (A. M., G), qui renferme un certain nombre d'autres inventaires des XVIe et XVIIe siècles. On donne ces deux textes à titre d'exemple.

Item ung calice avec la platine dargent.

Item une paire de corporalles avec les deux couvertes et le petit coffret desdits corporalles comme ilz sont.

Item ung missal de parchemin avec le petit pupistre de boix.

Item deux chandeliers de cuivre avec ung chandelier de fer à mectre sur laultel.

Item une chasible partie de drap ostade (?) sanguins avec ung fanon bien mandres et une estolle de fustaine blanche.

Item une paix de boix.

Item deuz chopinettes destain et une *asperges*.

Chapelle Saint-Jean-Baptiste (XVII[e] siècle).

« Mémoire des ornements qui sont dans le coffre de la chappelle de la Décollation Sainct-Jean que possède Monsieur Vernier, curé de Parroy » (1).

Premièrement,

Un petit calice avec la patène dargent doré.

Une bourse à mettre les corporaulx couverte de Satin en fleurs de diverse couleur.

Deux corporaux et deux palles dont lune est de la couleur cydessus.

Un voile de Calice de Lassy blanc doublé de satin rouge.

Trois purificatoires et un autre vieux.

Un (*sic*) chasuble avec lestole et le manipule de lestophe et colleur cydessus, à scavoir de satin blanc en fleurs de diverse couleur et un coussin de mesme coulleur.

Un autre chasuble avec lestole et le manipule de Bourraquant vert.

deux coussins de cuire doré et un autre petit coussin encor de cuire doré.

deux aulbes de toille de lin avec de la petite dentelle en bas, et trois amicts de toille de chanvre.

Trois petitte Serviette a essuyer les mains fort supportée et non nappée.

un messel Romain et un messel virdunois dechiré sur la fin.

deux choppinettes estain.

deux chandeliers de cuivre et deux autres petits chandelier de cuivre encor.

Une croix de bois noircy avec un petit crucifix de cuivre, une boitte de bois a metre les corporaulx.

Un canon a lusage de Verdun.

---

(1) Parois (Meuse, arr. Verdun, c. de Clermont). Vernier fut curé de Parois, de 1671 à 1677. (POUILLÉ, I, p. 487.)

deux nappes d'autel de toille de lin nappée.

une autre nappe fort supporté de toille de lin nappée.

Une autre nappe dautel de toille de chanvre non nappée.

Tous lesquels ornement ont esté mis ez mains de M. Pierre des Oudins, Un des marguilliers de la cathédral desservant ladite chappelle a la descharge dudit Sr Vernier, chapellain dycelle à Verdun le 10 aoust mil six cent sepetante trois » (1).

II. - LES CLOCHES DE LA CATHÉDRALE (IXe-XIXe siècles)

Dès le IXe siècle, la cathédrale possédait une sonnerie remarquable. Le chroniqueur Bertaire raconte, en effet, que l'évêque Bérard (869-879) fit placer dans la basilique, qu'il venait de reconstruire, des cloches magnifiques, remarquables par leurs dimensions, et d'autres plus petites, mais non moins sonores : « *signa grandia et honorabilia et minora valde bona in illa basilica suo opere ibidem esse constituit* » (2).

On sait, d'autre part, que ce furent les cloches de la cathédrale, sonnant Matines, qui épouvantèrent les Protestants quand, dans la nuit du 3 septembre 1562, ils essayèrent d'enlever Verdun par escalade (3).

En dépit des nombreux accidents causés par la foudre au début du XVIIIe siècle, la cathédrale possédait encore treize cloches, réparties dans ses quatre tours, lorsqu'elle fut incendiée en 1755 (4).

Deux de ces cloches, de dimensions médiocres, se trouvaient dans la tour du Sacraire. Il y en avait huit petites dans la tour du Lion. Elles avaient été refondues après l'incendie de cette tour en 1738 (5), et comme elles furent épargnées par le désastre de 1755, on peut croire qu'elles subsistèrent jusqu'à la Révolution. L'une de ces cloches, d'une sonorité peu satisfaisante, n'était jamais sonnée avec les autres (6). A noter que la plus petite cloche de la tour du Lion portait le nom, alors très populaire, de « *Pinpignon* » (7).

(1) Cette conclusion est d'une autre main que l'inventaire proprement dit.

(2) M. G. SS. IV. 45.

(3) *Supra*, p. 36 Voir en plus dans FRIZON, *op. cit.*, t. I, p. 166, une note intéressante sur ce sujet.

(4) On trouve le traitement du « soneur du pinpignon », des sonneurs de la grosse cloche et de ceux des Bancloches en 1725, dans les comptes de l'ancienne fabrique. (A. M. G., chapitre Fabrique, une liasse).

(5) GUESDON, Journal, f° 135. C'est sans doute l'une des deux cloches de la Tour du Sacraire qui s'appelait « la cloche du Pater ».

(6) *Id.* Cér., ffos 6 et 7.

(7) GUESDON, (loc. cit.) dit qu'une seule cloche s'appelait *Pinpignon*, tandis que certains textes parlent de deux pinpignons. CLOUET (II, 559) étend ce nom à toutes les petites cloches. On a proposé différentes étymologies de ce nom. Ce serait le nom du chanoine donateur, ou bien une sorte d'onomatopée, pour rendre le son aigu de cette petite cloche, etc... Cf. Une brochure de M. A. de Lahaut, intitulée : « Notice verdunoise. Nos cloches ». Verdun, 1884 (sans nom d'auteur, et L. Germain, « Les fondeurs de cloches lorrains ». 2 broch. in-8.

Tandis que les petites cloches se trouvaient dans les tours orientales, les deux tours occidentales étaient occupées par les bourdons. Il y en avait deux dans la tour nord-ouest ou de Saint-Michel, et, comme ils servaient aux sonneries civiles, on les avait surnommés « bancloches ». Au sommet de la tour, habitait, comme aujourd'hui, le guetteur ou « banclocher », chargé de signaler les incendies et d'annoncer à son de cloche les assemblées populaires. En 1755, les deux bancloches, qui furent fondues par le tonnerre, pesaient respectivement 10.000 et 7.000 livres (1).

Elles dataient probablement de 1737. En effet, le 12 mars de cette année, le Chapitre avait décidé de « fondre les deux bancloches et les mettre en accord parfait en tierce mineur et quinte sur la grosse cloche faisant les trois ensemble, *la, ut, mi*. Le lendemain, 13 mars, « Pierre Guillemin et Jean-Baptiste Godard, maîtres fondeurs de cloches, demeurant à Breuvanne et Colombé près Neuchasteau en Lorraine » firent marché avec les représentants de la fabrique de la cathédrale moyennant la somme de « sept cent livres argent de france ». Ils promettaient de faire au besoin trois coulées pour réussir, de livrer les nouvelles cloches pour le 1° mai suivant, et de ne rien prétendre « aux linges et ornemens qui seront mis aux dittes cloches lors de la bénédiction d'icelles » (2).

Mais les bancloches le cédaient encore en dimensions à la célèbre Sainte-Marguerite, qui occupait la tour du même nom, à l'angle sud-ouest de la cathédrale. Son inscription, qui a été conservée, indiquait qu'elle avait été refaite en l'an 1533, « *refio... anno* MCXXXIII » (3). Elle pesait environ 18.000 livres et on lui attribuait 2m43 de diamètre. Elle était donc plus large que la célèbre « Mutte » de la cathédrale de Metz, sa contemporaine, et longtemps on vit, sur une des parois du cloître de Verdun, deux cercles, antérieurs au XVIIe siècle, qui marquaient les dimensions respectives des deux bourdons (4). On sait que la « Sainte-Marguerite », cette belle cloche au « son charmant et des plus harmonieux », au dire d'un contemporain (5), fut détruite par l'incendie qu'alluma la foudre, le 2 avril 1755. Les deux bancloches périrent également dans l'embrasement de la tour voisine.

Ce fut ces deux dernières cloches que l'on s'occupa d'abord de rétablir. Le chanoine de Plaine, qui en dressa le plan, s'inspira des dimensions et de la tonalité des bourdons de Saint-Germain-des-Prés. Dès le

---

(1) Evaluation de la municipalité. (Délib. du 11 juillet 1755.) Arch. mun. G. G. 77.

(2) A. M. G. chapitre, liasse-fabrique.

(3) GUESDON : Epit., p. 62.

(4) La Mutte a seulement 2m31 de diamètre, elle donne le *fa* grave comme la cloche de Verdun (Cf. Bégin. Cathédrale de Metz, II, 248, n. 1,) La fameuse « Charlotte » de Reims a sensiblement les mêmes dimensions que la « Sainte-Marguerite » : 2m50 de diamètre et 2m de hauteur sous les anses. Elle pèse 20.866 livres (Bulletin monumental, 1884, pp. 215-236-318-348).

(5) GUESDON, *loc. cit.* D'après les comptes de la fabrique, il fallait huit sonneurs pour la mettre en branle, tandis que quatre suffisaient pour les deux bancloches. (A. M. S. G., chapitre 60.)

19 août 1756, les deux nouvelles bancloches furent coulées par les soins du fondeur Guillemin de Breuvannes. L'opération réussit parfaitement et, malgré quelques critiques (1), on trouva généralement que les nouvelles cloches étaient harmonieuses (2). On les entendit pour la première fois à la Noël de 1756. La Révolution, qui détruisit toutes les autres cloches de la cathédrale, les épargna et elles constituent encore aujourd'hui la base puissante de la nouvelle sonnerie. Au XVIIIe siècle, on leur attribuait respectivement 8.000 et 12.000 livres (3), et elles donnent le *la* et le *sol* graves.

Lorsque, en 1756, on fondit les nouvelles bancloches, on réclamait déjà un troisième bourdon pour remplacer l'ancienne « Sainte-Marguerite ». Ce fut encore le Chanoine de Plaine qui en dressa le devis et en donna les dimensions. Il devait peser de 21.000 à 22.000 livres et il coûta près de 30.000 francs (4). Son diamètre était, en mesures de l'époque, de sept pieds un pouce et il avait six pouces d'épaisseur (5). Cette cloche fut coulée le 27 juillet 1783, à neuf heures et demie du matin, peut-être par les soins du même fondeur qui fit les deux bancloches. Cette fois, la réussite ne fut pas complète et l'on assure que la nouvelle « Sainte-Marguerite » n'avait pas un son très satisfaisant (6).

D'autre part, comme l'explique l'évêque Aubry en 1792 : « La sonnerie de l'église cathédrale, qui devroit répondre à la majesté de l'édifice, est très mauvaise. Les cloches, à l'exception des trois grosses, ont été rassemblées à différents tems et n'ont aucune concordance entre elles ; ce qui est très desaggréable à l'oreille » (7). Il ajoute que les chanoines avaient voulu autrefois refondre cette sonnerie, mais qu'ils en avaient été empêchés par « l'embellissement de l'église ».

Or, au commencement de l'année 1792, un habitant de Verdun, appelé Huguin, ayant fait divers échanges avec le directeur de la monnaie de Metz, offrit « trois belles cloches d'accord non-seulement entre elles, mais encore avec les deux grosses et deux autres inférieures, qui composeroient une sonnerie superbe » (8). Ces cloches provenaient de la ci-devant abbaye de Saint-Mansuy près de Toul. Il s'agissait de les échan-

---

(1) De Plaine, I, p. 73. (Lettre du 30 Août 1756.)
(2) Les experts s'étonnent qu'avec leur structure relativement grossière, elles aient une telle sonorité.
(3) LANGLOIS, ms. 194, 191. Ailleurs, le même évalue le poids total des deux cloches à 21.000, ou 22.000 livres. (LANGLOIS, notes, p. 8.)
(4) LANGLOIS, notes, p. 8. L'Inventaire de 1790 lui attribue environ 20.000 livres, et il donne le même chiffre pour les deux autres bourdons réunis.
(5) De Plaine, II, 1032, soit environ 2m30 de diamètre et 0m16 d'épaisseur.
(6) CLOUET, II, p. 599. D'après cet auteur, on fit entrer dans le nouveau bourdon le métal de la cloche de l'ancien beffroi municipal.
(7) A. M. Série Q. Liasse Verdun. Cathédrale. Il y avait alors onze cloches dans les quatre tours.
(8) *Ibid*. Ces trois nouvelles cloches devaient donner la tierce majeure : *si b* grave, *do*, *ré*.

ger contre les six petites cloches de la Tour du Lion et les deux cloches de l'abbaye Saint-Vanne, devenues inutiles (1).

L'administration du district et celle du département acceptèrent une combinaison, qui n'entraînait aucune fâcheuse conséquence financière. Les registres de la paroisse épiscopale (2) nous apprennent que le prix des cloches vendues au citoyen Huguin « défalquation faite de celles qu'il a rendu à la monnoye de Metz à la disposition du conseil général de la commune ainsy que du poid des cloches qu'il a donné en échange » s'éleva à 7.117 livres. Il est vrai que les frais d'arrangement de « la sonnerie de la paroisse épiscopale » montèrent jusqu'à 4.614 livres, 13 sols, 6 deniers. Les huit cloches qui composaient cette sonnerie formaient une octave complète à partir du *fa* grave.

On n'eut pas le temps d'en jouir. Les événements de 1793 et 1794, la démolition de deux tours à partir de 1795, amenèrent la disparition des cinq cloches moyennes. Le gros bourdon lui-même, ou Sainte-Marguerite, fut descendu de son beffroi solitaire. (3) Il ne resta plus que les deux bancloches destinées aux sonneries civiles (4).

Ajoutons que depuis la fin du XIXe siècle, on a reconstitué et même augmenté la sonnerie de la cathédrale. Elle comprend aujourd'hui une vingtaine de cloches, qui composent deux octaves complètes allant du *sol* grave au *sol* aigu.

III. - LES ANCIENS RELIQUAIRES DE LA CATHÉDRALE

Avant la Révolution, la cathédrale possédait deux reliquaires principaux, placés, comme on l'a vu, de chaque côté de l'autel « *de retro* » (5). C'était la monstrance où était exposée la Sainte Épine et la grande

(1) Au mois d'août 1791, le Directoire du département avait déjà consenti à l'échange de six cloches de la cathédrale, contre quatre cloches provenant des abbayes Saint-Airy et Saint-Paul. Ce projet dut être abandonné, à cause des frais qu'il aurait entraînés, pour la municipalité de Verdun. (A. M. Q. Séquestre-Verdun).

(2) A. M. Registres 1791-1793. Ces registres parlent de treize sonneurs, dont huit pour les trois bourdons.

(3) C'est le 6 nivôse an II (26 décembre 1793) qu'un entrepreneur s'engagea à faire descendre le gros bourdon et les autres cloches de la cathédrale. Elles furent brisées, avec le concours de volontaires de l'Yonne et de l'Aube, comme on en témoigne le reçu suivant, dont on a supprimé les singularités orthographiques : « Nous soussignés citoyens et volontaires sans-culottes du bataillon de Troyes, en garnison en cette ville, reconnaissons avoir reçu du citoyen Huguin la somme de quatre cent soixante livres, tant pour avoir frappé avec des masses pendant trois jours, pour casser les trois moyennes cloches de l'Église épiscopale, que pour avoir tiré le mouton pendant onze jours sur la grosse cloche, qui est commencée à être cassée. Vu l'ordre de départ, nous n'avons pu achever ledit ouvrage, dont quittance....» (A. M. Q. Mobilier des églises-Verdun.) A la même époque (16-17 nivôse) un autre document signale la pesée faite à Verdun, de 104 cloches entières et de 7 en morceaux. (*Ibid.*)

(4) Au mois de Mars 1803, la fabrique faisait monter deux petites cloches, dont une subsiste encore.

(5) *Suprà*, p. 139.

châsse ou « fierte », que l'on portait aux processions : deux œuvres remarquables de l'art du xve siècle.

Dès 1483, le chapitre s'occupait de faire exécuter « le joyaulx » qui devait « encasser lespine nostre Seigneur » (1). Toutefois c'est seulement le 13 décembre 1486 qu'il en détermina définitivement la forme et la matière : « Il est conclu que le juel de la couronne se fera en forme et façon de deux anges, qui pourteront la couronne, en laquelle y aura un crystaul en forme d'une croix, là où la Sainte Épine sera mise » (2). Une description assez complète de cette monstrance nous a été conservée dans un inventaire des reliques et joyaux du trésor de la cathédrale, en date du 1er janvier 1609 : « Premier, un reliquaire, auquel sont deux anges d'argent, à demi dorés, de la hauteur de deux pieds environ, assis sur une longue table soutenue de six lions en cuivre doré : iceux anges portant une couronne d'épines, d'argent doré, en laquelle sont deux pièces de la Sainte Épine de Notre-Seigneur ; et, au milieu, une pièce de la vraie croix, enrichie d'une grande pierre d'antiquaille (3), couleur céleste. Au-dessous, quatre perles, et quatre autres pierres : deux en façon de table, couleur céleste, une de couleur verte, l'autre relevée en figure d'antiquaille, en laquelle pend, à chaînette d'argent blanc, une croix d'argent doré ou d'or, où sont encloses quelques reliques : icelle croix enrichie de huit perles et de deux pierres, l'une bleue, l'autre incarnat » (4).

Le poids de ce reliquaire fut estimé en 1793 à 20 marcs 7 onces. C'est cette même année qu'il disparut d'une façon assez mystérieuse. En effet, d'après un témoignage contemporain, il aurait été brisé par l'orfèvre Sainctelette dans la sacristie de la cathédrale (5). D'autre part, d'après des rapports officiels, le reliquaire fut envoyé au mois d'Avril 1793 à la monnaie de Metz, avec l'argenterie des églises de Verdun, sous la responsabilité de trois délégués du district. Mais il fut dérobé, avec une partie du précieux dépôt, avant d'arriver à Metz, et un des gardiens dut s'engager à en restituer la valeur (6). Comme, dans le rapport officiel, les deux anges en argent, qui supportaient la relique, sont mentionnés expressément, il faut supposer que le reliquaire n'avait pas été totalement détruit dans la sacristie de la cathédrale.

---

(1) D'après le Registre des délibérations capitulaires de GUESDON, cité par CLOUET, II, 587, n. 1.

(2) Le 13 mars 1483 (n. s.) il accepte 10 marcs d'argent que lui a légués dans ce but « feue Jennette la lombarde citeine et bourgoise » de Verdun. (Orig. papier scellé. A. M. G., chapitre 47. L'année précédente, N. de Loison avait donné une chaîne d'or à gros chaînons, pour la confection du reliquaire de la Sainte-Épine. (B.V. 386, f° 140).

(3) Ce nom désigne peut-être une intaille ou camée antique.

(4) Cité par CLOUET, II, p. 586, sq.

(5) Témoignage du suisse Krebs qui sauva les reliques « pendant qu'on était occupé à déchirer le reliquaire qui renfermait la Sainte Epine ». ROUSSEL, II, 148.

(6) PIONNIER : *Op. cit.*, p. 314, n. 1. Cf., B. V. Factum de Mondon, l'un des commissaires.

En outre du problème que soulève la disparition de ce reliquaire, se pose celui qui concerne la provenance de la Sainte Épine, qu'il renfermait. D'après une tradition assez vague, elle aurait été donnée par le roi St Louis. En fait, les premiers documents qui en parlent remontent tout au plus au xve siècle. A cette époque, en effet, en 1456, nous voyons l'évêque de Toul demander une parcelle de la relique, que le Chapitre appelle, dans sa délibération, « la branche de la couronne Notre-Seigneur » (1). Le prélat ne l'obtint qu'en 1459. On a vu plus haut qu'en 1486, les chanoines décidèrent de faire faire le reliquaire dont on a donné la description. Il fut ouvert en 1696 par Mgr de Béthune, qui constata la présence de deux fragments d'épine, sans pouvoir découvrir de preuves matérielles de leur authenticité (2). Ces deux fragments, « longs d'environ trois ou quatre pouces » (3), furent sauvés en 1793, avec le morceau de la vraie Croix, par le suisse Krebs. Aujourd'hui encore ces deux reliques réunies dans un même reliquaire sont exposées à la vénération des fidèles. Quant à l'office de la Sainte-Épine, il subsista dans la liturgie verdunoise jusqu'au rétablissement de la liturgie romaine (4).

II

Jadis, le jour de l'Ascension, avait lieu, à la cathédrale, la cérémonie qu'on appelait « le rachat des châsses ». Les grands reliquaires des abbayes verdunoises étaient exposés dans la nef de l'édifice et le Chapitre venait solennellement les encenser (5). Au milieu, l'on déposait la grande châsse en vermeil de la cathédrale, qui occupait ainsi la place d'honneur. Elle la méritait, tant à cause de son importance qu'en raison des nombreuses reliques qu'elle renfermait.

Elle datait de la première moitié du xve siècle. Pour l'œuvre de la fierte « *ad opus feretri* » l'archidiacre Jehan Claudy avait légué huit tasses et deux aiguières du poids de seize marcs (6), tandis qu'Oury de Romagne, secrétaire de la cité, donnait, dans le même but, six tasses d'argent pesant

---

(1) Registre des délibérations capitulaires, de GUESDON (26 Juin 1456), cité par CLOUET, II, 587, n. 3.

(2) Procès-verbal cité. Dans la liste qu'il a dressée des reliques de la Sainte Epine (*Revue de l'Art chrétien*, 1900), Mr de Mély ne mentionne pas celle de Verdun. Martène et Durand, qui virent la Sainte Épine lors de leur voyage à Verdun, conclurent à son authenticité. (*Op. cit.*, pp. 93-94.)

(3) ROUSSEL, *loc. cit.*

(4) La commémoraison de sa susception se faisait le 3e dimanche après Pâques. Le brancard orné de velours cramoisi et de crépines d'or, sur lequel on portait la Sainte Épine, figure à l'Inventaire du 4 novembre 1790.

(5) Cérémonial, GUESDON. Pour la grande châsse, longue de six pieds, il y avait huit porteurs revêtus de casaques rouges.

(6) Obit., fo 226.

six marcs ([1]). Le travail était achevé pour le 8 septembre 1439, date à laquelle l'évêque G. Fillastre fit la translation solennelle des reliques dans la nouvelle châsse. A cette occasion, on dressa un catalogue en vers léonins de ces reliques, que l'on exposa à côté de la châsse où elles étaient renfermées. On y trouve quelques particularités curieuses, entre autres le mot grec « *Polis* » et la mention d'inscriptions grecques placées sur certains sachets ([2]). Les ossements, d'après le procès-verbal de la visite de Mgr de Béthune, étaient renfermés dans un coffret, long de deux pieds, haut de quinze pouces, et enveloppés d'une étoffe de soie ([3]). On ne sait si la grande châsse de la cathédrale sortait des ateliers de Verdun. Il semble bien d'ailleurs qu'au xve siècle, ces ateliers n'avaient plus la célébrité dont ils jouissaient au temps de Maître Nicolas de Verdun, et l'on peut même se demander s'ils existaient encore ([4]).

III

Le 8 février 1746, Mgr d'Hallencourt, successeur de Mgr de Béthune, eut à examiner dans son palais épiscopal des reliques provenant du trésor de la cathédrale. Le procès-verbal ([5]) de cette opération nous a conservé une intéressante description des reliquaires.

« 1° Un bras de bois garni de feuilles d'argent contenant un petit ossement dans le dessus de la main, dont l'inscription est *sancti severini*.

2° Une statue d'argent doré, de la hauteur de près d'un pied, ren-

---

(1) Clouet, III, 640, note. Le curé de Saint Pierre l'Angelé, Jean dit Hallemand, avait aussi donné au xive siècle « *ad opus feretri* », deux coupes d'argent. Obit., f° 142, v°. Cf., ibid., f° 161, et f° 242, v° « *I libras posuimus in factura novi feretri ecclesie nostre* ».

(2) Ces sachets à reliques provenaient probablement, comme tant d'autres, de Constantinople. C'est ainsi que dans la deuxième moitié du xiiie siècle, le chanoine Etienne de Cruigney institua une messe en l'honneur des reliques « *quas asportavit de ultra marinis partibus* ». (Obit., f° 149. v°, — Le catalogue de G. Fillastre se trouve dans le ms. 5 (B. V, f° 45, v° sqq.). Il a été imprimé dans la réédition de Roussel, (t. II, p, 143, sqq.) où l'on pourra le consulter.

(3) Loc. cit.

(4) On a vu qu'au commencement du xve siècle, un calice destiné à une chapelle de la cathédrale fut acheté à Paris.

Sur les ateliers de Verdun, Maître Richard, orfèvre, Maître Nicolas, émailleur, et leurs œuvres de Saint Vanne, Tournay, Closterneubourg, Cologne, voir :

Clouet, II, 347.

Id. — 226, n. 3, et les Annales archéol. de Didron, t. XXII, p. 200. Bulletin monum., 3e sér., t. IX, p. 227.

Liénard. Mémoires Société philom. de Verdun, t. VII. p. 69, ss.

Otto von Falke et H. Frauberger. « *Deutsche schmelzarbeiter des Mittelalters und andere Kunstwerke der Kunsthistorischen Ausstellung zu Düsseldorf* ». *1902. Francfort a. M., in-4°.*

(Cf. *Revue archéol.*, 1904, mars, avril.

Carl Drexler. — *Der Verduner Altar. Ein Emailwerk des XII. Jahrh. im Stifte Klosterneubourg bei Wien. (Vienne, 1903, in. 4°).*

L. Clocquet. La châsse de N.-D. de Tournay, (Revue de l'Art Chrétien, 1892.)

J. Helbig. L'Art Mosan, t. I.

(Bruxelles, 1906, in 4°), cf. aussi *Zeitschrift für christliche Kunst, 1905, fasc. 6, art. de* Von Falke.

(5) Arch. M., G., Chapitre 47. Liasse : Fabrique (original). Imprimé dans Dony. Monographie des sceaux de Verdun. Evêques, p. 129 ss.

fermant un morceau d'étoffe, dans un petit coffre placé dans la main de la statue, sans inscription.

3° Une teste d'argent doré, sur un pied de cuivre, renfermant une petite relique dans une boulle de cristal, sans inscription.

4° Une piramide, d'argent doré, au haut de laquelle est un cylinde de cristal, avec inscription : *Capilli sancti stephani*.

5° Une espece de chapelle soutenüe de quatre colonnes d'argent sur une baze de cuivre doré, dans laquelle est un cylindre de cristal posé horizontalement, où l'on voit un peu de linge, et des cheveux, avec inscription d'une part : *de capillis Beatae Mariae Virginis,* et de l'autre part : *De camesia beatae Mariae Virginis* (1). »

Ces cinq curieux reliquaires reposaient avec d'autres ossements de saints dans un coffret garni de lames de cuivre. Comme les archives de la cathédrale ne renfermaient aucune attestation de leur authenticité, depuis longtemps, on ne les exposait plus à la vénération des fidèles.

La décision de l'évêque concernant les reliques et aussi, hélas, les reliquaires, mérite d'être citée. « Nous avons ordonné, qu'on tireroit les reliques enfermées dans les cinq reliquaires cy-dessus, pour avec les autres reliques contenües dans le susdit petit coffre estre touttes mises dans une chasse de plomb, qui sera faite a cet effet, laquelle sera déposée et ensevelie avec respect, sous le grand autel de notre Eglise Cathédrale. Et a l'égard des reliquaires cy-dessus exprimés, attendu qu'ils sont d'une forme irrégulière, et pour la plupart dégradés, Nous avons ordonné, qu'ils seroient vendus, pour leur prix évalué par les experts a cinq cent livres ou environ, estre employés a l'achapt d'un ornement blanc projetté par ledit chapitre ».

IV

Plus modestes, mais non moins intéressants que les œuvres d'art dont on vient de parler, étaient les différents objets qui avaient appartenu, dit-on, à l'évêque S. Airy (VIe siècle), et que l'on voyait encore dans le trésor de la cathédrale avant 1789. C'était d'abord sa cuiller de table. « Elle est de bois, écrit D. Calmet (2), avec un manche assez long, orné de quelques petits clous d'ivoire ; de plus, deux couteaux du même saint, avec des manches d'ivoire gravés : les lames de ces couteaux ont près de douze à quinze pouces de longueur ; à leur extrémité est une espèce de crochet formé de la même lame, comme pour accrocher la viande lorsqu'elle n'était pas bien coupée, ou pour attirer à soi ce qui était sur la table, afin de le distribuer aux convives ».

---

(1) Sur la relique de la tunique de la Vierge. Cf. Rohault de Fleury. « La Sainte Vierge », II, p. 317.

(2) Notice, II, p. 452.

D. Calmet ajoute que la cathédrale possédait encore trois écuelles de bois « tenant chacune environ un pot mesure de Verdun » (1) analogues à l'écuelle, que l'on conservait alors à l'abbaye Saint-Vanne (2).

IV. - LES DIFFÉRENTES REPRÉSENTATIONS DE NOTRE-DAME DE VERDUN

I

Il n'existe actuellement aucune statue ancienne de la patronne de la cathédrale. Son image authentique, exposée sur l'un des autels du jubé, a disparu au XVIIe siècle et les représentations qui nous en restent, en sont plutôt des travestissements. Cependant, en s'aidant des sceaux et des gravures, on peut tenter de reconstituer le type primitif de Notre-Dame de Verdun, comme l'on peut en suivre les transformations du XIIIe au XVIIIe siècle.

La première en date des représentations de Notre-Dame de Verdun figure sur le grand sceau du Chapitre, gravé au début du XIIIe siècle (3). Elle correspond tout à fait au type de majesté qui apparaît sur les sceaux royaux de l'époque. La Vierge est assise sur un coussin de forme allongée, que supporte un soubassement rectangulaire, flanqué de quatre colonnettes. La pose a un caractère hiératique, qu'accentuent encore la saillie des épaules et des genoux et la rigidité des plis, qui convergent symétriquement vers le bas des vêtements. Une couronne gemmée, ornée de trois fleurs de lis, maintient sur la tête de la Vierge un voile qui tombe en plis raides et parallèles le long des tempes. A l'arrière, se détache un triple nimbe orné de perles.

Tandis que la main droite de la Vierge se replie en avant pour maintenir l'enfant Jésus, assis dans l'axe de son corps, sa main gauche supporte un sceptre terminé par une fleur de lis. Quant à l'Enfant Jésus, il est assis entre les deux genoux de sa mère et sur la partie antérieure de son vêtement. Derrière sa tête aux cheveux bouclés, se détache le nimbe crucifère. Dans sa main gauche repliée en avant, il porte un livre,

---

(1) Ibid.

(2) Sur les reliques anciennes et actuelles de la cathédrale. Cf. ROUSSEL, nouv. édit., II, pp. 143-157. On n'a pas reproduit cette notice, pour ne pas grossir démesurément cet appendice. Sur la relique du lait de la Sainte Vierge. Cf., Martène et Durand, *op. cit.*, p. 93. On peut mentionner aussi la croix reliquaire « *Crucem de auro purissimo, in qua continentur sancte et venerabiles reliquie* » donnée au XIIIe siècle par le chanoine Robert de Bercecuria, (Bertaucourt ?) Obit. f° 274, v°. Enfin, il importe de signaler les *suaires* très remarquables, qui enveloppaient les reliques des saints évêques de Verdun, et dont la cathédrale a été en possession de 1791 à 1857. Ces tissus, d'origine bysantine, ont été étudiés par CH. DE LINAS : « Notice sur cinq anciennes étoffes tirées de la collection de Mr F. Liénard à Verdun. » (Mémoires lus en Sorbonne en 1865, avec dessins et planches en couleurs.)

(3) Ce sceau figure au bas d'une donation en date du 24 septembre 1605, conservée aux Archives nationales. (Cf., DOUET D'ARCQ. Inventaire des sceaux, t. II, 7353). Notons que le type de Vierge, que l'on va décrire, n'est pas spécial au sceau du Chapitre de Verdun.

tandis que sa main droite se cache sous ses vêtements. L'inscription, gravée dans la bordure du sceau en lettres capitales, se lit ainsi : † VIRGO : MARIA : MATER : IHESU : CRISTI. De chaque côté de la Vierge, est gravé le mot : VIRDUNENSIS, défiguré par des retouches curieuses (1).

Si l'image gravée sur le sceau capitulaire date des premières années du XIIIe siècle, c'est à la fin du même siècle, ou au premier quart du siècle suivant, que semble remonter la statue de Notre-Dame du Jubé. Malheureusement, l'original a disparu après 1638, et il n'en reste que trois reproductions bien imparfaites. L'une est la figure sculptée sur le monument de Wassebourg, et que la Révolution a mutilée. La deuxième est la gravure qui sert de frontispice aux deux volumes publiés en 1549, par le même Wassebourg, sur les « Antiquités de la Gaule Belgique » (2). Une troisième gravure de Notre-Dame de Verdun orne le missel, édité en 1554, par les ordres de l'évêque Nic. Psaulme (3).

Dans ces trois reproductions, on reconnaît évidemment, un type assez ancien de Vierge assise, mais arrangé et quelque peu modernisé selon le goût de la Renaissance.

Le bas-relief de Wassebourg, ou plutôt la gravure placée en tête de son ouvrage, représente Notre-Dame de Verdun assise sur une sorte d'autel, que surmonte une tablette chanfreinée. Elle est vêtue d'un ample manteau, dont les plis tumultueux s'entr'ouvrent pour laisser voir la tunique serrée au corps par une ceinture. Comme dans le sceau du Chapitre, une couronne ornée de trois fleurs de lis maintient sur la tête de la Vierge le voile, qui déborde jusque sur le front. Les traits du visage sont pleins et un peu vulgaires. De la main droite, la Vierge tient une grosse fleur de lis au bout d'une petite tige, tandis que de la gauche, elle supporte l'Enfant Jésus. Détail important, qui manque à la gravure du sceau capitulaire, un dragon est placé sous les pieds de la Vierge, dont le talon gauche lui écrase la tête. D'autre part, l'Enfant Jésus n'est plus assis entre les deux genoux de sa mère, mais il se tient presque debout et latéralement, en s'appuyant sur son bras gauche. Par dessus une tunique longue, il porte une robe plus courte et serrée à la taille. Enfin, comme sa Mère, il a les insignes de la royauté, la couronne et le globe, et sa main droite s'élève dans un geste de commandement.

On retrouve à peu près les mêmes figures dans le missel de N. Psaulme. Mais ici, l'artiste leur a enlevé tout caractère archaïque. Des

(1) Il semble que, sur la matrice en cuivre rouge, l'ouvrier ait voulu graver d'abord le mot « *Virdunensis* » retourné.

(2) Cette gravure est reproduite en xylographie dans la nouvelle édition de Roussel. (I, p. 48.)

(3) Reproduction phototypique dans FRIZON. Petite Bibliothèque verdunoise, t. IV, p. 177.

volutes ornent le siège de la Vierge, dont la taille élancée s'encadre dans une niche cintrée, que décorent des pilastres ioniques. L'expression des visages est toute moderne et le nimbe traditionnel est remplacé ici par une gloire. Enfin, le dragon (1) se renverse complètement sous les pieds de la Vierge, dans une pose un peu trop dramatique. Évidemment, ce n'est plus la véritable « Représentation de l'image Nostre-Dame de Verdun » telle que celle que Wassebourg avait placée en tête de son ouvrage, et dont il attribuait naïvement l'original à Saint-Pulchrône (2).

Sur l'autel du Jubé (3), la statue de la Vierge était accostée de deux anges qui tenaient des flambeaux. Le chanoine Baleycourt, qui nous a conservé ce détail, ajoute qu'ils étaient vêtus d'une aube et d'une chape (4). Il cite également les deux inscriptions gravées au-dessus et au-dessous de la statue de la Vierge et dont on peut encore lire le texte sur le monument de Wassebourg. C'était, au-dessus de la tête de la Vierge, deux hexamètres ainsi conçus :

Sum quod eram, nec eram quod sum, nunc dicor utrumque
Christiferam pietatis heram cole me genitumque

allusion à sa double qualité de Vierge et de Mère.

Au-dessous du dragon, on lisait ces deux lignes où l'on avait accumulé à plaisir les allitérations :

Vipera vim perdit
Sine vi pariente puella.

On ne sait — et Baleycourt est muet sur ce point — si l'on voyait, de chaque côté de la statue, les expressions grecques : « *Theotocos* » et «*Christotocos*» que l'on retrouve sur le monument de Wassebourg et sur la gravure du missel de 1554.

D'après le rituel de la cathédrale, la statue vénérée de Notre-Dame de Verdun portait habituellement une robe. On lui mettait une parure très riche les jours de fête, ainsi que les joyaux donnés, en 1443, par « Dame Poince, fille de Roland d'Ancelrue ». C'était une couronne de vermeil « à unze fleurs de lise d'or tenant à charnières et un collier en forme de patenostre où estoient soixante-cinq gros couraulx avec XVII nowes de perles, dont l'un plus gros que nuls des autres ; et huit

---

(1) Une conclusion capitulaire du 17 août 1562, à la veille de l'attaque de Verdun par les Huguenots, porte « qu'on fera faire une enseigne de taffetas blanc en laquelle sera peincte une image de Nostre-Dame marchant sur la teste d'un Dragon avec « *Monstra te esse matrem.*» FRIZON, *op., cit.*, I, 42.

(2) Cf. inscription de son monument. « Représentation de limage NotreDame de Verdun ordonnée par Saint-Pulchrône. »

(3) En 1381, Julien le Bossu et Jeanne, sa femme, fondaient la Chapelle de N.-D. du Jubé. (B. V., ms, 386, f° 148, v°). En 1382, mourait le chanoine Colard de Marcey, en fondant une messe de la Sainte-Vierge « *ad altare sue maioris ymaginis* ». Obit., f° 268, v°.

(4) Ms cité, pp. 362-363. L'ensemble de ces figures ne formait pas un bas-relief, puisqu'on pouvait habiller la Vierge et lui passer des bijoux.

boutons d'argent doré »[1]. En revanche, à partir du dimanche de la Passion, la statue ne portait plus qu'une robe de deuil, et le jour du Jeudi-Saint, on lui passait un sarreau de toile [2].

II

En 1638, le doyen du Chapitre, Mathieu de la Réauté, eut la malencontreuse idée de remplacer l'antique statue, que l'on vient de décrire, par une autre Vierge assise, mais d'un style tout moderne. Elle lui coûta, dit-on, soixante écus d'or [3]. Devenue l'effigie officielle de la patronne de l'église, la nouvelle statue eut plusieurs fois les honneurs de la gravure. C'est elle que le Chapitre fit représenter assise sur l'arête du toit de la cathédrale, dans ses armoiries définitives, enregistrées par d'Hozier, en 1697 [4]. Elle figure également sur le sceau du tabellionnage du Chapitre, debout entre les quatre tours de la cathédrale [5]. Enfin, une image populaire, dite du « *Monstra te* », montre aussi Notre-Dame de Verdun, assise sur les nuages, au-dessus de son église. Elle porte la couronne fermée, et l'Enfant Jésus, qui repose sur son bras droit, tient le globe royal comme dans l'image de Wassebourg. Ajoutons que deux médailles de confréries figurent la Vierge assise sur l'arête même du grand comble de la cathédrale [6].

La statue, donnée par Mathieu de la Réauté, demeura au Jubé jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. Après la destruction de l'autel sur lequel elle reposait, elle fut reléguée dans le transept occidental. C'est là qu'elle fut complètement brisée en 1793 [7]. Déjà, on l'avait délaissée pour la nouvelle statue de marbre blanc, donnée par le chanoine Cabillot, dessinée par de Plaine, et sculptée à Anvers par Schobbens [8]. C'est celle que l'on voit encore aujourd'hui sur l'autel de la Vierge,

En plus de la statue du Jubé, le Chapitre possédait une autre image de Notre-Dame, en vermeil, que l'on portait aux processions. Ce fut d'abord, nous dit un chanoine du XVIIIe siècle, « une effigie antique... qui était mal faite, en argent d'Allemagne et mal dorée » [9]. Comme elle avait cessé de plaire, elle fut remplacée, après 1755, par une autre

---

(1) Délib. capit. du 3 avril 1413. Citée par CLOUET, II, 586.)
(2) GUESDON, Cér.
(3) CLOUET, II, 570.
(4) POUILLÉ, I, p. 66.
(5) Ce sceau date seulement du XVIIe siècle.
(6) Ce sont les médailles de la confrérie de Saint-Isidore et de Saint-Joseph (LIÉNARD, Numismatique, p. 177.)
(7) CLOUET, loc., cit.
(8) Cf., *suprà*, p. 150.
(9) LANGLOIS, notes, p. 7.

statue de vermeil, fabriquée à Strasbourg, aux frais du chanoine de l'Ecluse. C'est elle que le sculpteur Mangeotcopia, lorsqu'il s'agit de placer une image de la Vierge au-dessus du grand portail. On croyait sans doute qu'un tel chef-d'œuvre pouvait seul remplacer la grande Notre-Dame, adossée au trumeau de l'ancienportail, et que l'on venait de briser.

La statue donnée par le chanoine de l'Ecluse pesait 24 marcs d'argent. Elle a été détruite en 1793 (1).

V. - LE TRÉSOR DE LA CATHÉDRALE EN 1790

D'après l'Inventaire du 4 Novembre 1790. (Arch. Meuse, S. Q., Liasse Verdun, Cathédrale.)

ARGENTERIE A LA PETITE SACRISTIE

Deux calices de vermeil.
Neuf d'argent nouvellement faits.

A LA GRANDE SACRISTIE

Un calice de vermeil grand et très bien cizelé.
Un d'argent cizelé.
Un de vermeil ancien.
Une patenne de vermeil.
Un soleil de vermeil grand et très beau, servant pendant l'octave du Saint-Sacrement (2).
Un second aussi de vermeil plus petit et servant aux Messes ordinaires du Saint-Sacrement.
Un ciboire de vermeil.
Un instrument de vermeil servant à donner la paix aux grandes messes.
Un plat et une paire de burettes de vermeil.
Un plat et une paire de burettes d'argent.
Une paire de chandeliers d'argent, pour les acolythes.
Une petite croix avec un christ d'argent.
Un vase d'argent pour le Saint-Chrême et l'hule des Catéchumènes.
Un pour l'huille des infirmes.
Une statue de la Sainte-Vierge, en argent.

(1) Cf., les différents inventaires du Trésor de la Cathédrale (Arch. Meuse, S. Q, liasse citée).
(2) Haut de 2 pieds 8 pouces et pesant 32 marcs. (Inv. du 4 avril 1793.)

Un reliquaire, partie en argent, partie en vermeil, formé de deux anges portant une couronne, dans le milieu de laquelle sont des morceaux de la vraie Croix et de la Sainte-Épine renfermés dans une Boëte de vermeil, avec une glace sur le devant. Au bas de cette couronne, est attachée une pierre précieuse avec une médaille d'or. Le pied de ce reliquaire est de cuivre.

Trois grandes croix, partie en argent, partie en vermeil, garnies de pierreries nouvellement restaurées, servant aux processions (1).

Deux bâtons cantoraux d'argent servant aux choristes les jours de grandes fêtes (2).

Deux encensoirs d'argent avec leurs navettes.

Un bénitier d'argent avec son aspersoir neuf.

Un réchaud d'argent avec son plateau.

Deux baguettes de baleine, garnies en argent, servant aux Maîtres de Cérémonies.

Deux soucoupes d'argent d'Allemagne, et en partie dorées.

Une petite clochette aux armes de Mgr Psaume, évêque de Verdun (3).

Un vase de vermeil suspendu au-dessus du maître-autel, où sont renfermées les saintes hosties ; une clef de vermeil pour l'ouvrir.

Un livre des Évangiles in-folio, couvert de velours cramoisi, portant sur une face cinq médaillons en vermeil, et sur l'autre cinq en argent, le dos garni en argent, ouvrage nouvellement fait à Strasbourg, renfermé dans une boëte garnie en dedans de velours (4).

Un autre livre des Évangiles in-4°, couvert d'yvoire et garni en argent.

Un plat d'argent, de moyenne grandeur, dont les bords sont cizelés.

. . . .

Une châsse longue d'environ six pieds.

. . . .

Un ancien missel relié en maroquin et garni en argent.

Un ancien livre d'Épîtres et d'Évangiles relié en velours verd avec garniture d'argent.

Un ancien collectaire pareillement relié en velours verd avec garniture d'argent.

---

(1) « Une grande croix montée sur bois couverte de plaques argent doré avec travail philigraine aussi argent doré et parsemé de pierreries de différentes couleurs, à laquelle est attaché un christ en argent, ycelle croix ayant deux pieds de longueur sur 20 pouces de large. Deux autres croix garnies d'un côté de plaques d'or et enrichies de pierreries.» (Inv. du 24 avril 1793.)

(2) Ce sont peut-être les deux bâtons donnés au XVIe siècle par le chanoine G. le Bouhourdeur. Ils pesaient 8 marcs.

(3) Mort en 1575.

(4) « Un livre en caractère gothique couvert en velours cramoisi et enrichi de bas-reliefs représentant les quatre Évangélistes, une guirlande et une colombe sur un nuage. » (Inventaire du 24 avril 1793.)



Ancien Sacramentaire de la Cathédrale (IXe siècle).

Conservé aujourd'hui à la Bibliothèque Royale de Munich.



Ancien Sacramentaire de la Cathédrale (IXᵉ siècle).

Conservé aujourd'hui à la Bibliothèque Royale de Munich.

(Reproduction autorisée.)

Un ancien collectaire imprimé sur vélain et couvert en velours cramoisi cizelé [1].

VI. - LE DIEU DU TRICE

Cette statue célèbre fut placée en 1520, par l'abbé Wary Varlet [2], dans un petit oratoire rustique, situé derrière l'abbaye Saint-Airy, et qui subsiste toujours sous le nom de « Dieu du Trice ». Elle y resta, pendant plus de deux siècles, exposée à la dévotion populaire, jusqu'au jour où Mgr de Nicolay la fit transporter dans son palais épiscopal. On a prétendu qu'il voulait « abolir une espèce de pèlerinage que le peuple y faisait pendant les fêtes de Pâques » [3]. En tout cas, aussitôt que la restauration de la cathédrale fut achevée, le prélat fit placer la statue du «Dieu du Trice» dans le croisillon sud du transept oriental. Elle y occupait, sur un soubassement orné de rocailles, la niche qui abrite aujourd'hui l'armoire des reliques. C'est là qu'elle fut anéantie, le 28 novembre 1793, par le marteau du serrurier Carrage. Sa perte fut unanimement regrettée à cause de sa haute valeur artistique, et le « Dieu du Trice » fut cité en première ligne par Grégoire lorsqu'il établit, devant la Convention, la liste « des chefs-d'œuvre » détruits par les « Vandales de Verdun » [4].

Au dire du bénédictin D. Cajot, le « Dieu du Trice » serait une œuvre de Gaget, célèbre sculpteur de Bar-le-Duc, auteur du retable de la chapelle Sainte-Anne, dans l'église abbatiale de Saint-Vanne [5]. La statue représentait à peu près un de ces « Bon Dieu de Pitié », si répandus depuis le xve siècle, dans les églises et jusque dans les oratoires champêtres de la Lorraine [6]. D'après le chanoine de Plaine —

(1) « Deux autres livres aussi en caractères gothiques, l'un intitulé la Bible, et l'autre les Évangiles, couverts et garnis de plaques en argent et sont partie en dorures. (Même inventaire.)

(2) D. Cajot, Almanach 1777, pp. 132-133, note. L'abbé Wary Varlet avait été surnommé le « bon abbé », à cause de sa sage administration. (Pouillé, I, p. 230.)

(3) Langlois, notes, p. 3.

(4) Séance du 28 octobre 1794. « Les amis des arts regrettent.... un christ mort, de grandeur naturelle ; ce chef-d'œuvre de sculpture, d'un dessin plus correct et d'un ciseau plus hardi peut-être que le monument de Saint-Mihiel, faisait l'admiration des étrangers.» Moniteur réimp., t. XXII, p. 380.

(5) D. Cajot, *op., cit.* Ce retable a disparu. D. Cajot dit seulement « qu'il y a toute apparence que l'autel de l'Assomption (dans la cathédrale) ainsi que le « Dieu du Trice » sont du célèbre Gaget». Sur Gaget, cf. Calmet. Bibliothèque lorraine, p. 403.

(6) On en trouve encore un certain nombre, ainsi que des « *Pièta* », dans plusieurs villages du diocèse de Verdun.

qui nous a laissé une description de cette œuvre remarquable — le Christ était attaché à la colonne « les jambes groupées par une corde qui remonte aux mains qu'elle groupe sous la tête auprès de l'oreille droite, les yeux au ciel, la bouche entrouverte » (1). Il ajoute que le fini avec lequel cette corde était exécutée faisait l'admiration du vulgaire. Mais les connaisseurs — au nombre desquels il se rangeait, naturellement — appréciaient surtout l'expression du visage du Christ. « C'est, dit-il, la douleur la plus noble et la plus touchante; les anciens n'ont rien fait dont cette figure ne puisse soutenir le contraste. » Et rappelant les souvenirs de ses nombreux voyages à Rome, le chanoine conclut en déclarant que c'est « un chef-d'œuvre digne de Michel-Ange » (2). On ne comprend guère alors qu'il ait fait réparer le visage de la statue, dégradé à la suite d'un long séjour en plein air, par un aussi médiocre artiste que le sculpteur Mangeot (3).

Il est infiniment regrettable que des deux « Bon Dieu de Pitié » qui ornaient autrefois la cathédrale, le plus artistique ait disparu. L'autre, qui décora successivement le transept occidental et le cloître, fut longtemps conservé dans une des galeries du Séminaire. C'est une statue en bois, d'une valeur plutôt médiocre (4).

VII. - NOTE SUR LES TROIS PLUS PRÉCIEUX MANUSCRITS DU TRÉSOR DE LA CATHÉDRALE

Il existe cinq descriptions différentes de ces manuscrits. Les trois premières, très brèves, sont dues respectivement à Mabillon (5), à D. Calmet (6), et à l'abbé Gallyot, ancien secrétaire de Mgr Desnos (7). La quatrième, plus détaillée et consacrée spécialement au Sacramentaire de Saint-Grégoire, se trouve dans l'Almanach de D. Cajot pour l'année 1777 (8). Enfin, le chanoine Langlois a laissé une description fort étendue des trois plus précieux manuscrits du Chapitre, tant dans sa « Relation sur ce qui se passa lorsque le Chapitre fut expulsé de l'église, le

(1) *Op. cit.*, t. I, p. 9.
(2) Lettre du 1er juillet 1758. *loc. cit.*
(3) LANGLOIS, notes, p. 5.
(4) On admire au musée de Verdun un débris d'une tête de Christ mourant qui devait beaucoup ressembler à celle du « Dieu du Trice ». Malheureusement, il n'y a plus que la face, mutilée encore lors du récent incendie du musée.
(5) *Iter litterarium*, p. 425.
(6) Notice. pp. 451-452.
(7) B.V. ms 195. Il ne fait guère que copier Calmet.
(8) PP. 123-129.

10 Janvier 1791 », que dans sa « Notice sur la cathédrale de Verdun » (1). C'est à ces deux documents, qui souvent se répètent d'ailleurs, que l'on empruntera les citations qui vont suivre. On y joindra en note, quand l'occasion s'en présentera, des extraits des autres descriptions. On s'efforcera aussi de rectifier en les discutant, certaines affirmations du chanoine Langlois.

I

Le Sacramentaire de Saint-Grégoire. « C'était un ancien Sacramentaire de Saint-Grégoire, qui a été jugé être du IXe siècle par tous les savants qui l'ont examiné. L'écriture en était très belle et fort lisible (2), sur un vélin fort beau ; plusieurs pages en sont pourprées, telles que la Préface et le commencement du Canon (3). Ce qui prouve d'abord l'antiquité de ce Sacramentaire, ce sont les couvertures qui sont enrichies d'argent, en filigranes fort légères : elles servent de bordures à des bas-reliefs travaillés, en ivoire, qui ne sont pas superbes, comme l'annonce D. Cajot, dans sa notice. Ils sont d'un travail grossier (4), mais ils sont précieux parce qu'ils prouvent l'antiquité du Sacramentaire : ils sont partagés en trois cases sur chaque couverture. La première représente l'Annonciation ; la deuxième la Nativité de J.-C. ; la troisième l'Epiphanie, c'est celle qui frappa le plus Monsieur Bartholi (5), antiquaire du roi de Sardaigne, quand il passa ici en 1776 ou 1777, parce que les Mages sont représentés ici, non en rois, mais en voyageurs persans, avec un bonnet en pointe, à la persane ; le Moutile ou serviette sur le bras, sur laquelle chacun des Mages soutient son présent. « C'est, disait Mr Bartholi, une marque certaine que ce manuscrit est antérieur

---

(1) On citera ces deux opuscules d'après la copie conservée à la Bibliothèque de la Société Philomathique, sous ces deux rubriques : Relation-Langlois ou Notice-Langlois. On en trouvera un passage dans ROUSSEL (N. éd.), II, 128. Les recherches que nous avons fait faire à la « *K. Hof und Staats Bibliothek* » de Münich où se trouve à présent le Sacramentaire (cod. lat. 10077), et pour lesquelles M. G. Leidinger, secrétaire royal, chef de la section des manuscrits, nous a prêté son obligeant concours, nous permettront de compléter et de rectifier en note la description de Langlois. Nous tenons à remercier ici M. Leidinger et M. Teufel, photographe de la cour de Bavière, qui nous ont gracieusement autorisé à reproduire la couverture du Sacramentaire.

(2) « Ecriture cursive, ronde, sans appui, d'une élévation constamment uniforme, annonçant le goût des neuf et dixième siècles ». D. CAJOT, *loc. cit.* Il ajoute que « les lettres initiales sont contournées en treillages et en colonnades ». On remarque surtout ces rinceaux aux répons et au début de la Préface. Ils rappellent les entrelacs de l'Ecole du Nord de la France et de Saint-Denis ».

(3) Et « les principales fêtes » ajoute D. CAJOT, *loc. cit.*

(4) On reconnaît ici les idées d'un chanoine « classique » du XVIIIe siècle, d'ailleurs ami de De Plaine. Les couvertures en bois ont 19cm5 sur 14cm. La bordure en argent repoussé forme des rinceaux de feuilles de vigne. Elle a un peu souffert. Les deux plus belles miniatures du manuscrit représentent saint Michel luttant contre le Dragon, et le Christ en croix au début du Canon.

(5) Bartholi (ou Bartoli) Joseph (1717-1789), antiquaire du roi de Sardaigne, professeur à l'Université de Turin et correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

au XIIe siècle, temps où la croyance des trois Mages métamorphosés en rois commença à s'introduire » [1].

« La seconde couverture a aussi trois cases dont la première représente le Massacre des Innocents ; la deuxième le Baptême de J.-C. ; la troisième, les Noces de Cana. Dom Cajot critique la deuxième et s'étonne d'y trouver le Jourdain personnifié et versant son eau d'une urne, comme on représente les fleuves ; c'est une espèce de profanation dans une image du Baptême de N.-S. Mr Bartholi, abstraction faite de cette idée mythologique, trouvait cette seconde case fort curieuse, en ce que l'idée, quoique singulière du sculpteur, représentait la Judée sous l'emblème d'un palmier au pied duquel était représenté le Jourdain avec son urne. C'était pour lui une jouissance d'admirer « comment le sculpteur avait assemblé dans cette case la Judée, le Jourdain et le Baptême de J.-C. en aussi peu d'espace [2]. Les yeux d'un savant ne voient pas comme ceux du vulgaire ».

« Dom Cajot critique encore le calendrier qui est à la fin du Sacramentaire de Saint-Grégoire, sous prétexte que l'astrologie judiciaire s'y décèle par la remarque des jours Égyptiens ; et Monsieur Bartholi admirait le calendrier, parce qu'il prouvait l'antiquité du Sacramentaire. En effet, il m'y fit remarquer qu'il n'y avait aucun saint du XIIe siècle : Il est donc, disait-il et avec raison, antérieur à ce siècle [3] ; en effet, on n'y voit ni saint François d'Assise, ni saint Dominique, ni tous les saints qui ont fleuri à cette époque ou qui ont fleuri depuis ».

« La fête même de la Conception n'y est pas, parce qu'elle ne fut établie que dans le XIIe siècle [4], et les jours Égyptiens, loin de rebuter l'antiquaire, lui faisaient dire que c'était dans le IXe ou le Xe siècle, au plus tard, que le calendrier avait été ajouté au Sacramentaire. Il y a bien de la superstition, mais j'ai cru y remarquer des observations, que la

---

(1) Le manus. latin n° 9393, de la Bibl. Nation., exposé dans la Galerie Mazarine sous le n° 276 (évangéliaire du XIe s.), est orné d'un ivoire carolingien, où sont ciselées les trois scènes de l'Annonciation, de l'Epiphanie et du Massacre des Innocents, absolument identiques à celles de notre manuscrit. Or le n° 9393 a appartenu au trésor de la cathédrale de Metz. (Cf. aussi le ms. latin 9428, Sacramentaire messin du IXe.)

(2) Cette explication est d'un symbolisme un peu outré, mais il y a évidemment une réminiscence de l'antique dans cette représentation du Jourdain et de son urne. Le prétendu palmier porte des feuilles de vigne.

(3) Variante de la « Relation ». — « M. Bartholi voyait dans cette désignation (jours malheureux ou néfastes) une preuve que c'était au IXe ou au Xe siècle au plus tard que ce calendrier fut ajouté au Sacramentaire ». D. Cajot le croit du XIIe siècle, et mentionne au Canon le nom de S. Lutger, évêque de Münster. Guesdon a écrit deux fois par erreur XIIe au lieu de XIIIe siècle. Le calendrier renferme les saints particuliers du diocèse de Verdun (d'après M. Leidinger).

(4) Le manusc. latin n° 17999 de la Bibl. nation., connu sous le nom de « Bréviaire de Verdun » (XIVe siècle), renferme l'office de l'Immaculée Conception (f° 449) ajouté à une époque postérieure, sans doute au XVe siècle, lorsque Sixte IV établit définitivement cette fête.

saine physique ne rejetterait pas. (Les jours Égyptiens étaient des jours malheureux) (1).

« Quant aux prières usitées dans les épreuves du fer rouge et de l'eau bouillante ajoutées, il est aisé de voir que c'est une addition faite après coup : l'écriture, qui en est tout à fait disparate et assez difficile à lire, est une bonne preuve ; d'ailleurs ces épreuves n'étaient pas en usage du temps de saint Grégoire. Cependant M. Bartholi ne voulait pas qu'on sépa-ràt ces additions du « Sacramentaire », parce qu'il regardait ces prières ajoutées, comme des témoins de la folie de nos pères et des pierres pour construire l'histoire de ces temps d'ignorance (2).

« Il y aurait encore bien d'autres remarques curieuses et intéressantes à faire sur ce rare manuscrit. Je finirai par celle qui a échappé à Mr Bartholi et à Dom Cajot : c'est que dans le Canon du Sacramentaire, le *Memento* des morts est ajouté sur un petit morceau de vélin (3): cela pourrait donner à entendre que du temps de saint Grégoire, on ne priait pas pour les morts à la Messe ; mais ce serait une fausse induction. Autrefois et surtout dans l'Église grecque, au *Memento* des vivants et des morts, le Diacre présentait au célébrant les Dyptiques : c'étaient des tablettes pliées, que le Diacre ouvrait, pour faire lire au Prêtre les noms des bienfaiteurs et de ceux qui offraient spécialement le Saint-Sacrifice : cet usage se perdit insensiblement, dans les messes basses, où il n'y avait point de Diacre pour servir le célébrant. On inséra donc le *Memento* dans le corps du Canon, et cette addition de notre manuscrit est encore une preuve de son antiquité, sans qu'elle puisse préjudicier contre la Prière pour les morts, au Saint-Sacrifice ».

« Dom Cajot n'a pas fait attention qu'il manquait un cahier à ce manuscrit : c'est celui qui contenait les Messes de Saint Pierre et de Saint Paul et des saints qui suivent (il aura sans doute été égaré par l'incurie de nos prédécesseurs » (4).

« Je me suis un peu étendu sur ce rare et beau manuscrit, parce que j'en regrette la perte. Je l'avais à la maison depuis quelque temps,

---

(1) Sur les jours égyptiens, voir un mémoire de Mr Loiseleur dans les *Mémoires de la Soc. des Antiquaires de France*, t. XXXIII.

(2) Cela se comprend de la part de l'auteur des « Réflexions sur les progrès des sciences et des arts au XVIIIe siècle en Europe » (paru en 1780, in-8°).

(3) Dans le Sacramentaire de Verdun (XIe s.) conservé à la Bibliothèque nationale (ms. lat. 18005) le *Memento* des morts est aussi ajouté en marge du texte primitif (f° 165, v°).

(4) Ici le chanoine Langlois fait une digression sur une oraison insérée dans le Pontifical et que D. Cajot qualifie de superstitieuse, parce qu'elle se disait sur le jeune homme, qui offrait sa première barbe au Seigneur. Le savant bénédictin s'en étonne et y voit une imitation des coutumes païennes. Or cette oraison, il aurait dû le remarquer, n'est pas particulière au manuscrit de Verdun ; il en existe encore une semblable dans le Pontifical des évêques, sous la rubrique : « *De barba tondenda* ».

parce que j'avais envie d'en faire une description plus particulière : le temps me manqua et je fus obligé de le confier à celui qui était chargé de l'envoyer à sa destination ; en le quittant, je l'arrosai de mes larmes, et je regrettai bien sincèrement de n'être point assez riche pour en faire l'acquisition ».

« Le tableau dont j'ai parlé (1) et ce manuscrit furent adressés à Monsieur Maillot, aumônier, conseiller privé et chef des bibliothèques de Son Altesse Électorale Palatine et de Bavière, commandeur de l'Ordre de Malte, en la langue anglo-polono-bavaroise, prélat domestique de Sa Sainteté et du Saint-Siège. L'abbé Maillot était né à Mangiennes, dans ce diocèse, en 1725, et, par son mérite et ses talents, était parvenu aux emplois dont on le voit revêtu aujourd'hui » (2).

II

Les Évangéliaires. — « Il faut... que je parle encore d'un manuscrit très précieux qui se trouvait dans la sacristie : c'était un in-folio en vélin, qui contenait la concordance des Évangélistes par saint Jérôme (3) : il avait un pied trois pouces de haut, dix pouces de large, d'une ancienne écriture très belle et assez lisible, que je crois être du IXe siècle (4) les couvertures étaient de bois, très ornées ; la première était entourée d'un cadre en filigrane doré, avec des morceaux de verre de différentes couleurs, qui figuraient des pierres précieuses : ces morceaux de verre étaient percés et on y avait enchâssé quelque chose comme des morceaux de papier contourné que je soupçonne que c'était quelques reliques. Venait ensuite une sculpture en ivoire qui formait comme un second cadre et qui entourait un carré qui avait sept pouces de haut sur quatre et demi de large. Ce carré contenait un crucifix entouré de seize figures sculptées assez grossièrement, mais dont

---

(1) Il s'agit d'un tableau attribué au Tintoret et que le Chapitre voulait dérober à l'inventaire de 1790.

(2) Notice. LANGLOIS. Le manuscrit fut acheté 68 louis d'or par l'électeur Charles Théodore en 1790 (communication de M. Leidinger).

(3) « Ce manuscrit contient aussi les canons d'Eusèbe ». CALMET, *loc. cit.*

(4) D. CAJOT (p. 102 et p. 128) croit que c'est l'Évangile que l'évêque BÉRARD (869-879) donna à sa cathédrale et que mentionne aussi Bertaire « *evangelium auro gemmisque paratum* ». (M. G., IV, 45). Il fait remarquer qu'il était écrit sur vélin avec des lettres d'or. (Cf., aussi CALMET, *op. cit.*, p. 452). Dans *l'Iter litterarium*, D. MABILLON et D. RUINART écrivent ceci : « *Tres codices manuscriptos sacrorum Evangeliorum inspeximus e quibus duo ab annis 800 exarati videntur* ». *(loc. cit.)*. Cf. aussi D. MARTÈNE dans le « Voyage littéraire » (p. 93) : « Deux beaux textes des Évangiles, l'un écrit en lettres majuscules il y a plus de neuf cents ans, dont tous les commencements des évangiles sont écrits en lettres d'or sur du vélin pourpré, et l'autre d'environ sept cents ans ». A remarquer qu'aucun des savants bénédictins ne parle du précieux Sacramentaire, qu'on a pu d'ailleurs leur cacher.

les expressions étaient assez curieuses quoique quelques-unes fussent fort difficiles à deviner (1). Au-dessus de l'inscription ordinaire, il y avait deux petits bustes dont le premier avait la tête couronnée et le deuxième représentait une tête de femme, avec un petit ornement par-dessus, sans qu'on puisse deviner ce que c'était, ni ce qu'on a voulu représenter par ces deux petits bustes qui sont dans une espèce de médaillon ».

« Au-dessus des deux bras de la croix, il y a deux anges dans l'attitude de la douleur. Sous les bras de J.-C., il y a deux figures de chaque côté. Au côté droit, deux figures d'hommes : le premier porte une espèce d'étendard, le second un petit vase ou coffret ; celui-ci ne serait-il pas Joseph d'Arimathie qui apporte des parfums pour la sépulture de J.-C. ? Au côté gauche, sont deux femmes dont la plus proche tient une espèce de vase dont l'extrémité touche la blessure faite au corps de J.-C. ; la seconde est dans l'attitude d'une femme qui se lamente, avec les mains un peu élevées. Celle-ci ne serait-elle pas la Sainte-Vierge ?... Ces quatre figures sont sur la même ligne ».

« Immédiatement au-dessous, il y a six figures dont deux sont près du corps de J.-C. : la première tient une lance et une éponge au bout, qu'il présente à J.-C., il est vêtu d'une espèce de mante retroussée sur un de ses bras ; la seconde représente le soldat qui perça le côté de J.-C. avec une lance. L'espèce d'admiration avec laquelle il est représenté exprime bien ce que dit l'évangéliste de ce soldat quand il dit : *Vere filius Dei erat iste !* »

« Aux pieds de J.-C. est la tête du dragon, avec deux plis tortueux ; la tête et les pieds sont dorés ; il est aisé de voir que c'est le diable qu'on a voulu représenter ici, pour signifier la victoire de J.-C. sur le prince des ténèbres ».

« Quatre autres figures, dont deux à droite et deux à gauche, sont au-dessous, sur les portes d'une espèce de prison qui sont surmontées d'un dôme assez artistement travaillé ; ces quatre figures maussadement faites n'ont pas plus d'un pouce de haut, et regardent J.-C. dans l'attitude de personnes qui attendent leur délivrance ; elles tendent leurs mains vers lui et sont enveloppées de mantes qui leur couvrent tout le corps. L'artiste n'aurait-il pas voulu représenter les Limbes et les âmes que Jésus fut consoler après sa mort ? »

« Au-dessous de ces figures, il y en a qui peuvent beaucoup prêter aux conjectures des savants, par leur singularité. La première à gauche est un dragon ailé dont la tête rugissante est élevée vers le Christ : la

---

(1) « Des images de dévotion travaillées en ivoire », dit CALMET (*op. cit.*, p. 452). Cf., une plaque d'ivoire avec sujets analogues dans le Trésor de la cathédrale de Nancy.

queue, qui fait deux replis tortueux, finit par un fleuron à trois branches qui sont dorées. Sur le dos de cet affreux animal, est assise la figure d'un homme ; un de ses bras est appuyé sur le second repli de la queue, et l'autre, recourbé en arrière, soutient une rame ; cette rame passe au-dessous de la tête, qui est fort penchée sur le dos et élevée vers le crucifix, avec un accès de fureur, tandis que les cheveux sont épars sur les épaules et sur la poitrine. La deuxième figure, tout à fait séparée de celle-ci, est encore plus singulière : c'est une femme vêtue d'une robe avec une draperie ; sa tête, élevée vers le crucifix, laisse flotter ses cheveux ; un de ses bras semble appuyé sur la terre, et il est entouré de deux replis tortueux d'un serpent, dont la tête, excédant l'épaule, regarde le visage de la femme ; l'autre bras est étendu et dessus sont appuyés les bras de deux enfants dont les têtes relevées regardent aussi le crucifix, tandis que la main de la femme porte une branche de palmier, dont deux fleurons sont dorés. »

« L'autre partie de la couverture contient aussi un cadre de la même grandeur que le précédent; il est entouré de deux rangs de filigrane entre lesquels il y a une légère lame d'argent qui est dorée ; un second contour succède à ceux-ci, il est en ivoire, avec des ornements fort bien gravés ; et tous ces ornements occupent un espace de trois pouces de large sur tout le contour. Le cadre ne contient qu'une figure qui est celle d'un empereur assis sur une chaise curule, une main appuyée sur l'un de ses genoux, tandis qu'il tient de l'autre une espèce de sceptre surmonté de deux bustes si minces, qu'on ne peut voir ce qu'ils représentent (1). Le manteau impérial dont cette figure est recouverte offre une vaste draperie et une agrafe en or le soutient sur l'épaule. La tête présente une figure assez grasse, avec deux moustaches sous le nez ; le reste du visage est sans barbe, les oreilles paraissent en entier, et les cheveux très courts sont soutenus par une espèce de bandeau ou bourrelet sous lequel passent des cheveux qui tombent sur le front. Cette figure est entre deux colonnes dont les chapiteaux paraissent être d'ordre corinthien qui soutiennent un couronnement qui est au-dessus de la tête, avec deux petits demi-cintres dorés, qui sont à droite et à gauche de la tête » (2).

---

(1) « Sur la couverture, on voyait d'un côté des images de dévotion travaillées en yvoire, de l'autre un roi tenant en mains un sceptre surmonté de deux têtes ». GALLYOT, *op. cit.*, CALMET *(loc. cit.)* ajoute que ces deux bustes étaient là « comme pour marquer que ce prince, quel qu'il soit, possédait deux royaumes ou deux états. »

(2) Ici, LANGLOIS, d'après une comparaison tirée d'un manuscrit qui se trouvait alors dans le trésor de la Sainte-Chapelle, croit que c'est l'image de Louis-le-Débonnaire qui est gravée sur la plaque d'ivoire du manuscrit de Verdun. Les bénédictins supposent que c'est plutôt celle de Charles-le-Chauve « *unus (manuscriptus) laminis aureis coopertus est atque multis lapidibus pretiosis ornatus, in cujus operculi meditullio in tabella eburnea sculpta cernitur Caroli Calvi effigies* ». *Loc. cit.*

« Voilà pour l'extérieur du manuscrit. Voyons ce qu'il contient: Les premières pages sont employées à une espèce de concordance en chiffres, et dont je n'ai pu trouver la marche: tous ces chiffres sont rangés de haut en bas, sous des colonnes qui sont bien peintes de différentes couleurs relevées par l'or, qui est appliqué sur le vélin, et cet or a encore une fraîcheur brillante qui fait honneur au secret qu'on avait en ce temps de l'appliquer de cette sorte. Après plusieurs feuillets en blanc, vient le serment (1) que les évêques de Verdun ont coutume de prêter quand ils prennent possession de leur église : quoiqu'il soit écrit en gothique assez lisible, il n'est certainement pas de la même écriture que le reste du livre. Cette écriture paraît être du XIVe siècle ou du XVe. Si on l'a inscrite à cet endroit, c'est que l'usage était de faire prêter serment sur ce livre et sur la châsse qu'on mettait sur le grand autel. Vient ensuite le Prologue de saint Jérôme pour la concordance; il ne contient qu'une page inscrite en lettres initiales, mais enlacées les unes dans les autres, tellement qu'il faut en avoir la clef »... (2) « puis le corps de l'ouvrage. L'Évangile de saint Jean est écrit vers la fin... Ce grand manuscrit fut encore envoyé à l'électeur de Bavière pour être mis dans sa bibliothèque » (3).

« On laissa dans la sacristie un autre manuscrit encore bien précieux. C'est celui qui renfermait le texte que l'on portait à baiser aux chanoines pendant le *Credo*, les jours ordinaires et qui n'étaient point solennels. Le texte avait neuf pouces de haut et sept et demi de large, Les couvertures étaient garnies d'argent et renfermaient un cadre d'ivoire où il y avait sur l'une trois figures sculptées que je crois être celle du milieu J.-C. et les deux autres deux évangélistes. Ce manuscrit ne contenait que les quatre Évangiles, avec les prologues de saint Jérôme... il est antérieur au XIIe siècle, car il n'y a ni distinction de versets, ni de chapitres, mais seulement des alinéa assez souvent répétés, quoiqu'il y ait des pages entières sans qu'on en trouve » (4).

---

(1) LANGLOIS en donne le texte in-extenso dans la « Relation ».
(2) Notice. LANGLOIS.
(3) Ces deux lignes empruntées à la « Relation ». De Münich, M. LEIDINGER nous a écrit qu'à sa connaissance, ce manuscrit n'existe dans aucune des bibliothèques de cette ville.
(4) Ce manuscrit a disparu à la Révolution. C'est sans doute ce texte de l'Évangile que D. CAJOT en 1777 faisait remonter au XIe siècle et qu'il jugeait plus récent que celui des deux autres manuscrits (*loc. cit.*). LANGLOIS écrit « il est antérieur au XIIe siècle », par erreur, car il parle plus loin de 1240 comme de l'époque vers laquelle on commença à partager la Bible en versets.

GALYOT (*op. cit.*), attribue 700 ans d'existence à ce manuscrit et prétend qu'il fut donné par GODEFROY de Bouillon. Il affirme ce fait sans doute d'après la Notice de Lorraine de D. CALMET, qu'il a mal reproduite. L'abbé de Senones se contente de dire qu'une tradition rapporte que le premier évangéliaire, le plus précieux, fut donné par GODEFROY de Bouillon.

L'Inventaire du 4 nov. 1790 (*suprà*, p. 210) signale ce manuscrit sous le format in-4°. On trouvera au même endroit la série des livres précieux déposés alors dans le Trésor.

Nota. - En dehors des trois manuscrits précités, le Chapitre n'avait conservé dans sa « librairie » qu'un assez petit nombre d'ouvrages anciens. Les autres avaient été vendus en 1636, au moment des malheurs de la guerre de Trente ans. C'est à cette époque que disparut le beau *Pontifical* que l'évêque Jean de Sarrebrück avait légué à la cathédrale de Verdun, en 1438. Comme, à la mort du prélat, le précieux manuscrit était en gage chez les Lombards de Metz, le Chapitre dut payer 25 florins pour en recouvrer la jouissance. Il entra aussi en possession du Missel et du Bréviaire, chacun en deux tomes, que Jean de Sarrebrück lui légua en plus du *Pontifical.* C'est ce dernier qui renfermait le célèbre « *Excerptum* » ou Catalogue des Évêques de Verdun, qu'un moine de Saint-Vanne nous a transmis (1).

On peut croire que c'est également en 1636 que le Chapitre se dessaisit d'un Sacramentaire du XIe siècle, qui passa plus tard de la bibliothèque de l'Oratoire de Paris à la Bibliothèque nationale, où il est encore conservé aujourd'hui (2). Moins riche que le célèbre Sacramentaire de Munich précédemment décrit, il renferme cependant de curieuses peintures et de précieux renseignements sur l'ancienne liturgie verdunoise. C'est également au point de vue liturgique plutôt qu'artistique que nous intéresse un autre manuscrit, qui provient vraisemblablement de la Cathédrale de Verdun. C'est un Bréviaire du XIVe siècle, qui passa, lors de la Révolution, de la Bibliothèque des Blancs-Manteaux de Paris, à la Bibliothèque nationale où il est encore conservé (3). Le calendrier en particulier mériterait une étude spéciale (4).

VIII. - LES ANCIENS CARREAUX VERNISSÉS DE LA CATHÉDRALE DE VERDUN (5)

Outre la curieuse mosaïque qui décorait le Vieux-Chœur, la cathédrale possédait, jusqu'au XVIIIe siècle (6), un pavage en carreaux vernissés, dont il reste encore d'intéressants débris. Malheureusement, ces carreaux

---

(1) CLOUET, III, pp. 391-393, et note 3.

(2) Ms. latin, n° 18005. Il a été décrit par M. Léopold Delisle dans son « Mémoire sur d'anciens Sacramentaires », Paris, 1886, in-4°, et par Rohault de Fleury, *op. cit.*, tome I, p. 133, ss., avec des planches.

(3) Ms. latin, n° 17999.

(4) On y trouve la mention de la fête de Saint-Gengoult « duc de Lorraine », de Saint-Dagobert (de Stenay), roi et martyr, etc.

(5) Cf., l' « Étude sur les carreaux vernissés du Moyen-Age » publiée par M. l'Abbé A. Chevalier dans l' « Art sacré » et dans l'Annuaire Matot-Braine (années 1898-1902), avec dessins de l'auteur.

(6) Le pavé du chœur fut refait en 1752 et celui du reste de l'église après 1755. (Cf., un dessin de ce dernier. B. V., ms. 321.)

sont dispersés aujourd'hui dans diverses collections particulières [1], et la cathédrale de Verdun n'en possède plus un seul. Ceux que l'on étudie ici rentrent tous dans la catégorie des carreaux décorés de dessins jaunes sur fond rouge. Pour les rares exemplaires où le fond paraît noirâtre ou verdâtre, cette particularité doit être attribuée, semble-t-il, à une cuisson trop prolongée ou à une altération du vernis. A noter aussi que de petits cailloux blancs de silex sont parfois pris dans la pâte et font même saillie dans le dessin de la surface. Celui-ci, gravé à l'estampille, forme une légère dépression, d'environ 1m/m de profondeur, que remplit l'engobe jaunâtre. Le tout est recouvert d'un vernis remarquablement bien conservé dans certains carreaux et qui déborde parfois jusque sur la tranche.

Les dimensions de ces pavés sont ordinaires. Ils ont généralement douze centimètres de côté, sauf les petits carreaux de bordure, qui ont tout au plus sept centimètres. Leur épaisseur varie entre deux et trois centimètres, et il est remarquable que leurs faces latérales soient toujours taillées en talus, ce qui donne une étendue plus considérable à la face supérieure.

De ces différents caractères, on peut déjà conclure que les carreaux vernissés de la cathédrale de Verdun appartiennent au XIIIe siècle, et plus vraisemblablement à sa seconde moitié. D'ailleurs, l'un d'eux, d'un type, il est vrai, assez exceptionnel, porte la date de 1271. Une étude attentive des dessins va nous conduire à la même conclusion.

Au point de vue de la décoration, les carreaux de la cathédrale de Verdun peuvent se subdiviser en plusieurs catégories.

Dans la première, rentrent les pavés à dessins géométriques, fort rares d'ailleurs. L'on ne peut guère citer qu'un damier assez grossier formé de quatre compartiments.

A la deuxième catégorie appartiennent les nombreux carreaux destinés à être assemblés, généralement par quatre, pour former des rosaces. On ne s'attend pas à trouver ici une description complète de leurs multiples combinaisons. Aussi bien, les dessins joints à cette étude pourront-ils en donner une idée. Il suffit de remarquer qu'on y trouve la plupart des éléments décoratifs de la peinture du XIIIe siècle. Ce sont généralement de délicats rinceaux de feuillages, terminés par des palmettes et des trèfles, et quelquefois groupés par des anneaux. Souvent, des fleurs de lis convergent vers le centre de la rosace, ou, inversement, s'étendent vers la bordure. Celle-ci est marquée tantôt par de simples traits, tantôt par des lignes pointillées, décorées de saillies en forme de créneaux, ou encore par un cordon de minuscules fleurs de lis. En dehors

(1) Ceux qui existaient autrefois au Musée de Verdun ont disparu depuis son récent incendie.

de la ligne circulaire qui enveloppe la rosace, les angles des pavés comportent encore une décoration spéciale, où l'on retrouve tantôt un fleuron, tantôt un oiseau qui s'envole à tire-d'aile.

Avec les fleurs de lis et les animaux, nous arrivons à la troisième catégorie de pavés : ceux qui portent des emblèmes empruntés au blason ou des représentations d'animaux.

A signaler d'abord les carreaux où se déploie l'aigle héraldique, aux plumes hérissées, aux ailes largement étendues. Viennent ensuite les pavés subdivisés en quatre compartiments, où se correspondent deux à deux la fleur de lis royale et les tours de Castille. Il faut évidemment dater ces derniers du règne de Saint Louis. Non moins curieuses sont les représentations d'animaux. C'est tantôt un chien qui bondit, ou bien un cerf « passant », à la haute ramure, ou encore un sanglier au poil hérissé. Sur un joli carreau, se voient deux colombes affrontées, se dressant le long d'un épi qu'elles semblent becqueter (1). Enfin, quelques débris de carreaux offrent des images mutilées, où l'on croit reconnaître des lions, ou plutôt des léopards lionnés.

Mais les carreaux de beaucoup les plus intéressants sont ceux qui sont décorés de personnages ou d'inscriptions.

Quelques-uns représentent, avec une netteté remarquable, un chevalier armé de toutes pièces, chevauchant à dextre ou à senestre, la lance haute ou bien dirigée en avant. Une série de pavés renferment, dans un médaillon de forme circulaire, des scènes de la vie rustique, qui symbolisent les mois de l'année. Février est représenté par un personnage qui porte sur son dos un fagot de bois serré par deux liens. Un faucheur qui abat des épis figure le mois d'Août, et le mois de Septembre a pour symbole un vigneron foulant les raisins dans une cuve. Enfin, un cultivateur, coiffé d'un chapeau à larges bords, conduit une charrue, qui figure la saison des semailles, le mois d'Octobre sans doute. On trouve des exemples de représentations analogues dans les pavés de la cathédrale d'Aoste, qui datent, il est vrai, du XIIe siècle (2).

Quant aux pavés à légendes, ils peuvent se ramener à trois types différents (3). L'un représente un âne paissant et tourné vers la droite. Un fleuron en croix surmonte sa croupe. C'était sans doute la marque du potier dont le nom se lit dans l'encadrement circulaire ✝ MARTINS : ME : FIST. Le deuxième type figure un cavalier chevauchant vers la gauche, un faucon sur le poing. Dans l'encadrement quadrilobé, plus riche que le

---

(1) Un carreau d'un dessin à peu près semblable existe dans l'ancienne église abbatiale de La Chalade (Meuse, arrond. de Verdun, cant. de Varennes). Voir d'autres représentations d'anciens pavés de cette église, dans Caumont. *Abécédaire*, 5e édit., p. 502 et *Bull. Monum.* 1850.

(2) Reproduits dans Barbier de Montault : *Traité d'iconographie chrétienne*, t. I, pl. VI.

(3) Publiés par M. l'Abbé Chevalier (*op. cit.*). Les dessins que nous reproduisons sont pris sur les originaux.

précédent, on lit ce qui suit : LIONAR [1], ROGIERS, NAUDES, MEFIT. Ce beau pavé a été retrouvé également au château de Charny [2] et au couvent des Clarisses [3] de Verdun. Le troisième type de carreau à inscription figure au centre de l'encadrement circulaire un âne, à peu près semblable à celui du pavé nº 1. Autour, on lit : ANNO DOMINI M-CC : LXX : PRIMO.

Il est regrettable que la remarquable collection de carreaux émaillés, jadis conservés dans la cathédrale de Verdun, se trouve aujourd'hui dispersée. Du moins, cette courte notice montrera quel intérêt elle aurait présenté, pour ceux qui se spécialisent dans l'étude des « Arts mineurs » du Moyen-Age.

---

(1) M. l'Abbé CHEVALIER a lu « Lionas » et sur son dessin il écrit seulement « Liona ».
(2) Chef-lieu de canton (Meuse, Verdun).
(3) Fondé en 1292.



Carreaux vernissés (d'après les originaux). A. Gallois del.

IX. - ADDITIONS ET CORRECTIONS [1]

— A —

Extrait d'un **Registre des Délibérations du Chapitre** (1434-1443).

1435. De louvraige du clochier (cf., *suprà*, p. 31).

Ce XXVI[e] jour dudit mois (d'avril) fut ordonné (à plusieurs chanoines) pour faire mettre par escript ledit ouvrage de charpenterie et de nouvel feissent par massons visiter et aussi mettre par escript louvrage de massonnerie, etc., et soit sceu se le marien est de saison presentement....

Touchant louvrage du clochier.

Ce XIX[e] jour dudit mois (de mai) fut ordonné que messire Th. Lambert ala a Estain et marchanda du marien tel que le faulra, et mena un charpentier, etc.

Il fut ordonné à messire Alexandre de Luxeu quil délivra a Thomas le masson pour louvrage dudit clochier, dix frans pour faire ses préparatoires....

De louvrage du clochier.

Le XVIII[e] jour de jung M III[c] XXXV fut ordonné aux commis pour la charpenterie du clochié aux petites cloches, quilz marchandassent aux charpentiers quilz sougnassent (?) tout le marien. Et *nota* que ledit jour rapportat messire Alexandre de Luxeu à moy quilz avoient marchandé dudit marien pour XIII frans, etc.

Sur louvrage du clochier.

Lundi VIII[e] jour daoust furent commis pour attendre à louvraige dudit clochier et au plonc quon mettoit sus du viez clochier et le faire mettre en la fonderie, messire Jaque Monxei et messire A. de Luxeu...

Le lundi X[e] jour doctobre mil III[c] XXXV fust marchandé en plain chapitre au dit maistre Jehan pour geter le plonc, et pour ouvrer au dit clochier de son mestier au mieulx et au plus loyaulment quil pourra, et doit avoir et emporter pour chacun moix quil ouvra pour lesglise tant tenu tant paié, la somme de X frans a ses despens...

1436. **Pour gouverner lorloge az III Rois** (cf., *suprà*, p. 149).

Le V[e] jour dudit mois (d'octobre) fut par chapitre retenu peresson fil maillefer jusques a plaisir de chapitre pour gouverner lorloge az trois Rois, son terme commensant a la Saint Jehan baptiste derrienne passé, parmi les gages de I sols monnoie de chapitre, chacun an acoustumé, et parmi ce quil doit retenir ledit orloge de menues choses a ses frais et non point de grosses choses...

1439. Le XIII[e] jour de mars lan dessusdit fu octroye a messire Renart lappere curé de Saint Saulveur de mectre en la chapelle Saint Martin sur la sepulture de feu maistre Symon Richier le Breviaire dudit feu maistre Symon et latachier en ung pulpitre quil y fera faire, pour priier pour ledit maistre Symon...

De la demolicion de la chapelle Saint-Lorent (cf., *suprà*, p. 191).

Le XVII[e] jour de Juing lan dessusdit pource que ladicte chapelle cheoit et pour les périlz et aventures, du consentement de messire Jean Cormiel vicaire en spiritualité de Réverend pere en Dieu et Seigneur Monseigneur Guillaume (Fillastre) par la grace de Dieu Evesque de Verdun, fu passé et conclu par messires de chapitre dabattre et mectre sus ladicte chapelle.

1440. **Argent donné a louvrage de la fierte par le prévot de la Magdeleine** (cf., *suprà*, p. 200 ss.)

Lan dessusdit XV jours oudit mois doctobre messire Mathieus Petri prevost de leglise Saincte Marie Magdeleine accorda avec messire Jehan Cormiel official etc. en plain chapitre messires de leglise ilec pour la somme de XV frans lesquelx XV frans il ordonna audit official qui les ballat et delivrat a louvrage de la fiertre de leglise pour commencier une ymage de Sainct Matheu laquelle il a entencion de parfaire et assevir de ses propres deniers...

(1) Au cours de l'impression de ce travail, la communication d'un des registres des délibérations du Chapitre, et le désir de compléter ou de rectifier le texte déjà imprimé, nous ont décidé à donner ce supplément à l'appendice.

1441. Reliques données a leglise par Jehan Goilly herald de Monseigneur de Bourgongne.

Le premier jour de Juing lan des susditledit Jehan aultrement dit Avennes venant de Jherusalem présenta et donna en plain chapitre plusieurs sainctes Reliques quon ly avoit données emi Jherusalem par les frères de Syon comme il disoit, priant messires de chapitre quilz les vousissent mectre et alouer comme il appartenoit. Et avec ce leur pria quilz ly donnassent licence de faire atachier ung chandelier de fer en lun des pillés de leglise devant lautel nostre dame, pour ilec mectre ung cierge et faire ung petit de peinture, la quelle chose ly fu concedée.

1442. **Pour la cloche** (cf., *suprà*, p. 197).

Le XXIIe jour du mois de janvier fut marchandé en plein chapitre a Thierri Richier demorant a estain de refaire la cloche du premier coup de nonne, et la doit bien et loyalment faire et sougnier toutes choses quecherrons, excepté le metaul et descheance diceluy pour la somme de sept frans, par telle condicion que on cas que en ladicte cloche averoit aucune chose adire au regret de maistres, ledit Thierri la doit refaire a ses propres fraiz...

C'est ce que on a prins on coffre pour dorer et faire les ymages.

Ce mesme jour (14 mars) furent prins on dit coffre par les gardeurs des cleifz, premier ung noble et ung escut de Chaalons pour dorer les ymages de la fiertre...

(*Extrait du Registre original. Collection Buvignier-Clouët.*)

— B —

P. VIII. Addition à la *Bibliographie :*

Barthélemy. (E. de). *Une semaine à Trèves*, Verdun, Metz, Thionville, etc. (Saint-Brieuc, 1853. Plaquette).

Bouillet (abbé). *La Cathédrale de Verdun.* (Dans la *France illustrée*, Juin 1903, avec cinq gravures.) Article de vulgarisation.

Bourassé (abbé). *La Cathédrale de Verdun.* (Dans *les plus belles Cathédrales de France.* Tours, 1891, in-8°.) id.

Jouvin de Rochefort. *La Cathédrale de Verdun.* (Dans *Le Voyageur d'Europe*, t. II. 376. ss. Paris 1672, in-12°.)

Loth (A). *La Cathédrale de Verdun.* (Dans *Les Cathédrales de France*).

Le Bœuf. (Abbé). Mémoire sur l'époque de la construction de l'Eglise cathédrale de Verdun. (Journal de Verdun, tome 77. Juin 1755.)

P. 2, n° 1. La question du Concile de Cologne (346) a été étudiée récemment par Dom. H. Quentin dans la *Revue Bénédictine* (1906. Octobre). Le savant bénédictin laisse de côté l'identification du nom de l'évêque Saintin (« *Santino Articlavorum vel Virdunentium* ». M. G. XXV. 21), mais il serait disposé à admettre l'authenticité du Concile, contre Monseigneur Duchesne (Le faux Concile de Cologne, dans la *Revue d'histoire ecclésiastique.* Louvain 1902). cf. aussi *Neues Archiv.* 1907.

P. 20, n° 2. La forme *Garin* est également usitée en Lorraine ; ex. La Geste de Garin le Loherain.

P. 21. Un cloître, antérieur à celui d'aujourd'hui, existait déjà au XIIe siècle, car on y signale des sépultures. (Vg. Obit., f° 226.)

P. 23. Il est possible que la construction des deux dernières tours de la cathédrale ait traîné en longueur, car l'Obituaire du chapitre mentionne à deux reprises (ff° 269 v° et 287 v°) des dons faits « *ad opus turris faciende* », peut-être à la fin du XIIe siècle.

P. 31. Une supplique du chapitre, datée du 2 mars 1428, nous apprend que la cathédrale a été si appauvrie par la Guerre de Cent ans, que ses revenus ne suffisent plus à l'entretien de sa toiture et de son pavé : « Adeo est depauperata, quod fructus pro complemento tecti eiusdem ecclesiae, quod temporibus retroactis tam ex bonis ipsius ecclesiae quam piis eleemosynis christifidelium de plumbo maiori parte, et in residuo de tegulis coopertum erat, ac etiam pro pavimenti aliorum que ædificiorum et ornamentorum, quae ruinam minantur, reparatione non suppetant ». Publié par le P. H. Denifle : *La Désolation des Eglises... en France*, t. I, p. 373.

P. 32, n° 5. Lire Ulric Joffroy de Romagne — au lieu de — Ulric Joffard...

P. 49. Armoiries du Chanoine De Plaine. Ce sont du moins celles qui ornent la serrure très artistique de sa bibliothèque. (Auj. à la Bibl. municip. de Verdun.)

P. 53. A propos de la destruction des armoiries et des inscriptions funéraires de la cathédrale, on citera deux extraits des mémoires rédigés par les ouvriers chargés de cette besogne, et dont on a supprimé les fantaisies orthographiques :

Mémoire du *13 frimaire an II* : « Détail des dépenses faites pour la démolition des 84 armoiries qui étaient au baldaquin du maître-autel de la paroisse épiscopale de cette commune, tant pour l'avoir réparé, qu'avoir mis trois couches de couleur, ainsi que pour avoir descendu les drapeaux qui étaient à la voûte de l'église, que d'avoir mis bas treize épitaphes de cuivre et commencé à démolir les armoiries ; enlevé ceux en bois qui ont été jetés au feu le 14 novembre dernier (1793) ». (La dépense relative au baldaquin fut payée par la fabrique de l'église.)

Mémoire du 5 novembre 1793. « Je soussigné m'engage par ces présentes de démolir les mausolées, épitaphes, armoiries, ainsi que d'effacer tous les noms et qualités, qui sont sur les tombes de pierre et marbre, tant dans les cloîtres que dans l'église et autour de la dite église episcopale de cette ville ; lesquelles pierres, qui sont à démolir ainsi qu'à effacer sont au nombre de cent onze..... bien entendu que les armoiries, qui sont après les piliers de la nef seront aussi effacées. (Signé) : Jean Rabut, François Mathieu) ». A. M. q[1] mobilier des Eglises. Verdun.

P. 65. « Un supplément en caractères spéciaux ». On y a renoncé pour des raisons typographiques ; mais dans chaque chapitre, un paragraphe spécial est consacré à la partie moderne de l'édifice ou de l'ameublement.

P. 76. « Pilastres à tailloir mouluré encore visibles de l'intérieur de l'Eglise ». Ce détail d'architecture, comme beaucoup d'autres, a disparu sous l'odieux crépi ajouté en 1907.

P. 92, n° 6. Clouët a certainement connu le manuscrit de Baleycourt, car on en trouve des extraits dans le recueil manuscrit de sa collection intitulé : Cathédrale de Verdun.

P. 100, n° 3. Armoiries des Paixel : il faut plutôt lire celles de Gille Paixel : au 1er d'une aiglette, au 2e d'une roue, au 3e d'une fleur de lys, au 4e d'un paisseau mis en fasce, et les armes de Regnaut son frère : chargé à dextre d'une aiglette soutenue d'une fleur de lys et à sénestre de trois paisseaux mis en fasce l'un sur l'autre.

P. 101. Lire : Au-dessous des fenêtres, au lieu de : en dessous — de même p. 124.

P. 108, n° 1. Lire : Liénard prétend.

P. 122. Lire : Quant au doubleau central (au lieu de centarl).

P. 138. Baleycourt semble dire que le devant d'autel en vermeil faisait triptyque, au-dessous de la suspension eucharistique.

P. 141. La statue de sainte Anne avait été placée à côté de celle de la Vierge, sur l'autel du *Monstra te,* pour faire pendant à l'image de saint Joseph. (Baleycourt.)

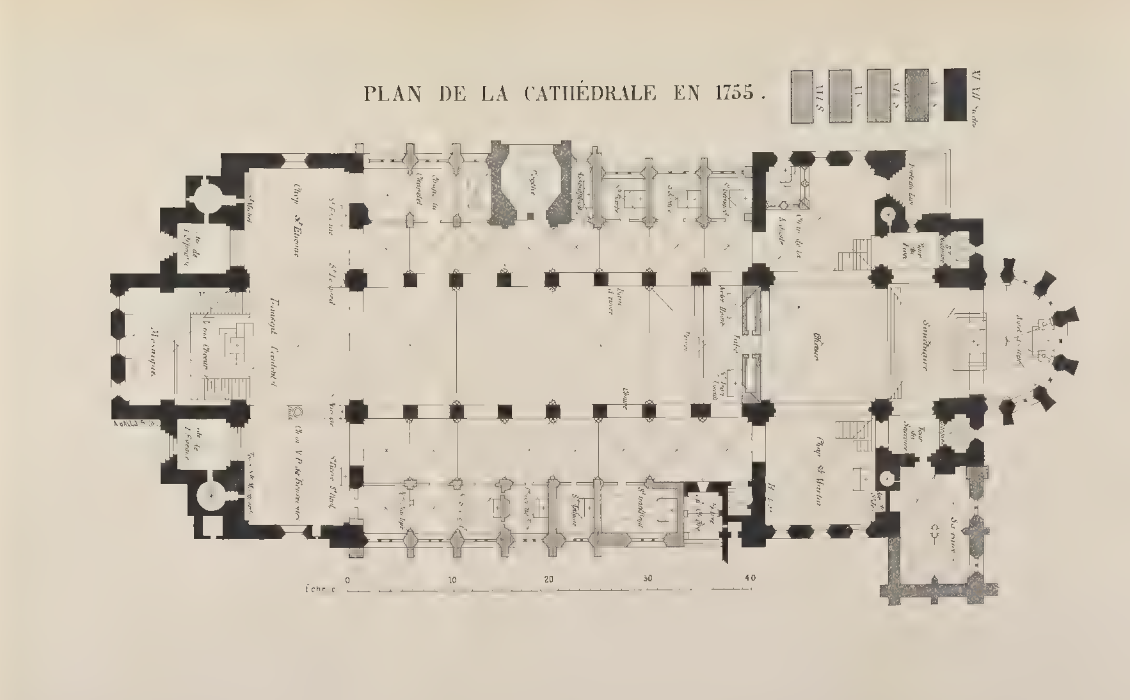
P. 143. A propos du dossier de la stalle de l'évêque. Il s'agit plutôt d'une étoffe appliquée au dossier en menuiserie, qui devait également surmonter toutes les autres stalles.

Ibid. n° 4. Le mot « portières » désigne probablement la partie des stalles appelée généralement « parclose ».

P. 154. Bas-côtés. Un pilier du bas-côté septentrional renfermait des reliques : « c'est celui de la nef vis-à-vis, à droite en entrant à l'église par le grand portail, où sont les figures en sculpture des patriarches, et où commence vis-à-vis dudit pilier l'autel de la grande chapelle de Notre-Dame de Pitié ; ces reliques sont proches de l'eau-bénitier plombé ». (Baleycourt.)

P. 155. Baleycourt appelle encore la chapelle de Saint Bernard, du nom de Saint Léonard, et la suivante, chapelle Saint Jacques et Saint Christophe.

PP. 163 et 194 numéro 3. Chapelle Saint Nicaise et Saint Eutrope. Il s'agit en réalité de saint Nicaise et de sainte Eutropie, martyrs à Reims. D'après Baleycourt, une peinture représentant les deux saints ornait leur autel.


PLAN DE LA CATHÉDRALE EN 1755.
0
10
20
30
40

